QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12186 – 4 F

DERNIÈRE ÉDITION

SAMEDI 31 MARS 1984

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

AVEC CE NUMÉRO

Notre supplément illustré « LE MONDE LOISIRS »

et le choix commenté des programmes de la radio et de la télévision pour la semaine

LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DANS LA SIDÉRURGIE

Chirurgie européenne

Après l'agriculture, l'acier : bravant l'impopularité et le risque de creuser le fossé qui sépare socialistes et communistes sur ces questions, le gouvernement français a fait une nouvelle fois un choix profondément européen. Bruxelles demandait un retour à l'équilibre de ce secteur en 1986 ; il est prévu, aux termes du quatrième plan-acier, pour 1987. L'Italie voire l'Allemagne fédérale ne devraient pas y parvenir plus rapidement. Cette démarche illustre donc la fidélité de la France à la CECA.

La débâcle actuelle de la sidérurgie européenne est d'autant plus douloureuse que, pendant deux siècles au moins, le Vieux Continent a connu dans ce domaine une formidable expansion. Encore aujourd'hui, il reste à cet égard mieux armé que les Etats-Unis, dont le protectionnisme – qui va certainement se renforcer – masque en partie le déclin sidérurgique. Mais l'Europe a subi de plein fouet, sur ce terrain comme sur d'autres, la redoutable concurrence du Japon. Tandis que les vieux hauts fourneaux européens s'essoufflaient et s'éteignaient, les Japonais créaient, à partir de 1960, une « sidérurgie sur l'eau » très moderne et compétitive. Les Coréens, les Brésiliens, venaient à leur tour concurrencer la production traditionnelle européenne, tout en restant au demeurant importateurs nets d'acier.

En 1974, la sidérurgie européenne faisait vivre 792 000 salariés : elle n'en occupe guère plus de 500 000 aujourd'hui. Durant la même période, la production mondiale d'acier a régressé de plus de 10 %. La part européenne de ce chiffre a elle-même diminué.

C'est pour faire face à cet « état de crise manifeste », prévu par l'article 58 du traité de la CECA, que la Commission de Bruxelles a dû demander aux Etats membres un contingentement de la production. Selon ses estimations, la consommation d'acier de la Communauté ne dépassera pas 100 millions de tonnes annuellement à partir de 1986, et quelque cent cinquante mille emplois doivent être supprimés d'ici là. La sidérurgie européenne pourrait ainsi « tourner » à environ 75 % de sa capacité de production, contre moins de 55 % actuellement.

Européen, le choix de la France l'est aussi par ses implications pour les voisins belges et luxembourgeois de la Lorraine. Le train de laminage universel qu'il était question de construire à Gandrange aurait produit de gros profilés, fabrication dont s'est fait une spécialité la sidérurgie belgo-luxembourgeoise (qui se restructure en étroite concertation entre les deux Etats). Le déclenchement d'une grande offensive dans cette direction, dont rêvait Sacilor, comportait de nombreux risques pour l'ensemble de la région de part et d'autre de la frontière.

Cela étant, il faut bien constater que l'Europe accumule en ce moment les mauvais points. Les conseils européens ne règlent rien. Quand on parvient quand même à s'entendre, l'effet produit sur une fraction de l'opinion est désastreux, comme le montrent les manifestations paysannes et, désormais, ouvrières. L'idée européenne était déjà difficile à « vendre » aux électeurs. Le drame que connaît maintenant la Lorraine ne va pas arranger les choses. Il est plus que temps de mettre en œuvre une Europe des technologies nouvelles, capable d'offrir à la Communauté des perspectives plus exaltantes que la liquidation du passé.

Violentes réactions en Lorraine

Seule une relance de l'investissement peut permettre d'amortir le choc des restructurations industrielles

Les manifestations de colère qui ont eu lieu jeudi 29 mars dès l'annonce des décisions prises par le gouvernement sur la révision du plan acier se sont renouvelées ce vendredi 30 mars en Lorraine. A Hagondange, des sidérurgistes ont investi la mairie et se sont emparés du portrait officiel du président de la République qu'ils ont brûlé sur la place publique. Ailleurs, des routes ont été coupées. Un appel à la grève générale en Lorraine a été lancé par l'ensemble des syndicats pour le 4 avril, et une marche sur Paris aura lieu le vendredi 13 avril, à l'appel des unions locales syndicales de Lorraine.

Les mesures adoptées par le conseil des ministres du 29 mars sur la sidérurgie comme sur l'ensemble des mutations industrielles sont courageuses. Il n'est pas facile pour un gouvernement de gauche d'être obligé de trancher dans le vif même de sa base sociale, au risque de désagréger sa cohésion politique. Il est douloureux de faire face à la rigueur du temps d'une croissance nulle et d'une crise financière aiguë.

Sans doute le désespoir exprimé en Lorraine dès l'annonce des décisions est-il à la hauteur des désillusions. Cette révision a tardé dans la sidérurgie comme dans les mines. Voilà dix-huit mois au moins que les experts gouvernementaux savaient que les objectifs de production d'acier (24 millions de tonnes) comme ceux espérés un temps pour le charbon (30 millions de tonnes) étaient illusoires et coûteux.

Il a fallu un peu de temps pour convaincre les politiques que la modernisation industrielle de la France était un impératif absolu et que la compétition internationale rendait inopérante l'« *autre logique* », longtemps mise en avant par les socialistes. Le temps n'est plus où M. Mermaz pouvait déclarer : « *Il existe des règles économiques pour les capitalistes et des règles économiques pour les socialistes qui sont en complet antagonisme.* »

Il n'y a qu'une logique qui veut que les entreprises ne puissent rester longtemps déficitaires. C'est à elle, que correspondent les mesures prises dans la sidérurgie : pour la première fois on décide de faire des aciéries électriques et de s'adapter à la technologie actuelle, qui permet de fabriquer tout ou partie des produits longs banalisés à partir d'acier de récupération. Sans doute cela aura-t-il des conséquences en Lorraine, mais l'opposition, qui n'avait pas osé s'engager dans cette voie, pourrait au moins se taire, à défaut d'approuver.

En revanche, à l'intérieur même de cette logique, la préoccupation sociale peut être plus ou moins prise en compte. Est-il besoin de rappeler que les 20 000 à 25 000 emplois qui seront supprimés dans la sidérurgie, que ceux qui disparaîtront dans le charbon, le seront sans un seul licenciement ? Que diverses mesures d'accompagnement ont été prises ? Que les travailleurs de l'acier bénéficieront de la convention de protection sociale de la sidérurgie, dont tout le monde reconnaît qu'elle est particulièrement favorable ? Que tant pour les sidérurgistes que dans les chantiers navals les salariés pourront bénéficier pendant deux ans – et avec 70 % de leur salaire antérieur – d'une formation pour s'adapter à un nouvel emploi ?

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 23.)

UN PROJET DU GARDE DES SCEAUX

Des caméras dans les prétoires

Les chaînes de télévision devraient avoir bientôt accès aux salles d'audience. D'abord pour une *période probatoire*, puis définitivement si l'expérience s'avère concluante. Tel est le souhait de M. Robert Badinter, garde des sceaux. Telle est aussi la conclusion d'une commission à laquelle il avait demandé de réfléchir sur la retransmission télévisée des procès.

On ne peut changer la loi qu'avec précaution, estime M. Badinter, c'est-à-dire en expérimentant d'abord cette *réforme*. C'est également le vœu de la commission qu'il a nommée il y a un an (1) et qui préconise une libéralisation en deux temps, comme pour la loi Veil sur l'avortement : d'abord un texte autorisant pour deux ou trois ans la présence des caméras dans les *prétoires* puis, au bout de ce délai, une loi définitive.

Cette autorisation vaudrait pour toutes les juridictions : cours d'assises, tribunaux civils, conseil des prud'hommes, etc. Les magistrats pourraient certes s'opposer à ce que l'audience soit filmée. Mais l'autorisation resterait la règle, l'interdiction l'exception.

Par précaution, la commission suggère d'autoriser seulement les retransmissions en différé et uniquement après la décision du tribunal ou de la cour. Les gros plans sur les jurés et les témoins seraient prohibés, et, à la demande du président, leurs visages pourraient être estompés. La faculté de filmer serait donnée aux seules sociétés issues de l'ORTF pour éviter une concurrence préjudiciable à la sérénité des débats. L'utilisation de caméras mobiles serait interdite, ainsi que les éclairages intensifs. En un mot, la commission veut éviter que les procès d'assises ne se transforment en *shows télévisés*.

Les journalistes de la radio bénéficieraient des mêmes facilités et seraient astreints aux mêmes obligations que leurs confrères de la télévision. Dans un premier temps, les stations de Radio-France jouiraient d'un *monopole*, mais elles auraient l'obligation de céder leurs enregistrements aux radios privées qui le demanderaient. Les journalistes accrédités de la presse écrite et les avocats pourraient utiliser leur magnétophone personnel, à condition de ne pas exploiter commercialement leurs bandes magnétiques.

Les photographes, eux, seraient placés en liberté surveillée. Leur nombre serait limité à cinq (c'est un ordre de grandeur), et ils devraient être accrédités.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 8.)

(1) Présidée par M. André Braunschweig, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, cette commission était composée de Mme Mireille Delmas-Marty, professeur de droit, MM. Marcel Dorwling-Carter, procureur général à Amiens, Paul Guimard, membre de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, Me Henri Leclerc, avocat à Paris, ainsi que de Jean-Marc Théolleyre, grand reporter au *Monde* et président de l'Association de la presse judiciaire.

INDÉPENDANCE ET NIVEAU DE VIE

Le « mot à six coups »

par PIERRE DROUIN

On en a plein la bouche. Un seul mot justifie les vagues de restructurations industrielles, dont la première vient battre durement le front lorrain, la pression sur le pouvoir d'achat, la lutte pour la réduction des prélèvements obligatoires, un « mot à six coups » comme dit Hervé Bazin (1), celui de *compétitivité*. Va-t-il tuer l'espoir ?

A mesure que le plan de rigueur se développe, la question devient lancinante. Las de ne pas voir le bout du tunnel, nostalgiques des années folles de la croissance, des Français se demandent si le gouvernement ne succombe pas à une sorte de fétichisme, s'il faut vraiment brûler sur l'autel de la division internationale du travail ce qu'on a adoré, c'est-à-dire l'expansion et ses délices.

Ainsi campé, le drame est injouable, sordide. Il arrive, hélas ! qu'on le présente de la sorte au public. Comme si, au nom d'une doctrine – qui s'alimente plutôt au reste chez les théoriciens de droite, – un gouvernement de gauche allait sacrifier son rayonnement... et ses électeurs ! Si les pouvoirs publics mettent au premier rang de leurs préoccupations l'objectif de la compétitivité, c'est évidemment parce qu'il n'y a pas d'autres voies pour assurer l'indépendance du pays, la reprise de la croissance et la réduction importante du chômage.

On l'a dit, il faut le redire, la France est immergée non seulement dans l'Europe des Dix, mais dans l'économie mondiale, qu'elle *le* veuille ou non, dès lors qu'un quart de sa population active travaille aujourd'hui pour l'exportation, dès *lors* qu'elle laisse ses frontières ouvertes pour faire bénéficier les consommateurs de la plus grande variété des produits au plus bas prix.

A force d'appuyer sur le clou, il s'enfonce. Rares sont ceux qui ne comprennent pas qu'une politique franchement protectionniste conduirait à réduire durablement le niveau de vie de tous les Français. Mais des arguments plus subtils se font jour. Le redressement du commerce extérieur n'est pas une tâche herculéenne, dit-on. L'année 1983 s'est finalement soldée par des résultats bien meilleurs que ceux que l'on attendait. Alors, pourquoi ne pas desserrer petit à petit les boulons ?

Sur le tableau de l'action gouvernementale, il est vrai, l'amenuisement du déficit extérieur figure parmi les plus heureux résultats. *Mais rien n'est gagné définitivement*. On l'a bien vu en janvier et en février derniers, où les déficits ont été respectivement de 5,5 et de 4,6 milliards de francs. Sans l'aide de la baisse du dollar, les comptes officiels tablant sur un quasi-équilibre en 1984 ne pourront vraisemblablement être tenus (2). Surtout, nous avons besoin de surplus pour faire face aux énormes dettes extérieures.

Le renforcement de la compétitivité des entreprises françaises est donc indispensable. Où le bât blesse-t-il surtout aujourd'hui ? Il est bon de regarder sur place, concrètement, comment se passent les choses. Une enquête a *été* faite par M. Marc Bouteiller, de la direction des relations économiques extérieures, pour le compte du IXe Plan, auprès d'une quinzaine de postes de l'expansion économique à l'étranger. Que constate-t-on ?

1) Les prix des produits français sont souvent plus élevés, en particulier sur les marchés lointains. L'explication ne tient pas seulement à la distance mais à une trop grande sophistication des biens proposés à la vente. Le souci du perfectionnisme empêche souvent une bonne adaptation au marché local ;

2) Les prix semblent cependant de moins en moins déterminants pour conquérir ou conserver un marché. Sans parler de l'influence des rapports politiques pour le matériel aéronautique ou ferroviaire par exemple, les aspects commerciaux pèsent d'un poids grandissant. Il faut de plus en plus mettre en relief les données qualitatives de la compétitivité.

(Lire la suite page 2.)

(1) Cité par Alain Bienaymé dans *Chroniques SEDEIS* du 15 janvier 1984, 114, bd Haussmann, 75008 Paris.

(2) Lire l'article de Michel Boyer dans *le Monde* du 3 février 1984.



AU JOUR LE JOUR

Horizon

Naguère, quand l'emploi était menacé par les plans des gouvernements de droite, les sidérurgistes gardaient un espoir : si la gauche venait à prendre le pouvoir ils seraient sauvés. Elle leur promettait monts et merveilles.

Maintenant, ils savent que ni la gauche ni la droite ne veulent et ne peuvent faire de miracle. La seule chose claire, c'est que leur horizon est bouché.

Il faut du toupet pour raisonner la colère des sidérurgistes, juger leur désillusion et leur désespoir si l'on n'est pas soi-même sidérurgiste et menacé dans son emploi.

BRUNO FRAPPAT.

En provoquant volontairement un accident

Les Soviétiques ont tué un sous-officier français en RDA

LIRE PAGE 26

LA DISTRIBUTION DES FILMS SOVIÉTIQUES

Les mystères du Cosmos

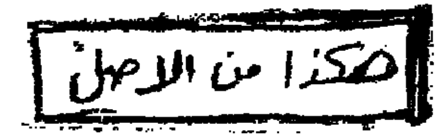
Au 76 de la rue de Rennes, au pied d'un immeuble anonyme, s'étend une façade sans caractère : faible éclairage, affichettes d'aspect pauvre, guérite de billets très sommaire : le cinéma Cosmos. Extérieurement : rien pour séduire. A l'intérieur : souvent des films d'une rare beauté. Cette salle intrigue souvent les amateurs de cinéma, car elle passe presque exclusivement des films soviétiques.

Sans témoins, le dernier film de Nikita Mikhalkov (frère puîné du cinéaste Andrei Mikhalkov-Kontchalovski et fils de Serge Mikhalkov, auteur de livres pour enfants très populaires en Russie), est sorti cette semaine au Cosmos, ainsi que dans deux autres salles parisiennes, ce qui est un fait rare. D'habitude, seul le Cosmos donne salle aux films soviétiques. Les autres exploitants n'en veulent pas.

« Leur refus n'est pas politique, *précise tout de suite Jean Boyenval, le jeune directeur du Cosmos, long, mince, cheveux blonds un peu longs, style agrégatif écolo.* Non, les exploitants croient simplement que les films soviétiques n'attirent pas le public, sauf exception.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 17.)



Le Monde

idées

LETTRES AU Monde

Des jeunes nous écrivent...

Dans le nombreux courrier que nous vaut la rubrique « Lettres au *Monde* », nous isolons aujourd'hui quelques lettres caractéristiques de jeunes, la plupart étudiants, sur des sujets variés : les immigrés, la gauche, l'école, le comportement politique des adultes, les élections européennes. Il n'est pas question, à partir de quelques témoignages, d'extrapoler et de voir ici le reflet d'une mentalité des 18-25 ans. Simplement, ils nous demandent une tribune car ils souffrent de n'en point avoir. C'est bien volontiers que nous la leur accordons.

Valoriser les bulletins blancs

Le monde politique commence doucement à se mettre en effervescence et à s'agiter en vue des élections européennes, comme du reste à chaque fois que la nation est appelée à donner ses suffrages. Même si ces élections ont un caractère particulier (assurer la représentation de la France au Parlement européen), elles perdent leur spécificité en raison de la politisation des débats qui se fait déjà ressentir et qui va certainement rapidement s'amplifier. L'instauration du climat malsain qui s'ensuit, où les limites ne sont pas clairement établies, tire évidemment ses causes de la scission rigide droite-gauche, tradition si ancrée dans l'esprit français qui va chercher ses origines dans la Révolution, c'est dire...

Mon propos n'est pas de remettre en cause des vices de la vie française, mais plutôt de voir comment y apporter une critique un tant soit peu constructive. En effet, en tant que citoyen, ne bénéficiant donc d'aucune audience, la seule voie qui me soit offerte pour m'exprimer est le vote. Mais toutes les campagnes n'ont pour unique finalité que d'inciter à voter contre un homme ou un parti. Triste objectif. Alors comment montrer que sans se désintéresser de la politique, aucun parti ne correspond à ses idées ? S'abstenir ? Cela serait interprété (à juste titre) comme un non-respect du devoir civique ou comme un rejet du système en totalité et donc de la Constitution.

C'est là qu'intervient le vote blanc. Actuellement à quoi correspond-il ? A rien ! En effet, lors des résultats des élections, les votes blancs sont mélangés avec les votes nuls. Est-ce là une preuve de démocratie que de mettre dans la même « fournée » les inconscients de leur devoir civique de base et les conscients du malaise profond qui s'est emparé de la politique française et ainsi rejeter une partie de l'opinion nationale ? Mon souhait réside donc en une valorisation du bulletin blanc apparaissant à mes yeux comme un moyen pour faire connaître la saturation des électeurs quant à la politique telle qu'elle est envisagée par tous ceux qui en sont les acteurs.

CHRISTIAN DE RUTY,
étudiant
(Ville-d'Avray).

L'avenir de vos enfants vous intéresse-t-il ?

A vingt-quatre ans, je commence à désespérer de mes compatriotes. En effet, des députés sont mis à l'amende pour injures, des agriculteurs s'érigent en « gardes-chiourmes » de leurs intérêts et des syndicats attaquent en justice les caisses d'épargne, car des embauches dérogent aux conventions collectives.

Ainsi, en premier, le monde politique, qui était en émoi lors des « avions renifleurs », se déchire à propos des lois sur la presse et sur l'enseignement libre. Ces deux débats sont certes, importants mais encore, plus sujets à mettre en valeur des tribuns du verbe.

Mais des débats aussi importants que ceux qui concernent le système de protection sociale ou la modernisation industrielle ont été rapidement expédiés.

Alors, mesdames et messieurs les politiques, notre avenir vous intéresse-t-il ?

Le détournement général des problèmes réels est symptomatique du débat sur l'enseignement libre.

En effet, tout un chacun s'accorde pour dire que l'enseignement qui nous est dispensé est loin d'être parfait. Par conséquent, pourquoi voulez-vous généraliser l'instruction laïque si ce n'est pour vous trouver de nouveaux adhérents et supprimer toute comparaison ? Allons, enseignants laïcs, ne faites pas les innocents!

Plus généralement, les syndicats sont les meilleurs garants des privilèges qui, pourtant, avaient été abolis lors d'une certaine nuit du 4-Août... Ainsi que ne fait-on pas pour les préretraités. Mais : « Allez, les jeunes, prenez 40 balles et fermez la » !

Nous arrivons même à dépenser – dépenser beaucoup d'argent pour produire du charbon français – et à crier – crier pour le maintien de cette production invendable à son prix réel – et, par conséquent, à condamner à la silicose des gens, alors que les industries qui nous permettraient d'avoir un emploi doivent se contenter de quelques miettes de crédit.

Alors, mesdames et messieurs des syndicats, notre avenir vous intéresse-t-il ?

Bien entendu, l'Etat suit, car ce sont des électeurs réels tandis que le futur ne concerne que des électeurs potentiels. Ainsi, face aux agriculteurs, chantres de la libre entreprise sans risque, l'Etat soutient les cours sans vouloir les reconvertir.

La course à la subvention est même fort développée dans le patronat, pour se garder d'une concurrence trop forte.

Alors dites-moi, mes compatriotes, l'avenir de vos enfants vous intéresse-t-il ?

Aussi je crois que si vous, persévérez à faire naufrage, je vais demander une subvention pour m'expatrier et, dans ce cas, croyez-vous que vos retraites, cela m'intéresse ?

HERVÉ ASSAILLY
(Paris).

Aux adultes censés être mûrs

Messieurs Krasucki et Marchais, vous affirmez lutter pour les travailleurs en ne demandant « aucun licenciement » ; à (très) court terme, c'est peut-être bien, mais si vous étiez un peu compétent en économie vous sauriez que, à long terme, cela mène à la catastrophe, que ce soit pour l'entreprise ou les travailleurs. J'aime bien aussi quand les « communistes révolutionnaires » viennent nous abreuver de tracts à la sortie de notre lycée (vous avez raison : il faut nous prendre jeunes si vous voulez réussir à nous fanatiser ; après on perd vite ses illusions), en traitant Le Pen de fasciste. Autant je désapprouve M. Le Pen, autant je trouve que ceux qui ne sont pas bien propres feraient bien de la fermer : si vous traitez M. Le Pen de fasciste, je ne vois pas pourquoi on ne vous traiterait pas de staliniens. Bon ; j'ai réglé son compte à un extrême, venons en à un autre.

Je vous accorde, monsieur Le Pen, que vous n'êtes ni un fasciste ni un raciste. Néanmoins, je vous critiquerai sur votre langage ou celui de vos lieutenants (soyez un peu responsable de votre meute de chiens enragés, que diable !). Vous justifiez vos déclarations immondes et lapidaires en disant que vous parlez au peuple et qu'il faut donc *ipso facto* lui parler avec le langage du peuple. Malheureusement, ainsi que l'a fait remarquer très finement M. Duhamel, à « L'heure de vérité » d'Antenne 2, les discours pour le peuple risquent d'être mal interprétés par ce même peuple, car la masse ne réfléchit pas beaucoup (cf. les Allemands nazis qui acclamaient les discours immondes et ultra-simplistes à leur portée, c'est-à-dire en langage du peuple). Les discours conçus « pour le peuple » et avec son langage risquent d'inciter au racisme en étant mal compris, quoi que vous en disiez.

Quant à vos projets économiques (expulser deux millions d'immigrés, car cela fait deux millions de chômeurs !), ce sont de totales inepties. Le vrai problème ne vient pas des immigrés : le problème est que la population européenne est surprotégée et surpayée, habituée à un confort anémiant qui l'empêche de s'adapter aux nouveautés technologiques et autres (cf. l'automobile japonaise, qui supplante notre dernier secteur compétitif).

Croyez-moi, monsieur Le Pen, le nationalisme, de même que la violence, est le dernier refuge de l'incompétence.

A l'heure où les attentats terroristes devraient nous rendre méfiants à l'égard des idéologies de tous bords, j'ai une question à vous poser, messieurs Marchais, Krasucki et Le Pen : croyez-vous vraiment à ce que vous dites (et alors permettez-moi de vous traiter de sots et d'ignorants) ou êtes-vous de mauvaise foi (et alors permettez-moi de vous traiter d'ignobles individus).

Tout cela (je sais, c'est trop long, mais ça soulage) pour vous dire que toutes ces oppositions idéologiques et irraisonnées entre adultes censés être mûrs me font peur.

Ne serait-ce que cette déchirure droite-gauche de la France ! Ne pourrait-on pas songer à juger raisonnablement et à faire la part des bonnes et mauvaises choses dans chaque camp ? La gauche est arrivée au pouvoir en traitant la droite d'incompétente (ce qui est en partie faux, et ils en sont conscients maintenant qu'ils sont eux aussi confrontés aux problèmes de la crise qu'ils croyaient inexistante). Chirac dit qu'il faudra dix ans pour récupérer les sottises du socialisme. Belle excuse si Chirac venait au pouvoir et si, par hasard, lui aussi avait des problèmes pour gouverner.

Voilà, messieurs les adultes, j'achève ici ma lettre. Je terminerai sur le ton de l'espoir. Rassurez-vous, il n'y a pas que des faux-jetons parmi vous : un grand coup de chapeau à vous, monsieur Yves Montand.

CYRIL KATZ,
dix-huit ans
(Charbonnières).

Qu'est-ce que le réalisme ?

Je sais bien que la vie est un long exercice de mortification ; j'avouerai, cependant, que je supporte de moins en moins d'assister aux reniements des gens pour qui j'ai voté. Il s'agit là d'autre chose que d'un état d'âme. Choisir la gauche, c'était choisir une certaine politique en connaissance de cause ; dès lors que cette politique n'est plus appliquée, sauf en paroles, que signifie la gauche au pouvoir ? La politique que nous attendions de F. Mitterrand ressortait à la fois de l'analyse et de l'éthique ; que veut dire que nous nous détournions de notre conception du monde et au profit de quoi ? Du réalisme ? Qu'est-ce que le réalisme d'où s'en tient le discours ? Ses partisans font l'économie de la réflexion épistémologique, car, si le réalisme est une pratique, sa mise en œuvre, le choix qui l'autorise, relèvent de l'idéologie, d'un système de représentations et de valeurs dont la pratique n'est que la traduction en acte sinon la métaphore. Je veux, moi électeur de gauche, que l'on m'en rende compte évitant l'explication tautologique du réalisme par la nécessité ; faute de quoi je porterai ailleurs mes espoirs.

JEAN-NOËL FERRIE,
étudiant
(Marseille).

Quelques centimes pour un avenir

L'université de Grenoble III n'a plus un centime... Certains cours ne sont pas assurés ; les « unités de valeur » correspondantes deviennent nulles si l'année se termine sur un manque d'heures de cours ; et si une seule UV est ainsi invalidée, c'est le diplôme tout entier qui se révèle... nul. En bref, les étudiants risquent d'avoir travaillé pour... rien. Lorsque, une fois n'est pas coutume, les étudiants se mobilisent et vont rendre visite aux responsables de cursus, puis à ceux de l'université elle-même, on « râcle les fonds de tiroir », on fait appel à la bonne volonté de certains professeurs, et le cours finit par être assuré, provisoirement. Mais ces professeurs, surchargés en nombre et en heures, pourront-ils préparer correctement leurs cours ? Par ailleurs, d'autres professeurs attendent qu'on leur confie un poste...

Quelle est donc la « bête noire » des administrateurs de l'université ? L'argent, semble-t-il...

Alors, « moi », je pose une question : pourquoi ?

Pourquoi l'éducation nationale ne dispose (ou n'utilise ?)-t-elle pas de capitaux pour donner des professeurs à ces étudiants qui veulent apprendre, mais oui, il y en a... Pourquoi repeint-on les lampadaires du campus, au lieu de payer des professeurs ? Pourquoi nous offre-t-on de l'art sous forme de métal noir se dressant au centre d'une pelouse, au lieu de payer des professeurs ? Pourquoi... construit-on des machines de guerre qui vont nous tuer, tous, au lieu de payer des professeurs ?

Le peuple parle de « sabotage » : sabotage de l'enseignement, sabotage de la culture, « désorienter pour mieux régner », « têtes pleines de néant – force du gouvernement », etc. Je ne veux pourtant pas y croire : et les bibliobus, alors ? Et tout ce qu'a entrepris le ministre de la culture ? « A moins que ce ne soit une autre façon de nous « subjuguer », diront les mauvaises langues, dont je ne veux pourtant pas être.

Non, ce n'est pas entièrement votre faute, messieurs-dames du gouvernement, je sais bien : vos prédécesseurs vous ont laissé des problèmes plein les tiroirs et la France ; ce n'est qu'une question de temps... Entièrement d'accord avec vous. Le seul ennui, c'est que le temps, pour nous aussi, il passe, et très vite. Le résultat, c'est que ceux qui auront le plus de chances de « s'en sortir », c'est encore ceux qui ont « les moyens »... Les moyens, par exemple, de multiplier des stages linguistiques indispensables (je parle des langues, puisque c'est un problème qui me concerne, mais cela se retrouve dans tous les domaines). Et tout cela, ce n'est pas très très démocratique...

L'école privée et l'école laïque se défient l'une l'autre. Peut-être que si la première conserve ses adeptes, en dépit de la générale décroissance de la foi originelle, c'est aussi parce que la seconde, elle, n'offre pas une « assurance-culture » aussi manifeste... Il serait pourtant si beau que chacun puisse apprendre, apprendre, apprendre, sans contraintes aucunes !

Cette possibilité, c'est de vous que nous l'attendons, messieurs-dames du gouvernement. Et, s'il vous plaît, n'attendez pas que toutes les universités de France, un jour pas comme les autres, remontent les Champs-Elysées, main tendue ! (paume en l'air, bien sûr...).

MURIEL,
dix-neuf ans
(Grenoble).

Nous voulons vivre ensemble, Français et immigrés

Si, aujourd'hui, nous constatons une désagrégation du tissu social, une marginalisation de couches entières de la population avec un accroissement des situations précaires et un reflux des solidarités traditionnelles, nous sommes persuadés que la réponse à ces questions est à inventer, qu'en aucun cas elle ne peut se trouver dans le repli sur soi et le rejet de l'autre. Tout le sens d'un projet socialiste devrait donc résider non seulement dans l'effort nécessaire et indispensable de justice sociale, mais aussi et surtout dans l'émergence d'une autre légitimité qui prenne en compte la nouvelle citoyenneté des immigrés. Nous voulons seulement affirmer que la prise de conscience et la volonté exprimées par les immigrés, tant dans les entreprises que dans les quartiers, sont une chance pour l'avenir. Progressivement devrait se dégager sur la base d'une reconnaissance des droits politiques et sociaux identiques pour tous (indépendamment de la nationalité d'origine ou de la couleur de la peau) un nouveau rapport au territoire et aux pouvoirs qui ouvre une perspective historique réelle en réponse aux mutations qu'impose la crise.

Telle qu'elle est posée dans l'opinion publique, la question de l'immigration est le type même du faux problème par où se révèlent toutes les frustrations sociales, tous les désirs d'un nouveau rituel de la purification, les instincts vengeurs trouvant contre qui s'exercer. Alors qu'une politique désastreuse a conduit à la constitution de véritables ghettos, tout le débat semble tourner autour du pourcentage supportable d'immigrés. Quelqu'un va-t-il oser crier ce qu'a d'odieux et d'immonde un tel raisonnement ? Comprenons-nous encore le sens de nos paroles ? Faut-il vraiment rappeler qu'il s'agit d'hommes, de femmes et d'enfants, pas de bestiaux ou d'agents contaminateurs dangereux au-delà d'un certain seuil ?

La nausée nous envahit face à cette fièvre haineuse où on ne parle plus que d'expulsions, de sanctions, de fermetures des frontières, de quotas à ne pas dépasser. Si un seuil de tolérance est atteint, c'est celui de notre patience face à l'insulte et au délire raciste. Nous connaissons la réalité des cafés et des boîtes de nuit interdits aux Arabes, les regards soupçonneux des commerçants lorsqu'on n'a pas la peau tout à fait blanche, l'hystérie haineuse qui s'empare des gens lorsque la rumeur impute à un Arabe la responsabilité d'un délit. Nous savons ce que recouvre l'expression *« quartier à forte concentration d'immigrés »*, ce climat de camp retranché, d'isolement, de désert.

Aussi est-il particulièrement détestable qu'au moindre événement les médias se livrent à ce petit jeu de la peur identifiant jeunes immigrés et violence. Lorsqu'on dénie à une population tout droit effectif, que de plus elle est condamnée à vivre dans les conditions les plus difficiles, on ne doit pas s'étonner si elle refuse de se laisser pressurer en silence et si certains de ses membres enfreignent les lois d'une société qui n'a pas respecté à leur égard les lois les plus élémentaires de l'accueil et de la dignité.

Pour toutes ces raisons, nous affirmons clairement notre volonté de vivre ensemble, Français et immigrés, dans une société multiraciale. Alors que le souvenir de Manouchian devrait nous donner à réfléchir sur ce que signifie être français, ne prenons pas la responsabilité de nous taire alors que sous nos yeux la bête immonde accouche d'un monstre identique. Notre horizon historique demeure la plaine d'Auschwitz, mais aujourd'hui nous ne pourrons plus jouer l'innocente surprise ou la bonne conscience abusée.

ALI DJEBABLAH
(Vesoul)
et ALAIN REDOUTEY
(Port-sur-Saône), étudiants.

Pitié, messieurs les professeurs !...

(Suite de la première page.)

Ces témoignages – souvent émouvants – disent bien le désarroi de nombreux maîtres qui ne reconnaissent plus dans l'école actuelle celle qu'ils ont connue et vénérée. Mais ils sont aussi significatifs de la persistance de fantasmes bien vivants dans le milieu enseignant et aussi d'une méconnaissance du rôle nouveau joué par l'école dans une société démocratique.

En tête de ces fantasmes : la nostalgie d'un âge d'or de la IIIe République – comme si on pouvait comparer l'époque où l'école primaire accueillait de jeunes ruraux qui l'abandonnaient à quatorze ans (avec quel bagage ? On oublie de se poser la question) et le lycée une minorité de jeunes bourgeois déjà sélectionnés par leur milieu social, et les années 70-80, où tous les jeunes Français sont scolarisés jusqu'à seize ans et où le quart d'entre eux sont bacheliers.

Quelles que soient les difficultés – bien réelles... – rencontrées par l'école, il ne faut tout de même pas perdre de vue qu'elle a permis à une masse considérable de jeunes Français – et surtout de jeunes Françaises... – d'accéder aux très nombreux postes d'employés, de techniciens, de fonctionnaires, de cadres moyens créés dans les services, l'administration et l'industrie pendant les trente années du « boom » économique. Et cette promotion de masse n'a pas empêché de former les ingénieurs, les mathématiciens, les médecins, les cadres supérieurs – et même les historiens et les écrivains... – dont la France dispose aujourd'hui. Avant de parler de *« massacre des innocents »*, il faudrait aussi penser aux milliers de jeunes pour qui l'école, malgré toutes ses insuffisances, a permis d'avoir un métier. A trop jeter le discrédit sur l'école, on risque d'oublier cette vérité élémentaire.

Un autre fantasme increvable est celui de la « barbarie » des jeunes – ces êtres veules, désabusés, sans langage et sans pensée, inaccessibles à la vraie culture (celle de l'école), livrés à l'influence débilitante des médias, de l'audiovisuel, du rock, purs produits d'une société de consommation ludique et permissive. On reconnaît là le mépris de bien des universitaires à l'égard d'une culture moderne qui se produit sans eux et qu'ils ressentent comme un défi. L'école n'a pas fini de trembler devant l'école parallèle – ou simplement devant la vie...

C'est pourquoi revient souvent – notamment chez Michel Jumilhac – l'idée d'une « réforme morale », d'un retour aux vraies valeurs que l'école aurait jetées par-dessus bord, sous l'influence d'un environnement pernicieux : l'effort, l'honnêteté, la discipline, la sélection, la hiérarchie... comme s'il fallait sauver les maîtres et les élèves d'une dérive immoraliste, d'un laisser-aller généralisé. Que les enseignants se remettent à enseigner et les étudiants à étudier, et tout ira mieux...

On ne peut certes qu'applaudir à ces exhortations à plus de courage et d'esprit de sérieux. Que l'éducation demande de la peine, de la rigueur, nul n'en disconviendra – encore qu'il ne soit pas interdit d'y trouver aussi du plaisir. Mais à lui seul ce discours héroïque est un peu court. Les censeurs de l'école « laxiste » seraient plus convaincants si leurs critiques permettaient de poser la question plus fondamentale et curieusement absente de la plupart de ces réquisitoires (sauf dans quelques pages bien venues de Jacqueline de Romilly) : que faut-il enseigner et comment ?

Les « pédagogues » et les « académiques »

Car il est vrai que les réformes récentes de l'enseignement – quelles que soient leurs bonnes intentions – ont entraîné une certaine confusion dans tous les niveaux de l'enseignement. Le souci de concevoir un enseignement moins formel et répétitif, plus concret, plus ouvert sur la vie, n'a pas été accompagné d'une réflexion suffisante sur les contenus mêmes des programmes. On l'a vu en particulier pour l'histoire et le français : si on ne veut plus réduire ces disciplines à de simples exercices de mémorisation de faits décousus ou de « trucs » grammaticaux, on n'a pas pour autant défini ce que pourrait être un véritable enseignement de la langue ou du passé, attrayant, intelligent, efficace et adapté à l'âge des élèves. D'où des réformes hâtives et mal comprises, qui désorientent les maîtres et ne permettent pas aux enfants d'acquérir à la fois les connaissances et les mécanismes intellectuels de base.

La vieille polémique qu'on voit rebondir entre les « pédagogues », pour qui tout est dans la manière d'enseigner, et les « académiques », qui ne s'intéressent qu'aux contenus, est évidemment un faux débat. L'école démocratique de masse qui existe désormais en France doit à la fois définir la culture que la société entend transmettre et s'adapter à la réalité humaine, sociale et culturelle des jeunes qu'elle accueille. Et ce n'est pas en niant les évolutions nécessaires, en s'enfermant dans une nostalgie boudeuse, qu'on aidera l'école à passer un cap aussi difficile.

Car les tâches qui lui sont assignées paraissent presque insurmontables : il lui faut à la fois s'adapter à la société des techniques nouvelles et maintenir vivantes les racines culturelles ; accueillir tous les jeunes – avec leurs « problèmes », leurs désirs, leurs contradictions – en stimulant les plus démunis et en encourageant les futures élites ; suivre les progrès de la science et trouver un langage simple pour en diffuser les résultats ; forger la cohésion nationale tout en tenant compte des minorités... Et l'on s'étonne, devant de telles ambitions, que ça bafouille, qu'il y ait des bavures... Allons, messieurs les professeurs, cessez de tirer sur l'ambulance ! Et au lieu de pleurer l'école d'hier, dites-nous comment construire celle de demain...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

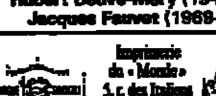
Le Monde

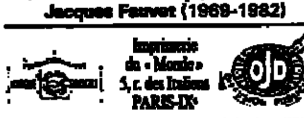
5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)




Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Etats-Unis

LES MÉMOIRES DE M. ALEXANDER HAIG

Un secrétaire d'Etat dans un vaisseau fantôme

M. Alexander Haig a été le secrétaire d'Etat du président Reagan de janvier 1981 à juin 1982. Il a laissé, à la Maison Blanche, le souvenir d'un homme, souvent abrupt, plus à l'aise dans les affrontements que dans les manœuvres diplomatiques, partisan d'une politique ultra-musclée en Amérique latine et à l'égard des Soviétiques, et dont le malencontreux *« J'ai les choses bien en main »*, au soir de l'attentat contre le président, au printemps 1981, avait sans doute très tôt scellé le sort.

Caveat : realism, Reagan and foreign policy, qui vient d'être publié chez Macmillan et dont l'hebdomadaire *Time* donne, cette semaine, des extraits, tente d'expliquer les raisons de l'échec, à Washington, de l'ancien commandant en chef de l'OTAN.

Pour le général Haig, les coupables sont les membres de la « camarilla » du président, composée d'abord de la fameuse « troïka » de ses conseillers : MM. Baker, Deaver et surtout Meese, que M. Reagan tente pour l'heure de faire confirmer comme attorney général (ministre de la justice), mais aussi de MM. William Clark, le conseiller pour les affaires de sécurité dont l'ignorance stupéfie le secrétaire d'Etat, et Caspar Weinberger, secrétaire à la défense. MM. Meese, Clark et Weinberger sont des Californiens qui doivent leur fortune politique à l'époque où le président était gouverneur de cet Etat. Ils ont un accès direct et facile au chef de la Maison Blanche et forment barrage contre le secrétaire d'Etat qui se sent souvent un intrus.

M. Haig épargne soigneusement la personne du président, mais se plaint amèrement de l'« incohérence » de sa politique étrangère, laissant tout de même entendre qu'il n'apprécie pas toujours la portée des décisions qui sont prises en son nom. *« Pour moi,* écrit l'ancien secrétaire d'Etat, *la Maison Blanche était aussi mystérieuse qu'un vaisseau fantôme : on entendait les craquements du gréement et les grondements de la charpente, et on apercevait quelquefois l'équipage sur le pont. Mais allez savoir qui était à la barre ! »*

M. Haig indique d'ailleurs que, deux mois après son entrée en fonctions, il avait failli envoyer sa démission au président parce qu'il venait d'apprendre que c'était M. George Bush, le vice-président, et non pas le secrétaire d'Etat, que M. Reagan avait nommé chef de l'état-major de crise.

Après avoir bataillé sans discontinuer contre ses collègues, M. Haig finit par indisposer un président qui n'aime rien tant que se trouver dans une atmosphère amicale. Son incapacité à éviter le débarquement argentin aux Malouines et la guerre avec la Grande-Bretagne qui s'en est ensuivie, a précipité sa chute. Le bouillant général a été remplacé par M. George Shultz, dont la placidité a rendu sa sérénité à l'entourage du président.

C'est la première fois, note *Time* depuis les Mémoires publiés en 1947 par le secrétaire d'Etat du président Truman, James Byrnes, qu'un important membre du cabinet attaque ainsi l'administration en place.

N. B.

Chili

UNE GRÈVE GÉNÉRALE EST ENVISAGÉE POUR EXIGER LE DÉPART DU GÉNÉRAL PINOCHET

Santagio (*AFP, AP, Reuter*). — Le président du Commandement national des travailleurs (CNT), M. Rodolfo Seguel, s'est félicité, le mercredi 28 mars, que *« le Chili ait été paralysé »*, lors de la huitième « journée de protestation nationale », *« sans même que nous ayons appelé à arrêter le travail »*. Il a estimé que, dans ces conditions, la prochaine réunion des dirigeants syndicaux nationaux, prévue pour le 14 avril, devrait permettre de fixer une date pour l'organisation d'une grève générale en vue d'obtenir le départ du général Pinochet et le rétablissement de la démocratie dans le pays.

Cependant, des manifestations ont prolongé mercredi l'agitation de la veille dans la capitale et dans les deux autres grandes villes du pays, Valparaiso et Concepcion. Il s'agissait, au départ, de rassemblements composés d'étudiants qui entendaient exiger des comptes sur la façon dont cinq personnes — dernier bilan officiel — avaient trouvé la mort le 27 mars. Il y a eu, à nouveau, des blessés.

La Cour suprême a, d'autre part, décidé que cinq personnes accusées du meurtre, en août dernier, d'un général en retraite, Carol Urzua, alors intendant de Santiago, seraient jugées par une cour martiale. La peine de mort a été requise contre trois d'entre eux, militants du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR).

Quatre autres Chiliens, également soupçonnés d'avoir participé à l'assassinat du général Urzua, sont réfugiés depuis janvier à la nonciature à Santiago.

El Salvador

Le scrutin du 25 mars

DES RÉSULTATS PARTIELS CONFIRMENT QUE M. DUARTE EST EN TÊTE

San-Salvador (*AFP*). — Le conseil central électoral a diffusé, le mercredi 28 mars, des résultats partiels de l'élection présidentielle de dimanche dernier. Ces résultats concernent six départements et environ 25 % des suffrages exprimés.

M. José Napoleon Duarte, le candidat démocrate-chrétien, arrive en tête avec 41 % des voix. Il est suivi par le commandant Roberto d'Aubuisson, candidat de l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA, extrême droite), avec 31 % des voix. L'autre candidat de la droite, M. Francisco Guerrero (Parti de conciliation nationale), arrive en troisième position avec 22 % des voix.

Les six départements où le dépouillement a été terminé sont ceux de Sonsonate, Morazan, La Paz, San-Vicente, Chalatenango et Ahuachapan.

Les premiers résultats montrent que la participation au scrutin a été inférieure à celle enregistrée lors des élections législatives de 1982. Selon des estimations globales, il y aurait eu 1 200 000 votants, contre 1 660 000, il y a deux ans. Le taux de participation aurait été de 66 %.

Dans les zones où la guérilla est active, on a peu voté. Dans le département de Chalatenango, par exemple, le nombre de votants est tombé d'environ 60 000 en 1982 à quelque 19 000 dimanche dernier.

Pérou

Mutinerie sanglante dans une prison de Lima : 20 morts, 17 blessés

Lima (*AFP, Reuter*). — Une prise d'otages dans une prison de Lima s'est terminée, mercredi 28 mars, avec l'intervention de la police, par un carnage : selon le dernier bilan officiel, il y a eu vingt morts et dix-sept blessés graves.

Huit détenus de droit commun de la prison El Sexto, à Lima, avaient pris en otage, mardi, quinze personnes, dont des magistrats, des avocats, des gardiens et même d'autres détenus.

Ils avaient menacé de les brûler s'ils n'obtenaient pas deux camionnettes, avec des chauffeurs, pour s'enfuir. Ils avaient mis leurs menaces à exécution en arrosant d'essence et y en mettant le feu plusieurs otages qui ont été hospitalisés avec des brûlures graves.

La police est intervenue quinze heures après le début des incidents. Au cours de la fusillade qui a suivi, tous les mutins ont trouvé la mort, ainsi que d'autres détenus. Le ministre de la justice, M. Ernesto Alayza, a offert sa démission pour permettre au président Belaunde, a-t-il expliqué, de *« choisir un ministre contre lequel les prisonniers ne se rebelleront pas »*. Il avait confié auparavant à des journalistes que la mutinerie était due à un système pénitentiaire dépassé.

LA FIN DU VOYAGE DE M. MITTERRAND AUX ETATS-UNIS

Le président de la République a défendu sa politique économique devant les milieux d'affaires de New-York

De notre envoyé spécial

Le président de la République est arrivé, ce jeudi 29 mars à 8 h 30, à Paris, venant de New-York, à bord du Concorde. Il a été accueilli par M. Pierre Mauroy.

New-York. — *« Nous n'avons pas brûlé les églises, fermé les usines ni le rideau de fer. »* Si les hommes d'affaires américains croyaient que c'était cela, alors le socialisme français, ils ont dû éprouver un choc violent en écoutant M. François Mitterrand leur expliquer, le mercredi 28 mars à New-York, sa politique économique et sociale et sa vision de l'avenir.

Devant les membres de l'Economic Club, qui l'avaient invité à déjeuner, il a affirmé que la France *« ne se dérobe pas devant l'effort »*, qu'elle *« ne se réfugie pas dans l'illusion »* et que sa politique *« n'obéit pas à je ne sais quelle théorie »*. Le Vieux Continent, a ajouté le chef de l'Etat, *« ne se porte pas si mal »*. Il n'est pas question pour l'Europe, et pour la France, de *« fermer les portes »*. *« Toutes les alliances sont permises »*, a-t-il assuré en invitant ceux de ses interlocuteurs qui possèdent des entreprises en France et qui n'en seraient pas content, à traverser l'Atlantique. *« Venez me voir,* leur a-t-il dit. *On s'arrangera ! »*

Il y avait là, assurément, de quoi surprendre les représentants du capital le plus rutilant, ceux qui étaient présents dans la salle et ceux que M. Mitterrand avait rencontré la matin, parmi lesquels les PDG d'ITT, de Philip Morris International, d'IBM, de General Electric, et M. David Rockefeller, président du conseil des relations extérieures.

« Il n'y a pas de collectivisation »

M. Mitterrand a paru mobiliser, pour ce dernier face-à-face avec les hommes d'affaires américains, toute sa volonté pour lever les *« malentendus »*, se faire comprendre, et convaincre. Interrogé sur l'exemple américain qui, par une série de dégrèvements fiscaux spectaculaires, a permis au *venture capital* (capital à risques) de se développer, entraînant ainsi l'expansion des technologies nouvelles, le président de la République a affirmé : *« Il faut que l'investissement soit de plus en plus libéré. »* Il a indiqué que M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, avait été chargé de préparer des mesures afin de donner *« toutes ses chances »* à cette forme d'investissements.

Le chef de l'Etat s'est efforcé de lever quelques-uns des soupçons pesant sur la gauche. Ainsi du protectionnisme : *« Le repli sur soi serait une tentation de facilité. Je m'y refuse. C'est la tentation du déclin. Pour garder son rang, il faut accepter la lutte. C'est le choix que j'ai fait. »* Quant aux nationalisations, il *« ne les regrette pas »*. *« Certaines que l'on me reproche,* a-t-il remarqué, *datent de nos anciens rois : Louis XI, François I*er*, Louis XIV et Colbert ! Que l'on me charge du fardeau de la tradition française, cela ne me gêne pas. J'aime mieux partager avec tous ces messieurs dont je viens de citer les noms. »* M. Mitterrand, comme il l'a fait si souvent en France, a aussi rappelé les nationalisations effectuées à la Libération par le général de Gaulle.

M. Mitterrand défend d'autant mieux, de son point de vue, le secteur public élargi par la gauche que ces nouvelles entreprises nationales, a-t-il assuré, *« seront toutes équilibrées »* à la fin de 1985 et qu'elles se placent *« parmi les meilleures »*. Il restait à rassurer complètement l'auditoire : *« Il n'y a pas de collectivisation de l'économie française. Je n'y tiens pas. La grande majorité de nos sociétés appartiennent au privé. Plus de quatre-vingt mille ont été créées ces derniers mois. »*

Comme saisi par la rage de convaincre, M. Mitterrand a affirmé que la gauche a engagé *« un effort sans précédent dans l'histoire de la France pour briser les enchaînements néfastes »*. Il a cité, à titre d'illustration, la politique salariale, la négociation annuelle substituée au système d'indexation des revenus sur les prix, l'inflation réduite de cinq points en deux ans, *« sans compromettre notre action en faveur de l'emploi »*. Quant au commerce extérieur, il était *« proche de l'équilibre »* au second semestre de 1983. Et, *« pour la première fois depuis longtemps »*, la France attend pour 1984 une augmentation en volume des investissements industriels.

La politique de mutation industrielle, a admis M. Mitterrand, provoque *« ici et là »* des zones de chômage : *« Il faut s'y attaquer par la formation et la modernisation. Moderniser plus tard que nos concurrents, c'est la certitude de l'échec. »*

Si l'on ajoute le discours devant le Congrès, les interventions à la télévision, les discours dans les universités de Berkeley, Stanford et de Pittsburg, il faut reconnaître que M. Mitterrand n'a pas ménagé ses efforts pour donner de la France, de ses dirigeants socialistes — et des ministres communistes qu'il a dû défendre à San-Francisco — une image plus moderne, plus dynamique, plus libérale, que celle qu'on lui prête aux Etats-Unis.

La visite à Elie Wiesel

Après avoir participé mercredi à une cérémonie quasi confidentielle organisée en son honneur à l'hôtel de ville de New-York, le président de la République s'est rendu chez l'écrivain Elie Wiesel qui, bien qu'installé aux Etats-Unis, n'écrit qu'en français. Il devait y rencontrer de nombreuses personnalités, parmi lesquelles M. Wassily Leontief, prix Nobel d'économie, le chef d'orchestre Leonard Bernstein et William Styron, l'auteur du *Choix de Sophie*.

Puis, il s'est entretenu avec les représentants de la communauté juive de New-York, notamment avec M. Edgar Bronfman, président du Congrès juif mondial

M. Mitterrand a quitté mercredi soir New-York, cette ville pour laquelle il a eu le coup de foudre et qu'il place *« au rang de Venise, Gand, Florence, Jérusalem »*. Dans *la Paille et le Grain*, M. Mitterrand explique que, arrivant en avion, il éprouve toujours *« le même choc, la même impression d'entrer dans le futur par la fenêtre »*. Mercredi, M. Mitterrand n'a vu de New-York qu'une tempête de neige.

JEAN-YVES LHOMEAU.

« Beaucoup de ses idées sont aussi les miennes »

déclare M. Gary Hart

De notre envoyé spécial

New-York. — Il est de tradition, si ce n'est de règle, qu'une visite d'Etat donne également lieu à une rencontre avec les dirigeants de l'opposition. M. Mitterrand pouvait d'autant moins négliger cet usage que le président américain, qui l'a si chaleureusement accueilli, est un républicain conservateur.

Rendez-vous avait donc été pris fin février avec MM. Mondale et Hart, pour le 28 mars à New-York, où le président de la République passait sa dernière journée aux Etats-Unis, tandis que les deux principaux candidats démocrates faisaient campagne pour l'élection primaire du 3 avril prochain.

Malgré ces circonstances favorables, M. Mondale s'est décommandé, apparemment trop occupé par la préparation du débat télévisé auquel il participait dans la soirée avec MM. Hart et Jackson. Le sénateur du Colorado a, pour sa part, trouvé le temps d'un entretien avec le chef de l'Etat français. Protocole oblige, c'est le candidat qui s'est déplacé pour rencontrer le président et l'on aurait cru, timidité d'un côté, bienveillance de l'autre, un lauréat du concours général chez monsieur le proviseur.

Bas et profond, le canapé blanc de la suite présidentielle était taillé sur mesure pour M. Mitterrand, confortablement installé et l'œil brillant de curiosité. M. Hart, lui, avait les genoux sous le menton et ne savait plus quoi faire d'un long corps mal calé. Il marchait sur des œufs, car si M. Reagan peut se permettre de trouver toutes les vertus à M. Mitterrand, un candidat démocrate doit se garder d'apparaître trop proche d'un socialiste français.

« Vous avez eu un voyage très dense...

— Oui, mais très agréable...

— Vous semblez en bonne forme... ?

— Je résiste, mais je suis bien plus âgé que vous », répond M. Mitterrand, qui enchaîne : *« Et alors, vous vous êtes engagé dans cette campagne... »*

On met, là-dessus, les journalistes à la porte, mais M. Hart devait leur déclarer vingt minutes plus tard, qu'il avait été très *« impressionné »* par les connaissances de son hôte, avec lequel il a parlé de problèmes économiques et internationaux, dont la crise centre-américaine. *« Beaucoup de ses idées sont aussi les miennes »*, a ajouté le sénateur du Colorado. Des journalistes américains ont vu là une *« gaffe »*, mais le candidat démocrate devrait y survivre.

Souci de neutralité : l'entourage présidentiel a tenu à préciser que M. Mondale avait téléphoné à M. Mitterrand. Quant à M. Jackson, il *« n'apparaît pas susceptible d'obtenir l'investiture »*, et cela fait toute la différence.

B. G.

Nicaragua

Une ambassadrice de choc

On l'a déjà surnommée la Mata-Hari du Nicaragua. Sa récente nomination par les autorités de Managua comme ambassadrice à Washington provoque des remous dans l'administration de M. Reagan.

Mme Nora Astorga, qui a trente-sept ans, s'est en effet rendue célèbre dans son pays en faisant assassiner, sous la dictature de Somoza, l'un des bourreaux patentés du régime, qui était, de surcroît, un « honorable » correspondant de la CIA.

Dès ses jeunes années d'étudiante en droit, Mme Astorga avait épousé la cause des sandinistes, qui luttaient dans la clandestinité contre la tyrannie sévissant depuis des décennies au Nicaragua. En 1978, elle travaillait dans une firme qui construisait une villa pour le général Reynaldo Perez Vega, numéro deux de la Garde nationale de Somoza, cette armée prétorienne qui faisait régner l'« ordre » dans le pays.

Sa beauté, son charme, avaient attiré l'attention du général, dont la brutalité lui avait valu le surnom de « El Perro » (le Chien) — il s'était illustré, notamment, dans la répression du soulèvement qui avait secoué la petite ville de Masaya, près de la capitale.

La jeune femme était déjà une militante du Front sandiniste. Les dirigeants de la guérilla lui demandèrent de tendre un piège au général. Elle invita le « Perro » chez elle, et celui-ci, apparemment, ne se méfia pas, sûr de sa bonne fortune. Nora envoya le garde du corps acheter du rhum et des cigarettes, et attira le galant dans sa chambre. Elle était dans ses bras quand plusieurs guérilleros surgirent de leur cachette et tranchèrent la gorge du général Vega.

Depuis l'arrivée des sandinistes au pouvoir, en 1979, Mme Nora Astorga a occupé plusieurs postes importants dans le régime révolutionnaire, et elle est actuellement ministre adjoint des affaires étrangères. On la présente comme une adepte de la « ligne dure » sandiniste. C'est ce qui lui a valu, sans doute, sa nomination à Washington. Depuis cinq ans, en effet, les dirigeants de Managua ont dû changer à quatre reprises leur représentant aux Etats-Unis. Deux de leurs ambassadeurs ont rejoint les rangs de la contre-révolution.

Mais pour que la nomination de Mme Astorga soit effective, il faut que le département d'Etat donne son agrément. Or il y a au ministère une forte opposition à cette femme considérée comme une héroïne chez elle, mais traitée de « terroriste » par certains responsables américains, qui demandent : comment peut-on accepter quelqu'un qui a fait assassiner une recrue de la CIA ?

La réponse dans le mois qui vient.

PROCHE-ORIENT

Israël

A LA SUITE D'UN COMPROMIS ENTRE OPPOSITION ET MAJORITÉ

Les élections législatives auront lieu le 23 juillet

De notre correspondant

Jérusalem. – Les élections législatives anticipées auront lieu en Israël le 23 juillet. MM. Itzhak Shamir, premier ministre, et Shimon Pérès, président du Parti travailliste, en ont décidé ainsi mercredi 28 mars. L'usage veut que la majorité et l'opposition s'accordent sur la date des grands scrutins nationaux.

L'échéance retenue traduit un authentique compromis entre les deux camps en présence. M. Shamir souhaitait un scrutin aussi tardif que possible, à savoir en novembre. A l'inverse, M. Pérès proposait qu'il se tienne au plus vite, c'est-à-dire en mai. Après deux jours de tractations entre les états-majors, il a été décidé de couper la poire en deux.

Les Israéliens iront donc aux urnes dans cent quinze jours. M. Shamir a dû lâcher du lest parce qu'il n'avait pas rallié à son point de vue tous les dirigeants du Likoud. Le premier ministre et son grand argentier, M. Yigal Cohen-Orgad, souhaitaient disposer d'un maximum de temps pour redresser une situation économique qui sera, selon toute vraisemblance, au centre de la campagne électorale.

D'autres responsables de la coalition, dont le ministre de la défense, M. Moshe Arens, faisaient valoir que le Likoud, après tout, n'aurait rien à perdre dans l'hypothèse d'un scrutin rapproché. Une campagne électorale brève lui permettrait de mieux maintenir sa cohésion derrière le premier ministre sortant et dissuaderait le vice-premier ministre, M. David Lévy, de remettre en cause sa légitimité. En outre, le même phénomène étant prévisible chez les travaillistes au profit de M. Pérès, il vaudrait mieux pour le Likoud affronter un homme peu apprécié par l'électorat plutôt que l'ancien chef de l'Etat, M. Itzhak Navon, qui est actuellement le personnage le plus populaire du pays.

Pour l'instant, rien ne permet de mettre en doute la loyauté de M. Lévy envers le chef du gouvernement. Sans doute est-il conscient du fait que son éventuelle candidature comme chef de file du Hérout passerait immanquablement pour un désaveu de M. Shamir et ferait au bout du compte à la coalition au pouvoir plus de mal que de bien. « *J'espère que le Hérout ne perdra ni son temps ni son énergie à une lutte interne*, déclarait avec philosophie M. Shamir en début de semaine, *mais nous sommes en démocratie...* »

M. Ariel Sharon, ministre sans portefeuille, l'a pris au mot en annonçant son intention de briguer devant le comité central du Hérout l'un des trois principaux postes dirigeants : premier ministre, ministre de la défense ou des affaires étrangères. Rien de moins. Cette candidature n'est pas prise trop au sérieux. L'ancien ministre de la défense, furieux de jouer les utilités, cherche surtout à faire monter les enchères en vue d'arracher à M. Shamir la promesse d'un emploi gouvernemental plus gratifiant que son actuelle fonction. Il reste que l'absence du dirigeant incontesté qu'est M. Menahem Begin, ancien premier ministre, risque de se faire rapidement sentir au Hérout, la plus importante formation au sein du Likoud. M. Shamir n'a pas en six mois assez affermi son autorité pour prétendre empêcher le bouillant général Sharon de faire des siennes.

Côté travailliste, en principe, tout sera plus clair dès vendredi 30 mars. Rentré d'un voyage aux Etats-Unis, écourté pour la circonstance, M. Navon a en effet promis mercredi 28 mars à M. Pérès de faire savoir, avant le repos sabbatique, s'il envisageait ou non de briguer la tête de liste travailliste. *A priori*, il est peu probable que sa réponse soit positive. En effet, il a toujours indiqué que sa propulsion à la tête du parti devrait exprimer un consensus travailliste, condition qui n'est pas réalisée puisque M. Pérès n'a bien sûr aucune intention de céder la place. MM. Navon et Pérès sont en outre de vieux amis politiques. Beaucoup de travaillistes jugent d'ailleurs qu'il serait injuste de demander à M. Pérès de s'effacer alors qu'on lui a laissé faire un travail ingrat pendant sept ans à la tête de l'opposition.

Les partisans de l'ancien chef de l'Etat ne semblent plus croire à une initiative de sa part. Ils ont demandé à M. Pérès d'offrir à M. Navon, en cas de victoire travailliste, le poste de ministre des affaires étrangères. Mais le chef de l'opposition a rejeté cette suggestion car il a déjà promis la diplomatie à M. Abba Eban, qui, naguère, la dirigea. Il n'est pas douteux pourtant que les dirigeants travaillistes, au fil de la campagne, utiliseront à fond la carte Navon car l'ancien chef de l'Etat représente pour son parti une formidable locomotive électorale. Il est le seul à pouvoir prétendre rallier au travaillisme une partie de l'électorat séfarade qui vota pour le Likoud en 1977-1981, étant lui-même juif oriental.

En acceptant la date du 23 juillet, l'opposition a également fait une concession de taille et pris un certain risque. A cette époque de l'année cent mille Israéliens prendront leurs vacances à l'étranger. Or il est admis de tous ici que la grande majorité de ces touristes appartient... à l'électorat travailliste.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le colonel Kadhafi menace d'autoriser l'URSS à installer des bases de missiles en Libye

Le colonel Kadhafi a sommé, le mercredi 28 mars, les Etats-Unis de « *se retirer, eux et leurs avions Awacs, d'Egypte et du Soudan* », les menaçant implicitement d'autoriser l'Union soviétique à installer des bases de missiles en Libye.

Le président libyen, qui prononçait un discours à la base aérienne Gamal-Abdel-Nasser, à Tobrouk, s'est déclaré « *prêt à entraîner les superpuissances dans un conflit au Proche-Orient* » évoquant la possibilité d'« *offrir des facilités aux ennemis des Etats-Unis le long des 2 000 kilomètres de côtes libyennes sur la Méditerranée* ». Ainsi, a-t-il précisé, « *les bases de missiles américaines du sud de l'Europe seront sans valeur et l'équilibre des forces sera bouleversé dans la région* ».

Le colonel Kadhafi a estimé que les dirigeants égyptiens et soudanais « *jouaient avec le feu, en ayant recours aux Etats-Unis* ». Les dissensions et conflits du monde arabe sont d'ordre « *strictement intérieur* ».

La Libye « *est prête à s'unir à l'Egypte et au Soudan* » si ces pays « *se libèrent de la domination américaine et sioniste* », a déclaré encore le colonel Kadhafi.

« *Il n'y a pas d'animosité personnelle entre nous et le président égyptien actuel Hosni Moubarak* », a indiqué le premier libyen, estimant que M. Moubarak était « *enferré, malgré lui, dans les accords de Camp David* ».

M. Kadhafi a estimé, en revanche, « *impossible le dialogue avec le régime de Khartoum* » voué, à ses yeux, à une « *chute inéluctable* ». « *La révolution venant du Sud-Soudan monte vers Khartoum* », a-t-il affirmé.

A New-York, le Conseil de sécurité a poursuivi mercredi l'examen de la plainte lybienne contre les Etats-Unis, accusés « *d'actes d'agression et de provocation* ». Le chef de la diplomatie de Tripoli a demandé le retrait d'Egypte et du Soudan des avions-radars AWACS ; il a, d'autre part, accusé le président Reagan d'avoir offert 20 millions de dollars à qui éliminerait physiquement le colonel Kadhafi et l'imam Khomeiny.

Le représentant américain, M. Warren Clark, a répliqué aux accusations libyennes en rappelant que les avions AWACS n'étaient pas des armes d'agression mais simplement un moyen d'observation. Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, comprennent très bien que la Libye aurait préféré que ses attaques ne puissent pas être observées pour mieux les démentir ensuite.

Il a également souligné que ces appareils avaient été envoyés à la requête du Soudan et que tout Etat a parfaitement le droit de demander l'aide de pays amis, conformément à la charte de l'ONU. – *(AFP)*.

Soudan

SELON UN QUOTIDIEN ÉGYPTIEN

Un haut responsable libyen aurait admis que son pays est responsable du raid contre Khartoum

Correspondance

Le Caire. – « *Un haut responsable libyen a reconnu que son pays était l'auteur du raid aérien contre la capitale soudanaise le 16 mars* », affirme, le jeudi 29 mars, le quotidien officieux *Al Ahram*.

Selon ce journal, le responsable libyen a contacté les autorités égyptiennes il y a quelques jours pour leur assurer que « *le raid libyen sur Oumdourman ne devait pas être interprété comme un acte d'hostilité à l'égard de l'Egypte* ». Le journal précise qu'un émissaire du président libyen avait été reçu par le président Moubarak le 16 mars, « *une heure seulement avant le raid contre Oumdourman* ».

Le quotidien *Al Akhbar* indique, de son côté, que l'Egypte déposera devant le Conseil de sécurité, dont elle est membre, un projet de résolution condamnant l'agression libyenne contre le Soudan. Par ailleurs, le président égyptien Hosni Moubarak avait ouvertement mis en garde la Libye, mercredi, contre tout « *acte inconsidéré* » et a estimé que « *l'agression libyenne constitue une grave atteinte au mouvement non aligné* ».

L'Egypte, rappelle-t-on, a envoyé des armes antiaériennes et des militaires égyptiens au Soudan à la suite du raid. Elle a, d'autre part, accueilli sur son territoire deux avions-radars AWACS américains et leur escorte, qui ont pour mission de surveiller la frontière égyto-soudano-libyenne (1 400 kilomètres).

D'autre part, une source égyptienne responsable a rejeté la décision du chef de l'Etat libyen « *d'ouvrir unilatéralement les frontières avec l'Egypte* » (fermées depuis juillet 1977). *Al Ahram*, ajoute à ce sujet que toute tentative libyenne pour pénétrer en territoire égyptien dans le cadre de la « *marche populaire et pacifique* », prévue puis ajournée par le chef de l'Etat libyen, « *sera considérée comme une atteinte à la souveraineté de l'Egypte et une agression qui sera fermement repoussée* ». Plus de cent mille militaires égyptiens sont cantonnés sur les frontières égypto-libyennes depuis 1977. Une marche « *unitaire* » libyenne avait été repoussée *manu militari* en juillet 1973 par l'Egypte.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

LA GUERRE DU GOLFE

L'Iran accuse l'Irak de chercher à provoquer « l'intervention de forces étrangères »

L'attaque irakienne, mardi 27 mars, contre un pétrolier grec constitue un « *acte aventuriste* » du régime irakien, qui cherche à « *ouvrir la porte à une intervention des forces étrangères* », déclare l'état-major iranien dans un communiqué diffusé le mercredi 28 mars, qui ajoute : « *La République islamique d'Iran accomplit tous les efforts pour faire régner la sécurité dans le golfe Persique, la responsabilité de tout acte aventuriste et la création de l'insécurité dans le golfe Persique incombent au régime irakien.* » On relève que ce communiqué ne mentionne pas l'emploi d'appareils de fabrication française Super-Etendard, annoncé par Bagdad.

A New-York, le Conseil de sécurité examine ce jeudi, au cours de consultations, les suites à donner au récent rapport d'experts concluant à l'emploi d'armes chimiques contre les forces iraniennes. Le gouvernement de Téhéran exige une condamnation nette du régime de Bagdad. L'Irak rejette en bloc les accusations formulées par les experts de l'ONU.

Les Pays-Bas, avec l'appui de la Grande-Bretagne et de l'Australie, ont préparé un projet de résolution en sept points, qui « *condamne fermement* » l'emploi de telles armes et réaffirme la validité du protocole de Genève de 1925 bannissant leur usage.

Ce projet ne condamne pas Bagdad, mais il appelle l'Irak et l'Iran à « *réaffirmer immédiatement et inconditionnellement* » leur adhésion au protocole de Genève. Il condamne, en outre, « *toutes les violations des lois internationales humanitaires* », et, notamment, des conventions visant à alléger les souffrances humaines en cas de conflits.

Avec les troupes iraniennes sur les îles Majnoun

Pour la première fois, les autorités iraniennes ont transporté des représentants de la presse étrangère aux îles Majnoun, que l'Irak affirmait avoir reconquises. Les journalistes ont pu constater que l'Iran contrôle la quasi-totalité des deux îlots, d'une superficie totale de 200 kilomètres carrés. Voici des extraits du récit qu'en fait l'envoyé spécial de l'AFP, Pierre Taillefer :

En dépit de raids quasi permanents de l'aviation irakienne, les forces iraniennes renforcent leurs positions sur les deux îlots en vue de futures opérations. Durant les sept heures passées dans ces îlots artificiels au cœur de marais frontaliers irakiens, nous avons assisté à une vingtaine de reprises aux bombardements effectués par des avions irakiens, qui, toujours à deux, attaquaient les positions irakiennes protégées par des remblais de terre.

Tôt le matin des Mig et des Mirage ont commencé leur ronde, venant de l'ouest, avant d'être relayés plus tard par des bombardiers lourds Tupolev 22 de fabrication soviétique, dont les grappes de bombes faisaient monter dans le ciel d'immenses colonnes de fumée noire. En dépit des dizaines de canons antiaériens, les appareils, parfaitement identifiables à l'œil nu, effectuaient leurs passages à une altitude d'environ deux mille mètres.

Mais, si les avions irakiens volaient plus bas que lors de précédentes offensives, ils ne semblaient pas infliger de lourdes pertes aux forces iraniennes, qui continuaient leurs activités sans vraiment s'en soucier.

Le colonel Abdullah Jamalah, commandant adjoint de l'armée de terre, déclare : « *Seule une bande de 15 kilomètres carrés à l'extrême sud, que nous n'avons pas occupée pour des raisons militaires, est aux mains des Irakiens. C'est là et plus au sud, dans des bâtiments pétroliers, que les Irakiens ont amené des journalistes étrangers la semaine dernière, en leur faisant croire qu'ils contrôlaient les îles.* »

Le front était calme mercredi, malgré les attaques aériennes, et l'artillerie des deux armées n'intervenait que très rarement. La plupart des combattants iraniens avaient en permanence des masques à gaz, et les journalistes, transportés par hélicoptères ont reçu des masques neufs à leur arrivée sur l'îlot nord. C'est sur ces îles Majnoun (les îles du Fou) que l'Irak a fait pour la première fois usage de gaz de combat au cours de cette offensive, selon Téhéran.

Une « *unité de lutte chimique* », vêtue de tenues caoutchoutées et portant des masques, ayant des bouteilles d'acier de produits chimiques montées sur une jeep, était occupée à nettoyer une « *zone contaminée* ». Après avoir pris ses dispositions pour indiquer que la zone était dangereuse, elle faisait brûler un produit dégageant une fumée blanche qui courait au ras du sol.

Les journalistes ont quitté l'île par un ponton flottant dont les éléments sont assemblés sur 13 kilomètres qui relie l'îlot nord au territoire iranien, à travers les marais. Ce pont à voie unique, protégé par des batteries de DCA cachées parfois dans les roseaux, ne peut supporter que des véhicules moyens. Il a été mis en place en dix jours, selon le colonel Jamalah. Des chars étaient amenés sur l'île par des pontons plus importants poussés par des blindés amphibies. Les forces iraniennes sont en train de construire à partir du territoire iranien une jetée en terre parallèle à ce pont et destinée, semble-t-il, à le remplacer. Une noria permanente de camions apporte de la terre dans ces marais dont la profondeur est très faible. La jetée a déjà une longueur de 3 kilomètres.

A l'arrière de ces îlots, en Iran, un matériel considérable a été rassemblé, mais peu de combattants étaient visibles, autour des innombrables chars, canons, et camions.

LES PREMIERS ATTENTATS ARMÉNIENS EN IRAN

Ankara dénonce ceux qui veulent « détériorer les relations turco-iraniennes »

Le terrorisme arménien a, pour la première fois, frappé en Iran des représentants de l'ambassade de Turquie, mardi 27 et mercredi 28 mars, blessant grièvement l'attaché militaire adjoint, le sergent Ismaïl Pamukcu et atteignant plus légèrement M. Hassan Oktem, premier secrétaire (nos dernières éditions du 29 mars). En moins de douze heures, quatre membres de l'ambassade de Turquie ont été attaqués à Téhéran par des commandos de l'ASALA (armée secrète arménienne de libération de l'Arménie), qui a revendiqué la responsabilité de ces attentats auprès du bureau de l'agence France-Presse dans la capitale iranienne. Si c'est la première fois que le terrorisme arménien frappe la Turquie en Iran, il a déjà fait trente-sept victimes turques à travers le monde.

L'ASALA a indiqué que l'opération contre l'attaché militaire turc a été dénommée : « *Opération des martyrs Khatchik Averian et Viguen Eyvazian, morts au Liban les 15 et 16 juillet 1983* », et que le groupe qui l'a effectuée est désigné sous la dénomination « *Section révolutionnaire du commandant des opérations d'attaque contre l'aéroport d'Ankara* ». Selon le communiqué, « *le martyr Sarkis Oukhandjian a été tué en juillet 1982 au Liban à la suite de l'attaque fasciste de l'armée sioniste au Liban, tombé en martyr au côté de son commandant martyr Yacoub Yacoubian* ». Le communiqué indique enfin que « *les martyrs Khatchik Averian et Viguen Eyvazian étaient membres du comité central de l'organisation ASALA* ».

La Turquie, depuis le début du conflit irano-irakien en 1980, a réussi à maintenir de bonnes relations avec les deux belligérants. Toutefois, selon des informations non confirmées, elle ferait actuellement l'objet de fortes pressions des Etats-Unis et de l'Arabie Saoudite pour prendre position aux côtés de l'Irak. Ankara a toujours réaffirmé sa neutralité face à ce conflit. Le communiqué très modéré publié mercredi 28 mars par le ministre turc des affaires étrangères souligne d'ailleurs que l'objectif des attentats de Téhéran est de « *détériorer les relations turco-iraniennes* ». L'Iran est le premier client de la Turquie, une raison pour Ankara de ne pas céder aux pressions de ses alliés américains. De source officielle turque, on indique que la police iranienne a arrêté sept Arméniens à la suite des agressions contre des diplomates turcs à Téhéran. – *(AFP, AP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

• COUP DE FILET PARMI LES COMMANDOS ANTICAPITALISTES. – Après l'affrontement survenu, le 22 mars, dans le port de Pasajes, au cours duquel quatre membres des Commandos autonomes anticapitalistes ont été tués par la police, celle-ci a réussi un coup de filet qui pourrait signifier le démantèlement de l'organisation. Six militants des Commandos ont été arrêtés dans la province du Guipuzcoa : parmi eux, selon le ministère de l'intérieur, les responsables de l'assassinat du sénateur socialiste, M. Enrique Casas. – *(Corresp.)*

Kenya

• CONDAMNATION A MORT D'UN DES INSTIGATEURS DE LA TENTATIVE DE COUP D'ETAT DE 1982. – Le sergent Pancras Okumu, l'un des responsables du coup d'Etat manqué du 1er août 1982 au Kenya, qui avait fait, selon un bilan officiel, cent cinquante-neuf morts, a été condamné le mardi 27 mars à Nairobi par une cour martiale à la pendaison. M. Okumu s'était enfui en Tanzanie après l'échec du coup d'Etat avec le leader de l'opération, le soldat de première classe Hezkiah Ochuka, condamné à mort la semaine dernière. Ils avaient regagné, le 7 novembre dernier, le Kenya où ils ont été immédiatement arrêtés. Les tribunaux militaires qui ont jugé quelque mille soldats de l'armée de l'air kenyane pour leur participation au putsch, ont prononcé jusqu'à présent treize condamnations à mort. - *(AFP.)*

Tchécoslovaquie

• VIOLENTE ATTAQUE CONTRE LE PAPE. – L'hebdomadaire du comité central du PC tchécoslovaque, *Tribuna*, a lancé le mercredi 28 mars une violente attaque contre Jean-Paul II, « *l'un des papes les plus réactionnaires du siècle* », qui « *appelle les catholiques d'Europe orientale à prendre exemple sur les réactionnaires de l'Église polonaise* ». L'hebdomadaire va jusqu'à affirmer qu'au cours de ses voyages, le pape, dans ses discours, « *conclut toujours que le communisme et l'Union soviétique doivent être détruits* ». Cette diatribe est publiée un mois après les entretiens à Prague de Mgr Poggi, nonce itinérant pour l'Europe orientale. Elle augure mal d'un quelconque progrès dans les relations entre le Vatican et le régime de Prague, qui depuis plusieurs années bloque toute nomination de nouveaux évêques et empêche de nombreux prêtres d'exercer le culte. – *(UPI, AFP, AP)*



PROCHE-ORIENT

L'Egypte à l'approche des élections

(Suite de la première page.)

La dégradation constante de la circulation au Caire méduse peut-être le touriste de passage en quête d'exotisme. Elle aggrave en tout cas d'une manière éprouvante les conditions d'existence des Cairotes, déjà en butte à des difficultés sans nombre pour subvenir à leurs besoins quotidiens, alors qu'il devient de plus en plus cher de vivre en Egypte.

Pour pouvoir subsister, l'habitant du Caire est contraint de recourir à des expédients afin de faire face à la hausse constante et anarchique des prix, que les autorités ne tentent pas sérieusement de freiner. Soucieuses d'éviter une explosion sociale semblable à celle de janvier 1977, les autorités s'efforcent, dans la mesure du possible, de ne pas toucher aux prix des produits subventionnés. Mais ceux-ci augmentent insidieusement par toutes sortes d'artifices. C'est ainsi que le pain *baladi* (local) à une piastre, après avoir diminué en volume et qualité, devient pratiquement introuvable.

Les queues devant les coopératives d'État, où sont distribués les produits rationnés à bas prix, deviennent de plus en plus impressionnantes. Pour les produits non subventionnés, les hausses sont vertigineuses. Le prix de l'œuf, qui, il y a encore quelques années, était vendu à une piastre, a atteint le plafond record de douze piastres. Les légumes et fruits ont augmenté récemment encore de 50 % et, pour avoir un bon kilogramme de viande, il faut payer au moins de 6 à 8 livres (1), alors que le salaire minimum est estimé à 50 piastres par jour.

Le spectre de l'explosion sociale

« Il ne faut pas se leurrer, déclare un intellectuel égyptien, *le spectre de l'explosion sociale hante le sommeil de nos dirigeants, malgré l'apparente résignation de la population. »* Comment expliquer cette résignation ? Certains affirment que celle-ci est due à une relative amélioration des revenus des plus défavorisés, due en partie aux devises rapatriées par les 4 millions d'Egyptiens qui travaillent dans les pays pétroliers arabes. D'autres attribuent cette passivité à la dépolitisation d'une population entièrement absorbée par les problèmes de la vie quotidienne.

Le taux élevé d'absentéisme a caractérisé les consultations électorales organisées sous le règne du président Sadate. Nul ici n'était dupe des *« 99 % de participation »* annoncés régulièrement par le pouvoir à l'issue de ces consultations, et certains estiment qu'en réalité la population des électeurs n'a jamais dépassé les 20 %, dans le meilleur des cas. De même, l'élection législative partielle de janvier dernier à Moharrem-Bey, à Alexandrie, qui aboutit à la victoire du candidat du Rassemblement progressiste (gauche), M. Aboul Ezz el Hariri, sur celui du Parti national démocrate (PND), dont le président est M. Moubarak lui-même, n'a attiré aux urnes que 4 000 électeurs sur les 38 000 inscrits. Et ce, en dépit du fait que le pouvoir avait mobilisé à cette occasion six des membres du gouvernement, dont M. Fouad Mohieddeine, le premier ministre et... l'équipe de basket-ball d'Alexandrie, dont les joueurs avaient parcouru les rues de la ville aux cris de *« A bas le communisme et l'opposition ! »*. Il n'empêche que les autorités policières avaient reçu – de la part du chef de l'État, dit-on – de strictes consignes de neutralité, rendant ainsi possible la victoire du candidat de gauche.

De l'avis général, le président Moubarak souhaite que les prochaines élections législatives, prévues pour le 27 mai, se déroulent dans des conditions plus démocratiques que celles qui eurent lieu sous le régime de son prédécesseur ; il est vrai que la nouvelle loi électorale a été assortie d'une clause restrictive qui stipule que seuls les partis ayant obtenu un minimum de 8 % des voix, dans l'ensemble du pays, pourraient siéger à l'Assemblée.

Pour décrisper davantage la vie politique et combler partiellement le fossé qui s'est creusé au fil des ans entre le pouvoir et le peuple, pour rendre plus crédible encore sa politique de démocratisation, le président Moubarak a favorisé le retour sur la scène politique égyptienne du Wafd ; celui-ci a été autorisé à se reconstituer, au début de février, en vertu d'une décision du Conseil d'État à laquelle le pouvoir ne s'est pas opposé.

On affirme, dans les milieux bien informés, que la légalisation du Wafd a été précédée de tractations discrètes entre son chef, M. Fouad Serageddine, enfin *« réhabilité »*, et la présidence de l'État. Le président du Wafd aurait, à cette occasion, promis d'être un *« opposant constructif »* et se serait désolidarisé du reste de l'opposition, dont il aurait estimé l'attitude *« excessive »*.

L'alliance du Wafd avec les Frères musulmans

Quoi qu'il en soit, la légalisation du Wafd a donné le signal de l'ouverture de la campagne électorale, qui doit débuter officiellement à la mi-avril. Du jour au lendemain, le Wafd s'est retrouvé à la tête d'un groupe de sept députés, antérieurement indépendants, dont le cheikh Salah Abou Ismail, un Frère musulman réformiste, désigné par la suite porte-parole parlementaire de la nouvelle formation. Cette nomination a en fait consacré l'alliance, qui était déjà en gestation, entre le Wafd, un parti réputé laïque, et les « modérés » islamiques représentés par les Frères musulmans, suscitant une vive émotion au sein de la classe politique.

D'abord parmi les dirigeants du PND, qui se sont toujours opposés à la légalisation du Wafd, considéré par eux comme un redoutable rival susceptible de mettre en question la position prépondérante que le parti officiel occupe au sein de l'Assemblée législative. Certains vont même jusqu'à estimer que le président Moubarak ne serait pas trop fâché d'une telle éventualité, qui servirait à contrebalancer, au sein du PND, l'influence du lobby sadatien. On affirme même, dans certains milieux proches du parti au pouvoir, qu'une véritable « hécatombe » s'y prépare, et que près de 30 à 35 % des sortants du parti du président Sadate ne seront pas reconduits, laissant ainsi la place à des jeunes technocrates proches du président Moubarak. Toujours dans ces milieux, on ajoute que des négociations secrètes ont eu lieu récemment entre les émissaires de M. Moubarak et les anciens dirigeants nassériens pour tenter de les réintégrer au sein du PND, toujours dans le but d'affaiblir l'aile sadatienne. Ces démarches n'ont pas abouti, puisque le porte-parole des nassériens a annoncé que ses amis voteraient pour les candidats du Rassemblement progressiste.

Entre-temps, le vent de panique qui avait soufflé sur le PND à l'annonce de la légalisation du Wafd s'est apaisé. On estime, au sein du parti gouvernemental, que, en concluant avec les Frères musulmans une alliance électorale, le Wafd s'est déconsidéré aux yeux de sa clientèle traditionnelle laïque et copte. La presse gouvernementale ne rate d'ailleurs aucune occasion pour monter en épingle les contradictions à l'intérieur même du Wafd, notamment entre son président, M. Fouad Serageddine, partisan d'une alliance avec les Frères musulmans, et M. Ibrahim Farag, le secrétaire général du parti, un copte, qui s'y oppose. Le Wafd nie évidemment l'existence de telles divergences, mais ne parvient pas à masquer un certain malaise, surtout après les propos de quelques-uns de ses dirigeants affirmant que le Wafd n'a jamais été un parti laïque. M. Farag Foda, l'un des idéologues du parti, a été écarté pour avoir contesté cette thèse et critiqué vigoureusement l'alliance conclue avec les Frères musulmans. M. Fouad Serageddine a adopté une position intermédiaire en indiquant, dans le premier numéro de l'hebdomadaire du parti, *El Wafd*, paru le jeudi 22 mars, que son organisation constituait une *« tribune libre »* où toutes les opinions pourront s'exprimer. Cette volonté de diversité peut être pour le Wafd une source de force, mais également une cause de faiblesse en suscitant en son sein des tendances contradictoires qui risquent de paralyser son action.

Ces divergences internes sont peut-être alimentées par l'absence d'un programme politique ; pour le moment, le Wafd indique, avec la prudence qui le caractérise, qu'il ne remettra pas en cause les *« acquis de la révolution de juillet »* (1952). De toute manière, le Wafd mise sur sa réputation de parti libéral. Il est devenu, en l'espace de quelques semaines, un pôle d'attraction pour les *« mécontents »* et les *« frustrés »* de tous bords qui espèrent retrouver, grâce à lui, une liberté d'action et d'expression dont ils n'osaient même pas rêver il y a peu. La première victime de cet engouement a été le petit Parti libéral (opposition de droite), en pleine déconfiture après la défection de son unique député, qui a rejoint les rangs du Wafd. Il en serait de même en ce qui concerne le Parti socialiste du travail de M. Ibrahim Choukry, que le président Sadate avait suscité pour faire front au Rassemblement progressiste, avant de devenir par la suite un parti d'opposition véritable.

Le renouveau islamiste

Menacés, ou s'estimant menacés, par la renaissance du Wafd, la plupart des partis égyptiens, y compris le PND, ont suivi l'exemple de la formation présidée par M. Serageddine en faisant la cour aux islamistes égyptiens qui, écrasés il y a deux ans, à la suite de la répression qui a suivi l'assassinat du président Sadate, commencent à relever la tête. C'est ainsi que l'hebdomadaire intégriste *El Nour*, édité par le minuscule Parti libéral, s'en est pris, dans son numéro du 7 mars 1984, au village du Club Méditerranée de Magaouiche, où une *« société franco-juive poursuit délibérément un plan sioniste destiné à corrompre la jeunesse égyptienne et à la pousser à l'immoralité, avec l'autorisation et les encouragements du gouvernement égyptien »*. L'éditorialiste Mohamed Amer demande au président Moubarak, un *« homme de haute moralité »*, de *« donner immédiatement l'ordre de faire disparaître de la terre ce village de débauche, d'expulser cette société qui sème la dépravation, et de punir le plus sévèrement ceux qui ont autorisé de telles turpitudes dans notre pays »*.

Il est vrai qu'*El Nour* ne tire qu'à une dizaine de milliers d'exemplaires, mais sa dénonciation du village de Magaouiche a été reprise par la suite par les prédicateurs de deux mosquées du Caire. A noter que le président du conseil d'administration d'*El Nour*, Hamza Deghbis, est le neveu du porte-parole parlementaire du Wafd, le cheikh Salah Abou Ismail, que M. Fouad Serageddine a présenté, dans le premier numéro d'*El Wafd*, comme un modéré qui aurait proposé que l'emblème du Wafd soit une *« croix à l'intérieur du croissant »*, préfigurant *« l'unité nationale égyptienne »*, sans mentionner le fait que le cheikh en question avait témoigné au procès des assassins du président Sadate en faisant l'éloge du terrorisme politique. Dans le même numéro d'*El Wafd*, le frère de Khaled Istambouli rend hommage à l'action de celui qui organisa l'attentat contre l'ancien raïs.

Nombreux sont ceux qui pensent que la cour effrénée que le Wafd fait aux islamistes dans un but manifestement électoral, loin de le servir, n'aura pour résultat que d'effaroucher les coptes, qui, traditionnellement, votent pour lui. Les Frères musulmans *« modérés »*, avec lesquels le Wafd vient de s'allier, ne représentent en effet qu'une fraction de l'opinion publique musulmane. La grande inconnue demeure la réaction des « sociétés islamiques » plus radicales, qui condamnent en bloc la société égyptienne actuelle, ainsi que toutes les manifestations politiques du régime, y compris les élections législatives de mai prochain.

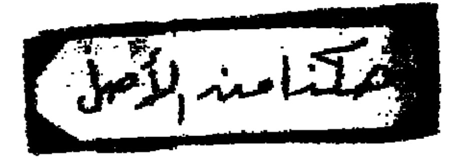
JEAN GUEYRAS.

(1) 1 livre égyptienne équivaut à 1 dollar, soit environ 8 francs. La livre est divisée en 100 piastres.

VIVE LA RESSOURCE H

seule réponse à la crise

«J'ai lu la Ressource Humaine presque d'un trait,
tant sont réconfortants le dynamisme de votre itinéraire et la confiance absolue
en la capacité de chacun de construire son avenir» **Edmond Maire.**
«Cette nouvelle réflexion ou plutôt ce prolongement donné à vos idées,
est sincèrement passionnant et contribuera à un autre regard sur le monde» **Simone Veil.**
«Des humanistes comme lui, grâce à leur métissage culturel et à leur vue de l'âme,
nous apportent des messages enrichissants, parce qu'inouïs» **Léopold Senghor.**
«Samuel Pisar invite la France à inventer une démarche, un concept,
une nouvelle force de l'espoir à la mesure des défis de cette fin de siècle» **Pierre Bérégovoy.**
«J'y reconnais, comme dans vos œuvres précédentes, votre sensibilité, votre générosité,
votre foi dans l'avenir» **Valéry Giscard d'Estaing.**
«Un livre passionnant... il faut aujourd'hui sauver l'Homme
en misant à fond sur sa générosité et son intelligence et ne pas se laisser aller à la grisaille
qui entraîne le pire» **Laurent Schwartz.**
«Combien de volontés et de courages individuels pour composer une volonté collective...
C'est toute la question. Elle est là» **Françoise Giroud.**
«Tout y est : l'industrie, l'économie, la politique — quel carrefour
de notre génération !» **Jean Riboud.**
«Un livre d'une originalité éblouissante... l'étude fervente du monde contemporain
et la profession d'une foi inébranlable
dans l'inépuisable ressource humaine» **François Perroux.**
«Pisar nous apporte l'espoir d'une nouvelle Renaissance, d'un humanisme nouveau
qui intègre et transcende le précédent» **Edgar Faure.**
«Analyse magistrale de l'humanité présente, de la crise où elle s'enfonce
et les voies pour en sortir...» **Jacques Ruffié.**
«La Ressource Humaine» — vrai recours et seul espoir d'un monde
à la recherche de l'unité, du progrès et de la paix» **Raymond Barre.**
«Cette ressource humaine, immense au bien et au mal,
jardin des délices, jardin des supplices, est notre seul, notre beau,
notre inestimable souci» **Hélène Ahrweiler.**
«Samuel Pisar démontre que les capacités humaines sont décidément plus importantes,
plus déterminantes, que les trésors matériels» **Gaston Defferre.**
«Quel souffle, quelle énergie et quel espoir !» **Pierre Uri.**
«L'objectif pour la France est de parier, comme le décrit Samuel Pisar,
sur la ressource humaine» **Laurent Fabius.**

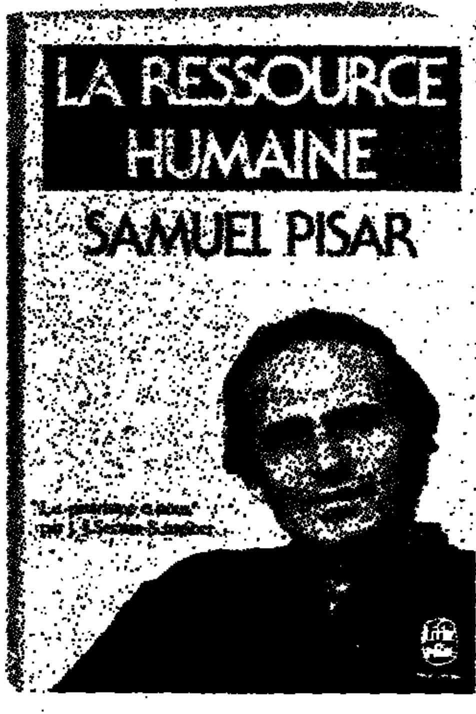


HUMAINE...

Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front, ont dit Marx et la Bible. Mais le travail s'affaisse devant les robots. Le capital, hérité ou conquis, l'or, le pétrole, les ressources légendaires du Texas, de l'Amazonie ou de la Sibérie, ne rapportent plus. Alors, dans la crise, que reste-t-il ? Rien...
Rien, sauf l'essentiel — la ressource humaine — Et sa capacité infinie à apprendre, inventer, moderniser, créer. Elle est désormais notre seule vraie valeur. Seule créatrice des nouvelles richesses.
En allumant des millions d'intelligences délaissées, en équipant nos enfants pour les métiers de demain — nous pouvons ouvrir l'ère du plein emploi, et l'espoir pour tous. «Samuel Pisar».

Notre pays va droit au drame. Nous sommes surclassés dans la compétition industrielle et technologique, par suite d'une longue ignorance de la part de nos dirigeants... Or nous connaissons la voie d'une renaissance : la culture systématique des capacités de tous, grâce aux outils que nous offre la révolution scientifique...
Il ne s'agit donc plus, de crise en crise, de négocier le chômage, notion désespérée. Il faut le refuser. C'est le prix de la confiance. Et du déploiement du vrai trésor français dans la nouvelle économie du monde : la ressource humaine...
Une grande question nous interpelle alors, qui donne à ce nouveau livre, écrit pour nous, son importance dans cette année décisive.
Est-ce que la France qui se reprendrait, qui ferait surgir, pour la vie et l'action, la ressource humaine de tous les siens pourrait encore renverser le cours de choses — pour elle-même d'abord, pour l'Europe où tant dépend d'elle, pour un monde dont elle est une conscience ?...
La cendre froide des bréviaires à nos pieds ; le grondement nucléaire sur nos têtes : l'aventure humaine, la nôtre, a-t-elle encore cette chance ? Ce qu'illustre *le pisarisme*, sur les deux rives de l'Atlantique, apparaît comme la première tentative cohérente de réponse globale.
Paul Fabra écrit dans Le Monde : «Pisar est devenu justement célèbre pour avoir su donner une voix à une école de pensée.» Un débat passionné n'a plus cessé sur cette doctrine hérétique qui, faisant litière des dogmes et des idéologies du passé, s'élance vers une ère neuve. Laquelle exactement ?
Depuis des temps immémoriaux, depuis toujours, chaque génération a eu, au moins une fois, à faire face à l'épreuve suprême et acceptée : la guerre.
C'est autour de la guerre que se déroulait, de toujours, le rythme de chaque époque, ses inventions, ses crises, ses héroïsmes et ses arts. Car «l'épée est l'axe du monde», écrit Charles de Gaulle.
La disparition de cet axe a entraîné le vertige d'aujourd'hui. Ainsi tout est changé. Et nous ne le savions pas... D'où l'ébranlement profond que nous ressentons à la naissance d'un autre univers fondé sur une révélation : tout est possible.
Le suicide collectif par excès de souffrance conduisant au fanatisme, à l'immolation, est possible. La maîtrise consciente de l'explosion créatrice, ouvrant à chaque homme, et partout, sa vocation, est possible.
Notre sort est entre nos mains, entre nos seules mains.
Là se trouve l'essence de cette école de pensée ; «message indispensable, enrichissant, parce qu'inouï», selon le président Senghor.
Ce nouvel humanisme qui rejoint l'intuition de François Mitterrand se fonde sur la capacité de mettre la révolution technologique au service du développement de l'homme libre pour lui éviter un nouvel asservissement. Oeuvre vitale, oeuvre mondiale : à l'Est comme à l'Ouest, au Sud comme au Nord...
Une vérité nouvelle est apparue : la richesse des nations ne réside plus dans les biens matériels, ni leur sécurité dans les arsenaux, mais dans le potentiel que les hommes et les femmes ont en eux.
Si nous savons irriguer, équiper tous les cerveaux laissés en friche, si nous décidons de leur transférer, comme enfin nous le pouvons, le savoir, nous verrons resurgir l'audace des grands singes qui émergèrent de leurs cavernes selon l'image qu'évoque Pisar, pour entamer leur longue marche vers la condition humaine.
A cette foi dans l'homme, en quelque sorte réinventée, il s'agit que puisse répondre une action à sa mesure...
Ce livre, modelé pour la jeunesse et coulé dans sa collection, tel qu'il est maintenant ciselé, est apte à propager la passion qui a, j'en suis témoin, consumé son auteur.

Extrait de l'avant-propos de Jean-Jacques Servan-Schreiber



Vient de paraître dans le Livre de Poche
En vente partout

AFRIQUE

Guinée

Le dernier hommage au « guide inspiré et bien-aimé »

Conakry. — *« Peuple de Guinée, le géant dont l'ombre planétaire te protégeait, t'a quitté en pleine gloire. »* Toute la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 mars, Radio-Conakry rappellera inlassablement les grandes étapes de l'*« œuvre immense »* accomplie par le *« guide inspiré et bien-aimé »* de la révolution guinéenne. La lecture des messages de condoléances envoyés par les chefs d'Etat du monde entier alternera avec la retransmission des reportages réalisés lors de l'arrivée, mercredi matin à 10 heures, à l'aéroport de la capitale guinéenne, de l'avion ramenant de Cleveland (Ohio) le corps du président Sekou Touré. Plusieurs milliers de personnes attendaient depuis l'aube pour rendre un dernier hommage à celui qui gouverna sans partage son pays pendant vingt-six ans.

Le cercueil placé sur un affût de canon peint en blanc avance lentement alors que l'orchestre militaire joue l'hymne national guinéen. La foule pleure et crie. Une tristesse, une consternation sincère se lisent sur les visages. Cette mélopée plaintive se propage en vagues le long du parcours que le cortège emprunte au pas. Il faudra plus de deux heures pour franchir les 10 kilomètres qui séparent l'aéroport de l'esplanade du souvenir et du Palais du peuple où la dépouille mortelle du président guinéen est exposée.

Il est près de minuit, et une centaine de personnes défilent

De notre envoyé spécial

encore devant le catafalque recouvert d'un drapeau et flanqué d'une garde d'honneur. Un portrait géant du disparu domine la scène. Un grand tapis de prière a été étendu et des oulémas venus du Maroc et d'Arabie Saoudite récitent sans arrêt des prières coraniques. Les slogans sur le « Parti Etat » de Guinée qui ornent les murs, les sanglots des femmes, le recueillement des dignitaires du régime qui vont et viennent, donnent au lieu un aspect irréel. C'est là, en décembre dernier, lors du 12e congrès du Parti démocratique de Guinée (PDG), que le président guinéen confiait à son auditoire : *« Le jour où Dieu nous fera l'honneur de douter, nous reviendrons ici, nous retirerons ce manteau, nous mettrons notre manteau personnel pour vivre notre vie personnelle. »* Sekou Touré n'a pas eu le temps d'expliquer le sens — obscur — de cette sorte de parabole.

« Le grand syli s'est affaissé », titrait mercredi le quotidien sénégalais *le Soleil*. Le grand syli (l'éléphant, emblème de la Guinée), symbole de la puissance, n'est plus, et il est encore trop tôt pour savoir si le souvenir qu'il laissera aux Guinéens sera identique au jugement de l'opinion internationale. Dans les rues de Conakry, la population, dès mercredi soir, avait repris ses occupations habituelles, ce qui ne signifie pas qu'elle manifestait de l'indifférence. Malgré la répression qui s'est abattue sur nombre de ses compatriotes, le président guinéen n'était pas uniquement respecté en raison de sa toute-puissance. Il était, à l'africaine, le chef mais aussi l'arbitre qui réglait les litiges de la vie de tous les jours et les querelles de famille. A ses obsèques, qui se dérouleront vendredi 30 mars, se presseront de nombreux chefs d'Etat (1), mais aussi le « petit peuple » de Guinée qui le connaissait bien.

Avec Sekou Touré, on savait à quoi s'en tenir. Après lui, c'est l'incertitude. Lorsque, après la cérémonie religieuse qui se déroulera à la grande mosquée, le cercueil du président défunt sera transporté au mausolée des héros nationaux, les tractations et les luttes d'influence, un moment laissées de côté, vont reprendre de plus belle. C'est en tant que « chef du gouvernement » que le premier ministre, le Dr Lansana Beavogui, prononcera l'éloge funèbre. Sa fonction, ses liens étroits avec l'ancien chef de l'Etat, lui donnent une longueur d'avance dans la course à la succession. Mais « Ismaël », « Mamadi », « Moussa », « Damontang » *(le Monde du 29 mars)* et les autres n'ont pas dit leur dernier mot.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Le vice-président Bush représentera les Etats-Unis.

DIPLOMATIE

LA CONTROVERSE ENTRE LONDRES ET LES NEUF

Le gouvernement britannique refuse de verser l'avance de 100 millions de livres qui lui était demandée

M. Claude Cheysson a vivement condamné, mercredi 28 mars à Strasbourg, l'attitude de la Grande-Bretagne dans le différend qui oppose Londres à ses neuf partenaires de la CEE. *« Le navire européen va-t-il sombrer par la seule obstination du Royaume-Uni ? »*, s'est interrogé le ministre des relations extérieures, qui a déploré que Mme Thatcher n'ait pas modifié sa position *« d'un mot, d'un chiffre, d'une idée »* dans les négociations communautaires.

***« La Commission n'entend pas se résigner au naufrage de l'Europe, et s'emploiera à briser la tendance actuelle à l'éclatement »*, a déclaré son président, M. Gaston Thorn. Celui-ci a notamment regretté que l'augmentation de la TVA destinée à accroître les ressources propres de la Communauté ait été fixée à 1,4 % seulement, *« ce qui signifie très probablement que le problème du financement sera reposé avant trois ans »*.**

A Bonn, le chancelier Kohl a lancé mercredi un appel à la CEE *« pour qu'elle abandonne ses vues nationales et politiques à court terme »* et parvienne à un accord sur les questions budgétaires, fût-ce *« au prix d'efforts et de sacrifices »*.

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement britannique, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, vient de décider de ne pas régler l'avance de 100 millions de livres qui lui était réclamée pour le mois d'avril par la Commission de Bruxelles, afin de compenser une partie du déficit budgétaire de la Communauté.

Pour l'ensemble de la presse britannique — notamment le *Times*, — le cabinet de Mme Thatcher a fait preuve de modération. Cette appréciation est relative aux menaces formulées précédemment par le premier ministre, qui se déclarait prêt à suspendre la contribution britannique aux finances européennes jusqu'à concurrence des 450 millions de livres dont il exige le remboursement.

Le gouvernement s'est refusé à prendre une décision aussi grave, notamment en raison des objections d'un certain nombre de députés conservateurs — et peut-être celles du secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe — qui ont fait remarquer qu'un tel *« blocage »* serait *« illégal »*, c'est-à-dire contraire aux engagements pris par la Grande-Bretagne vis-à-vis de la CEE.

Le secrétaire au Foreign Office a fait remarquer, le 28 mars, en s'adressant à la Chambre des communes, que le non-paiement de l'avance ne revêtait pas ce caractère d'infraction, puisqu'il s'agissait d'une mesure exceptionnelle. Mais tel n'est pas l'avis de la Commission de Bruxelles. M. Howe a déclaré, d'autre part, que, tout en demeurant ferme sur sa position, la Grande-Bretagne devrait tenir compte de quelques progrès réalisés lors de la dernière réunion des ministres des affaires étrangères, malgré un échec apparent. Il a estimé que le désaccord portait maintenant sur des chiffres, mais que certains principes de réforme du budget semblent être acquis, à la satisfaction britannique. Et il a ajouté : *« C'est pour cette raison que le gouvernement pense qu'il est de notre intérêt de ne pas prendre de décision qui puisse hypothéquer la perspective de progrès décisifs. »* Il a, en conséquence, rejeté les exigences du Parti travailliste, favorable à des mesures beaucoup plus draconiennes envers la CEE.

Pour la plupart des commentateurs, il est clair que le gouvernement de Mme Thatcher souhaite, tout en évitant la rupture, faire durer les discussions en considérant que le temps joue en sa faveur. Comme le font observer plusieurs journaux, il semble que le premier ministre britannique, laissant planer la menace de représailles plus graves, espère que les Neuf admettront davantage son point de vue au fur et à mesure que se rapprochera l'échéance d'une possible banqueroute de la CEE.

FRANCIS CORNU.

Zaïre

Revendiqués par un mouvement d'opposition en exil

DEUX ATTENTATS A KINSHASA ONT FAIT DEUX MORTS ET PLUSIEURS BLESSÉS

Le Mouvement national congolais Lumumba (MNCL), opposition zaïroise en exil, a revendiqué, mercredi 28 mars à Bruxelles, deux explosions qui se sont produites mardi à Kinshasa, dans la cité de la « Voix du Zaïre » ainsi qu'à la poste centrale, faisant deux morts et plusieurs blessés.

Dans son communiqué, le comité de coordination du MNCL indique que *« ces actes de sabotage sont destinés à venger la mort des quelque deux cents militantes et militants du mouvement tués au Kivu en novembre 1983 par la soldatesque de Mobutu, dirigée par le général chef de corps Danga Ngbokoli Stéphane Gustave »*.

Le MNCL a fait un maximum pour éviter qu'il y ait un grand nombre de victimes innocentes, sachant que toute la population du pays est derrière lui, indique encore le communiqué.

Les observateurs notent en effet que ces explosions sont survenues à l'heure où la plupart des employés avaient déjà quitté les lieux en fin de service, ce qui explique le nombre réduit des victimes et des blessés.

Le 11 janvier dernier, des valises piégées, débarquées d'un avion de la compagnie aérienne soviétique *Aeroflot*, avaient explosé à l'aéroport de Kinshasa, détruisant une partie des bâtiments de la douane et tous les bagages entreposés. — *(AFP, Reuter.)*

ASIE

Inde

Assassinat à New-Delhi d'une personnalité sikh modérée

New-Delhi. — M. Harbang Singh Manchanda (quarante-huit ans), président du comité d'administration des temples sikhs de Delhi, a été assassiné, mercredi après-midi 28 mars, en plein centre de la capitale. Ses assaillants, deux jeunes sikhs selon les témoins, se sont enfuis en voiture après avoir tiré. Le vice-président de l'organisation des temples de Delhi, M. Jagjit Singh Lamba, qui se trouvait à bord du véhicule, a été blessé, mais son état est jugé satisfaisant.

Une organisation secrète extrémiste sikh, jusqu'ici inconnue, le Regiment Dashmesh, a revendiqué la responsabilité de l'attaque. Dans un message téléphoné aux principaux journaux et agences de New-Delhi, un certain Sardul Singh, inconnu des services de police, a justifié l'*« exécution »* de M. Manchanda par les prises de position anti-extrémistes de celui-ci. L'homme a rappelé que la victime s'était déclarée en faveur de l'interdiction de la Fédération des étudiants sikhs — interdiction signifiée le 19 mars par le gouvernement — et que M. Manchanda avait osé demander à M. Bhindranwale, chef de file des extrémistes, d'évacuer les lieux saints du Temple d'or à Amritsar.

Personnalité influente de la faction la plus modérée de l'Akali Dal Sikh, celle du groupe Tara Singh, M. Manchanda était considéré comme un homme ouvert au dialogue avec le gouvernement de Mme Gandhi. Ses ennemis l'accusaient même de collaboration avec le parti majoritaire de l'Assemblée, le Congrès-Indira.

Mme Gandhi a condamné le *« lâche attentat »* et indiqué dans une communication au public qu'il était *« tragique que de jeunes éléments soient abusés au point de s'en prendre à des personnes précisément aptes à fournir une direction »*. Cet acte, a ajouté le premier ministre, *« s'inscrit dans l'extrémisme imbécile qui grandit partout. Nous devons tous nous unir*, a conclu Mme Gandhi, *pour combattre des gens qui n'ont pas leur place dans un pays inspiré par des hommes comme le mahatma Gandhi et le gourou Nanak »* (fondateur au seizième siècle de la religion sikh).

Cette victime, qui s'ajoute aux trois cents personnes tuées depuis l'hiver 1982 dans le Pendjab et l'Etat voisin de l'Haryana, suscite une grande émotion dans la communauté sikh de New-Delhi (environ 800 000 personnes sur 6 millions d'habitants). L'attentat semble marquer la volonté des extrémistes de porter le combat pour l'autonomie du Pendjab jusque dans la capitale, et de faire payer à ses notables sikhs, le manque d'enthousiasme qu'ils démontrent régulièrement à l'égard de la *« lutte sacrée du sikhisme »*.

PATRICE CLAUDE.



Sri-Lanka

● RECRUDESCENCE D'INCIDENTS MEURTRIERS DANS LE NORD DE L'ILE. — Au moins sept personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées, mercredi 28 mars, à Chunnakam, dans le nord du Sri-Lanka, au cours d'une fusillade opposant des extrémistes tamouls présumés à des militaires de l'armée de l'air, a annoncé le ministère sri-lankais de la défense. *« Un groupe d'extrémistes »* a tiré sur les militaires, qui ont riposté, a déclaré le ministère. Plusieurs militants tamouls présumés et des passants ont été tués, selon la même source, qui n'indique pas le nombre exact de blessés.

EUROPE

Grande-Bretagne

La grève des mineurs se durcit en dépit des réticences de la base

De notre correspondant

Londres. — La grève des mineurs britanniques a pris, ces derniers jours, un tour de plus en plus surprenant. Elle a continué de se durcir, alors qu'il devenait évident qu'un nombre croissant des travailleurs des houillères, sinon une nette majorité d'entre eux, sont hostiles au mouvement tel qu'il a été décidé par la direction de l'Union nationale des mineurs (NUM) et son intraitable président, M. Arthur Scargill.

Après la dissidence, maintenant déclarée, de neuf des vingt-quatre membres du comité exécutif national de la NUM réclamant une consultation générale à bulletin secret — en sachant pertinemment que la réponse sera défavorable à la grève actuelle, — M. Scargill n'a vraisemblablement plus que quelques jours pour tenter de paralyser complètement les charbonnages. Il y est presque parvenu.

Grâce aux piquets de grève volants venus des régions les plus dures, une quarantaine seulement des cent soixante-quatorze puits répartis dans tout le pays fonctionnent encore. Cette action de *« persuasion »* — selon M. Scargill — ou d'*« intimidation »* — selon les opposants — a réussi jusqu'à présent : les mineurs des bassins qui se sont déjà prononcés localement pour la reprise du travail ont accepté la consigne de leurs dirigeants les invitant à ne pas forcer ces barrages pour éviter la répétition des incidents violents qui ont eu lieu les semaines précédentes ou pour ne pas révéler davantage la profonde division du mouvement. Ils espèrent que, finalement, M. Scargill acceptera de convoquer une réunion extraordinaire du comité exécutif pour organiser une consultation nationale.

Mais M. Scargill tient bon. Non seulement il fait la sourde oreille, mais il a étendu le déploiement des piquets de grève. Ceux-ci ont bloqué à plusieurs reprises les autoroutes des Midlands, les 27 et 28 mars, provoquant d'énormes embouteillages, et ont commencé à arrêter le transport du charbon vers les centrales thermiques et les usines métallurgiques avec l'appui d'une partie des syndicats des chemins de fer. Ils comptent également perturber l'activité dans les ports.

Cependant, les retombées économiques de cette grève, qui en est à sa troisième semaine, sont pour l'instant assez limitées car les stocks étaient très importants (près de 27 millions de tonnes dans les centrales). *Seules deux aciéries ont* commencé à réduire leur production, par précaution. De même, le ministère de l'énergie a-t-il décidé d'augmenter l'utilisation du pétrole dans certaines centrales.

Là réside l'une des faiblesses de la politique de M. Scargill. La direction des Charbonnages ne paraît guère inquiète et le gouvernement pas davantage. Au contraire, les dirigeants politiques britanniques comptent sur le pourrissement de cette grève, et la révolte d'une partie de l'exécutif du syndicat des mineurs semble leur donner raison. La centrale syndicale (TUC) vient de confirmer son embarras, par un communiqué où elle se contente de condamner la violence dans les mines, mais se garde d'appeler clairement à soutenir ce mouvement qui, décidément, est bien peu populaire.

F. C.

● *Grève des transports publics.* — Aucun métro n'a circulé mercredi 28 mars et peu d'autobus étaient visibles dans Londres, théâtre d'embouteillages impressionnants. Ce mouvement de grève des transports publics précédait une journée d'action organisée par l'opposition pour protester contre la décision du gouvernement de supprimer le conseil métropolitain du Grand Londres (GLC), dirigé par la gauche du Parti travailliste.

Outre le GLC, Mme Thatcher prévoit d'abolir en mai 1985 six autres grands conseils métropolitains — tous travaillistes — et de déléguer leurs pouvoirs à des assemblées locales et des bureaux administratifs, pour des raisons d'économie et d'efficacité, a-t-elle expliqué. — *(AFP)*

Grèce

UN DIPLOMATE BRITANNIQUE A ÉTÉ ASSASSINÉ A ATHÈNES

(De notre correspondant.)

Athènes. — M. Kenneth Whitty, conseiller culturel adjoint à l'ambassade de Grande-Bretagne, a été tué par balle mercredi 28 mars à Athènes, par un homme qui a pu s'enfuir. Les services de sécurité grecs savaient qu'un groupe de terroristes palestiniens et iraniens se trouvant à Athènes depuis le début de ce mois allait passer à l'action.

L'assassinat du diplomate britannique a coïncidé avec la visite-éclair que vient d'effectuer le secrétaire général de l'OTAN, M. Luns, et précède de peu celle que M. Caspar Weinberger, secrétaire à la défense américain, doit commencer ce vendredi (1).

Le 16 novembre, le chef de la mission navale américaine en Grèce était abattu à Psychico, dans la banlieue d'Athènes. Depuis, les services de sécurité grecs sont sur les dents et non sans raison.

En effet, au début de mars, le représentant diplomatique d'Israël à Athènes a échappé de justesse aux balles de terroristes palestiniens dont l'un a pu être arrêté. Cet attentat pourrait être lié à l'amorce de rapprochement entre Athènes et Jérusalem.

D'autre part, Washington paraît soucieux de renforcer les positions américaines dans la région. Dans ce sens, la visite de M. Weinberger illustre le prix attaché par les Etats-Unis au secteur sud-est de l'OTAN perturbé par la querelle entre la Grèce et la Turquie à propos de Chypre et de la mer Egée. La consolidation de ce secteur est d'autant plus indispensable aux Américains que leurs positions au Proche-Orient sont devenues plus vulnérables depuis leur départ précipité du Liban.

C'est dans ce contexte, marqué aussi par la mise à l'écart des cadres socialistes grecs connus pour leur sympathie à l'égard des pays de l'Est, que paraît s'inscrire la série d'attentats à la bombe et d'incendies criminels enregistrés ces dernières semaines à Athènes.

MARC MARCEAU.

(1) M. Weinberger quittera Athènes dimanche 1er avril pour la Turquie, où il doit assister, à Cesme les 4 et 5 avril, à la conférence de planification nucléaire de l'alliance atlantique.

LA MAJORITÉ FACE AU COMPROMIS SCOLAIRE

Les députés socialistes veulent « infléchir » les propositions de M. Alain Savary

Le gouvernement doit se montrer, face au problème de l'enseignement privé, *« extraordinairement sensible et prudent, mais avec nous autant qu'avec les autres »*. Cette formule de M. Lionel Jospin traduit le sentiment d'une majorité des députés socialistes, qui étaient réunis, mercredi 28 mars, à l'Assemblée nationale pour la seconde de leurs journées d'étude. Les socialistes veulent que le texte qui sera adopté par le Parlement ne soit pas seulement le résultat du compromis auquel le gouvernement est parvenu avec les responsables de l'enseignement catholique, mais qu'il porte aussi la marque des idées défendues depuis toujours par le PS. *« Le compromis doit être infléchi »*, a déclaré M. Jean Poperen, numéro deux du PS, à l'adresse de M. Pierre Mauroy, venu, mercredi après-midi, expliquer sa politique et répondre aux questions des députés socialistes.

M. Jospin, qui a pris la parole dans la matinée, a insisté sur la nécessité d'un dialogue entre le gouvernement et le groupe socialiste avant que le projet de loi élaboré par M. Alain Savary ne soit présenté au conseil des ministres (le 11 ou le 18 avril) et, en tout état de cause, avant qu'il ne soit déposé à l'Assemblée nationale. En second lieu, le premier secrétaire du PS a observé qu'un débat parlementaire du genre de celui qu'avait provoqué l'opposition à propos du projet de loi sur la presse ne serait guère opportun à environ un mois des élections européennes. Cette remarque conduit à conclure en faveur d'un recours du gouvernement à la procédure de l'engagement de responsabilité (article 49, alinéa 3, de la Constitution), selon laquelle un projet de loi est adopté sauf si une motion de censure déposée sur ce texte est votée par la majorité des députés. Cette procédure n'ôterait pas seulement à l'opposition la possibilité d'une longue bataille d'amendements sur l'enseignement privé ; elle dispenserait aussi la gauche d'avoir à voter sur le projet. Ainsi M. Jospin a-t-il souligné que le gouvernement ne doit pas y recourir contre la majorité, dont il devra d'abord obtenir l'assentiment sur ses propositions.

Les questions soulevées par le projet de M. Alain Savary sont de deux ordres. D'une part, a souligné M. Poperen, les socialistes souhaitent que la possibilité de titularisation dans la fonction publique, ouverte à un nombre *« symbolique »* d'enseignants du privé, soit très clairement établie dans le projet de décret en préparation sur ce point, qui relève de la réglementation. D'autre part et surtout, les socialistes s'inquiètent du surcroît de dépenses qu'entraînera, pour les communes, l'obligation de financer les écoles primaires privées, actuellement sous contrat simple et qui passeront sous contrat d'association. M. André Laignel, trésorier du PS et chef de file des laïcs au sein du groupe parlementaire, a insisté sur ce point, et il a été, selon Mme Véronique Neiertz, porte-parole du groupe, largement approuvé par les députés.

Le premier ministre s'est déclaré d'accord pour une concertation avec le groupe socialiste avant le dépôt du projet de loi. Il a souligné, en outre, que les dispositions du projet de décret relatif à la titularisation des maîtres seront connues avant l'ouverture du débat parlementaire sur le projet de loi, qui, lui, portera sur la création des établissements d'intérêt public (EIP) et sur le financement des écoles privées. Sur ce dernier point, en revanche, M. Mauroy n'a pas varié par rapport aux dispositions prévues, qui prévoient l'étalement sur quatre ans de la transformation des contrats simples en contrats d'association.

Cette position est approuvée par neuf députés appartenant à tous les courants du PS et qui ont rendu public, mercredi matin, un texte appelant leurs collègues à soutenir la démarche de M. Savary. M. Bernard Poignant (Finistère), qui a pris la parole devant le groupe, a souligné que les députés socialistes doivent appuyer le gouvernement dans sa recherche d'une paix scolaire. Pour M. Poignant, la question du financement est un faux prétexte dans la mesure où, dès 1977, lorsqu'elle s'était posée dans des communes conquises par le PS aux élections municipales, la direction du parti avait tranché dans le sens d'un versement des subventions, à condition que les écoles sans contrat simple passent sous contrat d'association. Pour M. Charles Josselin (Côtes-du-Nord), signataire du texte des « neuf », il s'agit d' *« éviter que la seule expression du groupe parlementaire ne soit excessivement critique »* vis-à-vis de la démarche du gouvernement, étant entendu qu' *« un ajustement est, sans doute, nécessaire entre les positions du groupe et celles du gouvernement »*.

L'initiative de ces neuf députés a été réprouvée par M. Pierre Joxe, président du groupe dans une interview à Soir-3. Il est vrai que cette initiative met en cause la façon dont le président a conçu ou permis l'expression du groupe sur ce sujet. La tendance majoritaire, en fait, semble se situer autour des positions prises par M. Jospin, à mi-chemin des revendications laïques de M. Laignel et du « savarysme » des « neuf ».

M. Mauroy, qui a exposé aussi sa politique financière et industrielle, s'est vu demander par M. Christian Goux — proche, comme M. Laignel, de M. Joxe, — président de la commission des finances, s'il ne conviendrait pas de tenir au pays un langage de vérité sur les conséquences à court terme de cette politique : augmentation du chômage et des importations et arrêt du développement du tertiaire. Le premier ministre a exprimé son accord, *« sur le fond »*, avec les observations de M. Goux.

P. J.

Neuf élus appartenant aux différents courants du PS approuvent le ministre

Neuf députés socialistes ont rendu public, mercredi 28 mars, un texte dans lequel ils affirment leur soutien à la démarche du gouvernement sur le problème de l'enseignement privé. Il s'agit de Mme Denise Cacheux, de MM. Alain Hautecœur et Christian Pierret (courant Mauroy), François Loncle et Roland Bernard (mitterrandistes), Bernard Poignant et Charles Josselin (rocardiens), Jean-Marie Bockel et Michel Suchod (CERES).

« Nous sommes laïcs, affirment-ils. (...) *Pas plus que la liberté, la laïcité n'est en cause dans le débat scolaire actuel. Nous sommes attachés à l'école publique, qui a diffusé dans notre pays l'idée et l'esprit laïcs. (...) Ceux qui la dénigrent et insultent ses maîtres mettent en cause les fondements de notre organisation sociale.*

» Nous voulons la paix scolaire. Sous l'impulsion du président de la République et au nom du premier ministre et de son gouvernement, M. Alain Savary a choisi, pour la construire, la voie du dialogue. Cette méthode est la bonne. Nous sommes en droit d'en tirer fierté.

» Nous croyons indispensable et urgente la rénovation du service national d'éducation. Elle passe, aussi, par le rapprochement des écoles et l'apaisement des passions. Il existe, aujourd'hui, une chance historique de construire cette école de demain. Nous comprenons que le texte présenté par M. Alain Savary ne puisse intégralement satisfaire. C'est un point d'équilibre qui doit permettre aux personnels et aux usagers de l'école de se connaître, de s'apprécier, de s'admettre, de s'unir enfin. Nous sommes sûrs que les propositions du gouvernement peuvent rassembler les Français dans un mutuel respect et pour une meilleure école à offrir à notre jeunesse. »

● *M. Olivier Stirn quitte le groupe UDF.* — M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a indiqué, jeudi 29 mars, que M. Olivier Stirn, député du Calvados, quitterait le groupe UDF pour devenir « non inscrit ». Il a précisé que ce départ convenu d'un commun accord était dû au fait que M. Stirn avait décidé de conduire sa propre liste aux élections européennes.

M. Mauroy : placer l'enseignement privé dans la logique du service public

M. Pierre Mauroy a souligné, mercredi 28 mars, devant les députés socialistes, que la *« volonté* [de la gauche] *de parvenir à un grand service de l'éducation nationale a toujours été inscrite dans une perspective de négociation, une négociation qui doit aboutir sans spoliation ni monopole »*.

« La première étape, a dit le premier ministre, *consiste à construire ce grand service public. Il appartiendra au temps de permettre son unification progressive. Les socialistes, d'une part, les communistes également, par une démarche qui leur est propre, ont favorisé la naissance d'une nouvelle relation entre la gauche et la religion, entre la gauche et la foi et, plus précisément, entre la gauche et l'Eglise catholique. Il nous faut prolonger cette évolution.*

» Il ne s'agit de demander à personne de renoncer à ses principes. Il s'agit de parvenir, sur les modalités, à un point d'équilibre entre deux forces qui ne sont pas animées par les mêmes principes, mais qui doivent se rassembler dans un grand service public, vers un objectif bien défini par les uns, mais qui, dans ses finalités, n'est pas encore accepté par les autres. »

M. Mauroy a rappelé les objectifs qu'il s'était fixés au congrès socialiste de Bourg-en-Bresse, en octobre dernier : *« la mise en place d'une carte scolaire, la suppression des excès de la loi Guermeur, la disparition des ambiguïtés juridiques qui existent en matière de financement »*. Ces trois points font l'objet du projet de loi préparé par M. Alain Savary. Le premier ministre a indiqué que le projet de décret créant un statut de contractuels de droit public pour les maître du privé *« sera soumis prochainement à la concertation »*

M. Mauroy a souligné que les dispositions proposées par le gouvernement tendent *« à établir de nouvelles relations avec l'enseignement privé, de façon à le placer dans la logique du service public »*. Au sujet de l'obligation, pour les communes, de participer au financement des écoles primaires sous contrat d'association, le premier ministre indique qu'elle existe depuis 1959, que *« jamais la gauche et, en particulier, le Parti socialiste n'ont fait figurer dans leur programme la suppression des contrats d'association »* et que la déclaration de M. François Mitterrand candidat à la présidence de la République sur l'enseignement privé, le 1er mai 1981, indiquait : *« En attendant que les négociations aboutissent, les contrats d'association existants seront respectés. Aux établissements privés qui vivent sous le régime du contrat simple, il sera proposé de conclure un contrat d'association afin de les rapprocher du service public et d'assurer au personnel la sécurité de l'emploi. »*

Pour tenir compte du surcroît de dépenses qu'occasionnera aux communes la transformation des contrats simples en contrats d'association, M. Mauroy a indiqué qu'il avait demandé au ministre de l'éducation nationale de *« prévoir un étalement dans le temps de la prise en charge des forfaits d'externat des contrats simples par les communes »*. *« Les communes pourront*, a-t-il dit, *pendant une période transitoire, prévoir une montée progressive de leur participation, étalée sur quatre années. A l'issue de cette période transitoire, l'étalement pour les transformations de contrats simples qui resteraient à opérer se ferait sur trois ans. »*

Le premier ministre a souligné, enfin, que *« le gouvernement a la volonté d'accentuer encore l'effort important consenti en faveur de l'enseignement public depuis 1981 »*. *« Je sais que vous y êtes tous sensibles*, a-t-il déclaré, *et le gouvernement en tiendra compte. »*

M. Mauroy a analysé, ensuite, les résultats du conseil européen de Bruxelles et des négociations agricoles, puis il a souligné, au sujet de la préparation du projet de budget pour 1985, que la baisse des prélèvements obligatoires ne saurait être obtenue par une augmentation du déficit. Il a indiqué, d'autre part, que le gouvernement prépare deux projets de loi sur la limite d'âge dans la fonction publique, qui fixeront celle-ci à soixante-cinq ans (les titulaires actuels de certains postes — vice-présidence du Conseil d'Etat, présidence de la Cour des comptes, présidence d'université peuvent rester en fonction jusqu'à soixante-huit ans, comme le prévoit la législation en vigueur, et, *« pour toutes les tâches d'enseignement, des souplesses sont prévues »*).

UNE LETTRE DE M. DEFFERRE A M. MERMAZ

« Cette réforme dressera contre nous les collectivités locales »

Dans son numéro du jeudi 29 mars, *Magazine Hebdo* publie le texte d'une lettre envoyée en février par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation au président de l'Assemblée nationale, dans laquelle M. Gaston Defferre exprime, à l'adresse de M. Louis Mermaz, certaines réserves sur les propositions de M. Alain Savary. Dans ce document, dont l'authenticité n'était pas, jeudi matin, contestée par le ministère de l'intérieur, où l'on se refusait à tout commentaire, M. Defferre indique notamment : *« Le projet de réforme des relations entre l'État et les établissements d'enseignement privé comporte notamment la transformation des contrats simples en contrats d'association. Cette modification bouleverse les rapports entre les collectivités locales et ces établissements d'enseignement. Il en résulte une charge supplémentaire pour les communes qui est de l'ordre de 300 à 600 millions de francs. Par ailleurs, les départements et les régions, qui jusqu'ici ne supportaient pas de dépenses au titre des établissements privés du second degré, devraient, selon les projets en cours d'examen, participer à leur financement.*

» Le problème de l'enseignement privé ne sera donc pas réglé. D'une part, les collectivités locales n'accepteront pas ce transfert de charges, d'autre part, l'enseignement privé redoutera qu'un grand nombre d'élus refusent de payer les sommes nécessaires pour honorer ces nouveaux engagements.

» La guerre scolaire continuera. Cette réforme dressera contre nous à la fois les collectivités locales et l'école privée. L'atmosphère s'alourdira à l'encontre de l'État au moins jusqu'à 1986. »

[L'avant-projet de loi prévoit que le régime des contrats simples qui lient à l'État 64 % des écoles privées expirera dans un délai de quatre ans. Si l'école veut continuer à bénéficier d'une aide publique, elle pourra remplacer ce contrat par un contrat d'association.

Voilà l'origine de la *« charge supplémentaire »* que devront supporter les communes dont parle M. Defferre dans sa lettre. Car le contrat simple n'oblige pas les communes à verser une subvention aux écoles privées. En revanche, dans le cas du contrat d'association, leur participation est obligatoire : elle s'appelle « forfait communal » et est destinée à couvrir les frais de fonctionnement.

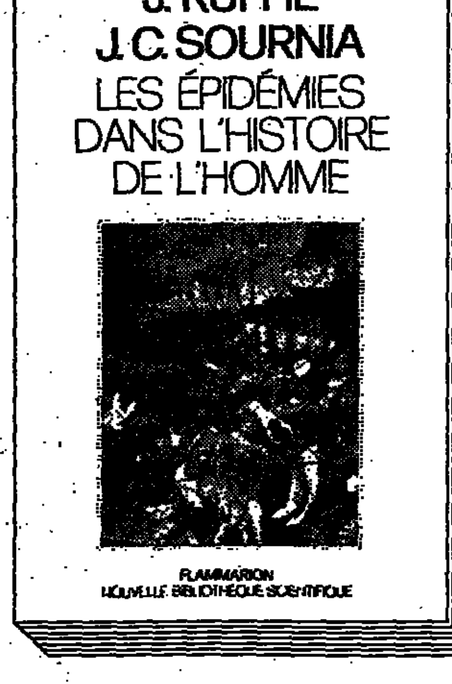
Cette participation sera même « encore plus obligatoire », si l'on peut dire, selon l'avant-projet de loi, qu'elle ne l'est actuellement. Selon les lois de décentralisation, dont le père est... M. Defferre, les frais de fonctionnement des écoles doivent revenir aux communes, ceux des collèges aux départements, ceux des lycées aux régions. Pourquoi, de ce point de vue-là, les deux secteurs d'enseignement, public et privé, seraient-ils soumis à des régimes différents, alors qu'on veut les rapprocher ?

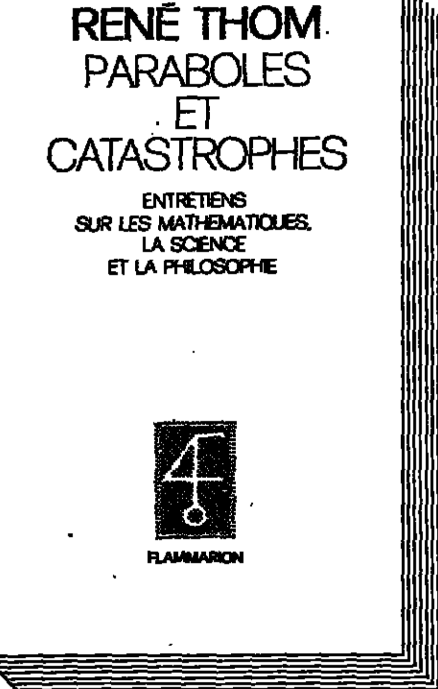
Enfin, l'étendue de la fourchette citée par M. Defferre (300 à 600 millions de francs) donne une idée de la difficulté de chiffrer les conséquences des nouvelles dispositions. D'une part, pour les classes maternelles (un tiers des 23 500 classes sous contrat), la commune fixera le forfait comme elle l'entendra. D'autre part, pour les classes élémentaires, le coût d'un élève du public qui servira de référence varie de 200 F, par élève et par an, à 1 200 F, selon la commune. Enfin, M. Mauroy a confirmé, mercredi, devant les parlementaires socialistes, que l'application de la mesure sera échelonnée dans le temps : trois à quatre ans pendant lesquels la participation de la commune augmentera progressivement, celle de l'établissement diminuant parallèlement.

Dernière précision : la lettre de M. Defferre fait état de dépenses supplémentaires aussi pour les départements et les régions. Le ministère de l'éducation nationale rappelle qu'il n'a jamais été question que les crédits correspondant aux charges ne soient pas transférés de l'Etat aux collectivités.]

C. V.







POLITIQUE

LA MAJORITÉ FACE AU COMPROMIS SCOLAIRE

LE PCF DEMANDE DE « SÉRIEUSES AMÉLIORATIONS »

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a indiqué, mercredi 28 mars, après la réunion de son groupe, que celui-ci, *« considérant que, dans l'état actuel, le projet gouvernemental* [sur l'enseignement privé] *comporte des riSques de perpétuer le dualisme scolaire et d'hypothéquer l'avenir du service public (...), souhaite de sérieuses améliorations sans lesquelles il ne pourrait l'approuver »*. M. Lajoinie a demandé l'inscription, à la session de printemps, d'un projet de loi de finances rectifivative comportant des crédits supplémentaires pour l'enseignement public.

Les députés communistes demandent, aussi, l'organisation, au cours de cette session, d'un débat sur la fiscalité, ainsi qu'une déclaration du gouvernement sur les problèmes européens. Enfin, a indiqué M. Lajoinie, *« les députés communistes considèrent qu'il n'est pas trop tôt pour engager la discussion sur la réforme électorale pour le scrutin des législatives »*. Le groupe communiste *« souhaite que soit engagée cette discussion au cours de la session de printemps, sur la base des engagements du président de la République, du Parti socialiste et du Parti communiste d'établir la représentation proportionnelle »*.

● *Le SID a un nouveau chef.* — M. Joseph Daniel est nommé, par décret du président de la République paru au *Journal officiel* du 27 mars, chef du service d'information et de diffusion (SID), placé sous la responsabilité du premier ministre. Il remplace M. Jean-Cyril Spinetta, dont il assurait l'intérim depuis novembre 1983.

[M. Joseph Daniel, quarante ans, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'un doctorat de sciences politiques, avait été nommé chef adjoint du SID en octobre 1981, après avoir enseigné la sociologie politique à la faculté de droit d'Alger puis exercé différentes responsabilités à Publicis-Conseil et à la SOFRES.]

Méfiance persistante

(Suite de la première page.)

Le premier d'entre eux est M. François Mitterrand lui-même, qui, entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1981, s'était prononcé pour le respect des contrats d'association existants avec des établissements privés et pour la transformation des contrats simples en contrats d'association. En outre, a souligné le premier ministre, la logique du compromis Savary est bien celle d'une insertion de l'enseignement privé dans une école conçue comme un service public.

M. Mauroy a voulu, aussi, situer cette démarche dans l'évolution historique des rapports entre la gauche, socialiste et communiste, et l'Eglise. C'est là peut-être autant que sur la question du financement des écoles primaires privées par les communes que le bât blesse. M. Jean Poperen a rapidement contré le premier ministre, en lui faisant observer que deux sensibilités coexistent au sein du parti socialiste ; autrement dit, les uns perçoivent le catholicisme comme une force de conservation sociale, tandis que pour les autres la foi a été ou demeure le principe de leur engagement dans une action politique visant à transformer la société : il ne faudrait pas que le règlement de la question scolaire soit, en fait, la victoire des seconds sur les premiers.

M. Mauroy, qui a affirmé être *« un premier ministre déterminé et sans états d'âme »*, a retrouvé ainsi le débat que provoquait déjà sa politique économique et sociale, débat entre la fidélité aux valeurs traditionnellement défendues par la gauche et la capacité de celle-ci à diriger une société qui a évolué, parfois, plus vite qu'elle. Les compromis proposés le sont-ils avec cette société ou avec certains de ses secteurs qui résistent à tout changement ? L'affirmation polémique, par M. Mauroy, du fait que la gauche a été et n'a pas cessé d'être le *« camp de la liberté »* n'a pas suffi à masquer, aux yeux de certains socialistes, les détours contrariants que le gouvernement doit emprunter pour faire, face à la droite, les démonstrations de cette fidélité.

Au moment où il se voit contesté par une partie de ses propres amis, le premier ministre se heurte, de nouveau, au refus des communistes de s'engager dans la voie qu'il indique. M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a réaffirmé l'hostilité de celui-ci à ce qui lui apparaît, dans les propositions du gouvernement, comme de nature à perpétuer le *« dualisme scolaire »*. Le PCF refuse les solutions imaginées par le premier ministre et le ministre de l'éducation nationale, et il annonce qu'il ne les votera pas *en leur état actuel*.

Mais ce n'est pas tout. Les communistes, dans la droite ligne de leur critique de la politique économique du gouvernement, demandent un débat sur la fiscalité. Puisqu'ils affirment que les moyens d'une autre politique existent, pourvu qu'on veuille les prendre là où ils sont, il n'est pas surprenant que, reprenant à leur manière une demande ancienne d'une partie des socialistes (particulièrement de M. Joxe), ils souhaitent faire la preuve que des *« gisements fiscaux »* existent. Cette position confirme, en la portant au plan parlementaire, la défiance du PCF vis-à-vis des principes mêmes de l'action gouvernementale.

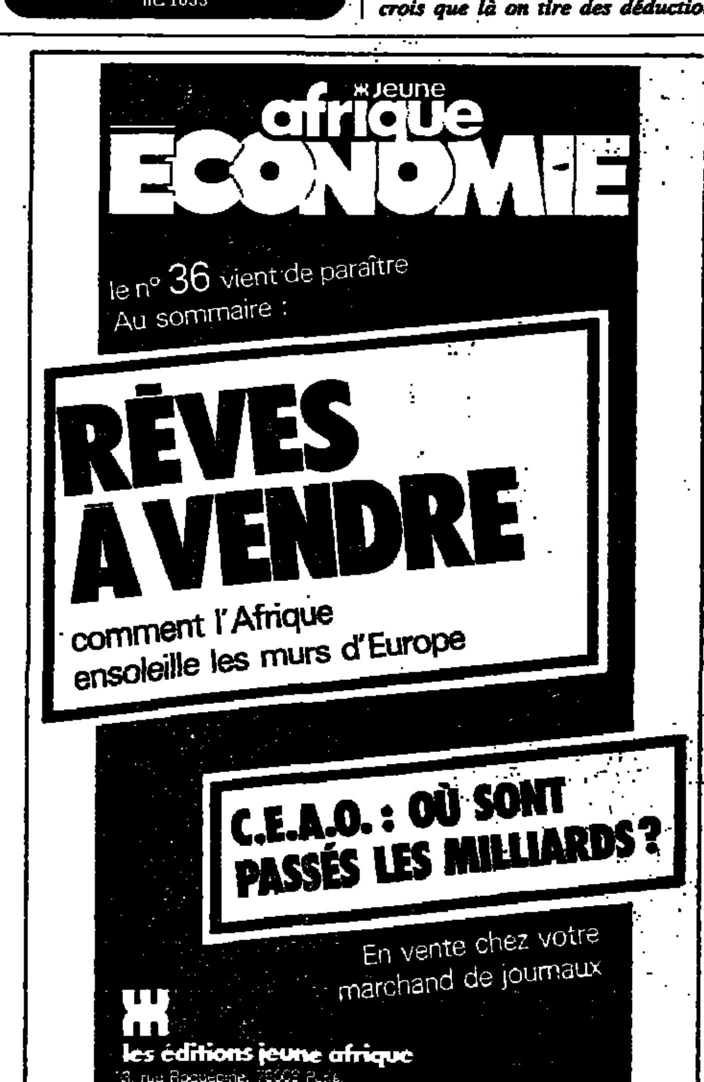
Le PCF, enfin, vise le président de la République, lorsque, huit jours à peine après que celui-ci a indiqué que la réforme du mode d'élection des députés devrait être examinée à la session de printemps 1985 (*le Monde* du 23 mars), ils demandent qu'elle le soit dès maintenant. Les communistes demandaient inlassablement aux socialistes l'ouverture de discussions entre les deux partis sur ce point. En réclamant à présent un débat parlementaire, ils vont directement contre la démarche du chef de l'Etat. Celui-ci jugera-t-il que le « seuil » de la critique est encore respecté ?

PATRICK JARREAU.

● *Démission du président du conseil général de l'Ain.* — M. Roland Ruet (UDF-PR) a annoncé, mercredi 28 mars, à Bourg-en-Bresse, sa démission de la présidence du conseil général de l'Ain, *« en raison de la contrainte et de la fatigue dues à la fonction »*. M. Ruet, né le 29 octobre 1921, présidait le conseil général de l'Ain depuis 1976.

Le prochain président sera choisi parmi les quatre vice-présidents. Deux d'entre eux, cependant, selon les observateurs, sont largement favoris. Il s'agit de MM. Jacques Boyon (RPR), conseiller référendaire à la Cour des comptes, maire de Pont-d'Ain, ancien député, et Guy de la Verpillière (UDF-PR), sénateur, maire de Lagnieu.





LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Lecanuet : la Grande-Bretagne devrait être déférée devant la Cour européenne de justice

La « conviction » exprimée dimanche 25 mars par M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, qu'il y aurait une seconde liste de l'opposition aux élections européennes ne provoque pour le moment que des réactions de défiance. Après M. Valéry Giscard d'Estaing au « Club de la presse » d'Europe 1, M. René Haby, ancien ministre et membre du bureau politique du PR, a adressé à M. Léotard une lettre lui reprochant par son attitude de *« démobiliser les électeurs modérés »*. M. Pierre Bas, député RPR de Paris, dénonce *« le jeu machiavélique »* de M. Léotard, qui se retournera, dit-il, contre ses auteurs, car *« l'électorat souhaite l'union de l'opposition »*. M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, a lui aussi condamné ces *« turbulences »*, tout en rappelant ses réticences envers la liste unique sur laquelle il figure pourtant en troisième position. Le maire de Rouen a critiqué également la proposition de M. Jacques Chirac demandant que la Grande-Bretagne quitte temporairement la politique agricole commune. Toutefois, M. Lecanuet propose de déférer l'Angleterre devant la Cour de justice européenne si elle ne respecte pas le traité de Rome.

En se réunissant pour une journée d'études à Versailles, mercredi 28 mars, sur le thème « Réflexions et propositions pour l'avenir », les sénateurs centristes ont évoqué l'immédiat et un futur plus éloigné. Hormis ce qui aurait pu être une décision mais qui est apparu finalement comme une ébauche de proposition de leur président, M. Adolphe Chauvin, à savoir leur changement d'appellation au palais du Luxembourg (le groupe d'Union centriste des démocrates de progrès devrait s'intituler désormais Union centriste, afin de manifester sa volonté d'accueillir, le jour venu, des sénateurs siégeant soit dans d'autres groupes, soit parmi les non-inscrits), les sénateurs ont débattu de l'échéance européenne.

M. Jean Lecanuet a, une nouvelle fois, rappelé ses réticences envers la liste unique de l'opposition, ajoutant toutefois : *« Je juge tout à fait fâcheux les turbulences actuelles. Il faut que nous imposions la discipline là où elle n'est pas respectée. »*

Il a appelé ses collègues à constituer dans leurs départements des comités de soutien à la liste conduite par Mme Veil. Après avoir dressé le tableau de la situation internationale, avec des *« points de lumière »* (non-réplique des Soviétiques aux installations des premières fusées Pershing ; stagnation des mouvements pacifistes ; effort américain en faveur du rétablissement de l'équilibre militaire ; difficultés des Soviétiques en Afrique australe notamment) et des *« points sombres »* (*« l'échec épouvantable »* de l'Occident au Liban ; la domination soviétique au Cambodge, au Vietnam et au Laos ; le poids de Kadhafi sur les musulmans intégristes ; la *« chape de plomb »* étouffant la Pologne ; la *« page tournée »* en Afghanistan), M. Lecanuet a souhaité que le gouvernement organise un débat sur l'Europe au Parlement. Se demandant si le gouvernement ne se satisfait pas de différer ses décisions après le 17 juin pour *« laisser planer le flou sur les concessions qu'il aurait déjà acceptées »*, le président de la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat a jugé *« irréaliste »* de souhaiter que la Grande-Bretagne quitte l'Europe. Après avoir observé que Georges Pompidou en avait proposé l'entrée, il a affirmé : *« Il ne faut pas que les héritiers renoncent à l'héritage après l'avoir pratiqué pendant une longue période. »*

A ses yeux, on ne peut *« imaginer une Europe sans la Grande-Bretagne »*, et il a suggéré que cette dernière soit *« déférée devant la Cour de justice »*.

Les sénateurs centristes ont d'autre part décidé de proposer la création d'une commission de contrôle sur la gestion de la SNCF, en raison notamment de son endettement — évalué à 65 milliards de francs, dont 21 milliards de devises, au 31 juillet 1983, au lieu de 30 milliards en 1979, — et sur l'installation des comités d'établissement. Leur exposé des motifs chiffre à quelque deux cents millions le coût de deux mille cheminots considérés comme des permanents consacrant leur temps au fonctionnement des délégations de personnel, de comités d'établissement, ou de comités d'hygiène et de sécurité...

A cette demande de M. André Fosset (Hauts-de-Seine) s'est ajoutée celle de M. Pierre Vallon (Rhône) sur les modalités de fonctionnement du service public des postes.

De son côté, M. Daniel Hoeffel (Bas-Rhin) a présenté les grandes lignes d'une proposition de loi pour *« garantir l'indépendance de la fonction publique », BR en assurant notamment la neutralité politique des hauts fonctionnaires. MM. Pierre Salvi (Val-d'Oise), Jean Colin (Essonne) et Roger Boileau (Meurthe-et-Moselle) ont présenté un texte visant à instituer une « charte de la fonction publique »*.

A ces décision s'ajoute le dépôt d'une proposition de loi constitutionnelle de M. Louis Jung (Bas-Rhin) tendant à *« insérer dans le préambule de la Constitution la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, signée à Rome le 4 novembre 1950 »*. Dans son exposé des motifs, le sénateur justifie cette demande par la préoccupation des Français sur l'avenir de certaines des libertés fondamentales. Il rappelle que la convention européenne consacre et garantit notamment la liberté de *« manifester sa conviction individuellement ou collectivement par le culte et par l'enseignement... »*. De cette façon, les sénateurs centristes ont abordé l'un des sujets principaux inscrits à l'ordre du jour de la prochaine session : le projet de loi sur la presse. M. Jean Cluzel (Allier) a émis un premier jugement négatif sur ce texte *« improvisé »*, *« inadéquat »* et *« inquiétant »*, il a considéré que, s'il convient de prendre des dispositions, celles-ci devraient soutenir le pluralisme au lieu d'attaquer la concentration.

A. CH.

M. Le Pen annonce que sa liste réservera « des surprises »

Dans un entretien publié par *Magazine-Hebdo* du jeudi 29 mars, M. Jean-Marie Le Pen indique que la liste qu'il conduira aux élections européennes s'intitulera Front d'opposition national pour l'Europe des patries. Le président du Front national affirme qu'elle comprendra *« probablement des parlementaires de l'opposition, des anciens parlementaires européens, des personnalités de grand rayonnement national »* ainsi que *« des surprises »*.

Interrogé sur une éventuelle participation de l'acteur Alain Delon à cette liste ou à celle de son comité de soutien, M. Le Pen répond : *« Je serais personnellement ravi qu'Alain Delon souhaite être sur l'une ou sur l'autre. Mais il ne m'a pas fait connaître son intention. Je crois que là on tire des déductions de relations de sympathie qui ne sont pas, en tous les cas, concrétisées. Ce sera peut-être une des surprises. »*

L'ancien député poujadiste ajoute : *« Dans le fond, plus on me connaît plus on m'aime. »* Il réaffirme que son objectif est, le 17 juin, de *« battre le Parti communiste »* en obtenant *« entre 10 % et 15 % des suffrages »*.

A propos de l'attitude de M. Jacques Chirac, M. Le Pen affirme que le président du RPR *« va finir par être tellement au centre qu'il va rejoindre les scores d'un certain nombre de centristes. Car à la vérité,* dit-il, *il est très difficile de plaire à la fois à tout le monde et à son père. De toute évidence le président du RPR est obsédé par sa stratégie présidentielle et la volonté d'obtenir au moins 51 % des Français. Il est en cela plus réaliste que Valéry Giscard d'Estaing. (...) Moi je n'ai pas cette préoccupation. (...) La première étape du grand redressement national, c'est de battre le Parti communiste »*.

Parlant des difficultés de l'Europe des Dix, M. Le Pen estime que, *« dans la mesure où l'Angleterre se mettrait dans la situation d'empêcher le fonctionnement normal de l'Europe, il y aurait lieu de proposer un référendum sur la sortie ou le maintien de l'Angleterre »*.

SEIZE OPPOSANTS SURINAMIENS EXPULSÉS DE GUYANE

(De notre correspondant.)

Cayenne. — Le préfet de la Guyane, M. Claude Silberzahn, a justifié, lundi 26 mars, au cours d'une conférence de presse, l'expulsion du département, intervenue le samedi 24 mars, de seize personnes d'origine surinamienne, munies pour la plupart de passeports hollandais, qui ont été transportées par un avion militaire à Saint-Martin (Antilles néerlandaises).

M. Silberzahn a laissé entendre que ces expulsions ont été prononcées parce que ces seize personnes, trouvées en possession d'armes de poing et de pistolets, étaient suspectées de préparer des actions subversives contre le régime instauré au Suriname par le lieutenant-colonel Bouterse.

E.F.

Au Conseil d'Etat

L'ÉLECTION MUNICIPALE DE VAL-D'ISÈRE EST ANNULÉE

Le Conseil d'Etat a annulé, mercredi 28 mars, l'élection municipale de Val d'Isère (en Savoie). La haute juridiction a estimé que la diffusion par M. Degouey, tête de liste d'intérêt local élue en mars 1983, d'un tract *« gravement diffamatoire »* à l'encontre de M. Mattis, maire sortant et tête de la liste « Union pour Val-d'Isère » avait altéré la sincérité du scrutin.

Le Conseil d'Etat rendra, dans les prochains jours, ses arrêts relatifs aux élections municipales de Thionville (Moselle) et de Houilles (Yvelines). M. Racine, commissaire du gouvernement, a conclu, le 28 mars, à l'annulation des scrutins de mars 1983.

A Thionville, où la liste du maire sortant communiste, M. Souffrin, l'avait emporté dès le premier tour avec 10 180 voix (51,25 % des suffrages exprimés) contre 9 682 voix (48,74 %) à la liste d'opposition conduite par M. Lacroix (RPR), M. Racine a retenu comme motif d'annulation que le maire sortant, également directeur de l'office des HLM, avait fait distribuer une lettre, peu de temps avant le scrutin, aux habitants d'une cité HLM de la ville.

A Houilles, où la liste du maire sortant communiste M. Seleskovitch avait obtenu au second tour 6 867 voix (50,64 %) contre 6 693 voix (49,35 %) à la liste d'opposition conduite par M. Mahiet (RPR), le commissaire du gouvernement a également demandé au Conseil d'Etat d'annuler l'élection. M. Racine a estimé que le fait qu'un responsable local d'un parti politique soit venu dans un bureau de vote pendant le déroulement du scrutin, pour pointer les électeurs qui n'avaient pas encore voté et les inciter à se rendre aux urnes, constituait une atteinte à la sincérité du scrutin.

A Thionville comme à Houilles, les tribunaux administratifs, avaient rejeté en première instance les recours en annulation.

Le Monde

société

POLICE

LA FERMETURE DU BUREAU DE PRESSE DU QUAI DES ORFÈVRES

Le premier ministre promet à M. Estier « d'examiner le dossier »

L'Unité, hebdomadaire du PS, publie, dans son numéro du 30 mars, un bref éditorial de son directeur, M. Claude Estier, président de la commission des affaires étrangères de l'assemblée nationale, au sujet des mesures prises par le préfet de police de Paris à l'encontre des journalistes accrédités à la police judiciaire.

« Nous n'avons pas, ici, à juger si la mutation du commissaire Genthial, qui est à l'origine de l'actuelle agitation, était ou non justifiée, écrit M. Estier. *Ce qui ne nous empêche pas de penser qu'elle aurait été mieux comprise si elle avait été mieux expliquée. Nous disons en revanche au ministre de l'intérieur, avec toute l'amitié que nous avons pour lui, que la fermeture du bureau des journalistes accrédités au 36 quai des Orfèvres, constitue une erreur grave.*

» Pierre Mauroy a raison d'affirmer qu'« il ne faut pas confondre » l'information avec l'indiscrétion » systématique ». Mais il est trop facile de rendre les journalistes responsables d'indiscrétions ou de « fuites » qui, de toute évidence, viennent d'ailleurs, écrit M. Estier qui est lui-même journaliste. *Est-ce vraiment la faute des journalistes si le contenu du rapport du préfet de police de Paris sur le manque d'effectifs s'est retrouvé dans un hebdomadaire ? Est-ce que* le Canard enchaîné *a besoin d'avoir des accrédités à la préfecture de police pour publier des documents qui lui parviennent, bien sûr, par d'autres voies ?*

» Les journalistes, en tant que corps collectif, ne sont pas au-dessus de tout soupçon. Mais là n'est pas le problème. Aucun gouvernement dans le passé n'a tiré profit de s'en être pris à la presse. Un gouvernement de gauche devrait s'en souvenir et rapporter très vite la mesur prise ».

M. Estier s'est exprimé dans les mêmes termes en s'adressant au premier ministre, mercredi 28 mars, au cours de la seconde journée d'étude du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. M. Mauroy avait, dans son discours devant les députés socialistes, affirmé que *« le combat de la liberté, mais aussi de la responsabilité, c'est le combat de ceux qui veulent que les serviteurs de l'Etat respectent les règles de discrétion qui sont celles de leurs charges ».*

« Une insulte »

Le premier ministre, selon M. Estier, a observé qu'il n'était pas lui-même *« directement »* à l'origine de la décision de fermer la salle de presse du quai des Orfèvres. Il a indiqué son intention d'*« examiner le dossier »*. Le bureau exécutif du PS a discuté de ce problème, mercredi soir.

M. Jacques Baumel, président du *« Conseil national pour la liberté de la presse »*, député RPR des Hauts-de-Seine, estime, pour sa part qu'il s'agit d'une *« nouvelle atteinte à la liberté de l'information »*. M. Philippe Malaud, président du Conseil national des indépendants paysans (CNIP), assimile cette décision à l'une *« des mesures très totalitaires d'un gouvernement marxiste aux abois ». « L'ordre et la démocratie ne pourront être rétablis dans ce pays, ajoute-t-il, sans l'élimination des Defferre et Badinter, la répression des escroqueries électorales et la fin de la « criminophilie ».*

Selon la CGT, qui tenait le 28 mars, une conférence de presse consacrée à la réforme de la police, *« pour faire face aux fuites réelles qu'on a pu constater, on se trompe de cible ». « Ce n'est pas avec ce type de mesures qu'on y arrivera »* estime M. Gérard Gaumé, secrétaire confédéral, qui insiste sur *« les responsables qui dans la police comme dans la haute administration ou les directions d'entreprises nationalisées (...) ne respectent pas les orientations fixées par le gouvernement »*. La CGT souhaite que la réforme de la police fasse l'objet d'un vaste débat et prenne la forme d'une loi, prévoyant notamment *« une pleine responsabilisation des personnels de police, l'unification des corps de la police et une formation permanente ambitieuse ».*

Pour le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), les mutations comme la fermeture du bureau de presse du quai des orfèvres *« vont à l'encontre de la trasparence de l'institution policière et constituent une insulte sans précédent à l'ensemble des policiers exerçant à la direction de la police judicaire. »* Selon M. Robert Naud, secrétaire général du Syndicat des commissaires de police, *« on retourne à l'obscurantisme d'autrefois. On va obliger les journalistes à écouter les ragots. »*

CORRESPONDANCE

A propos d'un livre du capitaine Barril

M. Pierre Novat, directeur de Pacific Productions et coéditeur avec les Presses de la Cité du livre à paraître du capitaine Paul Barril, nous a adressé un droit de réponse après notre article sur « Les dessous de l'affaire Genthial » *(le Monde du 19 mars) :*

Le capitaine Barril, actuellement en disponibilité, a accepté de signer un livre d'entretiens, coédité par les Editions Pacific Productions et les Presses de la Cité. Je tiens à préciser que M. Jean-Edern Hallier n'est le mentor de personne dans cete affaire.

Enfin, il est anormal que votre collaborateur, Edwy Plenel, ait affirmé sans preuve que ce livre aurait fait l'objet d'une négociation avec l'Elysée. Ce passage, écrit sans guillemets, nous porte le plus grand préjudice, sur lequel je fais, d'ores et déjà, toutes réserves, puisqu'il laisse entendre que le contenu de ce livre pourrait être manipulé, voir censuré par les services de la présidence de la République. »

UN RAPPORT DU PRÉFET DE POLICE SUR LES EFFECTIFS

Une nouvelle « fuite »

Le bureau de presse du 36, quai des Orfèvres est fermé. Mais le préfet de police de Paris, M. Guy Fougier, veille toujours scrupuleusement à la chasse aux « fuites »... Sans succès. Voici un nouveau rapport, signé par le préfet et daté du 12 mars.

Une « fuite » ? Non, plus simplement une information. Adressé aux cabinets du ministre de l'intérieur, du secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique et du *directeur général* de la police nationale, ce rapport concerne à nouveau l'évolution *des effectifs de gradés et* gardiens de la paix de Paris et des trois départements de la petite couronne. S'il ne contient aucun secret d'Etat, il permet de rendre *plus* transparent *un débat* technique aux incidences politiques non négligeables, étant donné le *conflit* latent sur la sécurité entre le gouvernement et la mairie de Paris.

Ce texte marque une évolution par rapport au précédent rapport de M. Fougier, du 15 février, partiellement publié par *le Point*, qui semblait être un cri d'alarme sur le manque d'effectifs policiers en région parisienne. Le ton est moins catégorique *et les propositions ont* évolué. *« Il est difficile d'accepter de voir partir des policiers pour la province »,* écrivait M. Fougier le 15 février, qui proposait que le *« mouvement général »* des mutations, pour 1984, soit limité à 300 policiers et non *715 comme* prévu et demandait le blocage pur et simple des demandes *individuelles* de mutations (cas sociaux, policiers originaires d'outre-mer, etc.). Le 12 mars, en revanche, il accepte 650 départs vers la province, au titre du mouvement général, et 100 au titre des demandes individuelles. Cette évolution *confirme a posteriori le caractère* routinier de ces rapports du préfet de police de Paris qui tente, *en bon gestionnaire, d'être* mieux servi que la province lors de la répartition des effectifs à la sortie des écoles de gardiens.

Quantité et qualité

L'état des lieux, tel qu'il ressort *du dernier rapport de* M. Fougier, est le suivant : 1 630 départs (420 retraités, 360 *départs* fortuits, – décès, promotions, sanctions – 715 mutations du mouvement *général* et 135 demandes individuelles) compensés par 1 130 mises en fonction, soit une perte de 500 policiers en tenue pour les quatre départements. Alors que le préfet de police suggérait, le 15 février, une *« diminution drastique du volume des départs par mutation »*, il prend acte désormais que la direction générale opte *plutôt pour « une augmentation du nombre des affectations de stagiaires ».*

En clair, le ministère refuse le risque d'un affrontement social d'envergure avec les personnels *parisiens qui, provinciaux d'ori*gine en majorité, aspirent à quitter la capitale. 400 policiers frais émoulus des écoles seraient affectés, en supplément du contingent prévu, à la région parisienne. Le déficit ne serait plus dès lors que de 100, si l'on ne remet pas en cause le mouvement de personnel prévu, M. Fougier voudrait quand même limiter le volume des mutations pour éviter tout manque à gagner.

Le conflit avec les organisations syndicales des policiers en tenue et notamment la principale d'entre elles, la FASP, est cependant loin d'être apuré. En conclusion de son rapport, M. Fougier estime que *« les perspectives de recrutement en 1985 conduisent à prévoir un déficit supplémentaire encore plus marqué : quasiment il nécessitera, pour l'éviter, l'arrêt pur et simple des départs vers la province »*. De plus, le préfet de police répugne au *« renforcement de fonctionnaires anciens et expérimentés par des stagiaires* [qui] *constitue indiscutablement, pour une formation, une réduction qualitative de son potentiel d'activités »*. La FASP, à l'inverse, voit d'un bon œil l'arrivée de policiers mieux sélectionnés et mieux formés, plus jeunes et plus diplômés que par le passé .

Reste, au-delà des arguties chiffrées, l'éternelle question : l'urgence porte-t-elle sur la quantité de policiers ou la qualité de leur travail ?

EDWY PLENEL.

RECTIFICATIF. – M. Maurice Papon a été préfet de police de Paris de 1958 à 1967 et non ministre de l'intérieur comme nous l'avons indiqué par erreur dans l'article titré *« Les suites des mutations de policiers – L'immobilisme et ses alibis »* paru dans *le Monde* du 29 mars.

SOCIÉTÉ

Les avions « renifleurs » : histoire d'une « invention »

II. – *Le sacré et le secret*

par Daniel SCHNEIDERMANN

Dans un premier article (*le Monde* du 29 mars), nous avons raconté comment les « inventeurs » des avions renifleurs avaient procédé, de 1965 à 1976 en Espagne et en Suisse notamment, à des recherches infructueuses d'eau et de pétrole. Nous évoquons ci-dessous les appuis, parfois involontaires, dont ils ont bénéficié dans trois milieux influents : les services spéciaux français, l'Eglise et la démocratie chrétienne.

Qui fut escroc, qui fut berné ? Huit ans après les premiers « reniflages », magistrats et députés, au fil de leurs auditions, vont s'efforcer *de dévoiler l'identité du génial* architecte de la duperie. Le comte Alain de Villegas ? On le dit aujourd'hui ruiné et brisé, courant le monde à la poursuite de ses chimères.

Escroc, l'extravagant Aldo Bonassoli, manipulateur en chef des appareils ? Au moins dans la dernière période, a-t-il grossièrement truqué sa quincaillerie. Mais le mobile échappe. L'argent ? Aujourd'hui *il ne roule apparemment* pas sur l'or.

Imaginer alors un complot, unissant l'entregent de Mᵉ Jean Violet, la roublardise d'Aldo Bonassoli, la naïveté du comte ? Mais on ne discerne *ni les affinités, ni les intérêts* communs au petit technicien italien toqué d'alchimie et à l'avocat d'affaires, commensal des cardinaux et excellences.

Le « polar » refermé, le maître *d'œuvre et le mobile demeurent* mystérieux. Mais quel fabuleux décor, quels personnages ! On comprend mieux à présent comment les « inventeurs », de bonne foi ou non, sont parvenus jusqu'au pactole. Trois lignes de protection ont été désarmées en douceur par l'avocat d'affaires, Mᵉ Jean Violet. *Lié aux services spéciaux français*, il a endormi ELF-Aquitaine. Familier de la hiérarchie vaticane, il a chloroformé le très catholique patron de l'Union de Banques Suisses. Militant en coulisses de la droite conservatrice *européenne*, il a – par ses références – rassuré le gouvernement français de l'époque (1976).

Le père du pétrole tricolore

« *Notre erreur a été de croire que les gens qui travaillent pour les services spéciaux étaient forcément des patriotes* », avoue aujourd'hui, contrit, un des hauts dirigeants d'ELF. Le groupe lui-même, pour protéger ses installations, ses puits et son avance technologique de la curiosité des « *majors* » *américaines, emploie* nombre d'anciennes « barbouzes ». Ainsi, M. Jean Tropel, ancien du « Service 7 » du SDECE, et à l'époque responsable de la sécurité à ELF-Aquitaine, fait accorder aux « *avions renifleurs* », *sur simple* appel téléphonique, les autorisations de survol du territoire français.

Le groupe est alors présidé par M. Pierre Guillaumat, qui a lui-même collaboré avec le contre-*espionnage français en Afrique du* nord durant la dernière guerre. De cette période, le père du pétrole tricolore a gardé des relations qui facilitent la « symbiose » avec Mᵉ Violet et ses protégés. Gaulliste de cœur, introduit dans l'entourage du général de Gaulle, Mᵉ Violet était un correspondant suffisam*ment important* du SDECE pour traiter directement avec sa direction. Sa bonne connaissance des milieux politiques allemands avait fait de lui, au début des années 60, un agent important du rapprochement franco-allemand.

Contrairement à ce que l'on a pu penser, l'avocat d'affaires n'avait, en 1976, nullement « décroché ».

Les services français ne sont pas *seuls alléchés par cette technologie* prometteuse. Dans les photos d'archives d'Aldo Banassoli, assistant aux « expériences » des inventeurs en Espagne, avant l'affaire ELF, on remarque une silhouette longiligne et élégante : celle de M. Crosby Kelly, homme d'affaires américain, ancien cadre supérieur d'entreprises d'armement d'outre-Atlantique, un temps en poste à Cuba, l'un des organisateurs en Belgique des cérémonies marquant le bicentenaire des États-Unis. Apparition fugitive.

Pour sa part, M. Daniel Boyer, liquidateur, à la fin de l'aventure, de plusieurs sociétés des « inventeurs », *nie appartenir* à la CIA. Président des démocrates américains en Europe, il n'en prend pas moins à cœur son travail idéologique en faveur des États-Unis. Depuis que cet Américain francophile est devenu *propriétaire* de la *revue* mensuelle belge *l'Événement*, en 1983, les reportages apologétiques sur la politique extérieure américaine y fleurissent. Les activités de M. Boyer n'ont pas pu laisser indif*férents les services français*.

En même temps qu'il s'ouvre les portes d'ELF-Aquitaine Me Violet, grâce à ses relations catholiques, gagne la confiance du président de l'Union de Banques Suisses,. *M. Philippe de Weck. Intermé*diaire entre les deux hommes : le Révérend Père Dubois, dominicain – autre « correspondant » des services français, décédé en 1979 – qui a déja intercédé auprès du *pape Paul VI pour faire obtenir* à son ami Jean Violet la cravate de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire. Mᵉ Violet, qui avait donné au Vatican des consultations juridiques, disposait d'amis puis*sants*, comme *le cardinal Benelli*, décédé en 1982, surnommé « *le faiseur de papes* ». Quant à M. Daniel Boyer, il est dépositaire exclusif, dans plusieurs pays européens, du *copyright* de la « Biblioteca Apostolica Vaticana », qui édite de très couteux fac-similés d'ouvrages d'art des collections du Vatican.

Tout au long, l'affaire baigne dans le sacré. Avant chaque réunion rassemblant les « inventeurs », les dirigeants de haut niveau d'ELF, et souvent le chanoine Marmier, ami de M. de Weck, une messe est célébrée. Coïncidence ? L'un des tout premiers financiers du comte de *Villegas*, le *riche* industriel lombard Carlo Pesenti, est également administrateur du Banco Ambrosiano.

Une goutte d'eau

Tout naturellement, l'équipe va puiser ses soutiens politiques dans les rangs de la démocratie-chrétienne et de la droite. M. Antoine Pinay, d'abord, dont le seul nom inspire le respect à MM. Pierre Guillaumat et Valéry Giscard d'Estaing. Mais aussi l'Allemand Franz-Joseph Strauss, l'ancien ministre italien Andreotti et des parlementaires belges, britanniques, français, qui côtoient régulièrement Mᵉ Violet et les « inventeurs » dans plusieurs clubs conservateurs : d'abord l'Académie européenne de science politique, animée par un théoricien belge, *Florimond Damman, décédé en* 1979, qui eut le bon goût de laisser derrière lui de copieuses archives. Ensuite, une Union paneuropéenne, créée en 1922, animée par le député européen Otto de Häbsbourg et qui a pour vocation officielle de « *réaliser les Etats unis d'Europe* » en réclamant pour « *les pays d'Europe centrale* » le libre exercice de leur autodétermination. Ces personnages sont unanimes à vouer à l'oncle Sam l'admiration que mérite le rempart du « *monde libre* ».

A l'occasion, ces démocrates-chrétiens ne répugnent pas à frayer avec des représentants de l'extrême droite. En Belgique, mais aussi en Europe : les « inventeurs » entre*tiennent les meilleures relations* avec l'ancien ministre espagnol de l'information et du tourisme, M. Alfredo Sanchez Bella (voir encadré). On voit ici ou là poindre la silhouette de personnalités grecques *proches des colonels*, ou sud-vietnamiennes.

La cause de l'Afrique du Sud mobilise beaucoup nos héros. M. Pinay est président d'honneur de l'Association des amis des com*munautés sud-africaines. M. Daniel* Boyer a été très proche du leader angolais antimarxiste Jonas Savimbi, qu'il a rencontré par l'intermédiaire de l'éditeur et écrivain Dominique de Roux, décédé en 1977. L'Académie *européenne* de science politique était en contact étroit avec l'ambassade de la République sud-africaine à Bruxelles. « *L'Afrique du Sud, quelles que soient ses faiblesses, est le gardien loyal et déterminé des valeurs morales et spirituelles du monde libre occidental.* [Ses] *ressources financières et de main-d'œuvre ne sont pas illimitées. Nous espérons une participation plus directe et plus intense de la part de nos amis du monde libre* », explique un long texte retrouvé dans les archives de Florimond Damman.

C'est de l'hôtel Carlton de Johannesbourg que le comte de Vil*legas* adresse *une lettre* à *Florimond* Damman pour le féliciter du choix de M. Bernard Destreman, alors secrétaire d'État français aux affaires étrangères, comme membre perpétuel de l'Académie européenne de *science politique. Les financiers* des « inventeurs », selon le rapport de la Cour des comptes (rapport Giquel), se prétendent « *en mesure d'approcher certains chefs d'État comme* (...) *M. Vorster en Afrique du Sud* ». Il semble en tout cas que ce pays a davantage perdu que gagné à ces « aventures renifleuses ». Il a reconnu avoir dépensé environ 35 millions de francs, en 1973 et 1974, en re*courant sans succès à* « *une technique nouvelle* » de détection d'hydrocarbures. Une goutte d'eau, comparée aux millions de francs engloutis par ELF-Aquitaine.

Ce tableau ne lève certes pas à lui seul les nombreuses interrogations qui subsistent dans cette affaire. Il montre seulement comment notabilité et gages de bonne moralité firent fonction de sérieux scientifique. Et comment un groupe pétrolier à la compétence reconnue put se laisser prendre à une entourloupe qui fera sans doute les délices des historiens à scandale

FIN

Cette enquête a été réalisée avec l'aide de Guy Porte à Marseille, Isabelle Vichniac à Genève et Véronique Maurus.

Les amis de M. Sanchez Bella

De notre envoyé spécial

Madrid. – Coinsa-Conplata. Un simple nom apposé sur une plaque à l'entrée d'un petit immeuble de l'Avenida Castellana, l'équivalent des Champs-Élysées *à Paris. C'est là que* M. Alfredo Sanchez Bella poursuit une carrière d'homme d'affaires – de conseiller en investissements, plus exactement – après avoir servi l'État espagnol pendant une *bonne génération.*

Professeur et journaliste, il était nommé en octobre 1969 ministre de l'information et du tourisme, un poste qu'il devait quitter en 1973, laissant alors un gouvernement en *état* de choc après l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco. Classé parmi les purs et durs du régime franquiste, M. Sanchez Bella s'est livré pendant cette période à de *nombreuses attaques contre la* presse dont devaient faire les frais de nombreuses publications de qualité (*Sabado Grafico, Triunfo* et le quotidien *Madrid,* notamment).

Après avoir abandonné ses fonctions ministérielles, il a occupé de 1973 à 1978 le poste de président du Banco Hipotecario de España (l'équivalent du Crédit foncier de France) avant *de verser dans le privé pour créer* sa propre société de conseils en finance internationale qui compte l'Union des banques suisses parmi ses clients... Docteur en sciences historiques, il a dirigé *pendant dix ans l'Institut madri*lène de la culture hispanique j(aujourd'hui Institut ibéro-américain de culture) et ses quinze années passées au poste d'ambassadeur (Colombie, République dominicaine, Nations unies, Italie...) lui ont permis *« en quarante ans d'activité au total »* de connaître beaucoup de monde.

« Tous des amis », bien sûr. M. Carlo Pesenti, industriel lombard et banquier à ses heures, étroitement lié à l'institut pour les œuvres de religion (IOR), la banque du Vatican impliquée dans le scandale de l'ex-Banco Ambrosiano ; M. Gregorio del *Diego, l'ancien président* du Banco Occidental (aujourd'hui en traitement médical aux États-Unis) qui passait pour être la banque de l'Opus Dei avant d'être liquidée et rachetée en 1982, par un autre établissement. Sans oublier toutes les personnes liées à *« l'affaire des avions renifleurs »* : M. Daniel Boyer, le conseiller financier du *comte de Villegas, Mᵉ Jean Vio*let, l'avocat d'affaires français qui a établi tous les contacts, M. Crosby Kelly, ce technicien américain dont on parle encore avec respect.

Et tous ceux qui auraient pu participer à la fête si les espoirs placés dans la méthode-miracle de M. Bonassoli avaient été couronnés de succès. A commencer par M. Edouard Barreiros, célèbre industriel espagnol, étoile montante du capitalisme triomphant, ami personnel de Franco dont l'empire, bâti à l'origine sur une entreprise de camions, devait rapidement péricliter jusqu'à être vendu, en 1973, au groupe américain Chrysler. Car, explique M. Sanchez Bella, le groupe Barreiros, qui disposait de concessions pétrolières dans la péninsule, aurait pu alors servir de marche-pied à ELF-ERAP.

Mais tout ça, c'est de l'histoire ancienne. *« La politique n'a rien à voir là-dedans »* affirme aujourd'hui l'ancien ministre, pas plus que l'Opus Dei (1). *« Il s'agissait d'une affaire technique, point final. Le monde se fait grâce à ces trois mille ou quatre mille personnes qui forment l'élite internationale mais elles ne parlent pas toujours de politique. De politique avec une majuscule, oui, mais pas de petite politique... »*, ajoute-t-il avec un geste dédaigneux avant de conclure notre entretien : *« Je n'aime pas les étiquettes. Moi, je ne suis qu'une chose : espagnol et catholique ! ».*

SERGE MARTI.

(1) Membre actif de l'Opus Dei, cette institution à dominante religieuse, née en Espagne en 1928 avant d'essaimer dans le monde entier, M. Alfredo Sanchez Bella s'est écarté de l'Œuvre à plusieurs reprises, à la différence de ses deux frères, Florencio et Ismaël qui y ont exercé – dans l'ombre – d'importantes fonctions comme le souligne l'ouvrage de Daniel Artigues « *l'Opus Dei en Espagne* » (Editions Ruedo Iberico).

EN BREF

Le commissaire inculpé de corruption est libéré

La chambre d'accusation de Paris présidée par M. Louis Gondre a fait droit, le 28 mars, à la demande de mise en liberté de M. Rémy Leclair, *commissaire divisionnaire du 8ᵉ ar*rondissement de Paris, inculpé, depuis le 5 janvier, de corruption passive de fonctionnaire et qui avait été écroué.

Il est reproché au commissaire d'avoir reçu, en 1983, une trentaine de milliers de francs d'un propriétaire de deux établissements de nuit du quartier des Champs-Elysées, M. Michel Ammel, qui de cette façon avait obtenu du policier une surveillance particulière de ses établissements. M. Ammel, inculpé de corruption active, reste détenu.

Les nouveaux réfugiés basques interdits de séjour dans le Sud-Ouest

Bayonne. – Le ministère de l'intérieur a publié le 28 mars le texte d'une circulaire adressée au préfet des Pyrénées-Atlantiques à propos de l'accueil des réfugiés basques espagnols. « *En ce qui concerne les ressortissants espagnols d'origine basque qui demandent le statut de réfugié politique, il a été décidé pour l'avenir de ne pas les autoriser à résider dans les neuf départements du Sud-Ouest où leur présence est susceptible de troubler l'ordre public* », est-il écrit.

Selon le collectif d'avocats attachés à la défense des réfugiés basques, cette circulaire constitue une violation de la convention de Genève *que la France a ratifiée en 1961*. « *Tout Etat contractant*, indique l'article 26 de ce texte, *accordera aux réfugiés se trouvant régulièrement sur son territoire le droit de choisir librement leur résidence.* »

Les avocats indiquent aussi que, d'après la convention de Genève, toute différence de traitement en fonction de la race ou du pays d'origine du réfugié est interdite. Dans le cas présent, soulignent-ils seuls les ressortissants espagnols d'origine basque sont visés.

Les avocats contestent enfin l'efficacité de la mesure d'éloignement proposée : trois réfugiés basques, rappellent-ils, ont été victimes d'attentats dans la région parisienne, où ils avaient élu domicile. – (*Corresp.*)

● *Un pilote tué au cours de manœuvres.* – Un avion de combat Jaguar, de la base d'Istres (Bouches-du-Rhône), s'est écrasé, mercredi 28 mars, sur le territoire de la commune de Berzème (Ardèche), au cours d'un vol tactique. Le pilote a *été tué. C'est, en quinze* jours, depuis le début des grandes manœuvres nationales de l'armée de l'air française, le quatrième accident survenu à un avion militaire participant à des exercices, et le deuxième accident *mortel*.

Un homme s'accuse du meurtre d'un chauffeur de taxi parisien

Un homme de vingt-cinq ans, Serge Pollet, sans domicile fixe, s'est accusé, mardi 27 mars, du meurtre du chauffeur de taxi parisien Belkacem Bensid, cinquante ans, tué de plusieurs coups de couteau à la gorge dans la nuit du 22 au 23 mars au bois de Boulogne. Serge Pollet a donné aux policiers une version détaillée du drame qui incite à le soupçonner fortement d'en être l'auteur. Il a expliqué l'acte dont il s'accuse par le fait qu'il était sans ressources et qu'il avait alors décidé d'attaquer un chauffeur de taxi pour se procurer de l'argent. Selon ses aveux, il aurait été sous le coup d'une déception. Il aurait eu l'intention de s'engager dans la Légion étrangère, mais on l'aurait refusé pour cause de myopie.

Le meurtrier présumé a été présenté à Mᵐᵉ Martine Anzani, juge d'instruction à Paris, inculpé d'« homicide volontaire » et écroué. Une reconstitution des faits devrait rapidement avoir lieu. Le meurtre de Belkacem Bensid avait provoqué des manifestations de chauffeurs de taxi la nuit même du meurtre et le lendemain dans la matinée (*le Monde* du 24 mars). Une commission professionnelle des taxis, alors mise en place sous la présidence du préfet de police de Paris, vient de proposer deux mesures pour une protection plus efficace des chauffeurs. Il s'agirait de placer dans le véhicule, comme c'était le cas jadis, une vitre séparant le conducteur des clients et d'équiper les portières arrière d'un système de verrouillage.

M. Guy Debord et l'affaire Lebovici : procès en diffamation

Mis en cause par *le Journal du dimanche* dans deux articles publiés les 11 et 18 mars et consacrés à l'enquête sur l'assassinat de Gérard Lebovici, M. Guy Debord, théoricien du « situationnisme », vient d'assigner cet hebdomadaire en diffamation.

Les deux citations directes reprochent à l'hebdomadaire d'avoir présenté M. Debord comme le « *mauvais ange* » du producteur assassiné, « *un méphisto de pacotille pour une vraie tragédie, celle de l'envoûtement d'un homme* » qui « *aurait vendu son âme à ce gourou* ». Le plaignant retient aussi un passage de l'article du 18 mars dans lequel il était affirmé que « *pour beaucoup de policiers la piste la plus sérieuse s'arrête dans l'entourage de Guy Debord* ».

L'affaire sera appelée le 3 mai devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris qui fixera alors la date à laquelle elle sera plaidée.

La tuerie d'Auriol : M. Debizet et ses six co-inculpés en cour d'assises

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a décidé jeudi 29 mars de renvoyer M. Pierre Debizet, ancien « patron » du SAC, le service d'action civique, organisation dissoute par le conseil des ministres, et ses six co-inculpés, devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône afin d'y être jugés pour leurs rôles respectifs dans l'affaire de la tuerie d'Auriol. L'ancien secrétaire général et fondateur du Service d'action civique comparaîtra donc devant les jurés d'Aix-en-Provence, à une date qui n'a pas encore été fixée, aux côtés de tous les protagonistes présumés de l'assassinat de l'inspecteur de police Jacques Massie et des cinq membres de sa famille, tués dans la nuit du 18 au 19 juillet 1981 dans leur bastide familiale, à Auriol.

RELIGION

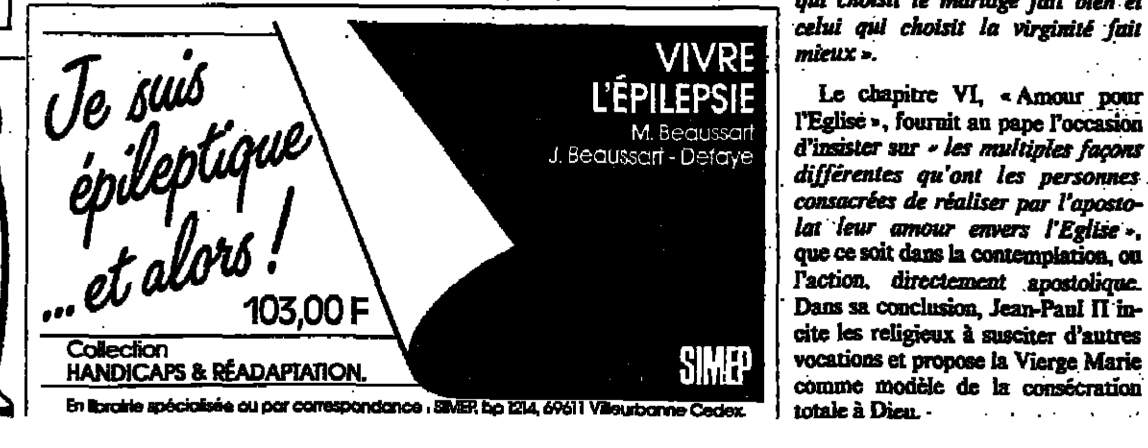
Jean-Paul II publie une exhortation apostolique sur la vie religieuse

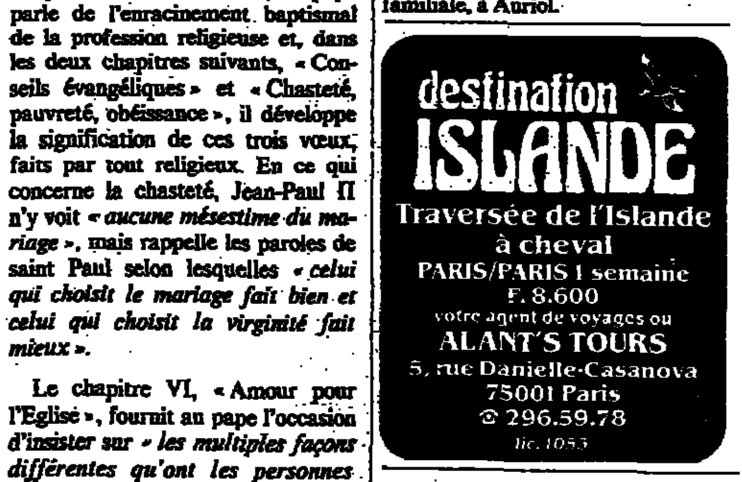
Jean-Paul II vient d'adresser aux religieux et religieuses de l'Eglise catholique une exhortation apostolique, intitulé le *Redemptionis donum (le Don de la Rédemption)*, sur la vie religieuse. Composé dans le cadre des cérémonies qui clôturent l'Année sainte, ce document d'une cinquantaine de pages prend la forme d'une méditation spirituelle sur la vie consacrée des religieux à la lumière du mystère de la Ré*demption*.

Le texte n'a rien de juridique. Le pape n'y fait allusion ni aux réformes de la vie religieuse engagées depuis Vatican II ni aux documents publiés depuis par la congrégation romaine des religieux et instituts séculiers. En revanche, les références scripturaires abondent.

Après une « Salutation », pour situer l'exhortation apostolique dans le contexte de l'année jubilaire de la Rédemption, Jean-Paul II développe, dans un deuxième chapitre intitulé « Vocation », le sens profond de la vie religieuse, sous forme de commentaire de l'épisode évangélique du jeune homme riche (Mat. 19, 16-30). Dans un troisième chapitre, « Consécration », le pape parle de l'enracinement baptismal de la profession religieuse et, dans les deux chapitres suivants, « Conseils évangéliques » et « Chasteté, pauvreté, obéissance », il développe la signification de ces trois vœux, faits par tout religieux. En ce qui concerne la chasteté, Jean-Paul II n'y voit « *aucune mésestime du mariage* », mais rappelle les paroles de saint Paul selon lesquelles « *celui qui choisit le mariage fait bien et celui qui choisit la virginité fait mieux* ».

Le chapitre VI, « Amour pour l'Eglise », fournit au pape l'occasion d'insister sur « *les multiples façons différentes qu'ont les personnes consacrées de réaliser par l'apostolat leur amour envers l'Eglise* », que ce soit dans la contemplation, ou l'action, *directement* apostolique. Dans sa conclusion, Jean-Paul II incite les religieux à susciter d'autres vocations et propose la Vierge Marie comme modèle de la consécration totale à Dieu.





L'Inde partenaire industriel

Bien qu'elle compte parmi les pays à très faible revenu par habitant, l'Inde possède des capacités industrielles étendues et variées : elle fabrique toute une gamme de biens d'équipement et de produits essentiels et est même en mesure d'installer des usines clefs en main. L'Inde se situe également en tête pour ses résultats dans les domaines du nucléaire, de l'aérospatiale et de l'électronique. Elle met au point son programme de télécommunication nationale par satellite.

Malgré une politique de développement largement autarcique, l'Inde fait appel, dans de nombreuses branches, aux technologies étrangères, qu'elle n'hésite pas parfois à adapter à ses besoins. Elle s'appuie en partie aussi sur celles-ci pour moderniser son secteur industriel. Depuis 1980, dans ce but, les importations, ainsi que la législation sur les transferts de technologies et sur les investissements étrangers, notamment dans les domaines de pointe, ont été libéralisées.

D'autre part, New-Delhi encourage les exportations de savoir-faire et de produits industriels. De nombreuses firmes indiennes sont ainsi parties, depuis quelques années, à la conquête de marchés aussi bien dans les Etats industriels que dans les pays en développement. Mais c'est la poussée en direction du Sud qui est peut être la plus significative.

La plupart des Etats industriels — et singulièrement, depuis peu, le Japon — développent leurs relations économiques avec l'Inde, nouant un nombre croissant d'accords de collaboration avec des firmes indiennes pour des activités en Inde mais aussi à l'étranger, notamment dans le tiers-monde. C'est dans cet esprit que la Foire d'Hanovre accueille en hôte privilégié le « partenaire indien », qui, du 4 au 11 avril, y présente ses principales productions.

Les entreprises françaises ne sont pas absentes du marché indien, où certaines réalisent même des opérations parfois importantes, et où leurs technologies sont apparemment appréciées. Mais elles semblent généralement avoir du mal à établir une véritable coopération au sens où l'entendent les Indiens.

En grisé vertical : territoires contestés entre l'Inde et la Chine ; en grisé croisé : territoire contesté entre l'Inde et le Pakistan ; au nord de la ligne de cessez-le-feu, sous administration pakistanaise ; au sud, sous administration indienne.

Des capacités étendues et variées

L'INDUSTRIALISATION de l'Inde a suivi, depuis l'indépendance (1947), une voie propre, qui n'est pas celle empruntée *par les nouveaux pays industriels*. Elle a été conduite, d'abord, pour donner une assise à une économie *nationale largement autocentrée*. Aussi bien les industries indiennes se sont-elles longtemps contentées, dans les limites imposées par une législation très dirigiste et une administration très bureaucratique — ce qui n'exclut pas l'efficacité, — de satisfaire des besoins modestes. L'insuffisance de la demande — en raison de la pauvreté d'une grande partie de la population — a, à n'en point douter, freiné l'expansion industrielle. Le « marché de la consommation » ne compterait qu'environ 10 % de la population (à peu près 70 millions de personnes).

Son « modèle » autarcique et ses propres contraintes ont amené l'Inde et ses industries à se développer pour l'essentiel à l'abri de la concurrence étrangère ; le commerce extérieur ne fait que 6 % du PNB. La politique de remplacement des importations, consistant à faire autant que possible tout soi-même sur un marché protégé, a cependant montré ses limites. Elle n'a pas, en particulier, placé l'industrie indienne en position d'affronter dans les meilleures conditions la concurrence internationale sur les marchés extérieurs.

Du fait du peu d'exigences formulées par les consommateurs nationaux, les producteurs indiens n'ont pas toujours poussé à la qualité. D'autre part, de lourdes taxes rendent prohibitif le prix de certains biens (voitures, réfrigérateurs, appareils ménagers), considérés volontiers comme des biens de luxe. Les autorités ont parfois un souci poussé d'éviter que ne se manifestent de *trop profonds* écarts socio-économiques. Et cela a quelque peu « bridé » la production. Tout investissement *réclame* une autorisation (licence) et doit s'inscrire dans un plan national ou régional. Et l'on ne peut produire (ou importer) ce qui l'est déjà de façon satisfaisante pour le gouvernement fédéral.

Ne pouvant s'étendre autant qu'elle le voudrait chez elle, l'industrie indienne s'est tournée, ces dernières années, vers l'extérieur. Ses exportations sont en augmentation. De surcroît, elle fournit des articles qui comportent une part croissante de valeur ajoutée.

Volonté de modernisation

Souhaitant consolider cette évolution, Mme Gandhi a pris, après son retour au pouvoir en 1980, plusieurs mesures traduisant un infléchissement de politique. Le gouvernement a procédé à une libéralisation sélective de certaines importations et des investissements étrangers, à la fois pour développer les équipements d'infrastructure et moderniser le potentiel industriel. On veut, d'une part, répondre à des besoins nationaux considérables en matière d'infrastructure et, d'autre part, éviter que l'écart ne se creuse trop avec les pays industrialisés, et même avec les nouveaux pays industriels ; on veut promouvoir, enfin, les exportations industrielles. L'Inde a, par exemple, une dizaine d'années de retard dans le domaine électronique, et ne peut se permettre de fabriquer des appareils trop sophistiqués. En revanche, il existe une demande nationale relativement importante *pour toute une gamme* de produits (radios, téléviseurs, montres, calculatrices et même vidéo).

La *modernisation* de l'industrie est apparue aux dirigeants comme étant une nécessité vitale, rendue impérative aussi par les besoins de la défense. Le ministère indien de la défense possède ses propres industries d'armement — y compris dans les branches de pointe — et s'efforce de fabriquer le maximum de matériel. Et il est évident que les programmes civils (aérospatial, nucléaire, électronique) peuvent avoir des retombées militaires. Si elle a été un peu tardive, la prise de conscience, selon le mot d'un dirigeant, que « *le futur appartiendra à ceux qui maîtriseront les technologies avancées* » n'en n'est pas moins claire. « *Il faut rendre compétitives les intelligences et les capacités industrielles et commerciales nationales* », a déclaré notamment le premier ministre. Cela suppose à certains égards, de la part d'industriels bénéficiant de rentes de situation, une véritable révolution mentale. La modernisation peut être imposée : c'est sous la pression de la Corée du Sud et de Taiwan, qui lui ont pris une partie de son marché, que l'industrie indienne des textiles vient d'être contrainte de se moderniser. Les syndicats, de leur côté, se sont longtemps opposés à l'introduction d'ordinateurs. Et, d'une façon générale, les pouvoirs publics se montrent soucieux de préserver l'emploi dans un pays qui compte vingt millions de chômeurs officiellement recensés.

Le choix de techniques ultra-modernes, voire sophistiquées, lorsqu'il s'impose, ne doit cependant pas se faire au détriment des *industries villageoises* et *de l'artisanat*, grands pourvoyeurs d'emplois, qui ont *leur* domaine réservé, et des technologies appropriées, que perfectionnent et exportent même les Indiens. Cette volonté de modernisation ne saurait non plus masquer certains aspects et goulets d'étranglement de l'économie indienne, mais peut contribuer à les lever. L'Inde, qui détient parmi les plus importantes réserves de charbon au monde, accorde actuellement la priorité au développement de ses ressources énergétiques non renouvelables (pétrole, gaz, charbon) et renouvelables (hydroélectrique, solaire, biogaz). Le ciment est disponible après une longue période de pénurie ayant favorisé le marché noir. Le développement industriel participe, certes, à la création d'emplois, mais n'intéresse qu'une partie de la population active, l'agriculture demeurant l'activité dominante du pays. Enfin, pour éviter la concentration de l'industrie dans quelques grands centres urbains et des distorsions économiques et régionales, les pouvoirs publics s'efforcent de favoriser la dispersion des nouvelles entreprises lorsque cela est possible.

La place des technologies étrangères

Afin d'assurer son autonomie, l'industrie s'est initialement appuyée — et s'appuie encore fréquemment — sur des technologies importées. Le secteur des biens d'équipement, par exemple, couvert à 85 % par la production nationale, compte plus de la *moitié* des accords de *transferts* de technologie passés avec des firmes étrangères.

GÉRARD VIRATELLE.

(Lire la suite page 14.)

LES RELATIONS AVEC LA FRANCE

Une « lune de miel » politique qui ne s'étend pas encore au domaine économique

ENTRE la première visite d'un ministre français socialiste en Inde, celle de M. Claude Cheysson en août 1981, celle du ministre de l'industrie, M. Laurent Fabius, en décembre dernier, et, la plus récente, celle d'une délégation de l'Assemblée nationale présidée par M. Louis Mermaz, au début de mars, une bonne quinzaine de personnalités gouvernementales, et, parmi elles, le président Mitterrand, en novembre 1982, se sont succédé à New-Delhi. Mme Gandhi elle-même s'est rendue à Paris en novembre 1981 et en septembre 1983, et nombreux sont ses ministres et hauts fonctionnaires qui ont fait le voyage. Bref, jamais la France et l'Inde ne s'étaient autant rencontrées au niveau politique.

Au point que la presse indienne n'hésite pas à recourir au vieux cliché de la « lune de miel » pour qualifier les relations entre les deux pays. Peu discutable sur le plan politique, l'expression serait toutefois très exagérée si elle devait s'appliquer aux échanges économiques. Un peu plus de 2 milliards de francs (2,13) d'exportations vers l'Inde en 1983 et 1,73 milliard de ventes indiennes à la France, tels sont les derniers chiffres. Même si la baisse des échanges globaux entre les deux pays n'est qu'apparente et très exceptionnelle — les chiffres correspondants de 1982 (4,3 milliards d'importations et 3,6 milliards de ventes) comprenaient l'achat exceptionnel par la France de 2,7 milliards de francs de pétrole et la vente à l'Inde de quatre Airbus pour 1,6 milliard de francs, — la France n'est, clairement, pas le partenaire économique privilégié de l'Inde. Paris ne figure d'ailleurs qu'au septième rang des clients de New-Delhi et au douzième de ses fournisseurs (septième si les pays pétroliers sont exclus).

Plusieurs gros contrats

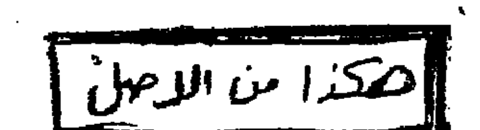
Certes, plusieurs gros contrats ont été signés depuis mai 1981. Quarante Mirage-2000 (pour une valeur de 5 milliards de francs) pourvus de missiles Exocet AM-39 ont été vendus en avril 1982 (premières livraisons à la fin de cette année), et le groupe Dassault offre à l'Inde l'option d'en construire cent dix de plus, chez elle, sous licence (1). Un accord important de coopération entre CIT-Alcatel et les postes indiennes fut signé en août suivant et complété le 15 novembre 1983 par un contrat pour l'édification de trois unités de production de centraux téléphoniques.

Quatre mois avant l'arrivée de la gauche au pouvoir à Paris, en janvier 1981, Pechiney-Ugine-Kuhlmann emportait la réalisation d'un complexe de production d'aluminium dans l'Etat de l'Orissa, dont la construction devrait s'achever à la fin de l'an prochain (10 milliards de francs), et c'est le 7 août de la même année qu'un gros contrat de services entre la Compagnie française des pétroles et l'Office pétrolier indien (ONGC) était signé pour l'exploitation d'un gisement à Bombay.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 15.)

(1) En l'état actuel des informations, il semble que l'Inde ne retiendra pas, pour diverses raisons, cette option.



la vie littéraire

Burroughs à Bourges

« Polyphonix 6 », qui se déplace, cette année à Bourges dans le cadre du Festival international de poésie, offre à William Burroughs un hommage à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire. Un film de long métrage du réalisateur Howard Brookner faisant le portrait de l'écrivain le plus représentatif de la « Beat Generation », sera présenté à cette occasion avant de sortir à Paris, le mercredi 11 avril.

Outre la présence de Burroughs, cette manifestation fera une place à des poètes de renom tels que Brion Gysin, l'inventeur de la « dream machine », qui a *enregistré* des disques avec Steve Lacy ; John Giorno, qui a édité une vingtaine de disques de poètes contemporains, le Jamaïquains Linton Kwesi *Johnson, porte-parole* d'une génération d'Africains révolutionnaires regroupée autour de la revue *Race today ;* Amiri Baraka, alias Le Roi Jones – l'auteur du *Métro fantôme* – qui vient, pour la première fois en France, etc. (Mardi 3 avril à 21 heures. Grande salle de la Maison de la culture de Bourges).

Cet hommage à l'auteur du Festin nu sera complété par deux concerts-récitals : le lundi 2 avril avec Bernard Heidsieck, Julien Blaine, Michèle Metail, Jacqueline Cahen et Ghedalia Tasartes ; et le mercredi 4 avril avec J.-J. Lebel, Emmett Williams, Pierre Guyotat.

Bouquineront-ils ?

Dernier-né du groupe Bayard-Presse, le mensuel *Je bouquine* est un magazine destiné aux 10-14 ans qui vient compléter les magazines de lecture lancés en 1972 avec *les Belles histoires* (pour les 3-7 ans), puis en 1977 avec *J'aime lire* (pour les 7-10 ans).

Dans le but de « cibler » les enfants de la fin de l'école primaire et du début du secondaire qui ne sont pas forcément de bons lecteurs, ce nouveau magazine s'est donné pour but de faire leur connaissance chaque mois avec un chef-d'œuvre de la littérature internationale en 16 pages BD : *l'Appel de la forêt,* de Jack London, et *David Copperfield,* de Dickens pour les deux premiers numéros, *les Aventures de Tom Sawyer* et *les Trois Mousquetaires* pour les numéros de mai et juin.

En outre, chaque numéro présentera un court roman complet et inédit *L'enfant qui venait de l'espace,* par Robert Escarpit dans le nº 1), ainsi que les comptes rendus sur les meilleurs titres parus et un portrait de « l'auteur » du mois : Claude Klotz, Henri de Monfreid puis Marcel Pagnol, Conan Doyle, etc.

Rappelons que Bayard-Presse éditait déjà six magazines pour la jeunesse : *Pomme d'Api,* créé en 1966 pour les 3-7 ans (228 000 ex.) et les *Belles Histoires de Pomme d'Api* depuis 1972 (93 000 ex.) ; *Astrapi,* bimensuel créé en 1978 pour les 7-10 ans (145 000 ex.) et *J'aime lire* (175 000 ex.) ; *Okapi* créé en 1973 pour les 10-14 ans (112 000 ex.) ; *Lire* (175 000 ex.) ; enfin, *Phosphore,* qui se veut le journal professionnel des lycéens de la troisième à la terminale, a été créé en 1981 (88 000 ex.). Le septième, *Je bouquine,* complète donc les perspectives des lecteurs d'*Okapi*. Suffira-t-il à faire lire les réticents ? C'est leur dernière chance. (Mensuel. Chez les marchands de journaux : 30 F. Abonnement en souscription dix mois : 260 F à Bayard-Presse, 3, rue Bayard 75008 Paris. Tél. : 562-51-51).

30 000 dossiers d'auteurs aux Archives nationales

Un contrat de dépôt des archives de la Société des gens de lettres, comprenant environ trente mille dossiers d'auteurs depuis 1838, a été signé avec les Archives nationales.

Créée en 1838 à l'initiative de Balzac, la Société des gens de lettres a pu constituer un important stock de lettres autographes d'écrivains, notamment au sujet de la défense des droits d'auteurs. Reconnu seulement sous Louis XV en 1764 et officialisé sous Louis XVI (1777), le droit d'auteur avait été à nouveau affirmé par la Convention, en 1791 et 1793. Mais, demeurant dans l'ignorance de leurs droits, les auteurs restaient sans secours. C'est ce qui décidait alors Balzac, en 1836, à mener une campagne décisive auprès de ses confrères pour la fondation d'une société des écrivains, qui les unirait, calquée sur la Société des auteurs et compositeurs dramatiques créée sept ans plus tôt pour défendre les écrivains de théâtre et les aider à percevoir leurs droits sur les représentations.

Quand Don Camillo et Peppone donnaient un coup de main au Seuil

Giovanni Guareschi, mort en 1968, connut le succès international dans les années 50 en créant deux personnages hors du commun. Don Camillo, curé non conformiste et athlète complet du christianisme, et Peppone, maire communiste au cœur gros comme ça. Adversaires sur la scène sociale mais frères dans l'ombre, œuvrant de concert, quand il le fallait, au bonheur de leurs ouailles sous le soleil qui cogne si fort sur les crânes dans la plaine du Pô, nos deux lascars, animés de la même générosité, contribuèrent au réchauffement de l'atmosphère en cette période de guerre froide. Le Seuil, qui publia *le Petit Monde de Don Camillo,* le reprend en « Points/Roman » dans la traduction de Gennie Lucionni au moment où une énième version de l'œuvre de Guareschi paraît sur les écrans parisiens. A la relecture, Don Camillo et Peppone n'ont rien perdu de leur humanité, et le livre, qui a gardé tout son humour bon enfant, se révèle, avec le recul, moins simple qu'on ne l'a cru.

En tout cas, les ventes du *Petit Monde de Don Camillo,* en 1951, donnèrent aux « petites » éditions du Seuil un essor décisif. Dans la brochure retraçant l'histoire de la maison, on raconte cet épisode : *« Un agent littéraire nous soumit un livre italien qui circulait paresseusement à travers la ville et qu'avaient déjà refusé sept éditeurs. Il s'agissait, nous disait cet agent perspicace, d'un livre « assez amer », traitant de l'affrontement du christianisme et du marxisme - et telle était la grande querelle de ce moment, qui ne donnait à personne l'envie de plaisanter. C'est pourquoi* le Petit Monde de Don Camillo *eut tant de succès : l'auteur, Guareschi, renvoyait dos à dos maire et curé, deux gros durs bien braves, chrétien et communiste, dont il faisait rire. Du seul tome premier (et il y en eut d'autres) nous avons vendu 1 200 000 exemplaires. S'imagine-t-on quelle aubaine cela représentait pour une jeune maison ! Quel danger aussi - car l'appareil commercial que nécessite une telle bourrasque, il faut le soutenir ensuite, quand le succès s'est apaisé. Notre chance fut d'y parvenir. »*

Retour au taoïsme

Etiemble observait dans son avant-propos aux *Philosophes taoïstes* (« La Pléiade ») que, s'il est extrêmement malaisé d'entrer dans le taoïsme philosophique, il l'est plus encore *« d'entrer en taoïsme »*. Dans l'introduction qui précède sa nouvelle traduction du *Tao-tö king,* Bernard Botturi souligne, lui aussi, combien il est malaisé pour les Occidentaux de se laisser pénétrer par une pensée qui est aux antipodes de leur tradition : Œdipe et son destin, Antigone et sa justice, Prométhée et son aigle, Socrate et les sophistes, Moïse et le Veau d'or, les Pâques sanglantes... autant de mythes, de légendes, d'images qui s'effacent à la lecture de Lao-Tseu.

«Le Tao, écrit Bernard Botturi, *se rit de l'agitation, de la volonté, de l'angoisse des hommes... »* Cette nouvelle traduction du *Tao-tö king* incite à l'errance, au détachement et au silence. (Ed. du Cerf. 121 p., 55 F.). – R. J.

vient de paraître

Romans

MONGO BETI : *la Revanche de Guillaume Ismaël Dzewatama.* – Ce nouveau roman de Mongo Beti (né en 1932 au Cameroun, agrégé de lettres, enseignant en France) fait suite aux *Deux Mères de Guillaume Ismaël Dzewatama, futur camionneur*, qui s'achevait sur l'échec d'un coup d'État organisé notamment par le père du petit Guillaume Ismaël. Au côté de sa belle-mère, une Lyonnaise qui, après l'arrestation de son mari, n'est pas rentrée en France, le « petit » Ismaël continue une aventure dont on nous promet encore une suite. (Buchet-Chastel, 238 p. 75 F.)

FELICIEN MARCEAU : *Appelez-moi Mademoiselle.* – Des contrebandiers en cigarettes dont le chef est une femme qui aime une autre femme. Le roman drôle et rapide d'une société lézardée, de meurtres en dîners de ville. (Gallimard, 171 p. 62 F.)

ANTONINE MAILLET : *Crache-à-pic.* – Aux temps « secs » de la prohibition, dans les années 30, seule maîtresse à bord de sa vieille goélette, *la Vache-Marine,* une jolie garce surnommée « Crache-à-pic » fait la pluie et le beau temps sur l'Atlantique, entre Terre-Neuve et l'État du Maine, sur la côte est des États-Unis. (Grasset, 317 p., 79 F.)

CAVANNA : *... Et le singe devint con.* – L'aurore de l'humanité en vingt-cinq leçons. Avec des dessins de l'auteur. Pour construire le monde, les dieux et les hommes se sont donné du mal, constate Cavanna. *« Et tout ça, ils l'ont fait vous savez pourquoi ? Pour que je puisse écrire ce livre. »* (Belfond, 285 p., 79 F.) Réédité aussi en poche chez Presses Pocket, *Cavanna par Cavanna,* paru chez Julliard en 1968. Préface de Wolinski.

Dictionnaire

LAFFONT-BOMPIANI : *Dictionnaire des personnages de tous les temps et de tous les pays.* – Après le *Dictionnaire des auteurs* et celui des *Œuvres,* voici, dans la collection « Bouquin », le *Dictionnaire des personnages littéraires.* D'Aaron, personnage de *Titus Andronicus,* à Zuniga y Ponce de Leon, amoureux transi inventé par Pedro de Alarcon dans sa nouvelle *le Tricorne...* (Laffont, 1 060 p., 98 F).

Spiritualité

SRI AUROBINDO : *le Yoga de la Bhagavad-Gita,* adaptation française de Philippe B. Saint-Hilaire. – Une traduction commentée. Paru pour la première fois en Inde en 1969, *le Yoga* de Sri Aurobindo donne une conception ample et profonde de la pratique et de la transformation intérieure. (Sand, 6, rue du Mail, 75002 PARIS, 432 p., 120 F.)

Philosophie

JACQUES BOUVERESSE : *le Philosophe chez les autophages.* – Un violent et stimulant pamphlet contre les dérives irrationalistes de la philosophie française actuelle. Voir dans *le Monde Aujourd'hui* des 19-20 février l'interview de Jacques Bouveresse (*Minuit,* 200 p., 75 F.)

JEAN BEAUFRET : *Entretiens.* – Menés par Frédéric de Towarnicki pour France-Culture en mai-juin 1981 et diffusés durant l'été 1983, ces entretiens restituent la «voix» de Jean Beaufret «à la rencontre de Heidegger» (PUF, coll. « Epiméthée », 112 p., 80 F). Dans la même collection est republié *le Poème,* de Parménide, présenté par Jean Beaufret (93 p., 80 F).

Sciences humaines

COLLECTIF : *l'École de Chicago, naissance de l'écologie urbaine.* – Un recueil de textes des pères fondateurs de la sociologie urbaine américaine : Robert Park, Ernest Burgess, Roderick McKenzie et Louis Wirth, ainsi que de leur inspirateur le philosophe allemand Georg Simmel et du Français Maurice Halbwachs. Avec une présentation d'Yves Grafmeyer et Isaac Joseph. (Aubier, collection « Champ urbain », 330 p., 87 F.)

en poche

Maupassant et la peur

C'EST à l'enseigne du fantastique que maints romanciers réalistes du dix-neuvième siècle ont peut-être scellé le meilleur de leur inspiration. Quelle est, chez Maupassant, la part de la psychose originelle, quelle est celle de la syphilis contractée vers 1876-1877 ? Antonie Fonyi, maître d'œuvre de cette édition du *Horla,* fournit un dossier qui ouvre des pistes passionnantes à travers les arcanes de ces « contes d'angoisse ».

Ecrites dans les années 80 pour la presse périodique, ces histoires au style limpide et haletant relatent pour la plupart l'invasion de l'esprit par les puissances de l'irrationnel : *« Ai-je perdu la raison ? », « Je suis fou », « J'ai peur ».* Autant de formules qui scandent *Lettre d'un fou, le Horla* (« Hors là ! »), *Sur l'eau, Suicides, Auprès d'un mort.* C'est qu'au cœur de la réalité la plus immédiate se creusent des abîmes insoupçonnés : *« Est-ce que nous voyons la cent millième partie de ce qui existe ? »* Le vertige s'augmente de l'effroi que suscite la sensation d'enfermement éprouvée par l'individu quand le cerne la fantasmagorie des ténèbres. C'est alors que son reflet s'absente du miroir, que son double monstrueux vide la carafe au cours de son sommeil et que la nuit d'été normande fait remonter du fond des eaux la vision horrifique du *« cadavre d'une vieille femme qui avait une grosse pierre au cou ».*

D'une œuvre et d'une vie talonnées par la peur, Maupassant tire le secret du fantastique : *« Personne plus que le grand romancier russe* (Tourgueniev) *ne sut faire passer dans l'âme ce frisson de l'inconnu voilé et, dans la demi-lumière d'un conte étrange, laisser entrevoir tout un monde de choses inquiétantes, incertaines, menaçantes. »*

Personne mieux que Maupassant non plus.

SERGE KOSTER.

★ LE HORLA ET AUTRES CONTES D'ANGOISSE, de Guy de Maupassant, texte et dossier sous la direction d'Antonia Fonyi. Garnier-Flammarion, 250 pages, 17 F.

*
* *

● Krachs, subventions électorales, presse achetée, bataille de l'impôt sur le revenu, fonds secrets, parlementaires « aidés », synarchie, etc. : telles sont les conséquences de l'influence des milieux d'affaires du XXe siècle sur la politique. Dans *l'Argent caché,* repris en poche « Points », Jean-Noël Jeanneney, dépassant les passions et les pudeurs, examine les répercussions des divers scandales financiers sur la démocratie.

● Révolutionnaire, laid et séducteur, fou de liberté, Mirabeau a fasciné ses contemporains. Guy Chaussinond-Nogaret, spécialiste du XVIIIe siècle, restitue dans *Mirabeau* que reprend la collection « Points », l'héroïque grandeur de celui qui fut longtemps considéré comme le génie impur de la Révolution.

● George Sand *« fut trop fidèle à elle-même pour l'être aux hommes de son temps »,* écrit Joseph Barry dans *George Sand ou le Scandale de la vérité,* traduit de l'américain par Marie-France de Paloméra et réédité dans la collection « Points ». Par ses passions, ses enthousiasmes politiques, ses écrits, sa manière d'être, c'est vrai que George Sand fit scandale. De l'enchevêtrement de vérités, le biographe fait apparaître peu à peu une femme de notre temps qui fit de sa vie un « chef-d'œuvre ».

en bref

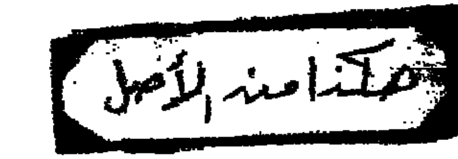
● **LE TRICENTENAIRE DE LA MORT DE CORNEILLE** sera célébré « avec éclat », du 4 mai au 13 octobre 1984, par Rouen, ville où est né le tragédien. A cette occasion seront organisés des expositions, des colloques et des conférences internationales, et seront également jouées, dans la chapelle du lycée Corneille, les premières œuvres de l'écrivain, des comédies, *Mélite* et *la Galerie du Palais*. Le 29 septembre, la municipalité organisera une grande « fête populaire » en costumes du dix-septième siècle et, le 13 octobre, la Comédie-Française jouera *Cinna* au Théâtre des Arts.

● **UNE NOUVELLE COLLECTION DE ROMANS « COUP DE PLUME ».** – Pour donner une chance à de nouveaux auteurs, les éditions Hatier ont suscité des propositions de manuscrits émanant de membres de l'enseignement. Parmi les 500 manuscrits reçus, six ont été sélectionnés par plusieurs comités de lecture comprenant écrivains, enseignants, journalistes, amateurs de romans. Ces ouvrages seront disponibles en librairie à partir du 15 avril. Le meilleur d'entre eux sera couronné par un jury composé d'enseignants-écrivains qui se réunira dans le courant du mois d'avril.

● **LE PRIX DE LA FONDATION PIERRE-LAFUE,** décerné chaque année à un historien, a été attribué à Jean-Denis Bredin pour son livre *l'Affaire*, consacré à l'affaire Dreyfus.

● **LA REVUE « AUTREMENT »** consacre son dernier numéro au *showbiz, « les stars, les pros, les fans ».* Un numéro présenté par Jean-Louis Calvet comme *« un guide touristique ».* De Trenet à Higelin et à David Bowie, de l'Olympia aux grands concerts de rock, une promenade sur le thème «Moi, j'aime le music-hall» (nº 58, 65 francs).

Autrement publie aussi le nº 6 de ses hors-série sur les villes (70 francs). Il est consacré à Londres, *«Cent ans de retard, dix ans d'avance».* Conçu par Marjorie et Paul Alessandrini, c'est une plongée dans une ville folle, entre le sommeil et l'explosion, du *« charme discret du gris flanelle »* aux squatters et autres skinheads.



religion

L'effort missionnaire du cardinal Suhard

• *La première biographie complète de l'archevêque de Paris*

QUI veut comprendre l'histoire de l'Église catholique en France depuis la deuxième guerre mondiale ne saurait ignorer le rôle capital joué par le cardinal Emmanuel Suhard, père du renouveau missionnaire, notamment en milieu ouvrier, et précurseur des réformes consacrées par le concile Vatican II. Rien, pourtant, dans ses origines – la petite paysannerie de la Mayenne – ni dans sa formation – études à Rome, puis professeur de séminaire pendant près de trente ans – ne le prédisposait à une telle clairvoyance.

La première biographie complète, écrite par Jean Vinatier à partir d'une riche documentation dispersée dans cinq diocèses et du travail entrepris par le Père Bouëssé mais interrompu par la mort de celui-ci, retrace les principales étapes d'une vie bien remplie. Soixante-quinze ans au service de l'Église séparent la naissance en 1874 d'Emmanuel Suhard, dans la métairie de Brains-sur-les-Marches (Mayenne), de sa mort dans la résidence archiépiscopale de la rue Barbet-de-Jouy, à Paris, en 1949.

La première partie raconte les origines du petit paysan, ses études à Rome et ses vingt-neuf années de professorat au grand séminaire de Laval, où il acquit la réputation d'être *« hardiment traditionnel »*. Nommé évêque de Bayeux et Lisieux en 1928, Emmanuel Suhard est transféré deux ans plus tard à l'archevêché de Reims, où il devient, en 1935, cardinal. Les honneurs lui pèsent, lui qui écrivait à un ami : *« J'estime que désirer l'épiscopat est un péché mortel. »*

Mais c'est lorsqu'il est précipité sur le devant de la scène, en 1940, grâce à sa nomination comme archevêque de Paris, que se posent de véritables cas de conscience au premier prélat de France, tant auprès du gouvernement de Vichy que face aux Allemands qui occupent Paris. Résolument anti-nazi dès la première heure – en 1939, encore à Reims, il stigmatisait *« le racisme hitlérien »* et *« l'asservissement du monde par la nation germanique, considérée comme la nation parfaite et élue : la Nation-Dieu ! »*. – le cardinal Suhard est resté, jusqu'au bout, loyal envers le pouvoir établi et son représentant, le maréchal Pétain.

Résister au nazisme tout en obéissant au gouvernement de Vichy : voilà la position intenable du cardinal. En réalité, motivé uniquement par son sens de la justice et de la charité, il intervient sans relâche, en public quand il n'est pas censuré et surtout en privé, auprès des autorités françaises et allemandes pour protester contre les violations des droits humains. *« Le cardinal parla moins qu'il n'agit,* constate un témoin. *Ses interventions en faveur des juifs, des otages, des internés furent inlassables et souvent efficaces. »*

Personne, affirme l'auteur, n'a sauvé autant de vies humaines, ni atténué autant de douleurs. Pour sauver la vie de cinquante otages, Emmanuel Suhard voulait même téléphoner à Hitler en personne, et finit par obtenir gain de cause en télégraphiant. Cela rend encore plus poignant le refus qui lui fut opposé d'assister dans sa cathédrale au *Magnificat* chanté en présence de De Gaulle pour la libération de Paris.

Des initiatives audacieuses

Les deux dernières parties du livre présentent les grandes réalisations apostoliques du cardinal, puis les trois lettres pastorales écrites à la fin de sa vie, qui résument son propre itinéraire spirituel. Mgr Bernard Lalande, qui fut le secrétaire d'Emmanuel Suhard à partir de 1945, a dit de celui-ci qu'il était *« au carrefour de la tradition et de l'invention »*. De fait, c'étaient les préoccupations missionnaires du cardinal et sa hantise du nombre croissant de Français que l'Eglise ne touchait plus qui l'ont incité à des inventions audacieuses.

Depuis son passage à Lisieux et à cause de sa dévotion pour sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, *« patronne des missions »*, il rêvait de créer un séminaire interdiocésain pour une distribution plus équitable des prêtres en France. Ce fut la Mission de France, fondée à Lisieux en 1941, suivie deux ans plus tard par la Mission de Paris. De telles initiatives, vingt ans avant le concile, ont produit une nouvelle race de prêtres : *ouverts* au *monde*, proches des hommes et désireux de « conquérir » – *c'était le mot* à *la mode* – les milieux déchristianisés, notamment le monde du travail. *C'était l'époque* des premiers prêtres-ouvriers, de l'Action catholique ouvrière *et des* paroisses missionnaires, comme celles du Père Michonneau au Petit-Colombes, du Père Lorenzo à Saint-Hippolyte et du Père Connan à Saint-Séverin. Leur livre de chevet : *France, pays de mission ?*, des abbés Godin et Daniel.

Infatigable, le cardinal Suhard n'oubliait pas pour autant d'autres secteurs de l'Église. En créant le Centre catholique des intellectuels français en 1948, il avait compris le rôle irremplaçable des laïcs intellectuels dans le changement nécessaire des mentalités chez les catholiques. Jean Guitton, François Mauriac, Etienne Gilson, Henri Bedarida, Daniel-Rops, Emmanuel Mounier, Etienne Borne... tous furent encouragés par le cardinal à apporter leur contribution au renouveau religieux.

Et l'archevêque montrait lui-même l'exemple par ses lettres pastorales d'une densité spirituelle, mais aussi intellectuelle et théologique, peu commune. Les trois dernières lettres, *Essor ou déclin de l'Eglise ?* (1947), *le Sens de Dieu* (1948) et *le Prêtre dans la cité* (1949), qui forment le testament spirituel du cardinal Suhard, ont connu un rayonnement bien au-delà des frontières de Paris, et même de la France.

Le livre du Père Vinatier, qui saisit bien l'âme du cardinal Suhard, comble une lacune non seulement dans la chronique de l'Eglise en France, mais aussi dans celle de la résistance spirituelle sous l'Occupation.

ALAIN WOODROW.

★ LE CARDINAL SUHARD : L'ÉVÊQUE DU RENOUVEAU MISSIONNAIRE, de Jean Vinatier. Centurion, 448 p., 130 F.

L'Église sous le microscope du sociologue

LES entretiens d'Emile Poulat avec Guy Lafon ne laisseront pas les catholiques indifférents, même s'ils laisseront certains sur leur faim... Sociologue religieux et auteur de nombreux ouvrages essentiels sur la crise moderniste, l'intégrisme et surtout le mouvement des prêtres-ouvriers, Emile Poulat se cantonne strictement dans son rôle d'observateur et d'informateur, refusant de porter des jugements définitifs.

De tels scrupules l'honorent, mais on comprend aussi l'impatience qui perce parfois dans les questions que lui pose son interlocuteur, le philosophe et théologien Guy Lafon. Cette réserve faite, le dialogue passionnant, et souvent passionné, de ces deux connaisseurs du catholicisme français est non seulement une mine d'informations mais interroge et stimule sans cesse.

Le livre corrige la vision souvent trop simpliste que nous avons de l'histoire religieuse en France, qui frôle parfois le manichéisme : jansénistes contre jésuites, modernistes contre conservateurs, intégristes contre progressistes, peuple contre bourgeoisie. En montrant, preuves à l'appui, toute la complexité de notre propre histoire, Emile Poulat nous ramène à l'essentiel de la foi, et même de l'Eglise, vers ce qu'il nomme le *« catholicisme intransigeant »*.

Une religion incarnée suppose une identité spécifique, trop souvent *niée (par les progressistes)* ou figée et déformée (par les intégristes). *Toutefois, le problème* – que l'auteur ne prétend pas *résoudre* – *est d'assurer cette* identité chrétienne, si difficile à cerner à travers *l'évolution d'une* histoire multiforme. Le message *évangélique s'adresse aux scientifiques* comme aux ouvriers, aux ménagères comme aux artistes.

Le mérite de l'approche sociologique est, d'une part, d'élargir l'horizon au-delà de l'Hexagone – catholique veut dire universel – et, d'autre part, de mettre en garde contre une sollicitation abusive des faits.

A. W.

★ LE CATHOLICISME SOUS OBSERVATION, d'Émile Poulat, entretiens avec Guy Lafon. Centurion, 256 p., 92 F.

Simon Kimbangu, prophète inconnu

QUI, en dehors des spécialistes, connaît le nom de Simon Kimbangu, prophète zaïrois ? L'histoire étonnante de ce catéchiste baptiste, qui fonda une Église devenue la troisième force religieuse au Zaïre, est racontée en détail par une jeune sociologue américaine qui enseigne à Paris.

Condamné à l'emprisonnement à perpétuité, puis déporté, par le pouvoir colonialiste belge en 1921 pour avoir *« troublé l'ordre »* par ses prédications à partir de l'Évangile, Kimbangu a inspiré un mouvement qui ne cessera de grandir pendant le demi-siècle de la présence belge au Congo. Le kimbanguisme, assimilé à une menace pour le pouvoir politique, ne sera reconnu comme Église qu'à la veille de l'indépendance, fin 1959.

A. W.

★ L'ÉGLISE DU PROPHÈTE KIMBANGU, DE SES ORIGINES A SON ROLE ACTUEL AU ZAIRE, de Susan Asch. Karthala, 345 p., 120 F.

Un art divin d'aimer

AVEC *l'Amour vu par les moines au douzième siècle*, Dom Jean Leclercq nous livre *aujourd'hui une nouvelle tranche* de son enquête sur l'érotisme religieux *roman. Ce cistercien septuagénaire* est un contemplatif qui ne recherche pas la provocation. Il désire simplement restituer l'esprit d'une époque où la théologie spéculative n'avait pas encore refoulé la théologie mystique.

Une information sur le recrutement des moines éclaire d'emblée le sujet. Le monachisme bénédictin traditionnel était fait d'enfants promis au cloître dès leur jeune âge. Le monachisme réformé s'alimente au contraire d'adultes venus du siècle et qui apportent leur expérience d'hommes et de femmes ayant déjà vécu.

Pour ces gens qui reçoivent les symboles brûlants du *Cantique des cantiques* avec un cœur et des sens *avertis, l'amour mystique ne peut* qu'être envisagé sur le modèle de l'amour humain. Sans fausse pudeur, Bernard de Clairvaux leur enseigne un art divin d'aimer qui fait de la virginité une plénitude érotique et de l'union entre l'âme et Dieu une étreinte ontologique.

Dom Jean Leclercq suggère des rapprochements avec les concepts de projection et de sublimation. Il aurait pu aller plus loin et se référer au couple *animus anima* de Jung, moins réducteur, qui introduit le concept d'altérité, essentiel dans l'expérience de l'amour.

Le martyre des religieuses

DANS *le Corps et l'Ame*, Odile Arnold traite un sujet austère *et même traumatisant* : la vie des religieuses françaises au *dix-neuvième siècle. L'admirable est* qu'elle ne le fait pas pour régler des *comptes personnels, mais pour* connaître et comprendre, en ethnologue. A la base de son enquête, deux sortes de documents : une cinquantaine de *constitutions, règles et directoires*, et une centaine de biographies *éditées au siècle dernier sur* des femmes le plus souvent inconnues.

La spiritualité qui émane de ces textes laisse apparaître un étrange contraste entre une haine féroce de son propre corps *(« les sens sont les portes de la mort »)* et un respect infini du corps d'autrui *(« les pauvres et les malades sont les membres souffrants de Jésus-Christ »)*. On aimerait saluer là un héroïsme mystique digne des Pères du désert, si le fait de transformer en vocation commune ce qui aurait dû *rester un charisme exceptionnel* ne trahissait pas un manichéisme bien étranger à l'Evangile.

Dans ce martyre qu'elles s'infligent, *les plus saintes s'accomplissent* et, telles Mme Genyer ou Mère Saint-Jean, *ont un rayonnement qui* ne trompe pas. Les autres subissent *sans se plaindre les ravages de l'hérésie*, au risque de succomber comme Louise Mellac *à une mort névrotique*. Aux unes et aux autres, Odile Arnold *manifeste non seulement* une écoute attentive, mais une *pénétrante charité*.

JEAN BASTAIRE.

★ L'AMOUR VU PAR LES MOINES AU XIIe SIÈCLE, de Jean Leclercq. Cerf, 160 p., 65 F.

★ LE CORPS ET L'AME, d'Odile Arnold. Seuil, collection « l'Univers historique », 374 p., 120 F.

lettres étrangères

Le gothique, les fantasmes et la terreur

C'EST une excellente idée que d'avoir mis ensemble *le Château d'Otrante*, d'Horace Walpole, *l'Italien*, d'Ann Radcliffe, *le Moine* de Matthew Lewis, *les Elixirs du diable* de E.T.A. Hoffmann, et, enfin, *Melmoth*, de Maturin. Il y a entre ces chefs-d'œuvre de ce qu'on a nommé tantôt le roman « noir », tantôt le roman « gothique », une unité certaine et un ton commun. Mais, dans le même temps, chacun diffère des autres et ne ressemble à rien qu'à lui-même.

On le voit précisément en relisant à la suite *le Moine* et *les Elixirs du diable*. On a dit trop vite qu'Hoffmann avait plagié Lewis et que son ouvrage n'était qu'une copie du roman anglais. S'il est vrai qu'Hoffmann s'inspire du *Moine*, on perçoit aussitôt qu'il en fait autre chose : l'anecdote est pour partie la même, mais les thèmes divergent absolument. A la cruauté inquiétante de Lewis succède la fantaisie inimitable du « fantastiqueur » allemand. Ce qui, cependant, est commun à ces cinq œuvres, c'est l'atmosphère étrange qui y règne, atmosphère faite à la fois de cruauté justement et d'un érotisme noir. C'est pourquoi l'éditeur a intitulé l'ensemble : *Romans terrifiants*.

Le Château d'Otrante, qui date de 1764, a fait d'Horace Walpole un précurseur absolu. Paul Eluard le souligna dans la préface qu'il fit pour la traduction française de l'ouvrage : *« Horace Walpole a été le précurseur du roman noir : de Maturin (pour la mise en scène), de Lewis (pour la précipitation passionnée des événements), d'Ann Radcliffe (pour l'atmosphère et le droit à l'absurde) et même d'Achim d'Arnim (pour la froideur dans le bizarre).* » Paul Eluard a raison d'évoquer au passage Arnim, qui est généralement trop négligé, bien que certains de ses récits, *les Héritiers du majorat* ou *Isabelle d'Egypte*, comptent parmi les plus grandes réussites du genre (1).

L'Italien est, comme *le Moine*, de 1797. Hoffmann publie *les Elixirs du diable* en 1816. *Melmoth* date de 1820. Les événements de la Révolution française et les guerres impériales sont proches. Il ne faut pas négliger cette circonstance, car l'ombre de la guillotine erre parmi ces pages, et il n'est pas douteux que, sauf chez Walpole, il y ait chez ces écrivains comme un reflet de la Terreur (non plus mythique, mais réelle et historique). Le docteur Guillotin et le marquis de Sade sont au chevet de cette production où les enlèvements, le rapt, la violence, la ruse, les héroïnes échevelées sont monnaie courante !

(1) Cinq récits d'Achim von Arnim ont été réédités il y a peu dans la collection « Folio », sous le titre d'*Isabelle d'Egypte*.

Le roman terrifiant est aussi un roman du lieu clos : château, monastère, auberge. Tout est machiné de la plus étrange façon. Dans *le Château d'Otrante*, un heaume d'une grandeur gigantesque écrase un enfant, image inoubliable et qui éveilla le plus vif intérêt chez les surréalistes. Au départ de son œuvre, Ann Radcliffe s'était efforcée d'être logique à tout prix et de fournir une explication rationnelle aux événements fabuleux dont elle peuplait ses livres. Avec *l'Italien ou le Confessionnal des pénitents noirs*, elle s'abandonne elle aussi au vertige, même si son fantastique est un fantastique des sentiments. La sombre grandeur du *Moine* tient à une sorte d'arrière-plan quasiment métaphysique. Balzac se souviendra de Maturin et écrira *Melmoth réconcilié*. C'est que Maturin pousse le roman terrifiant à son comble. D'une certaine façon, il met un point final à l'évolution du genre. De Walpole à lui, la boucle est bouclée.

Au fond, on a réuni ici les cinq archétypes du roman terrifiant. Ces livres sont inauguraux et, à ce titre, réellement significatifs.

HUBERT JUIN.

★ **ROMANS TERRIFIANTS, préface de Francis Lacassin. Robert Laffont, collection « Bouquins », 980 p., 89 F.**



★ *Dessin de CAGNAT.*

Hoffmann érotique

● *Les plaisirs de « Sœur Monika »*

IL est incontestablement le « fantastiqueur » essentiel : il a tout inventé de ce qui nous préoccupe, tant il est vrai que l'on n'invente jamais que ce qui est ; mais encore faut-il dévoiler le réel, lever les voiles qui recouvrent Isis. Or, dans une admirable fantaisie qui a pour titre *Sœur Monika*, et dont on lui contesta longtemps la paternité, Ernst Theodor Amadeus Hoffmann, sans qui le romantisme allemand ne serait pas ce qu'il est, lève les jupes et les jupons d'Isis et délace sa guimpe : la voici nue, et tout entière livrée au plaisir.

Elle a, écrit l'auteur, emporté, *« l'émail de rose d'une Psyché française »*. Il irait jusqu'à pardonner à l'Empereur des Français tant de mauvaises actions au vu de tant de jolies créatures : *« Mes vêtements étaient retombés sur mon visage et tout, ventre, vulve, cuisses, fesses, tout reluisait aux rayons du soleil couchant dont la boule rougeoyante, sur le point de disparaître, affleurait au-dessus des taillis »*...

Un renversement de la morale commune

On a fort longtemps, donc, contesté *Sœur Monika*, et clamé à *tous vents que cet écrit de licence* n'était point de l'écritoire de Hoffmann. Cette opinion fut à tel point constante que la traduction (très belle) du livre, par Madeleine Laval, parut en France, chez Eric Losfeld, en 1966, sans le nom de l'auteur. Il est vrai que l'historique du manuscrit est complexe, et que sa disparition tient du roman noir. Reste cependant l'extrême preuve, et qui est la lecture du texte même. *Sœur Monika* est de Hoffmann indubitablement parce que seul Hoffmann était capable d'écrire *Sœur Monika*. Ce roman fait de fantasmes et de hantises, de rêveries à propos de l'érotisme, clôt l'entreprise des Editions Phébus, qui nous avaient promis l'intégrale des contes et romans de Hoffmann (1). Il manque un titre à l'ensemble, mais il se trouve ailleurs (2) : c'est *le Chat Murr*.

Je trouve significatif que cette série prenne fin sur le beau feu d'artifice et les jupes troussées de *Sœur Monika*. André Pieyre de Mandiargues a fait pour cette édition une préface savoureuse et juste, soulignant la sympathie qu'il éprouve, à la lecture de *Sœur Monika*, pour, écrit-il, *« un besoin de choquer, un penchant à la provocation, furieuse même, dont l'objectif, avoué ou non, proche ou lointain, serait un renversement de la morale commune et une libération à l'égard de ses lois »*. Rien n'est plus exact ! Et c'est ainsi que nous découvrons, grâce à *Sœur Monika*, cette face de Hoffmann que d'aucuns voulurent masquer, mais que devina, en France, Jean Mistler : non plus uniquement l'homme des songes, mais, à la façon de Diderot, le « philosophe » (3). D'ailleurs, on remarquera l'allusion que Hoffmann fait aux *Bijoux indiscrets*. Il est vrai que c'est à Crébillon fils qu'il attribue l'étonnante fiction, ce qui ne peut choquer personne si l'on songe à ce que savait l'époque.

Il y a mieux sans doute : c'est la lecture de Sade qui est sans cesse présente dans *Sœur Monika*. J'évoque le « divin marquis » non parce que notre « fantastiqueur » de Königsberg prend un plaisir certain à lever les cotillons et à fesser les beaux modèles de Boucher, mais parce qu'il s'interroge sur la Loi, sur le Pouvoir, sur l'Etat, sur ce qu'est le citoyen et sur qui est le souverain. Il parle de « cul » avec abondance, dans *Sœur Monika*, certes ! mais le « cul », c'est tout aussi bien le privé que le public, l'organisation de la société et l'existence de l'individu. Ce livre, si longtemps mis sous le boisseau, devient l'une des clés fondamentales non seulement de l'œuvre de E.T.A. Hoffmann, mais également de ce moment de la sensibilité des hommes : le romantisme. Hoffmann contaminé par Jean-Jacques Rousseau, voilà ce qu'il faudrait examiner avec attention : *« Ce que notre nature et notre éducation présentent de présomptueux a dressé entre les hommes une cloison inébranlable : et cette cloison est le plus grand, le seul obstacle à la connaissance de soi.* » Hoffmann, à sa façon, pensait le monde, — et désespérait de le refaire.

Il faut ajouter que *Sœur Monika* est un récit débridé : il est fait de bribes et de morceaux, d'onirisme et d'irréalisme sexuel. Une nonne y devient un homme ; un chrétien y perd son prépuce ; les vierges sont insatiables ; les sévices n'appartiennent qu'à la jouissance. Hoffmann, musicien vieillissant et pauvre, fut amoureux jusqu'à en perdre le sens d'une jeune fille de quatorze ans, fiancée à un autre, Julia Marc. Peut-être a-t-il, dans *Sœur Monika*, inventé la nudité de Julia Marc — et sans doute s'en est-il enivré jusqu'à en devenir philosophe. C'est là-dessus que s'ouvre le livre, et là-dessus qu'il se referme : dans un dérèglement qui souligne et désigne, enfin ! l'apparition des merveilles : *« C'est ainsi, chère Lucilie, que volontiers je philosophe. Quant à la manière dont j'aime et dont je hais, je veux vous la faire connaître aujourd'hui-même. Venez ! »* Pour connaître cette manière, il faut suivre notre auteur. Hoffmann est le maître du rêve. Entre le chétif de sa personne et ses malheurs, dans les fumées du punch qui était sa boisson favorite, il découvrit impudiquement *ce qui mène le monde* : les femmes.

H. J.

★ **SŒUR MONIKA, de E.T.A. Hoffmann, préface d'André Pieyre de Mandiargues, traduction de Madeleine Laval. Phébus, collection « Verso », 153 p., 69 F.**

(1) Treize volumes ont été publiés à ce jour aux Editions Phébus, parmi lesquels les quatre tomes jusqu'ici incomplets en traduction française de la suite intitulée, *les Frères de Saint-Sérapion*.

(2) Gallimard, collection « l'Imaginaire ».

(3) L'ouvrage de Jean Mistler : *Hoffmann le fantastique* a paru en 1950. Il a été réédité chez Albin Michel en 1982. Il demeure indispensable.

Dans le château

● *Un numéro de la revue « Europe »*

APRÈS *les Cahiers de l'Herne* sur le romantisme noir, et *les Châteaux de la subversion*, d'Annie Le Brun (1), le roman « gothique » ou « terrifiant », s'il a gardé tout son charme, a perdu certains de ses mystères. Pourtant, les inventions de Walpole, d'Ann Radcliff, de Lewis et de Maturin lancent encore un défi qui déroute leurs exégètes. Avec Marx et Freud comme viatiques, ils errent à la recherche d'une entrée, de clés, d'un sens.

Un numéro de la revue *Europe* explore, à son tour, *« les méandres et les recoins de l'immense labyrinthe »*. Il tire d'abord de l'oubli des auteurs français, ignorés, et leurs œuvres frénétiques : *Alexis ou la Maisonnette dans les bois*, de Ducray-Duminil, et *Pauliska ou la Perversité moderne*, de Révéroni Saint-Cyr. Un monde de machines célibataires, de forêts hantées, donjons et cellules, sort de l'ombre de Sade où il dormait.

Etudiant l'« itinéraire » en France des *Mystères du château d'Udolphe* (2) d'Ann Radcliffe, Chantal Tatu met au jour un *« champ inépuisable de symboles »*. Alain Faure mesure l'influence du *Moine* de Lewis sur les *Elixirs du diable* de E.T.A. Hoffmann. Le « noir » au théâtre, le *Souterrain initiatique* de Lequeu, *le Golem* de Meyrink et *Madame Putiphar*, de Pétrus Borel, la revue explore ces marges du genre, sans en oublier le centre.

Les lectures d'Artaud et de Gracq, évoquées par Jacqueline Chénieux, ont mis l'accent sur la modernité de ces écrivains pris dans un *« écartèlement ardent »*. Entre *l'angoisse et la folie, le vide, le néant* et les demeures de l'utopie, ils construisirent chacun des pièges. Leurs énigmes, dont les douves, les remparts, les murs, les murailles, les portes, ne sont que des figures interchangeables, méritent d'être résolues.

RAPHAËL SORIN.

★ **LE ROMAN GOTHIQUE, Revue *Europe*, numéro 659, 220 p., 60 F.**

(1) Garnier - Jean-Jacques Pauvert, 1982.

(2) Réédité aux Editions José Corti. 90 F.

Des coups d'épée dans l'au-delà

● *Récits fantastiques de la Chine ancienne*

VOILA un petit livre discret, *modeste, joliment présenté* sur vergé ivoire, admirablement traduit, qui vous fera savourer mille morts !... Morts encombrants incapables de rester sagement dans leur tombe et qui viennent vous effrayer et vous tarabuster ; fantômes en tous genres qui vous mordent l'épaule, enfoncent leurs ongles dans vos genoux ; démons velus, friands de cœurs humains, qui enlèvent les petites filles et les jeunes garçons ; âmes faméliques rôdant plus ou moins loin de leur ancienne enveloppe physique dans l'attente d'une réincarnation.

Intitulé *Aux portes de l'enfer*, ce recueil de récits fantastiques de la Chine ancienne est l'œuvre de Jacques Dars, dont la traduction du roman de brigands, *Au bord de l'eau* (1), avait été unanimement applaudie il y a cinq ans. Cette fois, il nous fait découvrir non pas un gros livre de deux mille pages, mais des contes cruels, extrêmement brefs, qui datent généralement de l'époque des Six Dynasties (222-589) et des Tang (618-907) et qui se retrouvent pour la plupart dans la *Grande Compilation de l'ère Taiping* (976-984), une énorme collection rassemblée sur ordre impérial à l'époque des Song du Nord. On peut imaginer l'énorme travail qu'a dû effectuer le traducteur parmi les cinq cents rouleaux de contes pour extraire la soixantaine de récits qu'il a, diaboliquement, réunis.

N'allez surtout pas croire que ces textes soient destinés aux spécialistes de la littérature chinoise ! Ils auraient ravi les surréalistes et nous présentent une collection de fantômes, revenants, succubes, goules, lémures, démons et démones insidieusement terrifiants, esprits de l'au-delà, qui font penser aux *Contes de la lune vague après la pluie*. Phénomènes insolites qui ont, de tous temps, stimulé l'imagination des Chinois (et des Japonais) et qui sont la traduction symbolique d'usages religieux bouddhiques, funéraires en particulier. Dans sa remarquable « préface-paratonnerre » Jacques Dars, avec humour, initie le lecteur et le prépare à la fréquentation des esprits, ces âmes en peine qui passent, sans en avoir l'air, la ligne de démarcation entre le réel et l'imaginaire, entre le mort et le vivant. *« Si un mort est exhumé selon les rites, si les offrandes rituelles lui ont été faites et si la sépulture n'est pas violée ou dérangée, il n'y a aucune raison pour qu'il fasse intrusion dans le monde des vivants*, nous prévient Jacques Dars. *Il en va tout autrement dans les cas contraires, et si les morts heureux n'ont pas d'histoire, les morts malheureux, immanquablement, font des histoires !* »

Et quelles histoires ! L'imagination de ces esprits malfaisants pour se rappeler à la mémoire des vivants — et parfois les occire — est tout à fait stupéfiante : démons qui terrorisent la population, villages hantés, démones qui se glissent dans votre lit, filles d'une extrême beauté ensorcelées par un démon, femme coupée en deux dont il reste *« une moitié de corps avec un bras et une jambe »* et dont le mari recolle soigneusement la moitié de cadavre (ils vécurent vieux et eurent beaucoup d'enfants !) ; et encore ce fantôme qui hante la résidence du commandant en chef de l'armée et qui se plaint des odeurs nauséabondes dues aux latrines trop proches de sa tombe (*« Vous serez général et je vous aiderai »*, promet le fantôme).

Tous ces récits macabres n'ont pas une fin heureuse ; en quelques lignes, on brosse le décor, on expose le nœud du drame, le Yin et le Yang s'unissent et se séparent, et l'épilogue survient, rapide, fulgurant comme un coup d'épée qui n'a pourfendu que des ombres.

NICOLE ZAND.

★ **AUX PORTES DE L'ENFER, RÉCITS FANTASTIQUES DE LA CHINE ANCIENNE, de Jacques Dars. Éditions Nulle Part (distribution Distique), 118 p., 60 F.**

(1) *Au bord de l'eau*, la Pléiade, 1978, deux tomes.

● **SIGNALONS LA PARUTION DU NUMÉRO 3 DE LA REVUE « NULLE PART » consacré à la « lucidité » avec un beau sommaire : Borges, Elytis, Adonis, Kobayashi Ideo, Georges Bataille, Jean-Philippe Domecq, Henry David Thoreau (traduit de l'anglais par Jacques Dars), etc. *« Pourquoi devrions-nous vivre avec tant de précipitation et de gaspillage de vie ?* interroge Thoreau. *Nous sommes résolus à mourir de faim avant même d'avoir faim. On dit qu'un point de reprise fait à temps en épargne neuf : de même, des gens font mille points aujourd'hui pour en épargner neuf demain ! Nous avons la danse de Saint-Guy et sommes incapables de tenir notre tête tranquille.* »**

La revue *Nulle Part*, éditée par la maison du même nom et distribuée par Distique, est dirigée par Jean-Louis Clavé, Bernard Noël, Serge Sautreau, André Velter (30, rue des Saules, Saint-Pierre-du-Mont, 40000 Mont-de-Marsan, 60 F le numéro, abonnement 200 F).

Le goût du sang

LE défunt Théâtre du Grand-Guignol aurait pu en tirer un spectacle effroyable, inondé de capsules de sang Leichner qui auraient éclaboussé les spectateurs des premier rangs, en même temps que la comtesse sanglante !... La lecture du roman (?) de Valentine Penrose, réédité dans la collection de poche « L'imaginaire » (!) nous plonge en effet dans des fleuves de sang qui poissent entre les pages et dégagent une odeur douceâtre qui finit par soulever le cœur. D'autant plus que tout cela est véridique, et que les textes des interrogatoires du procès de 1611 attestent une réalité qui dépasse toutes les fictions.

La France a eu Gilles de Rais, la Hongrie Erzsebet Bathory, cette comtesse sanglante qui, à la fin du seizième siècle, aurait fait périr plus de six cents jeunes filles battues à mort, effroyablement torturées dans les chambres secrètes de ses châteaux (1).

Valentine Penrose, qui fut avant la guerre la femme de Roland Penrose, l'ami des surréalistes et de Picasso, avait publié en 1962, au Mercure de France, cette histoire dont l'érotisme sanguinolent brave tous les interdits de l'imagination. Elle nous entraîne vers ces châteaux des Carpates où règne le diable servi par des sorcières, assistées de chiens et de chats noirs, vers ce château de Csejthe, aux limites de la Slovaquie, où elle imagine que les vampires sont toujours là, humant le pot de terre contenant le sang qu'on va verser sur les épaules de la comtesse.

Dépassant le livre d'histoire (à ne pas conter aux enfants ni aux âmes sensibles), l'auteur nous montre cette femme blonde — grâce aux lavages dix fois répétés à l'eau de cendres, de camomille sauvage, de safran — qui se contemple dans un miroir en forme de bretzel dont elle a elle-même dessiné le modèle afin d'y passer les bras et d'y rester appuyée sans fatigue pendant de longues heures face à son image... Une image pâle de jeune vampire qui se superpose obstinément à la figure de cette belle jeune femme, mère de deux fillettes, qui rêve de briller à la cour de Vienne, tandis que, dans l'ombre, surgissent les scènes hallucinantes des salles de tortures.

Condamnée à la prison perpétuelle, Erzsebet Bathory mourut en 1614, âgée de quarante-quatre ans, *« sans croix et sans lumière »*.

N. Z.

★ **LA COMTESSE SANGLANTE, de Valentine Penrose. Gallimard, collection « L'Imaginaire », 230 p., 26 F.**

(1) Le personnage d'Erzsebet Bathory a été porté à l'écran par le Flamand Harry Kumel avec Delphine Seyrig dans *les Lèvres rouges* (1970) puis par le Polonais Walerian Borowczyk, dans *les Contes immoraux*.

roman

Une rêverie de Patrick Grainville

● *De l'homme des cavernes à l'homme de demain*

LES romans de Patrick Grainville ne ressemblent à aucun autre. Ils retiennent par l'ambition et l'originalité de leurs sujets ; ils éblouissent par les moyens mis en œuvre : une luxuriance verbale, une imagination visionnaire peu communes ; et ils *fatiguent*, parce que l'auteur s'abandonne, avec trop de complaisance, à ses dons, à sa facilité. Patrick Grainville est un écrivain qui m'embarrasse. J'aime bien ce qu'il écrit et j'ai toujours envie de lui passer le licol.

Je l'ai découvert quand il a publié son second roman *la Lisière* (1973) avec un enthousiasme sur lequel il m'est arrivé de revenir. Trois ans plus tard, *les Flamboyants*, après un changement d'écurie – de Gallimard il était passé au Seuil, – lui ont valu le prix Goncourt. Son heure de gloire a retenti. Je ne l'aurais pas sonnée pour cette épopée africaine que gâtait à mes yeux un excès de littérature. J'ai retrouvé Patrick Grainville en 1982, dans les *Forteresses noires*, où il s'est emparé à sa manière d'un site urbain et futuriste, les tours de la Défense, qu'il animait assez bien, ayant logé dans les souterrains de cet univers géométrique de béton et de verre une troupe d'enfants sauvages lancés dans de rocambolesques aventures.

Patrick Grainville, qui cherche à dire le monde ou la vie ou l'homme dans leur totalité, part toujours d'un lieu précis (qu'on se rappelle Nancy et la Lorraine dans *la Lisière*), autour duquel il compose comme des blasons. Dans *la Caverne céleste*, il nous jette en pleine nature méridionale, dans un paysage de sécheresse et de pierre, et en pleine rêverie sur l'homme des origines et celui d'aujourd'hui. On ne peut nier que, d'un livre à l'autre, Patrick Grainville se renouvelle, même si sa facture baroque, son art de la métamorphose qui fait communiquer entre eux les mondes, le minéral, le végétal, l'animal, l'humain, restent constants. A titre d'exemple, cette description, extraite de *la Caverne céleste* : *L'aube baigne l'écorce des calcaires vrillés, fendus dans une lueur de lait où nagent des filaments plus mauves. L'aurore s'infiltre comme un sang dans les pores des pierres, réseau de vénules, mailles douces et placentaires voilant la hargne des abrupts, des crevasses des tourillons râpés par le coutelas blanc des sources.* »

Nous sommes dans les Corbières, pays de douces collines, de garrigues et de rochers que rehaussent les ruines des châteaux cathares. Suspendue entre ciel et terre, une grotte riche en vestiges préhistoriques s'ouvre au flanc d'une falaise qui domine un village. C'est Tautavel, baptisé ici Aguilar. En *1971*, un célèbre squelette d'hominidé en a été exhumé. Le tourisme s'est emparé du lieu, un petit musée s'est ouvert ; l'été, les cars défilent.

Simon, un journaliste, le principal personnage du livre, séjourne à Aguilar pour un reportage. Il s'insère entre les habitants du village – un aubergiste gaillard, sa femme que la maladie tient à l'écart de la vie, Line, leur servante, pourvue d'un marmot sans père, des vieux rivés à leur banc comme à la barque des morts – et une jeunesse internationale qui hante provisoirement la région, campeurs à motos rutilantes et archéologues bénévoles.

Patrick Grainville va jouer avec ces éléments, somme toute réalistes, mais en leur enlevant toute réalité. Du village il fait surgir deux figures mythologiques de vieilles femmes, une commère qui voit tout, qui sait tout, qui classe tout, allégorie de romancier, et une espèce de pythie, folle, que la résurrection de l'homme des cavernes terrorise. Du côté des étrangers, l'auteur érige deux manières de déesses, des filles splendides, *musclées* et conquérantes, l'une noire, camerounaise, qui dessine l'homme et la faune préhistoriques, l'autre blanche à la tignasse rousse, qui règne sur les motards.

Ce n'est pas tout. Patrick Grainville lâche dans la montagne trois solitaires, un ermite, un orpailleur et surtout un terroriste en cavale, qui naguère a jeté une bombe sur une plage surpeuplée d'Espagne ; enfin une bête à l'aura fabuleuse, un lynx, dont on cherche à réacclimater l'espèce. Ces personnages paraissent à la fois gratuits et trop voulus dans leur symétrie pour qu'on s'y intéresse vraiment. Ils décorent, ils illustrent.

Il en est de même pour les événements qui ponctuent ce roman sans action : une statue de la Vierge est décapitée dans l'église du village ; un enfant est écrasé par un car ; la femme de l'aubergiste se suicide à la manière cathare, en s'exposant au soleil de la garrigue ; c'est enfin la traque du terroriste, dans un immense incendie où il s'immole, lui aussi, par le feu. Ces épisodes alternent avec des scènes de chasse et des scènes de frénésie érotique. Celles-ci naissent des amours de Simon avec la déesse noire, des amours de Line qui hésite entre homme et femme, et sera finalement enlevée par la déesse blanche.

Le bouffon et le tragique

On dirait un immense carrousel où les motifs tournent et souvent reparaissent sans autre lien entre eux que des correspondances, des reflets, des contrastes : la sombre nuit des temps et la brillance métallique du monde moderne, la pulpe des chairs jeunes et la sécheresse des ossements... C'est bien de son livre que Patrick Grainville parle quand il évoque « *un échiquier où le torride et le noir alternent sans transition* ». Mais le lecteur, lui, a trop souvent l'impression d'une suite de morceaux de littérature, voire de poèmes en prose, où les genres et les styles se mêlent pour se contredire, le bouffon et le tragique, le réalisme et la transfiguration.

Un dessein domine-t-il le foisonnement du livre pour lui donner son unité ? Patrick Grainville laisse entendre qu'un message serait à déchiffrer dans « *ce grimoire aux alphabets de griffes, de flammes, de ténèbres et de pierre* ». Je veux bien m'y risquer. Il semble que nous assistions à une double genèse : celle que nous impose la science paléontologique, succédant aux religions, et qui nous rend ces êtres simiesques occupés à tailler leur silex ou à chasser l'éléphant, et celle que nous prépare le monde moderne voué à l'explosion. Un homme nouveau – mais ce sont plutôt les *femmes* qui l'incarnent – devrait en naître, marginal, ivre de liberté, de puissance et de sexe. La violence, grande loi de la création, puisque tout dans le monde s'entredévore, préside à cet engendrement. Et finalement, c'est un hymne à la violence qui est chanté dans *la Caverne céleste*. Osez dire après cela que l'auteur se laisse emporter, qu'il en fait trop.

C'est pourtant le reproche qu'on peut adresser à Patrick Grainville, tout en reconnaissant les progrès de son expression, et la maîtrise qu'il exerce maintenant sur ses images et ses métaphores. Dans cette création proliférante et surchargée, les arbres cachent la forêt, et les mots le dessein. On n'aurait pas à le regretter si Patrick Grainville était moins symboliste et plus simplement romancier.

Ces réserves faites, si l'on a le courage et la patience de recevoir ce Niagara verbal qui charrie grossièretés, trivialités et pépites, on découvre de l'inouï et du grandiose dans *la Caverne céleste*, où la sauvagerie solaire d'aujourd'hui s'affronte à la bestialité des origines, dominée par la peur et la nuit.

JACQUELINE PIATIER.

★ *LA CAVERNE CÉLESTE*, de Patrick Grainville. Seuil, 333 p., 79 F.

le feuilleton

Don du don

(Suite de la page 13.)

Le risque rend libéral. Sagan ne demande pas à ses amis de partager sa passion. Mais ce qu'elle apprécie par-dessus tout chez les artistes *ressemble à ce qui fait les grands joueurs* : le sens de la précarité de tout, sans lequel la prodigalité reste un calcul. Il faut que la mort soit là, tout près, et que le créateur la dévisage jusqu'à lui voler le secret de la parfaite bonté. Le don porte bien son nom : *il est affaire de don*, de don de soi.

A *preuve* : Billie Holliday, *que la petite Sagan légendaire de* 1956 va écouter dans le Connecticut et impasse Marbeuf, consciente après coup d'avoir ignoré, avec l'insouciance barbare des Européens, contre quels démons la chanteuse se battait, au-delà de la drogue.

AUTRES types humains devant lesquels Sagan s'est sentie soulevée par ce sentiment aujourd'hui si rentré, ou sinistrement perdu, qu'est l'admiration : Tennessee Williams, parce *qu'à son* génie de dramaturge se mêlaient une vulnérabilité de cœur insoupçonnable (avec son ami Franco, avec Curson McCullers, doucement évoquée) et une incapacité totale à nuire, à frapper, à être dur. Sartre, selon Sagan, était de ces natures sans violence : au moins avec ses amis, car avec les autres, soyons *justes, il n'y allait pas de main morte.*

Le sommet dans la largesse, *c'est Orson Welles, dont le* portrait est le plus *saisissant* et le plus ému. On imagine le cinéaste tenant Sagan dans sa main comme King Kong sa fiancée en haut de l'Empire State. On plonge dans son regard exorbité et jaune. On l'entend *parler de* Shakespeare *ou de la mélancolie, rêver* de Valparaiso, oublier son rêve à la seconde. Un des scandales de ce siècle, c'est assurément qu'on ne donne pas à un tel géant les moyens d'aller au bout de sa folie...

IL *y a juste trente ans*, la France *et le monde entier faisaient* un succès de scandale à une jeune fille de dix-neuf ans coupable, c'était pendable à l'époque, de revendiquer pour ses personnages et pour elle-même le plaisir sans les sanctions du *péché*, de l'*amour, de l'enfantement : la disposition de nos corps, en somme.*

Dès *lors que cette liberté devenait quasiment un devoir, les* Franchouillards ont estimé que sa championne n'avait plus rien à exprimer que, vous savez bien, sa « petite musique ». C'était compter sans le don du don, *qu'elle* ne verrait pas et n'admirerait pas autant chez *les autres si elle n'en était pas elle-même large*ment pourvue.

Est-ce à cause de son panthéon personnel recruté surtout outre-Atlantique ? Est-ce à cause de son style, qu'on a trop dit bâclé alors qu'il préfère, ce n'est pas la même chose, l'élan intérieur aux règles apprises, ce *style* en *espadrilles de corde, sinon* en *semelles de vent* ? La petite *Française des années* 50 apparaît aujourd'hui, par sa liberté, son naturel, son goût des gens de cœur, comme un de nos écrivains les plus... américains !

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ AVEC MON MEILLEUR SOUVENIR, de Françoise Sagan. Gallimard, 220 p., 72 F.

★ Presses Pocket vient de rééditer une des pièces de Sagan : LES VIOLONS PARFOIS.

au fil des lectures

Roman

L'angoisse cocasse de Françoise Hamel

Il y a trois ans paraissait le *Café à l'eau*, un premier roman où la verve s'alliait à la violence glacée des règlements de comptes. Françoise Hamel y racontait la révolte d'une adolescente et de toute sa famille contre un père, ancien spahi devenu tyran domestique.

La Loche nous présente, dans un milieu bien différent, l'effervescence d'une station de radio parisienne. La narratrice, Clotilde La Hougue, collabore à l'émission « Parleront-ils ? » et recrute pour le sympathique animateur une galerie de personnages pittoresques et pitoyables. A vingt-six ans, avec sa dégaine de fille à la mode, « Clo » passe pour un modèle d'entrain et d'efficacité.

Pourtant, l'image qu'elle se fait d'elle-même est tout à fait différente. « *Loche. Je me suis en loche, autre nom de la limace, mollusque appuyé contre le monde, je me suis fabriqué une coquille invisible sous la peau.* » Dès qu'elle est livrée à elle-même, elle vit plutôt recluse et solitaire, ressassant son passé dans des conversations téléphoniques avec sa mère, ou lors de retours dans sa ville natale, Vie-sur-Mer.

Ainsi à l'observation satirique et cocasse se joint la chronique intime des désarrois de Clo. A force d'écouter les autres, elle est absorbée, happée, menacée de disparition. Sauf quand, à nouveau sur le qui-vive, elle pense : « *J'ai encore peur, donc je suis vivante.* » Son équilibre ? Elle ne le trouvera que dans la rupture libératrice, lorsque la crise fera culminer l'angoisse dans un paroxysme hilarant, en un détonant mélange de genres.

MONIQUE PETILLON.

★ LA LOCHE, de Françoise Hamel. Grasset, 250 p., 69 F.

Poésie

La passion de Christian Bouthemy

Christian Bouthemy appartient à cette espèce en voie de disparition qui ne peut survivre sans un livre à portée du cœur. Libraire à Saint-Nazaire, il s'est fait éditeur pour mieux transmettre les signaux de mélancolie de Maurice Blanchard, Patrice Repusseau et Knut Odegard.

Figures Tombées, Traces, son premier livre, nous entraîne dans une ville incertaine où des hommes dépossédés de leurs rêves se laissent choir dans les bras de la mort. Les poèmes de Christian Bouthemy se lisent comme se feuillette un vieil album de photos. Souvent, le regard s'arrête et se froisse sur une phrase éperdue de nostalgie.

Ce poète cherche à percer les mystères de la pluie qui, quelquefois, font croire que les hommes savent encore s'abandonner aux larmes. Christian Bouthemy construit, dans ses textes, un univers où la passion l'emporte sur la raison, et où des *flamants roses* viennent se blanchir les ailes sur des lèvres de femme.

PIERRE DRACHLINE.

★ *FIGURES TOMBÉES, TRACES*, de Christian Bouthemy. Arcane 17 (126, avenue de la République, 44000 Saint-Nazaire), 50 p., 50 F.

Portrait

Un aristocrate des bas-fonds

Relatée par André Bay, voici l'histoire d'une passion dévastatrice. Le jeune juif bulgare – Julius Mordecaï Pincas, devenu « Pascin » par sa seule volonté – qui découvre Montparnasse à vingt ans, en 1905, ne sait pas qu'il incarnera, à lui tout seul, les « années folles », les « *Golden Years* » et la « génération perdue », ces trois formules pour définir une époque emplie de frénésie, création, bohème et plaisir si étroitement mêlés qu'ils l'ont rendue légendaire. Julius est déjà un dessinateur célèbre (la peinture viendra plus tard), et il arrive auréolé de gloire à Paris, où on l'attend comme une étoile de plus. Il ne décevra pas, étoile d'or avant de devenir étoile noire.

Tout de suite, sa gentillesse, sa générosité un peu ostentatoire, sa culture (il est polyglotte), son talent éclatant et son abord facile lui attirent les sympathies. Il en suscitera partout, pas plus heureux pour autant. Déjà, la femme est son obsession, la femme et le sexe. Il se jette dans le libertinage...

Un jour, il est piégé. Il croit avoir trouvé un pôle en Hermine David, peintre sur ivoire, qui aura une notoriété. De fait, pour cet homme qui hait son père, qui a adoré sa mère, qui les a fuis tous les deux, Hermine paraît, un temps, le « *fixateur* ». Il l'épouse, aux Etats-Unis, où il est allé en 1914, et d'où il reviendra, en 1920, citoyen américain – mais ce mariage n'était qu'un faux pas vers le bonheur.

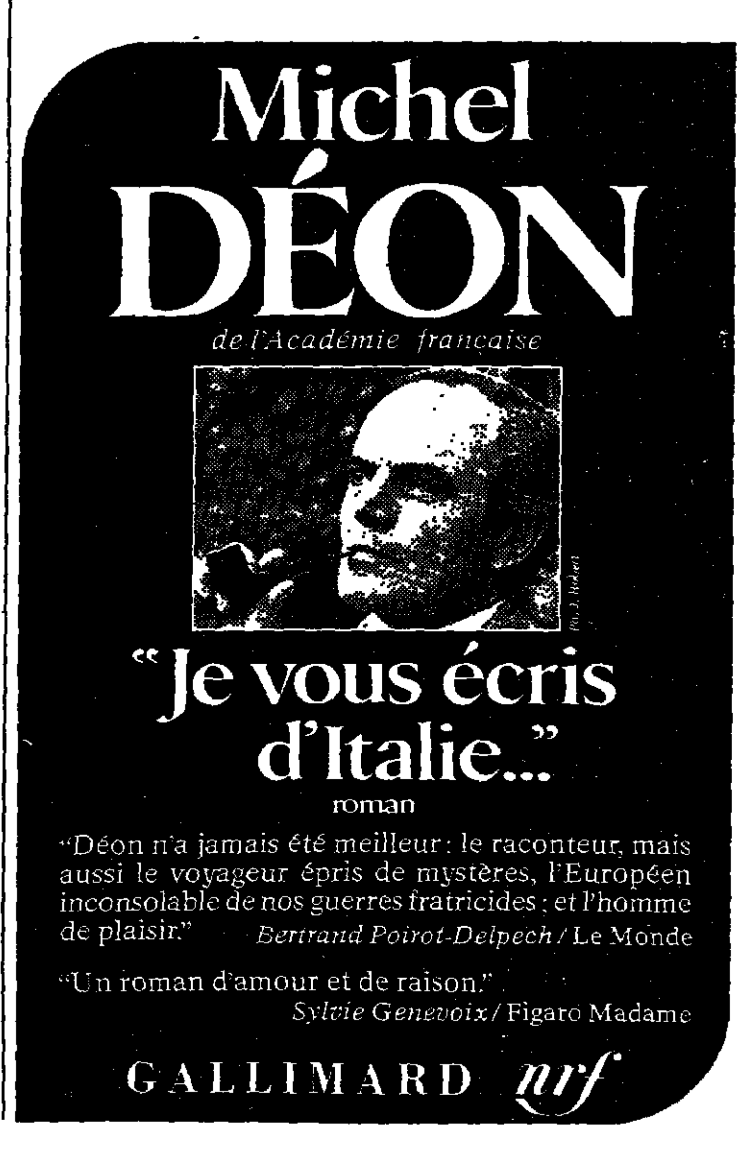
La femme « fatale », c'est Cécile Vidil, « *Lucy* », comme elle se fait appeler depuis qu'elle a quitté ses parents pour « vivre sa vie ». Coup de foudre réciproque quand Pascin l'a rencontrée comme modèle. Elle a subi son charme, il voit en elle, active, efficace et gaie, la vie même. Pascin réussit à mener les deux aventures (avec Lucy, avec Hermine) en même temps, mais, quand il part pour l'Amérique, Lucy, elle, s'établit avec Per Krohg, le peintre norvégien, qu'elle épousera et dont elle aura un fils.

Lorsque Pascin et Lucy se retrouvent, après la guerre, la passion flambe à nouveau. La différence entre eux est que Lucy tient à rester libre, qu'elle aime toujours son mari, qu'elle est mère, qu'elle se reprend, aussitôt donnée, alors que Pascin la voudrait à lui tout entière. Le drame est là qui couve. Pascin boit de plus en plus et, bientôt atteint de cirrhose, se promène avec son chapeau melon, ses chaussures vernies et son écharpe de soie blanche au milieu des drogués, des ivrognes, des miséreux, des clochards...

Il écrit à Lucy, quand ils sont séparés pour une heure ou trois jours, des lettres exquises ou déchirantes. Il voudrait d'elle un enfant ; elle ne craint rien tant que d'avoir un enfant de Pascin. Enceinte, elle se fait avorter. La « fausse couche » annoncée à Pascin est le glas d'une espérance de rénovation. Peu de temps après, le 1er juin 1930, l'« *aristocrate des bas-fonds* », depuis longtemps suicidaire, s'ouvre les veines avant de se pendre. « *Adieu Lucy* », écrit-il de son sang sur une porte de son atelier. Ces dernières pages, pour lesquelles André Bay ne disposait pas d'informations, et pour cause, sont hallucinantes de vérité.

G. GUITARD-AUVISTE.

★ ADIEU LUCY - LE ROMAN DE PASCIN, d'André Bay. Albin Michel, 425 pages, 89 F.



LE CARNET DU Monde

Naissances

– M. Jean CANAVAGGIO et Mme, née Perrine RAMIN,
Laure et François,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Emmanuel,

le 20 mars 1984.
Jean CANAVAGGIO,
17, avenue de Tourville,
75007 Paris.

– M. Michel KERGREIS et Solange, née TIXIER, et leurs familles de Nantes et de Dreux, ont la très grande joie de faire part de la naissance de

Maëla,

le 17 janvier 1984 à Nantes.
Consulat général de France à Marrakech, Maroc.

– Jocelyne MARCANDORO et Alain SOBEL ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Maud,

à Paris le 13 mars 1984.
23, avenue Laferrière,
94000 Créteil.

Décès

– Elie et Evelyne Faroult,
Yves, Muriel, Myriam et David Faroult,
Jocelyne Halfon,
Les familles Pallia, David, Rabinovitch, Lapid, Khalil, Lassner, Abram et Bloch,
Enfants, petits-enfants, frères, sœurs, tous ses proches et ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Henriette FAROULT,
née Pallia,
employée de banque retraitée,

après une courte mais pénible maladie.
Les obsèques se tiendront le vendredi 30 mars 1984, à 10 heures, au cimetière de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise).
15, rue des Barres,
75004 Paris.

– Nantes-Paris-Lyon.
Mme Jean Graveleau,
son épouse,
Le général et Mme Jean-Paul Chollet,
M. et Mme Jean Graveleau,
Mère Françoise Graveleau,
M. et Mme Pierre Boursier,
M. et Mme Claude Mignières,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Le Maître, Graveleau,
parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GRAVELEAU,

ingénieur général des télécommunications,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La messe des obsèques aura lieu dans l'intimité à Amailloux (79) et l'inhumation au cimetière de Pornic (44), le vendredi 30 mars 1984 à 15 heures.

– Mme Roger Kessler,
Le capitaine de vaisseau et Mme Jean Kessler et leurs enfants,
M. et Mme René Gutton,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Jamteur
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Kessler
et leurs enfants,
Le chef de bataillon et Mme François Kessler et leurs enfants,
M. et Mme Didier Kessler
et leurs enfants,
Mme Chazal,
M. et Mme Edmond Kessler,
M. et Mme Paul Chazal,
font part du rappel à Dieu du

Général Roger KESSLER (CR)

ingénieur civil des Mines,
chevalier de l'Ordre équestre
du Saint-Sépulcre de Jérusalem,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de la valeur militaire,
médaille de la Résistance,

survenu le 27 mars 1984, à l'âge de soixante-quinze ans.

Le service religieux sera célébré le vendredi 30 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

L'inhumation aura lieu au Puy-en-Velay le samedi 31 mars et sera précédée d'un service religieux à 10 heures, en l'église du Collège.

Cet avis tient lieu de faire-part.
8, rue Devès,
92200 Neuilly.

– M. et Mme Michel Le Goc
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Renauld,
Leurs enfants et petits-enfants,
Docteur et Mme André Chateau et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves LE GOC,
avocat honoraire,
ancien bâtonnier du barreau de Brest,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
leur père, grand-père et arrière-grand-père, survenu le 23 mars 1984, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 mars à 14 h 30, en l'église Saint-Louis de Brest.

– Le professeur Jacques Modaï,
Pascale et Philippe,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Catherine MODAÏ,
née Sidier.

Les obsèques ont eu lieu le 26 mars dans l'intimité.

10, boulevard Flandrin,
75116 Paris.

– L'Association française des experts de la Coopération technique internationale (AFECTI), 47, rue de Lille, 75007 Paris,
a la tristesse de faire part du décès de son président,
le docteur François REBEUF.

– Nous avons appris le décès de

M. Paul-Emile VIARD,
ancien député.

[Né à Epinal (Vosges) le 27 février 1902, Paul-Emile Viard avait enseigné le droit à l'université d'Alger, dont il devint plus tard le doyen, avant d'être nommé à la faculté de droit de Lille où il enseigna le droit romain. Résistant et gaulliste, il avait présidé la commission d'enquête désignée à la fin de la guerre par le Comité français de Libération nationale puis avait été membre de l'Assemblée consultative d'Alger, en 1943, avant de participer aux deux Assemblées constituantes, en 1945 et 1946.

Elu député d'Alger, il avait siégé, de 1946 à 1951, parmi les députés du MRP. Depuis la fin de la guerre d'Algérie, il présidait l'un des groupements les plus actifs des rapatriés d'Afrique du Nord, l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'outre-mer et de leurs amis (ANFANOMA). Il était également membre du conseil d'administration de l'Alliance française.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

– Michel Jacoub et sa fille remercient profondément tous ceux qui se sont associés à leur douleur lors de la disparition de leur épouse et mère,

Ina JACOUB,

et auxquels ils ne peuvent répondre personnellement.
11, rue Pérignon,
75015 Paris.

– Mme Henri-Pierre Klotz,
ses enfants, petits-enfants, belle-sœur, sœurs, les élèves, la famille, les amis,

dans l'impossibilité de répondre personnellement aux très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors de la disparition brutale de

Henri-Pierre KLOTZ,

expriment ici toute leur reconnaissance.

Anniversaires

– En ce troisième anniversaire
du départ de leur très chère fille unique

Olga CARDOULIS,
architecte, vingt-neuf ans,

M. et Mme Alex Cardoulis demandent une pensée pieuse à toutes les personnes qui l'ont connue et aimée.

Avis de messes

Une messe à l'intention de

Antoine YAZBEK,
ambassadeur du Liban,

décédé à Moscou
le 20 novembre 1983,

sera célébrée le dimanche 1er avril 1984, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 15, rue d'Ulm, Paris (5e).

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Mme Etienne della SUDDA,
née Geneviève BILLON,

Une messe sera célébrée le vendredi 6 avril, à 18 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.
23, rue Surcouf, Paris-7e
Tél. 705-46-26.

Communications diverses

– Le prochain congrès des associations d'anciens élèves des lycées et collèges de France aura pour thème « Conservation historique, sauvegarde et réhabilitation des établissements ». Il se tiendra à Toulon (28 septembre-1er octobre), ville où le lycée Peiresc, de style typiquement Second Empire, fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation. Les congressistes visiteront ensuite plusieurs îles des côtes varoises (Bendor, Embiez, Porquerolles) et Saint-Tropez. Les anciens élèves des lycées et collèges sont invités à se renseigner à l'« A » de Toulon (22, rue Paul-Landrin) ou à l'Office du tourisme (8, avenue Colbert, 83000 Toulon. Tél. : (94) 22-08-22).

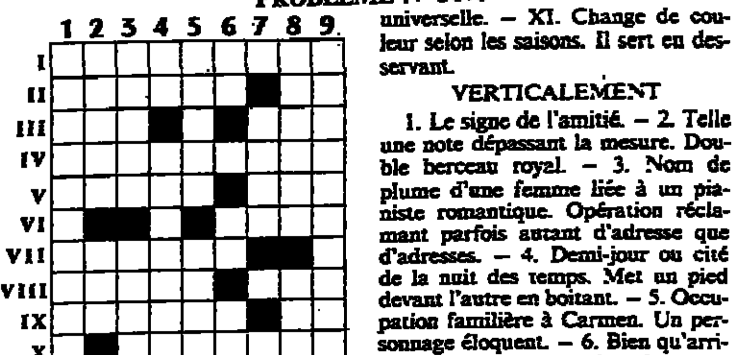
Avis de recherche

On nous prie d'insérer l'avis suivant :
On recherche
Mme Christiane COLLET,
née le 5-5-1915 à Malakoff.
Se mettre en rapport avec le service des recherches de l'Armée du Salut, 76, rue de Rome, 75008 Paris. Tél. : 387-41-19 qui transmettra un communiqué urgent.

INFORMATIONS

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3678



HORIZONTALEMENT

I. – Sa couverture est précieuse quand on se trouve dans de beaux draps. – II. Fait partie d'une classe de singes parmi laquelle on distingue des hurleurs. Lunette ou fourchette. – III. Simple, il est espagnol ; doublé, il est plutôt gaulois. Complexe méridional. – IV. Marcheur de la fin. V. Prendre les choses en main. Pape qui ne manquait pas d'étoffe. – VI. Diffuse, mais pas forcément avec confusion. – VII. Prenait parti. – VIII. Arbitre troyen d'un concours de beauté en haut lieu ou haut lieu de l'élégance française. Symbole de la liberté ou de la réclusion. – IX. Certaines sont essentielles, d'autres croient l'être. Personnel. – X. Antiques adversaires de la révolution universelle. – XI. Change de couleur selon les saisons. Il sert en desservant.

VERTICALEMENT

1. Le signe de l'amitié. – 2. Telle une note dépassant la mesure. Double berceau royal. – 3. Nom de plume d'une femme liée à un pianiste romantique. Opération réclamant parfois autant d'adresse que d'adresses. – 4. Demi-jour ou cité de la nuit des temps. Met un pied devant l'autre en boitant. – 5. Occupation familière à Carmen. Un personnage éloquent. – 6. Bien qu'arrivant fraîchement, on le salue avec chaleur. Copulative. On le vide quand on en a ras le bol. – 7. Bande. Possessif. – 8. Corps céleste. Une des prérogatives du chef. – 9. Dont la raison d'exister est manifeste.

Solution du problème n° 3677

Horizontalement

I. Tailleuse. – II. Rimailler. – III. Amadoue. – IV. Canin. Mas. – V. Ancras. – VI. Sot. EE. – VII. Sassafras. – VIII. Is. Tulipe. – IX. Eire. Unir. – X. Rein. Ecce. – XI. Entourée.

Verticalement

1. Tracassière. – 2. Aima. Oasien. – 3. Imanats. Rit. – 4. Ladin. Sténo. – 5. Lionceau. – 6. Elu. Refluer. – 7. Uléma. Rince. – 8. Se. As. A-pic. – 9. Eros. Isère.

GUY BROUTY.

SALON DU MODÈLE RÉDUIT

Le cinquième salon de la maquette et du modèle réduit ouvre ses portes samedi 31 mars à la Défense. Deux cents fabricants, constructeurs, artisans et importateurs attendent les passionnés de bateaux, de trains, d'avions, de voitures et de figurines.

★ Au CNIT, du samedi 31 mars au dimanche 8 avril, de 10 heures à 19 heures (jusqu'à 22 heures, vendredi 6 avril). Entrée : 28 F.

TRAIN SPÉCIAL. – L'International Ferroviaire Club (IFC) propose aux fervents de la maquette et du modèle réduit de se rendre à l'inauguration du cinquième Salon en empruntant le train à vapeur tracté par la locomotive 140 C 231 qui fera le tour de Paris par la petite ceinture. Départ de Paris-Saint-Lazare vers 9 h 30, arrivée au CNIT à 12 heures. Aller et retour en train à vapeur + entrée au salon : 120 F.

★ IFC, 46, avenue de Savigny, 93600 Aulnay-sous-Bois, tél. : 384-78-17.

EXPOSITION

LES ARCHIVES DÉPOUSSIÉRÉES. – A l'occasion du mois du livre, les Archives nationales (Musée de l'histoire de France) présentent, jusqu'au 17 avril, « La lecture publique populaire en France de 1789 à 1945 », une exposition qui retrace la naissance et le développement des bibliothèques publiques.

★ A l'hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois à Paris (3e), tous les jours sauf le mardi de 14 h à 17 h.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extrait d'un jugement correctionnel rendu par décision du 23 novembre 1983 du Tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, statuant en matière de police correctionnelle.

« Le Tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence... à la requête de la Sté CECA SA... Vélizy-Villacoublay... CONTRE Jean Fayolle, route de Berre, 13510 Eguilles...

Attendu... que la Sté CECA SA... a pour objet essentiel la fabrication et la vente de divers produits chimiques ; (...)

Attendu que la Société COMPAGNIE EUROPÉENNE DE CHIMIE APPLIQUÉE, en abréviation CECA dont le prévenu est président et administrateur... a également pour objet la vente de produits chimiques autres que pharmaceutiques ; (...)

Que l'utilisation de la marque CECA par le prévenu et la société qu'il représente, qui doit être déclaré civilement responsable, a causé à la partie civile un préjudice...

Condamne FAYOLLE Jean à la peine de mille francs d'amende ; (...)

Reçoit la constitution de la partie civile de la Sté CECA SA. Condamne le prévenu à lui payer la somme de deux mille francs de dommage-intérêts ; ordonne la publication par extraits du présent jugement... »

« SERVICES »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 29 mars :

DES DÉCRETS

● Relatif à l'attribution d'une indemnité de fonctions aux délégués régionaux à l'architecture et à l'environnement et arrêté du 26 mars 1984 fixant le taux de cette indemnité.

● Modifiant le décret du 3 juillet 1972 fixant le montant de la redevance perçue lors du dépôt des demandes de visa de publicité concernant les médicaments.

UN AVIS :

● De la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle : avis de délégation.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 31 MARS

« La Chapelle royale de Dreux », 8 h 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Pennec.

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul, Mme Duhesme.

« Le Panthéon », 14 h 30, devant les grilles, place du Panthéon, M. Jacomet.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« La cathédrale russe », 14 h 30, 12, rue Daru (Academia).

« Hôtel Potocki », 15 heures, 27, avenue Friedland (Approche de l'art).

« La franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (les Flâneries).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti (la France et son passé).

« Hôtel de Sens », 15 heures, 1, rue du Figuier (Histoire et Archéologie).

CONFÉRENCES

15 heures : 36, rue des Mathurins, M. Bornecque : « Napoléon III, empereur social » ; M. P. Mentha : « Questions sur le prix des livres » (le Nouveau Faubourg).

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 29 mars à 0 heure et le vendredi 30 mars à 24 heures.

La France restera sous l'influence de basses pressions recouvrant l'Europe ococidentale. Mais vendredi sera marqué par une accalmie entre deux perturbations.

Vendredi matin, le temps sera en général très brumeux sur toute la France, des bancs de brouillard se formeront au lever du jour du Val de Loire au Limousin, sur les Landes les nuages bas seront abondants. Quelques nuages résiduels également sur les régions de l'Est : des Vosges aux Alpes. La Corse gardera toute la journée un temps instable avec des ondées.

Les températures seront sur la plupart des régions de l'intérieur comprises entre −1 et 1 °C au lever du jour. Elles atteindront 2 à 4 °C sur la côte atlantique et 6 °C en bodure de la Méditerranée.

Dans la journée beau temps presque partout, ciel peu nuageux, rares ondées et larges périodes de soleil.

En soirée, sur la côte atlantique, nuages annonçant l'approche de la nouvelle perturbation. Il fera 8 à 9 °C dans le Nord, 13 à 15 °C sur le Sud-Ouest, 15 à 16 °C près de la Méditerranée et sur toutes les autres régions, 10 à 11 °C.

Complément montagne

Les perturbations continueront de défiler sur la France tout au long du week-end. Mis à part de belles éclaircies samedi matin sur les Alpes, le Jura et les Vosges, l'aggravation touchera ensuite tous les massifs et le mauvais temps persistera jusqu'à dimanche soir.

Il neigera en montagne, d'abord vers 1 000 mètres samedi matin, puis vers 2 000 mètres seulement dans l'après-midi de samedi, et dimanche à nouveau des chutes de neige souvent abondantes à basse altitude en liaison avec un refroidissement sensible se produisant dans la journée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, à 8 heures, le 29 mars, de 1 008,5 millibars, soit 756,4 millimètres de mercure.

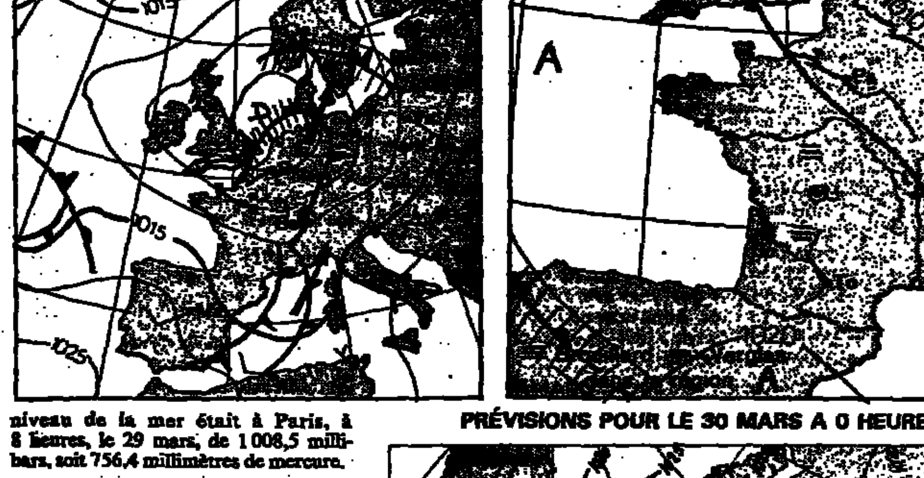
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 mars; le second le minimum de la nuit du 28 au 29 mars) : Ajaccio, 18 et 12 degrés; Biarritz, 15 et 6; Bordeaux, 15 et 5; Bourges, 12 et 4; Brest, 10 et 4; Caen, 13 et 4; Cherbourg, 12 et 5; Clermont-Ferrand, 14 et 4 ; Dijon, 11 et 6 ; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 18 et 5 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 16 et 5; Lille, 11 et 11; Lyon, 14 et 6; Marseille-Marignane, 17 et 7; Nancy, 12 et 7; Nantes, 12 et 4; Nice-Côte d'Azur, 15 et 9; Paris-Montsouris, 13 et 5; Paris-Orly, 13 et 4; Pau, 15 et 6; Perpignan, 19 et 9; Rennes, 13; Strasbourg, 16 et 8; Tours, 12 et 4; Toulouse, 15 et 6.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 21 et 11 degrés; Amsterdam, 11 et 8; Athènes, 19 et 10; Berlin, 14 et 9; Bonn, 12 et 8; Bruxelles, 11 et 5; Le Caire, 22 et 13; îles Canaries, 21 et 16; Copenhague, 6 et 2; Dakar, 24 et 19; Djerba, 20 et 14; Genève, 13 et 4; Jérusalem, 19 et 7; Lisbonne, 16 et 9; Londres, 8 et 3; Luxembourg, 9 et 6; Madrid, 13 et 6; Moscou, 1 et 1; Nairobi, 28 et 13; New-York, 6 et 0; Palma-de-Majorque, 17 et 7; Rome, 16 et 11; Stockholm, 0 et −1; Tozeur, 28 et 17; Tunis, 25 et 19.

SITUATION LE 29. 3. 84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 30. 3. 84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 30 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ÉCHECS

La finale du Tournoi des prétendants

HUITIÈME PARTIE : KASPAROV SE CONTENTE DE LA NULLITÉ

Vassili Smyslov n'a pas réussi à surprendre une seconde fois Garry Kasparov dans la huitième partie de la finale du Tournoi des prétendants. Il a rejoué, dans un gambit de la dame défense Tarrasch : 13 Rh1, coup qui avait « ébranlé » son adversaire lors de la deuxième partie du match. Mais, au lieu de : 13 Dd7, ce dernier a répondu par Fg4, ce qui a forcé Smyslov à réfléchir vingt sept minutes avant de répondre.

Après le seizième coup de Kasparov : Fç5 et le vingtième de Smyslov : é3, considéré par les analystes présents à Vilnius comme faible, la position des noirs est devenue intéressante et c'est avec surprise que l'on a vu Kasparov proposer la nullité après son vingtseptième coup d'autant qu'il n'avait dépensé qu'une heure et cinquante minutes sur son temps de réflexion contre deux heures et cinq minutes pour Smyslov. Le score est donc de 5 à 3 pour Kasparov. La neuvième partie est prévue pour le vendredi 30 mars.

Blancs : SMYSLOV
Noirs : KASPAROV
8e partie
Gambit de la dame
Défense Tarrasch.

1.	d4	d5	15.	Fg1	Dd7
2.	Cf3	ç5	16.	Da4	Fç5
3.	ç4	é6	17.	Tad1	Fb6
4.	cxd5	éxd5	18.	Tfé1	Fg6
5.	g3	Cf6	19.	Db5	Tad8
6.	Fg2	Fé7	20.	é3	Dd6
7.	0-0	0-0	21.	Cçé2	Cé5
8.	Cç3	Cç6	22.	Db3	Fa5
9.	Fg5	çxd4	23.	Cç3	Cd3
10.	Cxd4	h6	24.	Té2	Cç5
11.	Fé3	Té8	25.	Da2	Fxç3
12.	a3	Fé6	26.	bxç3	Dé6
13.	Rh1	Fg4	27.	Téd2	Cé4
14.	f3	Fh5			Nulle

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES F.
1	311	500
	771	500
	8 451	2 000
	36 701	10 000
2	792	500
	69 662	10 000
3	3	100
	83	300
	633	600
	673	600
	873	600
	9 463	2 100
	39 963	10 100
	49 993	10 100
	146 143	4 000 100
4	084	500
	8 274	2 000
	01 864	10 000
5	005	500
	345	500
	525	500
	925	500
	1 155	2 000
	2 165	2 000
	95 325	10 000
6	16	400
	076	500
	126	500
	9 666	2 000
	27 606	10 000
	84 856	10 000
	96 856	10 000
7	7	100
	07	300
	747	600
	967	600
	5 347	2 100
	9 767	2 100
8	058	500
	548	500
	558	500
9	99	200
0	750	500
	960	500
	3 030	2 000
	8 060	2 000
	29 700	10 000
	205 930	1 000 000

LOTO
TIRAGE N° 13 DU MERCREDI 28 MARS 1984
12 22 23 36 38 46 — 13 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE
PROCHAINS TIRAGES LES MERCREDI 4 ET SAMEDI 7 AVRIL. VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI POUR LES 2 TIRAGES

84 TRANCHE DES JONQUILLES 21e
TIRAGE DU 28 MARS 1984

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
7	Tous les billets terminés par 7 gagnent 100 F dans toutes les séries
9	Tous les billets terminés par 9 gagnent 100 F dans toutes les séries
50	Tous les billets terminés par 05 gagnent 200 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 50 gagnent 400 F dans toutes les séries

	Numéros gagnants dans toutes les séries					Sommes gagnées F.
732	0237	1237	2237	3237	4237	500
	5237	6237	7237	8237	9237	500
	0273	1273	2273	3273	4273	400
	5273	6273	7273	8273	9273	400
	0327	1327	2327	3327	4327	500
	5327	6327	7327	8327	9327	500
	0372	1372	2372	3372	4372	400
	5372	6372	7372	8372	9372	400
	0723	1723	2723	3723	4723	400
	5723	6723	7723	8723	9723	400
	0732	1732	2732	3732	4732	4 000
	5732	6732	7732	8732	9732	4 000

	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 24	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 24	Sommes gagnées Autres séries
6676	6667	F. 30 100	F. 3 100	6766	F. 30 000	F. 3 000
	6676	1 525 000	17 500	7666	30 000	3 000

	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 01	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 01	Sommes gagnées Autres séries
6566	5666	F. 60 000	F. 6 000	6656	F. 60 000	F. 6 000
	6566	4 050 000	45 000	6665	60 000	6 000

84 ARLEQUIN TIRAGE DU 28 MARS 1984 22e

MÉDECINE

De nouveaux remnographes seront installés en France en 1985

Entre cinq et dix appareils à résonance magnétique nucléaire (appareils à RMN ou remnographes) devraient être installés en France en 1985.

C'est l'une des principales conclusions de la réunion de travail sur une imagerie par RMN organisée le 28 mars au secrétariat d'État à la santé, à l'initiative du docteur Emmanuel Cabanis (hôpital des Quinze-Vingts à Paris). Une décision qui témoigne de la prise de conscience par les pouvoirs publics de la véritable révolution que constitue en médecine l'utilisation de la RMN et des performances techniques accomplies dans ce domaine par la Compagnie générale de radiologie (*groupe Thomson*).

Lentement mais sûrement, les choses bougent en France en ce qui concerne la RMN. L'important, ici, est de ne pas reproduire l'erreur politique et industrielle commise au milieu des années 70 avec les scanographes et qui a amené le parc hospitalier français à souffrir d'un sous-équipement notoire. On recense aujourd'hui plus d'une centaine de remnographes à travers le monde, et, de l'avis général, cette nouvelle technique apporte des images inédites du corps humain qui sont d'un considérable intérêt diagnostique.

Associant informatique, magnétisme et haute fréquence, plusieurs modèles d'appareils sont actuellement disponibles. Ils sont caractérisés par le type d'aimants utilisés (résistif, supraconducteur ou permanent) et par la puissance développée (de 1 500 à 15 000 gauss) (1). Le coût des appareils varie entre 8 et 16 millions de francs, auxquels il faut ajouter chaque année une somme équivalente pour l'entretien et la maintenance. On estime environ aujourd'hui à 3 000 F le coût unitaire de l'examen contre 1 000 F environ pour un scanographe.

Une industrie de l'aimant

En 1983, la CGR (Compagnie générale de radiologie) mettait au point un premier prototype de faible puissance (1 500 gauss). L'accord n'ayant pu être obtenu pour l'implantation de cet appareil au CHU de Bordeaux, celui-ci sera installé prochainement à l'hôpital des Quinze-Vingts (Paris). Il a déjà été utilisé sur son site de fabrication (à Buc, Yvelines) sur près de cent cinquante malades, fournissant, de l'avis général, des images de qualité. Pour la première fois, une image obtenue sur un appareil CGR de 3 500 gauss a été présentée le 28 mars au secrétariat d'Etat à la santé. Quatre autres sites d'implantation ont été retenus pour 1984 : hôpital du Kremlin-Bicêtre (il sera équipé d'un appareil General Electric de 15 000 gauss), clinique Clairval de Marseille (appareil Technicare) et les hôpitaux de Montpellier et de Grenoble. Strasbourg développe pour sa part un appareil original (professeur J. Chambon). La CGR annonce son intention de construire une gamme complète de remnographes de 1 500 à 15 000 gauss.

D'autre part, le professeur J.-C. Bisconte, chef du département génie biologique et médical (ministère de l'industrie et de la recherche), a annoncé le développement, soutenu par les pouvoirs publics, d'une industrie française de l'aimant (société Drusch). Jusqu'à présent, la technologie RMN restait, pour l'essentiel, dépendante de la firme britannique Oxford Instrument, qui disposait dans ce domaine d'un quasi-monopole.

Compte tenu de l'effort annoncé concernant le parc de scanographes (quarante nouveaux appareils seront installés cette année et soixante en 1985) et de la volonté affirmée de réduire la progression des dépenses de santé, l'annonce faite le 28 mars d'accorder *« une dizaine »* d'implantations nouvelles de remnographes en 1985 a valeur de symbole (2). M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, a annoncé que la liste de ces autorisations sera connue dans *« quelques semaines »* et que celles-ci concerneraient *« éventuellement »* des établissements de soins privés.

JEAN-YVES NAU.

1) « Le Monde de la médecine » du 16 novembre 1983 a consacré un dossier à la RMN médicale.

(2) Au secrétariat d'État à la santé, on indiquait, jeudi 29 mars, que le nombre exact d'autorisations serait compris entre quinze et dix.

SPORTS

FOOTBALL

APRÈS LEUR PETITE VICTOIRE SUR L'AUTRICHE (1-0)

Les attaquants français en question

Bordeaux. – L'équipe de France avait réussi le coup d'envoi de sa campagne de préparation aux championnats d'Europe en battant l'Angleterre par 2 à 0, le 29 février, au Parc des Princes. Mercredi 28 mars, elle entamait à Bordeaux, contre l'Autriche, une tournée des provinces destinée à mobiliser la France profonde appelée à la soutenir de la voix et du cœur du 12 au 27 juin prochain. L'étape bordelaise a été un beau succès populaire, avec près de vingt-cinq mille spectateurs. On ne peut pas en dire autant au plan sportif. Le but de Dominique Rocheteau marqué à sept minutes du coup de sifflet final ne saurait faire oublier les multiples maladresses d'un match où les Français ont encore péché par inefficacité.

Il ne leur reste que trois sorties avant le grand rendez-vous du 12 juin au Parc des Princes contre le Danemark, pour remédier à ces faiblesses.

De notre envoyé spécial

Michel Hidalgo ne sait plus à quel attaquant se vouer. Ce n'est pas faute d'avoir multiplié les essais. En dix-huit mois, depuis la dernière Coupe du monde, plus d'une douzaine de joueurs se sont succédé sans grande réussite aux postes d'avants de pointe. Le patron de l'équipe de France a dû se résoudre à rappeler les anciens que l'on ne pensait plus revoir sous le maillot bleu.

Au même titre que Maxime Bossis, Michel Platini et Dominique Rocheteau, Bernard Lacombe le Bordelais et Didier Six le Mulhousien figurent parmi les barons de l'ère Hidalgo, qui ont côtoyé le sélectionneur depuis sa prise de fonction en 1976. Leur retour ne pouvait certes pas provoquer de miracle.

Face à une défense autrichienne très regroupée et peu scrupuleuse sur les moyens d'intervention et en l'absence de Michel Platini retenu par la Juventus de Turin, les occasions de but ne pouvaient qu'être rares. En fait, si l'on excepte un tir de Genghini détourné sur le poteau par Koncilia juste avant la mi-temps, puis une tête à bout portant de Six repoussée par Lindenberger, les deux gardiens autrichiens ont passé, jusqu'au but de Rocheteau, une soirée presque aussi confortable que celle de leurs homologues français.

Faut-il pour autant modifier une nouvelle fois l'attaque pour le prochain match contre la RFA ? L'heure n'est plus aux expériences mais plutôt aux répétitions et aux ultimes réglages. En rappelant Lacombe et Six, Hidalgo semble tenté de miser sur la sécurité et sur l'expérience pour le championnat d'Europe. Le choix peut se justifier.

Au mois de juin prochain, les Français ne devront pas seulement vaincre leurs adversaires mais surtout surmonter la pression d'une opinion publique qui fera d'eux les favoris de la compétition. Pour cette raison aussi, Michel Hidalgo pourrait être tenté de faire confiance en priorité à des joueurs comme Bossis, Battiston, Platini, Rocheteau, Lacombe et Six, qui, dépassant tous vingt-sept ans, comptent déjà les deux dernières campagnes de Coupe du monde à leur actif.

GÉRARD ALBOUY.

● *Projet de loi sur les activités physiques et sportives.* – Le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) estime que le projet de loi sur les activités physiques et sportives, qui doit être examiné par l'Assemblée nationale les 10 et 11 avril prochain, *« omet de poser la question du rôle spécifique de ces disciplines dans la transformation de l'école. » « Le projet de loi se contente d'énoncer des principes sans apporter de points d'appui qui permettent de développer l'éducation physique à l'école »*, a déclaré M. Jacques Rouyer, secrétaire général du SNEP, qui souhaite que le ministère de l'éducation nationale prenne entièrement en charge les associations sportives scolaires et universitaires.

● *Championnat d'Europe juniors (moins de dix-huit ans).* – L'équipe d'Espagne s'est qualifiée pour la phase finale du championnat d'Europe juniors *(groupe 11)* en battant, le 28 mars, à Gijon, la France par 3 à 1 (buts de Mazerand pour la France, de Francis, Losada, Fonseca pour l'Espagne).

● *Championnat d'Europe espoirs (moins de vingt et un ans).* – L'équipe d'Angleterre s'est qualifiée pour les demi-finales du championnat d'Europe espoirs en battant la France 1-0 (penalty de Hateley), le 28 mars, à Rouen, en match retour des quarts de finale (la France avait été battue 6 à 1 au match aller).

NATATION : Records de France. – Au cours des championnats d'hiver des Etats-Unis, à Indianapolis, Thierry Pata a amélioré deux fois, le 28 mars, son ancien record de France du 200 m brasse (2 min. 21 sec. 65) en réussissant 2 min. 21 sec. 51 en série et 2 min. 21 sec. 11 en finale, qu'il termina quatrième. Ce temps est cependant insuffisant pour lui permettre d'être qualifié pour les Jeux olympiques, le minimum ayant été fixé à 2 min. 20 sec. 57. Véronique Jardin est dans le même cas : elle a porté le vieux record national du 200 m dos dames (2 min. 19 sec. 80 en 1979) à 2 min. 19 sec. 48, mais il lui faudrait réaliser 2 min. 18 sec. 27 pour aller à Los Angeles.

● *TENNIS : Tournoi de Boca West.* – Les Américains Connors, Arias, Giammalva et Purcell, qui a éliminé Henri Leconte (6-1 ; 6-2) se sont qualifiés, le 28 mars, pour les *huitièmes de finale du tournoi de* Boca West (250 000 dollars). Le numéro un français Yannick Noah qui faisait sa rentrée après un mois d'interruption s'est qualifié pour les huitièmes de finale en battant l'Australien Drewett (6-2 ; 6-2).

Faits divers

Frankenstein de Fosses

« Je n'ai rien à dire. Tout est réglé. » Et M. le régisseur tourne nerveusement les talons. *« Vous allez nous laisser travailler, oui ! »* M. l'assistant pousse fébrilement vers la sortie un journaliste. L'équipe de tournage de M. Alain Jessua, producteur-réalisateur, spécialiste de films d'hémoglobine (*Traitement de choc*, hier, *Frankenstein 90*, aujourd'hui), cette équipe avait ses petits coups de sang et ses vapeurs, lundi 26 mars à Fosses (Val-d'Oise). C'est pourtant par elle que le « scandale » est arrivé.

L'église Saint-Etienne (douzième siècle), située dans ce coin très campagnard du vieux Fosses, à 30 kilomètres de Paris, est classée monument historique. Depuis plusieurs mois, elle est en réfection, sous l'égide des Beaux-Arts. Des ouvriers y travaillaient donc, et les riverains, plutôt âgés, s'étaient habitués aux allées et venues, sans plus y prêter d'attention.

Il y a une dizaine de jours – fâcheux événement, – un vieux paroissien, célibataire, meurt après avoir exprimé le désir que le service funèbre religieux soit célébré en l'église Saint-Etienne. Le vieux monsieur n'aimait pas le béton de la nouvelle maison du Bon Dieu construite à Fosses. Il préférait encore l'édifice dédié au premier martyr du christianisme, pleine de courants d'air et désertée l'hiver.

Un de ses parents se présente, lundi 19 mars, pour préparer les obsèques. Stupeur : tous les meubles du culte ont été relégués dans une annexe, une grande table de dissection – clou du laboratoire de Frankenstein – est en construction à la place de l'autel. Les ouvriers des Beaux-Arts ont disparu, remplacés par les décorateurs de M. Jessua.

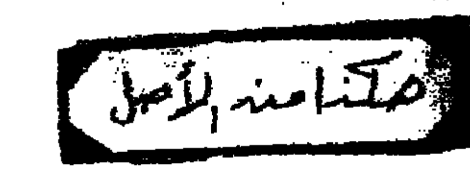
Durant toute la semaine dernière et, surtout, pendant ce week-end, c'est l'effervescence à Fosses. Les déclarations se multiplient. M. l'abbé, André Brinon, exige *« la restitution immédiate des lieux à leur état initial »*. Il avertit l'évêché. Mgr André Rousset, évêque de Pontoise, monte aussitôt au créneau et se déclare *« révolté »*. Le maire communiste de Fosses, M. Alain Lacombe, affirme : *« Ces gens se sont installés dans l'église, sans demande d'autorisation, ni au curé ni au maire »*. Pour une fois Peppone et Don Camillo sont d'accord.

Mais la question se pose : qui a donné les clés de Saint-Pierre – pardon de Saint-Etienne – à l'équipe de M. Jessua ? On soupçonne tout le monde, ici, et le comité de gestion de la paroisse a porté plainte contre X... pour violation de domicile. L'enquête sera malaisée : la mairie, le presbytère, le comité de gestion lui-même possèdent ces clés ou leurs doubles. A la société de production AJ [Alain Jessua] Film, on se contente d'affirmer, sans plus de précisions : une somme de 12 000 francs a été versée, après les classiques repérages.

Pourquoi l'attitude générale a-t-elle changé du tout au tout, lundi 26 mars, pourquoi tout le monde était-il soudain si nerveux ? M. le maire claque la porte de l'hôtel de ville aux journalistes, M. le curé est subitement absent, Mgr l'évêque ne répond plus, M. le porte-parole des paroissiens déclare : *« Nous n'avons rien contre la société de production. Et puis, cela ne serait pas chrétien de gâcher à présent le travail de toute l'équipe de tournage, même si réaliser un film sur Frankenstein dans une église peut heurter nos consciences. »* M. le régisseur a tout dit, en disant : *« Tout est réglé. »* L'équipe de M. Jessua devait terminer le tournage à Fosses, ce jeudi 29 mars, avant de partir pour l'Auvergne.

Alors, pourquoi ne pas l'avouer franchement : un petit denier du culte par-ci ; un don aux œuvres sociales par-là ? Chacun, ou presque, y a trouvé son compte, bien embêté, après coup, d'avoir alerté la presse.

MICHEL CASTAING.



Le Monde

culture

THÉATRE

« LA MORT DE SÉNÈQUE », à la Comédie-Française

Une résurrection

C'est un très grand soir de très grand théâtre que nous donnent les actrices et les acteurs de la Comédie-Française, avec *la Mort de Sénèque*, de Tristan L'Hermite. Peut-être le plus beau geste de cette vieille noble maison, depuis au moins trente ans. Une fête. Une résurrection.

D'abord, deux mots de l'auteur. Il a écrit, entre 1636 et 1655, huit pièces, dont cinq tragédies. La première, *Marianne*, rencontre un succès énorme (Tristan a alors trente-cinq ans), plus de succès même que *le Cid*, joué l'année suivante (Corneille a, lui trente et un ans). Tristan a écrit aussi un récit-souvenirs, beaucoup de poèmes.

Il était d'une famille de seigneurs grands propriétaires de province (la Creuse d'aujourd'hui, près de Guéret). Famille en déconfiture, perdant ses biens. Tristan a dû apprendre tôt, sans doute vers cinq ou six ans, que son père, Pierre L'Hermite, avait été condamné à mort pour le meurtre d'un vice-sénéchal de Guéret. Ce père avait dix-sept ans, au moment des faits. Il resta sept ans en prison. Henri IV le sauva, lui évita d'être *« décapité sur un échafaud dressé en place de Grève »*. Deuxième donnée : la mère de Tristan n'éleva pas son fils. A trois ans il fut emmené à Paris par sa grand-mère maternelle, et depuis il passa son enfance, sa jeunesse, à la Cour, dans l'entourage du roi. Les tragédies de Tristan seront des tragédies d'insurrection, d'absolutisme, d'échec, d'amour refusé.

Il était beau, plaisait aux femmes et aux hommes, il avait la passion irrépressible du jeu et avait l'épée facile. Il a pris part à des combats, comme la délivrance de La Rochelle et de l'île de Ré en 1628, mais là, par exemple, entre les actions, il compose un très beau poème, *la Mer*, dont certaines idées et images annoncent Valéry.

Il a été souvent remarqué que le vers de Tristan annonce celui de Racine, car il est le premier à moduler, par l'emploi notamment des syllabes muettes, un certain chant murmuré de l'alexandrin, et à faire sourdre, comme Racine, une certaine poésie invisible du vers ordinaire, prosaïque, comme : *« Je crois qu'elle me hait parce que vous m'aimez »*, ou encore : *« Il ne peut vous aimer qu'avec beaucoup d'erreur. »*

La Mort de Sénèque a été jouée en 1644 par la troupe de l'Illustre Théâtre, qui venait de se constituer : de très jeunes acteurs, dont Molière. Le chef de la troupe était Madeleine Béjart, vingt-cinq ans. Ils demandèrent une pièce à Tristan, pour se lancer.

La Mort de Sénèque, c'est la tragédie d'une conspiration contre Néron. Après les crimes de Néron et l'incendie de Rome, plusieurs chefs militaires et responsables politiques s'unissent en secret pour le tuer. Ils sont trop nombreux, ils attendent trop. La conjuration est découverte, Néron fait torturer et exécuter les mutinés, et Sabine Poppée, la nouvelle femme de Néron, obtient que l'empereur donne aussi au philosophe Sénèque l'ordre de se suicider, alors que celui-ci a refusé de prendre part au complot contre Néron qu'il a élevé, dont il se considère comme le père.

La pièce est de toute beauté. Tristan adapte, ajuste, avec un art sublime, toutes les informations précises que nous a laissées Tacite (en 1644, dans ces années, les dramaturges n'avaient pas le droit de truquer les événements de l'histoire). Tristan dispose d'un art presque unique de donner, en quelques répliques, une vie incroyable, une âme particulière, une nature, un caractère, à chacun des protagonistes. Il n'évite pas les détails triviaux, qu'écarteront Corneille et Racine. Il use d'un langage aussi superbe que ses deux « concurrents », mais par moments il emploie des termes plus crus, si la vérité du personnage l'exige, comme le fait Shakespeare (à ce propos, Tristan est le seul des trois grands dramaturges français du dix-septième siècle qui a pu assister à des pièces de Shakespeare, à Londres).

Toutes ces qualités de réalisme historique, de présence exceptionnelle des personnages, de charme ou de brusquerie du dialogue, font de *la Mort de Sénèque* une œuvre passionnante à voir, à entendre.

La flamme de la conjuration

La présentation que dirige Jean-Marie Villégier au Théâtre-Français est magnifique. Décor de Carlo Tommasi, grandiose et simple, qui, dans la perspective en trompe-l'œil d'un palais, laisse apercevoir, à l'horizon, le paysage du forum, des palais. Quand nous sommes chez Néron, un trône somptueux apparaît, à gauche. Quand nous sommes dans le jardin où se retrouvent les conjurés, c'est à droit, un éléphant de pierre surmonté d'un court obélisque, comme il y en a piazza Minerva, à Rome.

Costumes colorés, aérés, mouvants, style Louis XIV théâtral, de Patrice Cauchetier. Lumières chaudes ou livides de Philippe Arlaud, qui inondent doucement les figures de profil, comme sur une plage quand le soir va tomber.

Les acteurs sont merveilleux. Il faut dire que Richard Fontana est presque né pour jouer Néron : il irradie avec une subtilité et une force inouïes les composantes du personnage, l'intelligence, l'audace, l'inquiétude, la sauvagerie, la méchanceté, le délire, une bisexualité, la ruse, une jeunesse étrange. A cette fin, Fontana use concurremment de plusieurs catégories de jeu, fait appel par moments à l'art japonais, ou au mime. C'est le récital d'un immense artiste, inspiré, maîtrisé, qui prend des risques.

Claude Mathieu manifeste, pour la première fois à ce point, l'envergure d'une très grande tragédienne, dans le rôle sublime d'Epicharis, une « fille inconnue », affranchie, peut-être ancienne prostituée, qui est la flamme de la conjuration, son membre le plus courageux, seule à faire front aux tortures sans révéler aucun nom. Claude Mathieu apporte là une vigueur, un naturel, une fraîcheur, une pensée, une beauté, stupéfiants. Elle dit les vers divinement. Elle diffuse comme un soleil ces éclairs, ces élans lumineux de méditation, de passion, de vie nue, d'alliance d'instinct et de ciel, de sang et de firmament, qui sont les signes bruts de la tragédie. Voilà : la Comédie-Française compte cette fois une grande tragédienne.

Le personnage de Sénèque le philosophe, métaphysicien souriant, homme politique d'une pénétration rare, a trouvé en Hubert Gignoux un interprète bouleversant. Gignoux bouge à peine, sa voix s'élève à peine, néanmoins entièrement compréhensible et par des nuances de jeu ou de voix d'une délicatesse infinie il exprime toute la richesse des réflexions de Sénèque. Quel grand acteur qu'Hubert Gignoux, si simple, si calme, si profond.

Jean-François Rémi (le chef de la garde), Marcel Bozonnet (le neveu de Sénèque), Claude Winter (la femme de Sénèque), Jacques Destoop et Alain Rimoux (deux autres conjurés), sont parfaits eux aussi.

Remercions Jean-Marie Villégier d'avoir piloté ainsi cette magnifique aventure. Il a dû y mettre beaucoup de présence d'esprit, et de douceur modeste, car ce n'est jamais par une direction trop autoritaire qu'un metteur en scène oriente des comédiens vers de tels sommets de théâtre, qu'ils ne peuvent atteindre qu'en donnant libre cours à leur être tout entier, surmoi compris, par moments dans un vide, dans un noir.

Il faut aller voir *la Mort de Sénèque*, car lorsque le théâtre est si beau, il est l'art le plus mystérieux, le plus infini.

MICHEL COURNOT.

★ Comédie-Française, en alternance.

« PASSAGÈRES », de Daniel Besnehard

Une hécatombe de mouettes

Kathia, une jeune ouvrière, membre du club de théâtre de l'usine, est sélectionnée pour aller apprendre l'art de l'acteur à l'Institut du théâtre, à Moscou (son usine se trouve dans une île assez éloignée de la capitale).

Sur le bateau qui l'emporte, elle s'ennuie un peu. Son fiancé, qui a choisi la Sibérie (bon salaire, promesses d'avancement), lui manque. Kathia noue une amitié, converse longuement avec Anna, une femme plus âgée qu'elle, l'une des *déjournaïas* du bateau (dans les hôtels, les bateaux, les trains russes, officient ces femmes de chambre, personnages curieux, un peu flics quand ça se trouve, ou au contraire un peu babas).

Passagères, la pièce de Daniel Besnehard, laisse espérer à ce moment un regard théâtral sur la vie de certaines gens en Union soviétique – regard attachant, particulier, car les protagonistes, le décor, la situation, ne sont pas ordinaires.

Et cela d'autant plus que l'« information » pure et simple, dispensée par le dialogue, se double d'une saisie assez riche, assez « dialectique », des perspectives qu'offre le théâtre. Le bateau s'appelle l'*Oubli*. Comme sur tout navire de transport de passagers, la vie y est un peu suspendue, hors des servitudes immédiates. Besnehard entremêle des vérités et des fictions, suspend exprès de travers la toile de fond de la scène, image de la mer survolée par une mouette. Le théâtre auquel aspire la jeune Kathia se confond parfois avec des mémoires de rôles, ou avec des conduites déguisées qu'implique la vie de tous les jours.

Mais la pièce ne va pas tarder à basculer dans une expression plus cassante, plus tranchée. Il apparaît que la vieille Anna a été une actrice célèbre, aujourd'hui privée de son art, punie, réduite à des tâches obscures. Vêtue d'une robe de bure grise, elle est persécutée par les officiers du bord, qui paraissent ne s'ingénier qu'à l'acculer au désespoir. Son bonhomme est au goulag. Elle dit à Kathia que ses trois derniers partenaires se sont suicidés, le premier d'une balle dans la tête, le second par pendaison, le troisième avec un poison. *« Restez dans votre village*, dit-elle à Kathia. *Aujourd'hui, il n'y a plus en ce pays de jardin pour l'art, le jardinier a arraché les rosiers, les bouleaux sont en deuil, le théâtre n'est plus qu'un jeu d'intrigues et de mort... Demeurez dans votre fabrique, Kathia. »*

Kathia a, elle aussi, des exemples de suicides à donner, comme celui d'une vieille femme chassée de son logement, mise de force dans un asile. Au dernier acte de *Passagères*, Kathia se suicide elle-même, et Anna, lavant son cadavre sur le pont, dit : *« Demain, en prison, j'apprendrai à dormir assise... Il n'y a plus d'aube... »*

L'ambiance tempérée du premier acte était la préface mi-figue, mi-raisin d'un tableau en fin de compte totalement tragique de la Russie actuelle, conforme à l'image sans cesse dispensée par tous les médias de l'Ouest. Et il est évident, à voir jouer *Passagères*, que le metteur en scène Philippe Mercier et les actrices Denise Bonal et Catherine Gandois, remarquables, sont, comme l'auteur Daniel Besnehard, absolument convaincus que toute comédienne de théâtre, en Union soviétique, est nécessairement promise à la prison ou au suicide.

M. C.

★ Petit Athénée, 18 h 30.

CINÉMA

HENRI VERNEUIL, BELMONDO ET « LES MORFALOUS »

Honneurs et succès

Le magazine *Ciné-Revue*, qui s'en prend fréquemment au « terrorisme intellectuel » des critiques refusant, selon lui, droit de cité au cinéma grand public, pavoise cette semaine. Henri Verneuil, le symbole même de ce cinéma, reçoit, jusqu'au 3 avril, un hommage de la Cinémathèque française.

Une douzaine de ses films sont présentés. Les cinéphiles exigeants doivent-ils pour autant sursauter ? Henri Langlois a toujours affirmé qu'il fallait recueillir, préserver, examiner tous les films, et, s'il était encore vivant, il aurait sans doute accueilli lui-même, un jour, Henri Verneuil dans sa maison. Or l'« événement », célébré avec satisfaction par *Ciné-Revue*, coïncide avec la sortie des *Morfalous*, le dernier Verneuil. Vedette : Jean-Paul Belmondo.

A cause de la confusion de valeurs régnant dans le cinéma français, les temps se prêtent à une révision. Contrairement à une opinion largement répandue, Henri Verneuil n'a jamais été totalement rejeté, mésestimé. Au début des années 50, les films qu'il tourna avec Fernandel, ses adaptations de Simenon ou des comédies de boulevard très soignées comme *Maxime* ou *Paris Palace Hôtel* avaient retenu l'attention des critiques. *Les Cahiers du cinéma* ont même défendu *Des gens sans importance* (1956), étude de mœurs avec Gabin et Françoise Arnoul, dont le réalisme psychologique portait la marque d'un réalisateur original.

Le flot de la nouvelle vague a emporté Verneuil et son cinéma de genres, ce qui ne l'a pas empêché d'avoir du succès. Après tout, c'est lui qui a mis face à face l'ancien et le nouveau : Gabin et Belmondo dans *Un singe en hiver*, puis Gabin et Delon dans *Mélodie en sous-sol*. Et il lui est arrivé ce qui était arrivé à Julien Duvivier : la maîtrise de sa technique lui a valu la consécration internationale, les films à gros budget et à grand spectacle.

Comme Duvivier, Verneuil n'a pas toujours réussi – sauf dans l'optique films d'aventures ou d'espionnage pour le public – tout ce qu'il entreprenait, mais il fut peut-être le seul en France, après Duvivier, à filmer d'une manière digne des réalisateurs d'Hollywood. On l'a connu, d'ailleurs, réellement ambitieux dans le choix de ses sujets, avec *le Corps de mon ennemi*, *I... comme Icare* et *Mille Milliards de dollars*.

Henri Verneuil n'a, certes, pas besoin d'une consécration. On ne le rangera jamais dans le cinéma d'auteurs, et cela n'a aucune importance. Les raisons de ses succès populaires se trouvent dans des films et, sans qu'il soit nécessaire aux critiques, « terroristes » ou non, de les apprécier tous, l'hommage de la Cinémathèque française remet un peu d'ordre. L'industrie du cinéma a besoin de metteurs en scène comme Verneuil. Un point, c'est tout.

Les braves légionnaires

Pour *les Morfalous*, il a refait une fine équipe avec Michel Audiard, qui a souvent écrit pour lui, et Jean-Paul Belmondo, qu'il a souvent dirigé. Ce film, nous l'avons vu dans une salle de quartier (la plus grande des Trois Secrétan), emplie d'enfants et d'adultes (il y avait peu d'adolescents) qui riaient – mais pas forcément à chaque réplique – et commentaient, parfois, l'action. C'est déjà un signe. L'autre est la popularité de Belmondo. Son image virilisée sur les affiches se retrouve vivante dans le film, tiré d'un roman de Pierre Siniac, en lequel Audiard a dû retrouver son goût des situations absurdes, de la dérision « anar ».

Cela se passe en Tunisie, en 1943. Un groupe de légionnaires, venu chercher à El-Ksour la réserve d'or (6 milliards en lingots) d'une banque française, a été massacré dans une embuscade tendue par les Allemands. Le sergent Belmondo, bronzé, musclé, tatoué, la lippe ironique, a survécu avec l'adjudant Michel Constantin et le deuxième classe Michel Creton. Jacques Villeret, artilleur trouillard oublié dans la déroute de son bataillon, se joint à eux. Ils se débarrassent des Allemands qui les guettent au prix d'un exploit invraisemblable, mais ça fait plaisir. Belmondo et Creton, suivis par Villeret, sont décidés à s'emparer de l'or. L'adjudant, service-service, réglo-réglo, s'y oppose.

Verneuil a brossé, avec son habileté coutumière, quelques scènes spectaculaires, mais il apparaît vite que *les Morfalous* parodie à la fois le film de guerre (*Week-end à Zuydcoote*) et le film de hold-up (*Mélodie en sous-sol*, *le Clan des Siciliens*), spécialités du réalisateur. Audiard, en verve, lance des piques mordantes contre l'héroïsme militaire, le devoir et, dans les salles de la banque, l'adjudant, décidément borné, se bagarre et feinte avec Belmondo.

Au jeu des morfalous (les voraces) pour la possession du trésor sont mêlés l'impassible directeur de la banque (François Perrot), vêtu de blanc, immaculé et surtout, sa femme véritable garce interprétée avec un humour rentré par Marie Laforêt, prête à toutes les complaisances et à toutes les trahisons. Naturellement, tout le monde souhaite que Belmondo l'emporte, encore que ce tas d'accessoires dorés figurant les lingots n'ait pas grande signification.

En procédant par éliminations successives des partenaires de Belmondo (ils sont tous épatants, chacun en son rôle), Verneuil polarise l'attention sur l'acteur gouailleur, roublard, baratineur et séducteur, qui se tire de toutes les embûches. La force de Belmondo, c'est qu'il n'est pas un mythe. Lorsqu'il est placé face à la caméra, il a l'air de parler aux spectateurs. Pour un peu, on l'attendrait à la sortie. Entendre et voir une salle populaire se tordre de rire à une scène finale façon films de Huston et à une citation de Blaise Cendrars, cela donne à réfléchir...

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

■ YOUSSEF CHAHINE NE SERA PAS MIS EN PRISON. – Le procureur général a décidé mardi 27 mars au Caire de surseoir à l'application du jugement du tribunal de première instance condamnant à un an de prison six personnes dans l'affaire du film égyptien *l'Avocat* dont le principal acteur, Adel Imam, est le distributeur, Youssef Chahine. Les accusés ne seront donc pas emprisonnés pour le moment. Le procureur général a également décidé la levée de la caution de 10 000 livres égyptiennes (80 000 F) dont devait s'acquitter chacun des condamnés avant d'introduire un appel contre le jugement. (*Le Monde* des 23 et 24 mars.)

NOTES

Musique

MICENMACHER A DÉJAZET

Peau à peau

Une drôle de bouille, une tête de clown avec des yeux ronds et une tignasse. Ce n'est pas l'essentiel, ni la cigarette qui s'allume, petit bout rouge intermittent dans le noir. Ses bras enlacent le tambour. Un tambour en fer peint, un de ces vieux tonneaux comme on en trouve aux Antilles. Il se redresse, petites lunettes noires, les doigts partent...

Pendant une heure, homme tout seul, primitif, bizarre, régressif, Youval Micenmacher passe d'un tambour à un autre (tof, zarb, bendir, batterie...), cherche la bête et lui-même bien sûr, frotte, tapote, râcle, gratte, caresse, fait tout et même le ménage sur chaque peau, il tape à la machine, il trotte, il mange sa soupe avec ses doigts, et finit par mettre le doigt dedans.

La percussion est l'affaire de sa vie, un spectacle assez gai, léger, spirituel, à la croisée de tout ce qu'il a appris, de ce qui l'a nourri, les musiques traditionnelles des communautés juive et israélienne, la musique égyptienne, le jazz contemporain, le théâtre. Youval Micenmacher n'a pourtant pas encore tout sorti de lui-même dans ce corps à corps avec la peau, comme si quelque chose – une dernière peau ? – le retenait encore d'aller plus profond.

CATHERINE HUMBLOT.

★ A Déjazet, 22 h 30, jusqu'au samedi 31 mars.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LEAR de Bond (en anglais) - Bastille (357-42-14), 21 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Marco Spada.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : la Demoiselle élue, Didon et Enée.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Critique de l'École des femmes, l'Ecole des femmes (dern.).

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, 18 h 30 : Carnets d'un disparu. – Grand Théâtre, 20 h 30 : la Mouette. – Théâtre Gémier, 20 h 30 : Faut-il choisir ? Faut-il rêver ?

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Ionesco par le TNP.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Sarcasme ; 21 h : Jardin sous la pluie.

TEP (364-80-80), 20 h 30 : la Double Inconstance.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats : 21 h : Les enfants de l'immigration ; 18 h 30 : La couleur chez Bonnard. – Concerts-animations : 18 h 30 : Une heure de musique de chambre au XXe siècle avec les solistes de l'EIC ; 20 h 30 : Ircam/Eic. Atelier François Bayle. – Cinéma-vidéo : Nouveaux films BPI ; 16 h : Une île : Bali, de N. Sfeiz ; 19 h : Faits divers, de R. Depardon ; 15 h : L'école de Nice : René Pradal ; 18 h : Ian Hugo. – Théâtre-danse : 20 h 30 : Des écritures scéniques contemporaines 2 « Plaisir synthétique », de J.-M. Matos.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Jacques Bertin ; 20 h 45 : Arden de Faversham.

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : Les Perses.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougâh.

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h 30 : Enrico IV.

ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 45 : Nos premiers adieux.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Bonheur à Romorantin.

ATHÉNÉE (742-67-27), I : 21 h : le Retour ; II : 20 h 30 : Passagères.

BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Celle qui ment.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (272-25-95), 20 h 30 : Loin du grenier ; 22 h : Les dames de cœur qui piquent.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Henri IV. – Tempête (328-36-36), 21 h : le Retour d'Iphigénie.

CENTRE MANDAPA (359-01-60), *20 h 30 : l'Epopée de Gilgamesh.*

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, à 20 h 30 : les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé. – Resserre, 20 h 30 : l'Homme Job. – Grand Théâtre, 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : les Marchands de gloire.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Gide 84 ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.

ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

ESPACE KIRON (373-50-25) : 20 h 30 et 22 h 30 : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf).

ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Un milieu sous la mère.

ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : Oreste ne viendra plus ; II. 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), 20 h 30 : Biographie : Un jeu.

LA FORGE (371-71-89), 20 h 30 : la Demoiselle de Tacna.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.

LA BRUYERE (874-76-99), 21 h : Tchoufa.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Tête de faune : 20 h 15 : l'Ambassade ; II. 18 h 30 : la Dentelle du cygne : 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : la Panthère bleue. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Chants mêlés ; 22 h : le Shaga.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 30 : le Rhinocéros.

MAISON DES AMANDIERS (201-56-65), 20 h 45 : Histoires d'O...baldia.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), 18 h 30 : Artoise ; 22 h : l'Echo du silence.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.

MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Suddenly Last Summer.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. – Petite salle, 21 h : le Journal d'une femme de chambre.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Préjugés et Passions.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la Folie.

POCHE (548-92-97), 20 h : Molly Bloom ; 21 h : l'Élève de Brecht.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) 20 h 30 : Échec à la reine.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Noix de coco.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Agnès.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla. – II. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; 22 h 15 : Orlamonde. – III. 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte, ou les Seigneurs de Montmartre.

THÉATRE NOIR (346-91-93) 20 h 30 : Gouverneurs de la rosée.

THÉATRE DE PARIS, Grande salle (280-09-30), 20 h : Roi Lear de Shakespeare ; Petite salle, 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Angelo tyran de Padoue ; Petite salle, 20 h 30 : Pense à l'Afrique.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Long Voyage vers la nuit.

THÉATRE 347 (874-28-34), 20 h : Dom Juan.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : les Elles et les Eux ; 22 h : Une noce. Une demande en mariage.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/BU.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : les Chaussures de madame Gilles.

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le bon voit rouge ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Stances à Sophie.

Jeudi 29 mars

POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h : Britannicus ; 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Automobilocratie ; Petite suite pour femme solo.

RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Soirée « privée ».

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : D. Dimey : Moi, j'aime pas les papas ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah ; 22 h : Plus la peine de frimer.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : les Ironies de l'amour ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : K. King.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) 20 h 30 : Ballet du vingtième siècle M. Béjart.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Collectif Iseion, Aby Danse Trio, J.-Ch. Pare, S. Aubry, Cie Limbes).

Opérette,

Comédies musicales

THÉATRE DE L'UNION (770-90-94), 21 h : The Rocky Horror Show.

Le music-hall

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Métamorphose d'une mélodie.

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : P. Perret ; J. Lapointe.

CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 45 : Hair 84.

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : J. Villeret.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 18 h 30 : Il était une fois Piaf ; 20 h 30 : G. Cuvier.

FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : P. Desproges.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Odeurs.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : G. Dahan.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : J.-J. Goldman.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Jim van der Woude.

PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), 21 h : les Garçons « Boris super Vian ».

RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : From Harlem to Broadway.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 18 h : le Mariage forcé ; 20 h 45 : Marotissimo.

LE TROU NOIR (570-84-29), 21 h : B. Meulien.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 20 h : E. Martinez ; 22 h : Josefina ; 24 h : D. Farias, R. Barbera.

Les concerts

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 21 h : Orchestre symphonique de la radio-télévision de Ljubljana, dir. L. Sagrestano (Beethoven).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Myung Whun Chung (Bach, Debussy, Elgar).

Radio-France, Grand auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Tchakarov (Prokofiev, Tchaikovski).

Salle Gaveau, 20 h 30 : F. Kerdoncuff (Franck, Chopin, Chailley...).

Eglise Saint-Médard, 21 h : K. Gilbert (Bach).

Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzales (Vivaldi).

Salle A. Maréchal, 20 h 45 : J.-N. Catrice, R. Onofrio.

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Ensemble vocal et instrumental Massillon, dir. F. Picard (Bach et ses fils).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : S. Goldstein, D. Delettre, M.-Ch. Leroux (Schumann, Schubert, Mozart...).

Salle Cortot, 20 h 30 : J. Colom (Chopin, de Falla, Ravel).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Mélodie en sous-sol, de H. Verneuil ; 19 h, Histoire du cinéma japonais : Eclair, de M. Naruse ; 21 h, relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, les Proscrits, de V. Sjostrom ; 17 h, Doomed Love, de A. Horn ; Jericho, de H. Calef.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

A NOS AMOURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ASCENSEUR (Holl., v.f.) (*) : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BAD BOYS (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (380-81-52) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gambetta 20e (636-10-96).

COMME SI C'ETAIT HIER (Belge) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES COMPÈRES (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LE CRIME DE CUENCA (**) (Esp., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St Séverin, 5e (354-50-91).

DEAD ZONE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

L'ENFANT INVISIBLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ENFER DE LA VIOLENCE (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

GORKY PARK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

HOT DOG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LE JOUR D'APRES (A., v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

LAISSE BETON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Logos, 5e (254-42-34) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE LEOPARD (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LETTRES D'AMOUR PERDUES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

LOCAL HERO (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES FILMS NOUVEAUX

FEMALE TROUBLE (**), film américain de John Waters (v.o.) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES MALHEURS DE HEIDI, film américain de Robert Taylor (v.f.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).

LES MORFALOUS, film français de Henri Verneuil : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SANS TÉMOINS, film soviétique de Nikita Mikhalkov (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

TIMERIDER, LE CAVALIER DU TEMPS PERDU, film américain de William Dear (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

V'LA LES SCHTROUMPFS, film américain de Peyo et des studios Hanna Barbera (v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Les 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

LOUISIANE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE LEZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

MEGAVIXENS (A.) (**). V.F./Ciné-vog St-Lazare, 9e (874-77-44).

MAUVAISE CONDUITE (Fr.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PLANETE DES FEMMES (Fr.), Le Marais, 4e (278-47-86).

POLAR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

REBELOTE (Fr., Version Concert) : Marais, 4e (278-47-86) ; (Version Film sonore) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

RISKY BUSINESS (A.) : v.o/Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 6e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f./Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE ROI DES SINGES (Ch., v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A.) : v.o./Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f./Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06), Parnassiens, 14e (329-83-11).

SCARFACE (A.) (*) : v.o./Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f./Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-14-27).

SECOND CHANCE (A.) v.o/UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f./UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

LE SECRET DES SELENITES (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

SOB (A.) v.o./UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

STAR 80 (A.) v.o./Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46).

STAR WAR LA SAGA (A.) (v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE TEMPS SUSPENDU (Hongrois) : v.o./Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

TO BE OR NOT TO BE (A.) : v.o./George V, 8e (562-41-46).

TOOTSIE (A.) : v.f./Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) : version Delavault, St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Ang.) v.o./Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRICHEURS (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) v.o./Hsp Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (329-29-46) ; Aténa, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A.) v.o./George V, 8e (562-41-46).

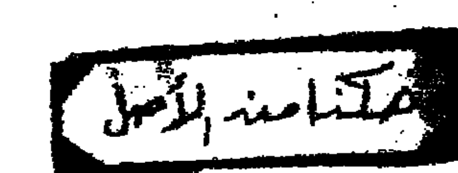
LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-portugais) : v.f./Olympic, 14e (545-35-35).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (278-34-15) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

WEND KUUNI (Haute-Volta) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).





COMMUNICATION

Jeudi 29 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Marie Pervenche.
De P. Androta. Réal. C. Boissol, avec D. Evenou...
Un attentat place Vendôme, dont le responsable ressemble comme deux gouttes d'eau à Marie Pervenche.

21 h 35 Documentaire : Longues marches.
De B. Muel.
La situation politique en Colombie, le trafic de cocaïne. Documents d'archives, retrouvailles d'un cinéaste avec un pays mythique chanté par Garcia Marques dans « Cent ans de solitude ».

22 h 40 Le jazz et vous.
Emission de Jack Dieval.
M. Vendair et son grand orchestre ; D. Erly, violoniste, et Q. Reboul, pianiste ; J.-C. Fohrenbach et le quatuor G. Pierne ; M. Zanini et son orchestre ; G. Badini et le « Swing Machine » ; Sam Woodyard et C. Bellonzi, duo de batterie. Le premier numéro de cette émission était catastrophique, sinon honteux, que sera le second ?

23 h 25 Journal.

23 h 45 Leopold Sedar Senghor à l'Académie française.
Discours de réception (extraits).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : La Saga du Parrain.
D'après M. Puzzo, réal. F. Ford Coppola.
Après la version cinématographique du Parrain 1 *(1972) et du* Parrain 2 *(1974), la chaîne américaine NBC a demandé en 1975 à Francis Ford Coppola d'en faire un feuilleton de neuf heures pour la télévision. Le cinéaste a repris l'intégralité des deux films et les chutes écartées au montage. Avec Robert de Niro, Marlon Brando et Al Pacino... Un rêve !*

21 h 35 Document : Fait divers.
De R. Depardon.
Film-reportage d'un grand photographe, sur un commissariat du cinquième arrondissement de Paris. Une caméra scalpel qui scrute la réalité contemporaine. La vie marginale, la vie tout court, prise en flagrant délit. Un document aussi puissant que la réalité.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Théâtre : la Danse de la mort.
(A l'occasion de la Semaine nationale du théâtre.) De Strindberg, réal. C. Chabrol, avec M. Bouquet, N. Arestrup, J. Carré, M. Marie, C. Paolini.
Ecrite en 1900, la Danse de la mort *rejoint les pièces naturalistes de Strindberg des années 1887-1888. Enchaînés l'un à l'autre, Alice et Edgard — dit « le capitaine » — ne peuvent se supporter. Deux ratés inséparables. Drame violent, possession, obscurité.*

22 h 40 Journal.

23 h Théâtre : Brûler les planches.
Une émission de G. Garran.
Des extraits de Ruy Blas *de V. Hugo, du* Sauvage *de A. Tchékhov, de* Maître Puntila et son valet Matti *de B. Brecht, du* Penthésilée *de H. von Kleist, avec les élèves de l'Ecole de l'acteur.*

23 h 50 Spécial Salon du livre.
Emission de J. Garcin.

23 h 55 Prélude à la nuit.
Krakowia, *de S. Kazuro, par les chœurs Harfa de Varsovie, avec J. Weiss au piano, sous la direction de J. Dabrowski.*

FR 3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Les conteurs : J.-P. Chabrol.
17 h 50 Le Phare d'Armen.
18 h 07 Feuilleton : Dynasty.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le trésor des Hollandais.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Semaine mondiale du théâtre : *Mendoza en Argentine*, d'E. Manet, avec C. Sellers, M. Rayer, C. Laborde...
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 30 Concert (en direct du grand Théâtre de Genève) : *Idoménée* de Mozart, par les chœurs du grand théâtre de Genève et l'orchestre de chambre de Lausanne, direction J. Tate, solistes S. Jerusalem, A. Howells...
23 h 15 Les nuits de France-Musique : concours international de guitare, œuvres de Ponce, Llobet, Beethoven, Schumann...

Vendredi 30 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

17 h 25 Le village dans les nuages.
17 h 45 Série : Holmes et Yoyo.
18 h 15 Presse-citron.
18 h 25 Microludic.
18 h 50 Variétés : Jour J.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Porte-bonheur.
Avec les Compagnons de la chanson, Jean Lapointe, Brenda Wootton, The Broads, l'Orchestre du Splendid, une vidéo de Paul McCartney, Rose Laurens...

21 h 50 Documentaire : Exils.
Emission de F.-M. Ribedeau. Algérie et Sénégal.
Troisième et dernier volet d'une série sur la condition de vie des immigrés résidant en France. Après les Portugais, les Polonais, les travailleurs africains. Sankous Djaby, chef d'une communauté, ouvrier dans l'automobile, griot, musicien troubadour, témoigne, ainsi qu'une famille algérienne.

22 h 45 Branchés-musique : 22 v'la le rock.
Emission de J.-B. Hébey.
Rod Stewart, Lionel Ritchie, ZZ Top, Phil Collins ; Eurythmics.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

15 h 45 Reprise : Moi... je.
16 h 50 Itinéraires.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Série : Disparitions.
Katherine et l'inspecteur Ciccolini découvrent l'homme qu'ils recherchent criblé de balles. Nos deux détectives sur les traces des assassins. Un feuilleton médiocre.

21 h 40 Apostrophes.
Sur le thème « Romans », sont invités : Isabel Allende (la Maison des Esprits), *Hortense Dufour* (le Tournis), *Alain Nadaud* (Archéologie du zéro), *Philippe Djian* (Zone érogène), *Bernard Thomas* (Aurore ou la génération perdue), *Didier Van Cauwelaert* (Poisson d'amour).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle humour) : Papa d'un jour.
Film américain de H. Langdon (1927), avec H. Langdon, G. Mac Connel, C. Keefe, H. Barrows, F. Raymond (N. Muet).
Un employé timide et malheureux recueille une femme enceinte, qui vient de quitter son mari. Il prépare la naissance du bébé, fou de joie comme s'il en était lui-même le père. Pour faire ou refaire connaissance avec Harry Langdon, acteur comique et poétique au visage rond et blanc de Pierrot. Histoire simple et mélancolique d'un beau rêve de paternité. Film très rare.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord, émission de l'INC.

20 h 35 Vendredi : Je crois que mon voisin est fou.
Magazine d'informations d'A. Campana.
Fritz Keim habite Hambourg, au chômage depuis sept ans grâce à une pension d'incapacité professionnelle. De temps à autre son mal de vivre s'exprime un peu trop bruyamment. Ses voisins demandent son expulsion. Un reportage de la télévision allemande.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Espace francophone.
Magazine d'expression française : Bruxelles-Wallonie, création et identité nationale.
La création contemporaine à Bruxelles et en Wallonie.

22 h 25 Prélude à la nuit.
Quatuor, opus 61 en ut majeur, *d'Anton Dvorak, interprété par le Quatuor Muir de Philadelphie.*

FR3 - PARIS - ILE-DE-FRANCE

18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Match d'impro.
(A l'occasion de la semaine du théâtre.)
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le trésor des Hollandais.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

14 h 5 Un livre, des voix : « les Quartiers d'été », d'André Stil.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : Les inconnus de l'histoire (Flavius Arrien), avec P. Vidal-Naquet.
18 h 30 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
19 h Actualités magazine.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : L'ethnosociologie.
20 h Emission médicale (en liaison avec TF 1) : L'éthique médicale.
21 h 30 Musique : Black and Blue (la musique pour tous, avec H. Renaud).
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 2 Repères contemporains : œuvres de Tutino, Mosca, Testoni...
14 h 30 Les enfants d'Orphée : Ecole buissonnière.
15 h *L'après-midi des musiciens :* Le Festival d'Aldeburgh (1976 et après) : œuvres de Britten, Schubert, Mozart.
18 h 5 L'imprévu, en direct du studio 119.
19 h Le temps du jazz : feuilleton « jazz et accordéon » ; intermède ; le clavier bien tempéré.
20 h Avant concert.
20 h 20 Concert (cycle d'échanges franco-allemand, émis de Baden) : *Symphonie en ut majeur,* de Mozart ; *Symphonie n° 2 en ré majeur, Triple concerto en ut majeur,* de Beethoven, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. M.-W. Chung, sol. K.-W. Chung, violon, M.-W. Chung, violoncelle, M.-W. Chung, piano.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : « Un clin d'œil », œuvres de Krommer et Enesco ; à 23 h 10, Du style sévère à l'euphorie : œuvres de Bach, Webern, Debussy, Dutilleux ; à 1 h, Musique rurale de Bohême du Sud.



VU

Le grand déballage

Vous appuyez sur le bouton et ça commence. Un fleuve, un torrent, un ruisseau et puis à nouveau une rivière qui s'élargit. Ça va, ça vient.

C'est du direct, c'est sur FR 3. Pour le meilleur et pour le pire, le bon et le moins bon, le terne ou le fade, l'émission Agora vous embarque pour un débat en passe de devenir aussi classique que ceux sur la peine de mort, le suicide, le racisme : l'homosexualité.

Durée du topo, trois heures et des poussières. Une émission longue durée favorable à la rêverie et à la réflexion (très liées). Dans un fauteuil profond, vous regardez, vous pestez, vous approuvez. Une centaine de personnes réunies pour l'occasion en Suisse romande, au Québec et en France s'interpellent.

Miracle de la francophonie, des millions de mots se cognent, se cherchent les uns les autres. Une bien-pensante parle du mal (l'homosexualité). Un homosexuel évoque le poids du ghetto gay. Une lesbienne invite à considérer aussi et surtout le « message d'amour ». On parle du couple homo, des enfants élevés par ces couples, du conforme et du non-conforme. Ces paroles libres — vous en prenez, vous en laissez — finissent par former une sacrée banque de données.

Trois heures, bien sûr, même rythmées par trois brèves fictions, c'est long. Mais les grands déballages, c'est toujours long. Manque de chance, on déballait aussi sur Antenne 2 : un couple — Patricia et Lionel, des hétéros, eux — jouait à psy-show.

LAURENT GREILSAMER.

Le réveil des télés libres

Elles ne sont qu'une poignée, et se préparent dans la clandestinité. Elles revendiquent un droit doublé d'une liberté et promettent un nouveau *langage, de nouvelles images,* de nouvelles idées. Leur existence est prévue par la loi, qui leur confère même un statut. Pourtant elles sont indésirables, et le secrétaire d'État chargé des techniques de la communication l'a rappelé récemment en évoquant, en matière de télévision, le maintien d'un « monopole de fait » pendant au moins cinq ans. Deux nouvelles chaînes de télévision (Canal 24 et TIME !) s'apprêtent, en tout cas, à faire leur entrée sur le champ hertzien de la région parisienne, et les prochains mois pourraient bien voir le grand réveil des télés libres.

Il y a ceux qui croyaient au câble et ceux qui n'y croyaient pas... Ou pas assez, en tout cas, pour l'attendre, s'y conformer, s'y préparer. Il y a ceux qui, fréquentant les couloirs et les débats de Télécâble 84, à Évry, se sont émerveillés des performances de la fibre optique et s'extasient encore devant les ouvertures multiples permises... dans quelques temps, et puis ceux qui piaffent déjà et se refusent d'attendre pendant cinq, dix ou quinze ans le câblage de leur ville ou de leur région.

« Qu'on cesse d'agiter ces carottes pour mieux nous faire attendre et nous faire patienter, émousser nos espoirs, casser notre enthousiasme », commente un animateur de la radio pionnière Ici et Maintenant. *« Comment expliquer le verrou que M. Fillioud tente de maintenir sur la télévision alors même que la société Havas, qui régit Canal Plus, jouit de privilèges et se voit confier la seule télévision hertzienne prévue en France dans les années à venir ? »*

Même irritation, même langage, chez les responsables de l'association Canal 24, anciens militants eux-mêmes des radios libres de l'avant 10 mai 1981, qui croient fermement en l'avenir de la télévision locale par voie hertzienne. *« Il y a de la place pour plusieurs stations locales dans chaque ville,* assure l'un des responsables de cette association, électronicien et constructeur d'émetteurs. *Libérons les ondes hertziennes, libérons les programmes et innovons enfin ! »* A l'impétuosité du discours répond celle de l'action, et les deux associations ont donc décidé d'émettre dès ce mois d'avril. Le premier jour du mois devait être la date commune de lancement : Canal 24 a finalement préféré attendre le 13, et bien qu'elle soit déjà prête, Télé Ici et Maintenant expérimentale (TIME !, un sigle qui signifie temps en anglais et *« marque à la fois l'impatience et l'urgence »*), pourrait décider d'ouvrir le feu au même moment.

Un impératif pour les deux projets ? D'abord une réception de qualité sur l'ensemble des postes de la capitale. Canal 24 émettra avec un émetteur d'une puissance de 800 watts, puis de 4 000 watts ; TIME !, elle, devrait, dès son lancement, émettre avec 1 500 watts. Un public potentiel de deux millions de personnes, l'espérance d'en atteindre au moins deux cent mille, et de se démarquer d'Antenne 1.

Les programmes ? Courts métrages et reportages fabriqués par des télévisions étrangères, des centres alternatifs et de petites entreprises de vidéo pour Canal 24, qui insiste beaucoup sur l'aide à la création audiovisuelle ; reportages et interviews maison pour TIME !, qui programme également beaucoup de vidéo-clips produits par les maisons de disques, ou directement enregistrés à la télévision.

Quant aux financements, ils seront forcément divers, assure Canal 24, qui évoque déjà la possibilité d'un tarif publicitaire d'environ 3 000 francs la minute. TIME !, elle, annonce déjà le parrainage d'une agence de voyages. Il s'agit de montrer qu'on peut faire de la télévision sans préparation ou ressources excessives, *affirme-t-on* de part et d'autre, en se disant tout prêt à assurer les risques de l'opération. Après tout, le combat mené par les radios libres n'est tout de même pas si lointain !

D'autres télévisions sont actuellement à l'étude dans la région parisienne, de La Voix du lézard à Top télévision, qui, ayant fait la preuve de son professionnalisme en diffusant des émissions sur FR 3, espère désormais gagner l'assurance d'une place sur le câble parisien. La province est loin d'être en reste puisque des projets s'élaborent sérieusement à Lyon, Marseille, Nice, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne et Bordeaux... Sans compter la Vendée, où le promoteur d'Alouette FM, la grosse radio associative de droite, prépare le lancement d'une chaîne régionale de télévision. Ce n'est pas M. Olivier Guichard, qui réclamait récemment, à l'issue d'une réunion de son conseil régional, une télévision hertzienne régionale, qui le critiquera...

ANNICK COJEAN.

LE DÉBAT SUR LA TÉLÉVISION PAR SATELLITE

Le ministre des PTT préconise une nouvelle formule européenne

Le gouvernement est toujours à la recherche d'une issue technologique, commerciale et politique pour le projet de satellite de télévision directe TDF 1 engagé en 1979 en coopération avec des industriels allemands. Le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication poursuit les discussions engagées avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et devrait se rendre, vendredi 30 mars, en RFA pour examiner avec les autorités fédérales les conséquences de l'attribution d'un canal à un programme germanophone. La CLT voudrait, en effet, exploiter deux canaux, dont un en français, l'autre en coopération avec un éditeur d'outre-mer.

Si la participation de la CLT au projet français semble maintenant, de part et d'autre, acquise, les formes de celle-ci — location, cofinancement ou leasing — ne sont pas encore arrêtées. Elles le sont d'autant moins que l'association a pour but essentiel d'assurer la construction du jumeau de TDF 1, TDF 2 — sans lequel une exploitation commerciale est jugée risquée, — et que le ministère délégué aux PTT n'est toujours pas convaincu qu'il faille engager la France dans un deuxième satellite « lourd ».

L'expertise technique, rendue il y a deux semaines par Gérard Théry (*le Monde* du 14 mars), prônant une réorientation du programme vers une nouvelle génération de satellites « moyens » (pouvant servir à n'importe quel type de communications), est encore venu renforcer ce doute. Mais une quelconque inflexion dans ce projet en reviendrait à remettre en cause l'esprit de la collaboration industrielle engagée entre les constructeurs français et allemands. Conscient de ce problème, le ministre des PTT, M. Louis Mexandeau, a déclaré, mercredi 28 mars, devant des journalistes étrangers, qu'une nouvelle solution ne pouvait être décidée *« qu'en accord avec l'Allemagne »*.

M. Mexandeau part du principe que, même si la construction de TDF 2 était décidée aujourd'hui, il ne serait pas opérationnel avant l'automne 1987. Donc dix-huit mois après TDF 1. Si l'on se sert de ce dernier, seul, pendant un délai aussi long, ne pourrait-on pas courir le risque, minime, de prendre le temps nécessaire au développement d'un satellite « moyen », soit trente-six mois ?

M. Mexandeau s'est donc clairement déclaré favorable à l'étude d'une nouvelle *« solution commune »* avec les partenaires allemands et — pourquoi pas ? — avec d'autres encore. *« Cette solution pourrait être élargie à l'ensemble européen ; compte tenu du progrès technique, faire un ou plusieurs satellites européens rendant les services escomptés en 1977* (par les participants à la convention de Genève, qui a réparti les fréquences de télédiffusion directe entre les pays européens) *sans que chacun se croie obligé d'aller jusqu'au bout de son propre programme national. Est-ce que cela ne mérite pas d'être examiné ? »*

En parlant de *« satellite européen »*, précise-t-on dans l'entourage du ministre, celui-ci pense en fait à un satellite qui aurait une diffusion européenne. Il pourrait s'agir soit de TDF 1 et du modèle allemand similaire, qui pourraient s'épauler mutuellement en cas de panne, soit des deux complétés par des satellites de nouvelle génération. Dans un cas comme dans l'autre, cela reviendrait à repenser l'ensemble du programme franco-allemand, techniquement, commercialement et politiquement.

E. R.

● *Hélio-France en liquidation.* — Le tribunal de commerce de Compiègne a prononcé, samedi 24 mars, la liquidation des biens de l'imprimerie Hélio-France après que celle-ci eut déposé son bilan (*le Monde* du 23 mars). Les deux cent trente-sept salariés de l'entreprise, associés au capital d'Hélio-France, ont décidé d'occuper les locaux. Ils ont reçu le soutien du maire de Noyon (Oise), M. Pierre Dubois (RPR), dont la municipalité avait apporté sa caution à un emprunt de 1,2 million de francs contracté au mois de février.



	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS



LE GROUPE CAISSE DES DEPOTS – DEVELOPPEMENT

recrute pour le développement de l'activité de ses filiales dans le domaine des systèmes locaux de communication (câble et télématique)

2 INGENIEURS X,TELECOM,...

Ils auront une connaissance des systèmes de vidéocommunication et plusieurs années d'expérience d'ingénierie dans un domaine proche (télécommunications, télématique ou informatique).
Une pratique des contacts avec les collectivités locales sera un atout.

- L'un développera les prestations d'études et d'ingénierie technique du Groupe en matière d'équipements et de réseaux de communication. Il prendra à terme la responsabilité d'un département à créer. *Réf. 29/A*
- L'autre sera chargé de la conception et de la réalisation d'outils de gestion et d'exploitation destinés aux futures sociétés locales d'exploitation du câble. *Réf. 29/B*

1 ANALYSTE FINANCIER GRANDE ECOLE DE COMMERCE

Doté d'une grande connaissance des entreprises du secteur de la communication, ses responsabilités s'exerceront dans ce domaine depuis l'étude et le diagnostic financier jusqu'à la conduite des négociations et la réalisation des prises de participation du Groupe. *Réf. 29/C*

Basés à Paris, tous trois participeront à la mise en oeuvre de la politique du Groupe dans ce secteur prioritaire pour son développement.

Adresser candidature manuscrite avec c.v., photo et prétentions (en précisant la référence du poste qui vous intéresse) à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

BORDAS DUNOD GAUTHIER - VILLARS
recherche pour le département SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

EDITEUR

Il (elle) devra : • avoir une formation scientifique ou technique supérieure • avoir une expérience des métiers de l'edition pour assurer, sous le contrôle du responsable d'Edition :
- la recherche et l'examen des manuscrits
- les relations avec auteurs et conseillers
- la mise en fabrication, les bons à tirer, les rééditions, etc.
- la définition et l'évaluation du marché.
- la defitinition en collaboration avec le service de promotion des actions promotionnelles.

Ce poste pourra évoluer rapidement vers le poste de "Responsable d'Edition".

Adresser CV a Denise Hirnemann, 11, rue Gossin 92543 Montrouge Cedex

---

COMPAGNIE D'ASSURANCES recherche pour son Service Contentieux Primes à 92 CLICHY
JEUNE LICENCIÉ-EE EN DROIT ou **RÉDACTEUR-TRICE** QUALIFIÉ-EE
Bac minimum. Ayant expérience dans la branche.
Ecrire avec C.V., nº tél. et prétentions sous Nº 3.953 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS CEDEX 02.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE COMMERCIALISATION D'ENGRAIS ET DE PRODUIT LIÉS AUX ENGRAIS recherche
PLUSIEURS AGENTS
Possédant une expérience de la vente de ces produits pour développer les ventes sur le terrain et toute personne ayant une expérience administrative ou commerciale dans le domaines des engrais.
Ad. lettre manusc. C.V. et prét. à : RÉGIE-PRESSE 85bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Le comité d'accueil
Fondation du ministère de l'éducation nationale recherche
PROFESSEURS ANIMATEURS
ÉTÉ 84
pour centres internationaux Langue et culture françaises
Exp. pédagogique indispensable
Peuvent postuler :
- agrégés ;
- certifiés ;
- professeurs stagiaires, etc.

Lettres, langues, histoire/géo., sciences éco.
Exerçant de préf. dans académies région parisienne et limitrophes
STAGE RECRUTEMENT ET INFORMATION 4 AU 6 MAI
Pour obtenir dossier candidature écrire ou tél. : Comité d'accueil 17, av. de Choisy, 75643 PARIS Cedex 13 - Tél. : 584-12-55.

BUREAU ÉTUDES AMÉNAGEMENT PARIS, rech. pour son Département TOURISME
CHEF PROJET ÉTUDES TOURISTIQUES
Ingénieur Grande Ecole ou Universitaire
35 ans, langue anglaise. Expérience dans domaine tourisme.
Déplacements étranger prévus.
Envoyer C.V. et prétentions Nº 91.455 Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

emplois régionaux

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-VIENNE
AVIS DE RECRUTEMENT D'UN
ADJOINT
AU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DE LA PROTECTION CIVILE
Profil souhaité :
- *Personnel* masculin 35-40 ans ;
- Expérience professionnelle de plusieurs années dans un grand service public :
- Domicilié à LIMOGES ou proximité, déplacements fréquents ;
- Si possible officier de réserve.
- Niveau :
  - Candidats externes : diplôme de 2ᵉ cycle de l'enseignement supérieur ;
  - Candidats internes : cadre A de la fonction publique ou des collectivités territoriales (détachement).

Rémunération :
- Minimum : indice net majoré 335, soit 6 050 F environ au 1-3-84 :
- Maximum : indice net majoré 478, soit 8 630 F environ au 1-3-84.

ADRESSER candidature avec c.v. AVANT LE 9 AVRIL 1984 à : Monsieur le Président du conseil général de la Haute-Vienne, 43, avenue de la Libération, 87031 LIMOGES CEDEX.

COMMISSAIRE aux COMPTES recherche
COLLABORATEUR (TRICE) A TEMPS PARTIEL
Niveau DECS ou +, pour l'assister dans ses contrôles. Fréquents déplacements province. Ecrire M. GRÉGOIRE 3, rue d'Edimbourg, PARIS-8ᵉ.

Sté secteur énergétique rech. dans le cadre de son expension
UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
Il sera chargé de la négociation et du suivi technico-commerc. des affaires auprès d'une clientèle de professionnels : architectes, bureaux d'études, gérants, syndics, organismes de gestion immobilière et promoteurs. Ce poste conviendrait à un jeune candidat dynamique, ayant le goût des contacts, avec première expérience commerciale. Niveau Bac, BTS.
Lieu de travail PARIS.
Env. lettre manuscrite et C.V. av. photo à O.S.P. Référ. 389 - 64, rue La Boétie, PARIS-8ᵉ qui transmettra.

INGÉNIEUR BREVET
Pour renforcer son équipe, issu des grandes écoles, connaissant la mécanique et l'électronique, cet ingénieur devra bénéficier d'une solide expérience en propriété industrielle, l'anglais et l'allemand courants. Merci d'adresser C.V., photo et prétentions au : CABINET CLAUDE RODHAIN 30, r. La Boétie, 75008 PARIS.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B. P. 291.09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B. P. 402.09 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE COMMERCIAL 38 ans, 17 ans expérience vente services gestion comptabilité clients. Libre de suite, toutes propositions niveau direction. M. Le Tallec. Téléphone : 357-98-65.

F. 44 ans, expérience de divers secteurs, nbreuses qualités, sans qualif. précises, ch. poste à resp., temps partiel souh., ts secteurs d'activité, préf. domaine artistique. DESNOYERS, 86, av. F.-Faure, 75015 Paris.

COUPLE, 50 ans, expérimenté, recherche emploi de gardiennage. Région indifférente. Téléphone : 606-54-42.

Cadre nat. algér., 53 ans, jurist., exp. droits stés et travail gest. pers., sces générx, cherche poste resp. Etud. tt. prop. Ecr. s/nº 3117 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Collaborateur Citroën vend Visa Club, beige-daim, novembre 82, modèle 83, 15.000 KM, 30.000 F. Tél. : 959-05-31.

de 8 à 11 C.V.

Vds FORD Capri 1971, moteur neuf, dir. 5.000 km, amortisseurs 10.000 km. Prix : 9.000 F Téléphone : 886-40-44.

L'immobilier

appartements ventes

1ᵉʳ arrdt

STUDIO 32 m²
Immeuble luxe, 18ᵉ 470 000 F
Michel Bernard. 502-13-43.

3ᵉ arrdt

Grds appts, grds volumes
HOTEL DE TALLARD
sur place, 78, rue des Archives 14 à 19 h. 274-16-92 ou le matin, 502-13-43.

MARAIS, bon investissement, studio, poutres, caractère, tt cft, 182.000 F avec 18.000 cpt, solde comme loyer. 347-57-07.

4ᵉ arrdt

HOTEL XVIIᵉ CLASSÉ
DÉDUCTIONS FISCALES à rénover : 67-109-168 m²
MATIMO - 272-33-25.

5ᵉ arrdt

NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
RESTE 9 APPARTEMENTS de 3, 4 et 5 PCES et un DUPLEX-TERRASSE
Livraison immédiate
JARDIN PLANTES
1 et 3 RUE POLIVEAU
A partir de 16.000 F le m² ferme et définitif
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 h à 19 h
Sauf mercredi et dimanche
A.W.I. Tél. : 267-37-37.

R. BUFFON, imm. 17ᵉ, style « Nuse Anglais », séduisant pied-à-terre. Cheminée. 45 m². 495.000 F. 705-31-13.

6ᵉ arrdt

ODÉON 2 Pces 60 m², soleil.
CAMPAGNE 1ʳᵉ Atelier 60 m².
Claude-BERNARD 2 P. 70 m².
TERRASSE VUE SOLEIL
FER-A-MOULIN 2 P. 40 m² + jard. pr., parf. ét. 400.000 F.
VUE S/SEINE 2 P. caractère.
CLUNY DUPLEX Imm. XVIIᵉ 2-3 PCES « CHARME ».
ODÉON DUPLEX 4 Pces 4ᵉ-5ᵉ. asc. CHARME, ÉTAT NEUF.
ST-PLACIDE Imm. 1970, 4 P., 105 m², parking. 1.500.000 F.
ILE ST-LOUIS 4 P., 100 m², parfait état s/cour-jardin.
JARDIN PLANTES 3-4 Pces, 85 m², 4ᵉ asc., parking. 1.100.000 F.
VAL-GRACE STYLE MAIS. : 4 PCES 110 m², 2 bns.
RUE MAITRE-ALBERT LOFT S/JARDIN PRIVÉ 110 m².
MONGE 5 PCES, 110 m², 2ᵉ ét., asc. Parf. état. 1.100.000 F.
CHAMPS-MARS 5 PCES, 117 m², 2ᵉ ét., asc. parf. état. service. S/AV. BRETEUIL « VUE », 5 Pces 120 m², 4ᵉ, asc., bel imm.
ILE ST-LOUIS 5 PCES 150 m², état neuf, CHARME CARACT.
LA BOURDONNAIS 6 PCES 190 m² (travaux à prévoir).
SÉGUR 6 PIÈCES 210 m² BEAU VOLUME - SOLEIL.
SAXE 7 PCES 250 m², 3ᵉ ét., asc., très bel imm., 3 services.
LITTRÉ 544-44-45.

8ᵉ arrdt

HAVRE-CAUMARTIN STUDIO A RÉNOVER. 129.000 F. 526-99-04.

9ᵉ arrdt

HAVRE-CAUMARTIN passage piétonnier, très beau 4 p. + cuis. éq. + office, balc., pierre de t. 1.280.000 F. 347-57-07.

ST-GEORGES GD 2 P. cuis., bains. BON PLAN. 350.000 F. 526-99-04.

10ᵉ arrdt

GARE DU NORD
Bel imm. 2 P., tt cft, 3ᵉ ét. 280.000 F. ACOPA. 251-10-60.

11ᵉ arrdt

Prop. vend Mᵒ Voltaire, bel appt. très clair, très calme 60 m², 5ᵉ ét., ss asc. 470.000. Tél. : 805-84-75.

12ᵉ arrdt

FAIDHERBE Pierre T., 2 p., cuis., w.-c., étage élevé, ascenseur. Prix 210.000 F - 325-97-16.

13ᵉ arrdt

Mᵒ CORVISART, maison récente, 190 m², living + 5 chbres, 2 terrasses. 2.200.000 F. 548-26-25.

Près Porte d'Italie
NEUF 7.900 F/m²
Résidence calme
Appartements 86 m², très grand living + loggias. Prêt conventionné. A.P.L. possible. 200 m métro Bicêtre. Téléphone : 670-01-44.

GOBELINS 3 p. tt cft, bon état, calme, Prix 405.000 F - 325-97-16.

14ᵉ arrdt

PLAISANCE
De bel imm. pierre de t. 2 p., entrée, cuis., bains ref. nf. A SAISIR. 634-13-18.

15ᵉ arrdt

STUDIOS et 2 P. tt équip., nf ds pet. imm. rénové, près Pt Mirabeau. Pptaire : 590-86-06.

RUE LABROUSTE
5/6 pièces, 135 m² + 1 chbre service, imm. pierre de taille, ravalé, poss. parking, 2ᵉ et 3ᵉ étage, asc. Prof. libérale. Tél. : 531-12-31.

CECOGI CONSTRUIT
329 RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
2 ET 3 PIÈCES
2 P. à partir ..... 709.400 F
3 P. à partir ..... 948.900 F
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente ouvert :
- Mercredi et Vendredi, 14 heures à 19 heures ;
- Samedi, 10 h 30 - 13 h 30.

Tél. : 575-62-78.

RUE DE LA CONVENTION GRAND 3 PIÈCES, 78 m². 650.000 F - 280-26-23.

16ᵉ arrdt

PRÈS VICTOR-HUGO
Pptaire vend dans immeuble p. de taille, restauration soignée, dernier étage à aménager. 3 PIÈCES LIBRES. 2, 3, 4, 5 P. OCCUPÉES. R.C.I. 758-12-21.

BD MURAT (PRÈS)
RÉCENT petit 2 P. tt cft. 470.000 F. 322-61-35.

18ᵉ arrdt

JULES JOFFRIN
3 P. cuis., dche, w.-c., 4ᵉ s/r. imm. p. de taille
Prix : 310.000 F. ACOPA. 251-10-60.

Près R. LEPIC, 2 P., cft, 3ᵉ ét., plein sud et calme. Px : 185.000 F T. 266-19-00.

SQUARE CARPEAUX
Dans très bel imm., p. de taille, pptaire, vd 3 P., tt cft, 73 m² + balcon, occupé dame seule. 282-03-50 – 500-54-00.

Atelier loft, 2 niveaux, accès utilitaires légers ; calme, clair, prix intéressant. Direct propriétaire, 6, rue Coustou, 18ᵉ, sur place, vendredi de 11 h à 15 h et samedi de 10 h à 14 h.

RUE CUSTINE 42 m²
2 P. tt cft, bel immeuble p. de taille. 250.000 A.C.O.P.A. 251-10-60.

JULES JOFFRIN, SUPERBE
2 P. tt cft, 43 m², soleil t. b. imm. 295.000 F
A.C.O.P.A. 251-10-60.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Mairie du 18ᵉ »
53 RUE DU SIMPLON
23 APPTS de STANDING
STUD., 2, 3 P., PARK.
Studio à partir de 322.500 F
2 P. à partir de 451.000 F
3 P. à partir de 680.500 F
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3 P. PRÊT CONVENTIONNÉ à 646.870 F
BUREAU DE VENTE MARDI - JEUDI - SAMEDI de 14 à 19 heures.
Tél. : 575-62-78.

ORDENER (PRÈS)
SÉJOUR + CHBRE tt cft + TERRASSE. Bel imm., asc. 360.000. 252-94-94, 504-61-63.

19ᵉ arrdt

Mᵒ HOCHE loft 120 m² en triplex à aménager, verrière, poutres, calme, soleil. 550.000 F. COGEFIM - 347-57-07.

20ᵉ arrdt

Quartier neuf, imm. récent, stand., beau 3 P., refait neuf, 6ᵉ étage, asc., park. Pptaire. 590-86-06.

A. DUMAS, 4 P., 95 m², 9ᵉ ét., asc., loggia, 15 m², imm. 74, gd cft, reprise prêt 285.000 F. 12 % sur 15 ans. ALGRAIN. 285-00-59.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE
Neuf, centre-ville, 200 m RER, 2 P. 52 m² + box. 580.000 F. SPDI, 350-14-90.

93 Seine-Saint-Denis

DRANCY, F4, de résidence, part. à part., poss. de location de garage. Prix : 320.000 F. Tél. : 831-45-55 (le matin).

94 Val-de-Marne

GENTILLY
Mᵒ PORTE-D'ITALIE
2, 3, 4, 5 P.
SUR JARDINS
PRÊTS CONVENTIONNÉS
taux préférentiels.
LISIÈRE DE PARIS
45, avenue Jean-Jaurès.
LIVRAISON IMMÉDIATE.
bureau de vente sur place lundi, jeudi, vendredi de 14 à 19 h, week-end de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h.
546-07-73, 365-03-23.

ST-MANDÉ près mairie, superbe duplex 5/6 p. tt cft, balc. sur parc et rue. Prix : 1.000.000 F COGEFIM - 347-57-07.

Province

MARSEILLE, 9ᵉ, proche foire, intern. type 2, pte. Résid., park. poss. profess. 280.000 F. Tél. : (91) 75-75-76, h. repas.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 8 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27bis, avenue de VILLIERS, 75017 PARIS - 227-44-44.

appartements achats

GROUPE DORESSAY
rech. pour DIPLOMATES
APTS 150 à 250 m²
ACHAT OU LOCATION
Rive Gche, 8ᵉ, 16ᵉ, Neuilly. Tél. : 624-93-33.

Sté rech. sur Paris, dans bon imm. ancien ou récent, toutes surfaces avec cft ou à rénover. Prix élevé accepté si justifié. Tél. : 355-72-94.

Rech. urgent 110 à 135 m² Paris préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, PAIE CPT chez notaire. 873-57-90 même le soir.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15ᵉ, 566-00-75. Paie comptant. 15ᵉ-7ᵉ arrdt APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES. MÊME OCCUPÉS.

LITTRÉ 544-44-45
Rech. pr clientèle internationale dans quartiers résidentiels
- HOTELS PARTICULIERS
- APPARTS 4 A 8 PIÈCES
- PIED-A-TERRE.

PAIEMENT COMPTANT.

locations non meublées offres

Paris

SORTIE Mᵒ MARCADET
Imm. récent, grand 3 P., tt cft, parkg. 3.600 F. C.C. Vendredi 17-18 h 30. Bât. D, 6ᵉ ét. asc., 6, ALLÉE D'ANDREZIEUX.

Les PARTICULIERS ont DES LOGEMENTS A LOUER
Nombreuses LOCATIONS
Garanties disponibles.
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

POUR LOGER cadres et ensemble personnel muté IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE rech. appts, ppté, pav. Paris et environs. Px indifférent. 504-80-00.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. Tél. : 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

immeubles

EXCEPTIONNEL PARIS-9ᵉ
Immeuble neuf, artère principal 6 étages, (1.000 m²) + r.-de-ch. + 3 sous-sol de parking.
Location pure. Rech. d'un seul locataire, réf. exigée.
Tél. : 720-14-32
ou écrire à PROMOPRESS 66, Champs-Elysées 75008 PARIS.

Sté achète pour son propre compte immeubles en état ou avec travaux, libres ou occupés même loi de 1948. Solution immédiate. 355-72-94.

pavillons

CLAMART CENTRE s/560 m² Super pavillon, récent, piscine et maison second 245 m² hab. 2.100.000 F. Tél. : 644-48-63.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

maisons de campagne

YPORT (76)
Entre Fécamp et Etretat à 500 m de la mer
Vds Maison
S. à manger, cuisine, 2 chbres au 1ᵉʳ, s. d'eau, 1 chbre mansardée, grenier aménagé, cellier + gde cave, possibilité rentrer 5 voitures, 550 m² terrain. T. (6) 886-38-29 à p. de 19 h.

(61) RÉGION DE L'AIGLE
135 km de Paris, maison caractère, gd séjour, 2 ch., cuisine équipée, conft, grenier aménagé, chauff. centr., jardin clos 2.000 m². T. h.b. : 261-08-95.

Puis-je devenir propriétaire d'un logement neuf en région parisienne?
la réponse au
525.25.25
Centre Information Logement
Le service d'information gratuit le plus complet pour les logements neufs en Région Parisienne

villas

DOHEM — Le Constructeur Partenaire
vous propose de réaliser ensemble votre résidence dans une des plus belles région de France (Le Luberon)
Renseignements, documentation gratuite
DOHEM - Le Louvier - Sainte Croix à Lauze 04110 REILLANNE - Tél. : (92) 76.46.16

STE-MAXIME Vue panoramique, GOLFE ST-TROPEZ, villa 7 P., jard. Pptaire, 590-86-06.

78 - RENNEMOULIN
TRÈS BELLE MAISON
Réception + 6 chambres, 2 bns, gar., s. de jeux, jard. 1.500 m². Prix 1.500.000 F. GARBI - 567-22-88.

fermettes

CRÉDIT 100 %
YONNE 165 KM SUD PARIS
Fermette caractère 6 p., dépend., 2.400 m². 220.000 F. THYRAULT-ST-FARGEAU 89170. Tél. (86) 74-08-12, après 20 h (38) 31-13-83.

maisons de campagne

HAUTE-MARNE, 15 km Colombey, maison 6 P., 130. Ct dépend., jard., 600 m. Clos. Px : 350.000 F. Tél. vendeur 16 25 96-20-18.

Maison neuve, 90 m² habit., grand living, cuisine aménagée, 3 chambres, garage, terrain 2.500 m². Région Blois. MOREL, 1661, rue du Gué, Mont-près-Chambord, 41250 Bracieux.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecr. Nº 202331 à : ORLET, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-S/SEINE.

SOLOGNE
Ppté 90 ha bois, terres, 2 étangs. DEMEURE rustique 8 P., prestations luxe + R.V. chasse, garderie. Autre belle ppté 172 ha clos, bois, terres, 3 étangs, pavil. maître 9 P. + bât. ferme, garderie.
Autres pptés : 200, 350 et 600 ha.
CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN. Tél. : (54) 76-02-92.

terrains

Propr. vd TERRAIN 10.000 m² constructibles, 16 km d'AIX-en-PROVENCE, direct. Nice. Agence s'abstenir. Ecrire sous le nº T 044.962 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

viagers

Libre Meudon près Observatoire, imm. récent pierre de t., 2/3 p., gd balc., soleil, park. Cpt 240.000 F + 3.500/mois. Viagers CRUZ 266-19-00.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS XIᵉ. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

propriétés

CARAIBES
KIA ORA COTTAGE Mustique, St-Vincent
Sur île privée exclusive charmant cottage
3 chambres, sur parc paysager luxuriant de 1,75 acre bordé par environ 100 mètres de front de mer privé.
$ 850.000
Brochure : LM 9-36
SOTHEBY'S INTERNATIONAL REALTY
155, Worth Avenue, Palm Beach, Floride 33480. Téléphone : 305/659-3555.

VAR, MAISON à VENDRE de 100 m² dans 6.000 m de pinède surplombant la mer avec tennis, en copropriété de 5. Prix : 780.000 F Téléphone : (8) 907-61-38.

VAUX-SUR-SEINE
Sur île privée s/3.000 m² appontement privé s/Seine. Très belle mais. 750 m² habitables, pouvant être divisée en 2 gdes mais. Parfait état, charme, caractère. 3.360.000 F. Exclusivité. Agence ROYALE. 950-14-60.

RUEIL PARC DE LA MALMAISON
Belle maison, dépendances, jardin 1.000 m², bord rivière. GARBI : 567-22-88.

BRUNOY Belle ppté de style très bon état, 10 p. 300 m², parc 1.900 m², résidentiel. ALGRAIN : 285-00-59.

SOLOGNE
A VENDRE
BONS TERRIT. DE CHASSE de superficie variable, avec ou sans étangs et bâtiments. Ecr. nº 202332 à AGENCE HAVAS, B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CÉDEX.

LES ANDELYS CHATEAU + FORÊT
Michel Bernard : 502-13-43.

EURE Vds prop. tt cft, cuis., séj., 3 ch., s. de bns, garage, terr. arb. 3.300 m² bordé riv. 630.000 F discut. Tél. : (32) 32-60-07.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Ventes

BON XVIIᵉ
BUREAUX DE PRESTIGE
Locataires de qualité
Prix .... 3.500.000 F
Loyer .... 300.000 F
ou 4.000.000 libre - 766-12-21.

Locations

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

DOMICILIATION
CHAMPS-ÉLYSÉES/BOULOGNE
à partir 120 F HT/mois
SIÈGES SOCIÉTÉS
LOCATION BURX MEUBLÉS
PERMANENCE TÉL.
TELEX, SECRÉTAR., CONST. STÉS
PARIS FLASH BUREAUX
825-11-90

DOMICILIATION
IMMÉDIATE
DANS LE 16ᵉ
Inscriptions R. C., location de bureaux, télex. 651-29-77, en permanence.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services 355-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

PANTHÉON
AFFAIRE A SAISIR
Local ocial TTE PPTÉ
270 m² ENVIRON
PLACEMENT EXCEPTIONNEL
URGENT. 634-13-18.

fonds de commerce

Ventes

MONTPELLIER
Centre, rue piétonne boutique 40 m², arr.-boutique 40 m². Lux., 1ᵉʳ ét. : 250 m². Le tout divisible. Tous commerces. Prix élevé. L.I.T. : (67) 56-52-92.

Le Monde

économie

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

LORRAINE : Grève largement suivie

De notre correspondant

Nancy. – La veillée d'armes des sidérurgistes lorrains s'est traduite, mercredi 28 mars, en fin d'après-midi, à Metz, par le défilé dans le calme et sous la pluie de huit à dix mille mineurs de fer et sidérurgistes, réunis à l'appel unitaire des syndicats CGT, CFDT, CFTC, CGC et FO, dont une banderole ouvrait le cortège. Auparavant, de nombreuses opérations villes mortes ont été observées tant dans le sud que dans le nord de la Meurthe-et-Moselle. En outre, l'appel à la grève a été largement suivi par les sidérurgistes, allant de 100 % à Pompey et à Neuves-Maisons, à 75 % à Sacilor-Gondrange, 80 % à Jœuf, 15 % à la Sollac et 75 % dans les mines de fer.

Bien qu'importante par le nombre de ses participants, la manifestation de l'après-midi a nettement traduit une mobilisation crispée des sidérurgistes lorrains, face à l'incertitude pesant encore sur l'avenir de chaque site, la sauvegarde de l'un pouvant passer par la fin de l'intégrité de l'autre. Souvent pris comme cibles des slogans, MM. François Mitterrand et Pierre Mauroy ont été, à de nombreuses reprises, mis en face des promesses qu'ils firent notamment à Longwy.

« A l'heure des choix décisifs, plus que jamais la CGT est décidée à tout faire pour s'opposer à tout nouveau démantèlement et déclin », a lancé, lors du meeting de clôture, M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT. Pour sa part, M. Richard Stawiarski, secrétaire général de la métallurgie lorraine CFDT, ajoutait : *« Avant la négociation sociale, il est indispensable en Lorraine de fortifier le tissu industriel et de créer des emplois ; nous ne voulons pas d'emplâtre sur une jambe de bois. »* M. Rode, secrétaire FO, estimait que la sidérurgie française était *« la victime des incohérences des gouvernements successifs »* et, tout comme la CFTC et la CGC, se disait prêt à l'action en cas de *« mauvaises solutions »*.

La dispersion se faisait vers 18 heures, sans aucun autre incident notable que le déroulement de fils de fer par les sidérurgistes de Neuves-Maisons (1). Ces derniers se sentant particulièrement menacés par les *décisions ministérielles*, furent d'ailleurs les seuls à faire précéder leur délégation d'engins venus de leurs usines et transportant plusieurs tonnes de fil de fer.

Accident mortel sur l'autoroute A-31

Ces mêmes sidérurgistes avaient bloqué, tôt dans la matinée, les autoroutes A-31 et A-33 à proximité de Nancy. Des barrages de fil de fer sont à l'origine de deux accidents graves, dont un mortel. Sur l'A-33, un automobiliste a percuté le poids lourd se trouvant devant lui, qui venait de freiner brusquement devant un barrage de fil de fer. Grièvement blessé, le conducteur put être évacué vers le CHU de Nancy-Brabois proche.

Ce ne fut pas le cas sur l'A-31 entre Toul et Nancy, où, dans les *mêmes conditions, la camionnette* conduite par M. Gilbert Araboup, trente ans, allait s'encastrer sous le poids lourd ayant brusquement freiné devant lui. Les sapeurs-pompiers, venus porter secours, au blessé, ne purent obtenir la levée des barrages pour l'ambulance et le véhicule de désincarcération. Ce n'est qu'une heure plus tard que M. Gilbert Araboup put être transporté à l'hôpital Saint-Julien de Nancy, où il décédait peu après. Estimant que cette mort pouvait être due au retard pris par les secours, les médecins ont refusé de délivrer le permis d'inhumer, alors que dans un communiqué, les sapeurs-pompiers de Nancy déclaraient notamment que leur intervention avait fait l'objet *« d'une véritable obstruction aux secours »*. *Le parquet de Nancy a décidé le 29 mars au matin d'ouvrir une information judiciaire pour rechercher les causes exactes de la mort de M. Araboup.*

JEAN-LOUIS BEMER.

(1) Rassemblés vers 23 h mercredi devant la mairie de Longwy-Bas, une trentaine de sidérurgistes d'Usinor-Rehon ont enfoncé les grilles extérieures d'une succursale de la Banque de France et ont déroulé un feuillard à l'intérieur de la cour.

CAEN : Un coup de semonce

De notre correspondant

Caen. – Malgré la gravité de la situation, les organisations syndicales et les élus locaux ont manifesté en ordre dispersé, mercredi 28 mars, leur opposition à l'implantation d'une aciérie électrique qui se substituerait à l'actuelle filière fonte de la Société métallurgique de Normandie (SMN), filiale du groupe Sacilor. Environ quatre mille manifestants divisés en trois cortèges sont descendus dans les rues de la capitale bas-normande.

Rassemblés à 8 h 30 devant le poste numéro un de l'usine de Mondeville, les salariés avaient le choix entre deux défilés : celui de la CGT et des élus communistes qui appelaient à une visite de l'*« outil de travail »*, malgré l'interdiction judiciaire prononcée la veille en audience de référé par le tribunal, que plus d'un millier de personnes se décidaient à suivre ; celui de l'intersyndicale CFDT, CFTC, CGC qui, au même moment, s'ébranlait pour rejoindre le centre ville, où les principaux sièges des services publics (préfecture, trésorerie générale, poste principale, centre administratif, gendarmerie...) étaient rendus inaccessibles. Participaient à cet imposant regroupement d'environ trois mille personnes les élus socialistes, de nombreuses sections interprofessionnelles de la CFDT et une petite délégation de FO.

Devant la préfecture et l'hôtel du département pour un bref meeting vers 9 h 30, un troisième cortège, mené par des élus de l'opposition avec à leur tête Me Jean-Marie Girault, sénateur-maire (UDF-PR), voulut franchir le barrage de la CFDT pour déposer *« une motion de soutien aux travailleurs de la SMN »* sur le bureau du préfet de région. *« La rue n'est pas la propriété de la gauche. Depuis sept ans je me bats pour le maintien de l'emploi à la SMN mais l'intersyndicale nous a volontairement ignorés. Alors j'ai monté seul mon opération, appelant la population à se solidariser et les commerçants à baisser leurs rideaux de fer le 28 mars »*, déclarait M. Girault.

De fait, l'*« opération ville morte »* a été totalement suivie durant la matinée. Mais la population (plus de 120 000 habitants) s'est contentée de rester chez elle.

Cherchant à briser le passage, les quelque cent cinquante élus ceints de leur écharpe tricolore ont été molestés et arrosés de plâtre. L'un d'eux, M. Charles Beaumont, cinquante-quatre ans, unique ouvrier (retraité de la SNCF) du conseil municipal de Caen, a reçu un violent coup de poing provoquant l'ouverture de l'arcade sourcillière. *« La CFDT qui se dit démocratique par définition a commis une faute extrêmement grave, et je ne baisserai certainement pas ma culotte devant de tels syndicalistes. » « Nous sommes passés*, affirme M. Girault, *sans répondre aux provocations des voyous commandités par la CFDT et sans que l'océan des forces de l'ordre enfermées dans la préfecture nous ait ouvert le chemin. »*

Pour sa part, M. Guy Robert, secrétaire de l'union régionale CFDT, estime *« que la tentative de récupération politicienne de M. Girault et de ses amis a été un échec »*.

Jusqu'à 15 h 30, la manifestation intersyndicale bloquait les quatre ponts qui enjambent l'Orne dans le centre ville, empêchant ainsi toute circulation d'une rive à l'autre. Pendant ce temps, le cortège de la CGT quittait l'usine pour se rassembler devant l'Union patronale. La dislocation prononcée, un groupe de manifestants pénétrait dans les locaux après avoir défoncé la porte. Mobilier et documents furent renversés et jetés par les fenêtres. La CGT a jugé cet incident *« bien minime »*, comme le *« résultat d'une légitime colère des travailleurs face au diktat européen et à la casse de notre industrie par le patronat »*.

Au total, plus de quatre mille manifestants devaient participer à cette journée d'action. Un véritable coup de semonce en ordre dispersé.

BERNARD LEBRUN.

● **Manifestation de sidérurgistes d'Usinor Trith-Saint-Léger.** – Une cinquantaine de sidérurgistes du train universel (TU) d'Usinor Trith-Saint-Léger, près de Valenciennes (Nord), ont barré pendant une heure, mercredi 28 mars, à midi, le carrefour de l'université de Valenciennes pour protester contre l'implantation éventuelle d'un nouveau train universel par Sacilor à Gandrange, en Lorraine, qui entraînerait, selon eux, la fermeture du train de Trith en 1990.

A l'appel de la CFDT, les manifestants ont barré la route de 12 heures à 13 heures avec des pneus enflammés, distribuant des tracts à la population dans lesquels ils affirment : *« Jamais nous n'accepterons la fermeture organisée du train universel de Trith en 1990 comme cela se présente. Le gouvernement sait pertinemment que Gandrange est une erreur. Il va certainement le décider quand même. Il faut l'en empêcher par la force s'il le faut »*, conclut ce tract. – (*AFP*.)

La révision du Plan acier

(Suite de la première page.)

M. Max Gallo, qui commentait les décisions à l'issue du conseil des ministres, a indiqué que ce nouveau plan se soldera par la suppression de vingt mille emplois environ d'ici à 1987.

Une somme de 500 millions de francs est prévue pour SACILOR pour aider à la création de nouvelles entreprises dans les bassins touchés.

Réviser le plan acier était devenu indispensable. Le pays ne pouvait plus se permettre les déficits devenus gigantesques de cette industrie qui privent les autres secteurs – en particulier l'électronique – de fonds publics si nécessaires. USINOR et SACILOR ont perdu 10 milliards de francs en 1983, et la note globale pour l'État, en comptant le coût des préretraites et les frais financiers accumulés, approche *sans doute les 15 milliards*. Il fallait en sortir. Le plan de 1982 ne permettait plus, avec l'effondrement du marché observé depuis, de voir un jour le bout du tunel. Le déficit devenait « structurel », comme dans le charbon. Membre de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), la France ne pouvait déroger à la règle communautaire qui impose un retour à l'équilibre, en 1986, des sidérurgistes européens.

En réalité, la France – mais elle ne sera probablement pas seule dans ce cas – ne pourra y parvenir. Il est trop tard. Il aurait fallu réviser le plan dès l'an passé. Un an (au minimum) a été perdu, et le retour à l'équilibre *est fixé cette fois-ci pour* 1987.

Reste que les décisions, qui viennent d'être prises, et qui marquent la détermination du président de la République risquent de provoquer des réactions très vives en Lorraine, la région la plus touchée par cette révision du plan acier

ÉRIC LE BOUCHER.

● *Le troisième anniversaire de la société Emmaüs.* – M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité, devait recevoir ce jeudi 29 mars dans l'après-midi les associations de lutte contre la pauvreté, afin de *« vérifier les conséquences des décisions gouvernementales sur le terrain »*, comme il l'a annoncé, mercredi 28 mars, lors d'une visite à la première cité de transit de la société HLM-Emmaüs, à l'occasion du trentième anniversaire de la fondation de la communauté de chiffonniers du même nom.

LA COMMISSION EUROPÉENNE APPROUVE LE PLAN DE RESTRUCTURATION BELGE

La Commission européenne a approuvé le 28 mars le plan du gouvernement Belge d'aide à la sidérurgie. L'entreprise Cockerill-Sambre *recevra 51,2 milliards de francs* belges soit 7,7 milliards de francs français, destinés à convertir ses dettes en capital. Le plan industriel prévoit une réduction de la capacité de production de 7,1 à 4 millions de tonnes avec la fermeture de deux aciéries sur quatre et la suppression de 7 900 emplois dans les deux bassins de Liège et de Charleroi d'ici à 1986 sur les 23 000 de l'entreprise.

Le plan social prévoit une réduction des salaires de 10 % actuellement en négociation entre la direction et les syndicats.

Les plans de restructuration des sidérurgies belge et luxembourgeoise sont concertés en vertu d'un accord passé entre les deux pays au début de cette année. L'Arbed, entreprise du Grand-Duché, se spécialisera dans les produits longs et Cockerill-Sambre à Liège dans les produits plats.

LE GROUPE SIDÉRURGIQUE PUBLIC ITALIEN ITALSIDER A PERDU 6 MILLIARDS DE FRANCS EN 1983.

L'entreprise sidérurgique Italsider, filiale du groupe public IRI, a perdu l'an dernier 1 267 milliards de *lires (environ 6 milliards de francs)* contre 1 044 milliards de lires en 1982. Les amortissements et les frais financiers, qui ont représenté 30 % du chiffre d'affaires, et la baisse de la consommation d'acier italienne sont responsables de cette dégradation.

Le groupe propose de réduire son capital de 3 157 millions de lires à 1 907 milliards de lires avant de faire appel à son actionnaire pour le porter à 3 171 milliards de lires.

Le groupe escompte une amélioration de ses ventes en 1984, mais s'inquiète des tensions sociales liées à la fermeture de l'usine de Cornigliano et aux retards de mise à feu des hauts fourneaux de Bagnoli. – (*AFP.*)

AGRICULTURE

LE COMITÉ D'ACTION VITICOLE DÉMENT ÊTRE A L'ORIGINE DE L'INCENDIE DU CENTRE DE RÉGULATION TÉLÉPHONIQUE DE MONTPELLIER

Trente mille circuits téléphoniques internationaux et nationaux, contenus dans un centre de régulation des câbles souterrains des PTT ont été détruits par un incendie volontaire, dans la nuit du 27 au 28 mars à Assas, près de Montpellier (Hérault). Cet attentat a été « signé » par des inscriptions relevées sur place : *« CAV : bonjour les dégâts ! »*.

Le Comité d'action viticole (CAV) de l'Hérault a démenti être à l'origine de cet *« incendie criminel »*, et son président, M. Jean Huillet, a déclaré que *« le CAV n'a jamais donné ce genre de consigne. Dans ce cas-là, les limites du raisonnable ont été dépassées. »*

Le trafic téléphonique, sérieusement perturbé, a toutefois pu être rétabli en fin de journée, après un important retard dans les communications.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Préval : le tribunal de commerce de Paris déboute la SCPP.** – La Société de collecte des producteurs Préval (SCPP) avait présenté au tribunal de commerce de Paris une demande reconventionnelle pour la nomination d'un administrateur *ad hoc*, dont la mission aurait été de veiller à la sauvegarde des intérêts minoritaires, et le tribunal l'a déboutée. La société Préval reste donc dans le giron de l'Union laitière normande (ULN). Rappelons que la cour d'appel de Paris a rendu le 12 mars dernier un arrêt qui s'opposait à ce que la SCPP prenne le contrôle de la société Préval, détenu par le groupe coopératif ULN pour le céder ensuite au groupe privé Besnier (*le Monde* du 14 mars).

● **Grande-Bretagne : le chantier naval d'Etat Scott Lithgow vendu.** – Le gouvernement britannique a approuvé, le 28 mars, la vente du chantier naval Scott Lithgow (appartenant à l'Etat) à une nouvelle compagnie privée, créée spécialement en vue de cette acquisition par le groupe britannique Trafalgar House et l'entreprise anglo-française Howard Doris. Le chantier situé en Ecosse à Greenock, était menacé de faillite à la suite de l'annulation de deux commandes de plates-formes pétrolières, dont l'exécution avait plus de deux années de retard. – (*AFP.*)

● **RFA : fusion des chantiers navals Vulkan de Brême et Hapag-Lloyd de Bremerhaven.** – L'assemblée extraordinaire des actionnaires des chantiers navals Vulkan de Brême a accepté, le 28 mars, la fusion de leur société avec les chantiers Hapag-Lloyd (réparation de navires) à Bremerhaven, pour faire face à la crise mondiale de ce secteur. Les actionnaires ont voté l'augmentation de 10 millions de deutschemarks du capital social des chantiers, qui atteint maintenant 88 millions de deutschemarks. – (*AFP.*)

● ***Volkswagen supprimerait* 13 000 emplois en RFA d'ici à 1987, selon les syndicats.** – Selon IG Metall, syndicat de la métallurgie, la direction de Volkswagen supprimerait 13 000 emplois d'ici trois ans dans ses six usines de République fédérale d'Allemagne où sont employées actuellement 118 000 personnes. – (*AFP.*)

Énergie

● **Etats-Unis : le Sénat rejette une proposition de loi interdisant les fusions de grandes sociétés pétrolières.** – Le Sénat a repoussé, le 28 mars, par 57 voix contre 39, une proposition de loi déposée par le sénateur Bennet Johnston, visant à interdire pendant un an toute fusion parmi les cinquante premières sociétés pétrolières américaines. Mais le Sénat a chargé trois de ses commissions d'étudier l'impact économique et fiscal de ces fusions. Les conclusions de ces études seront remises le 1er juillet. Cette proposition de loi était liée à la multiplication récente d'opérations spectaculaires de rachat en Bourse dans le secteur pétrolier.

Étranger

GHANA

● **Dévaluation du cedi.** – La monnaie du Ghana, le cedi, a été dévaluée de 14,3 %, sa valeur revenant de 0,0333 dollar à 0,0286 dollar. Pour sa part, le dollar vaut désormais 35 cedis contre 30 cedis précédemment. En octobre 1983, il avait déjà été dévalué à la suite de négociations avec le FMI. A l'avenir, la parité de la monnaie ghanéenne sera révisée périodiquement, a indiqué le secrétaire aux finances, M. Kwesi Botchwey. – (*Agefi, Reuter.*)

RFA

● **0,1 % de hausse des prix en mars.** – Le coût de la vie en RFA s'est accru de 0,1 % seulement en mars, contre 0,3 % en février, selon les chiffres provisoires du Bureau fédéral des statistiques, calculés sur la base des Laender les plus représentatifs. Toutefois, en un an, la hausse des prix de détail s'est établie à 3,3 %, contre 3,1 % en février et 2,9 % en janvier.

● **Redressement de la balance des paiements courants.** – La balance des paiements courants s'est redressée, en février, en Allemagne fédérale, enregistrant un excédent de 1,3 milliard de deutschemarks, après un déficit de 0,5 milliard en janvier. Ce résultat est dû au fort excédent de la balance commerciale, qui a été de 4,85 milliards de deutschemarks en février, contre 1,94 milliard en janvier.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,9140	7,9170	+ 120	+ 140	+ 255	+ 290	+ 640	+ 760
$ can.	6,1910	6,1948	+ 108	+ 139	+ 219	+ 261	+ 525	+ 634
Yen (100)	3,5409	3,5439	+ 165	+ 182	+ 373	+ 398	+ 1100	+ 1164
DM	3,0818	3,0838	+ 169	+ 179	+ 362	+ 379	+ 1017	+ 1072
Florin	2,7290	2,7309	+ 136	+ 147	+ 293	+ 310	+ 851	+ 902
F.B. (100)	15,0514	15,0614	– 1	+ 80	+ 55	+ 207	+ 271	+ 669
F.S.	3,7202	3,7233	+ 262	+ 278	+ 555	+ 579	+ 1589	+ 1664
L (1 000)	4,9333	4,9367	– 189	– 161	– 383	– 339	– 1148	– 1033
£	11,5149	11,5248	+ 333	+ 378	+ 704	+ 772	+ 1976	+ 2185

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	10 5/8	11	10 3/16	10 9/16	10 5/16	10 11/16	10 11/16	11 1/16
DM	5 3/8	5 3/4	5 5/16	5 11/16	5 3/8	5 3/4	5 5/8	6
Florin	5 7/8	6 1/4	5 7/8	6 1/4	5 15/16	6 5/16	6	6 3/8
F.B. (100)	11 1/4	13 3/4	12 7/8	12 5/8	11 5/8	12 3/8	11 5/8	12 3/8
F.S.	13 7/8	15 1/8	3 1/2	3 7/8	3 9/16	3 15/16	3 11/16	4 1/16
L (1 000)	9 1/2	12 1/2	16 1/2	17 1/2	16 1/2	17 1/2	17	17 7/8
£	8 1/2	8 7/8	8 5/8	9	8 5/8	9	8 7/8	9 1/8
F. franç.	12	12 1/2	12 1/2	13	13 3/8	13 7/8	14 3/4	15 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Bataille pour les 35 heures en RFA

II. – Tout sauf cela...

De notre envoyé spécial JEAN BENOIT

Tandis qu'à Paris la Fédération européenne des métallurgistes, dont font partie FO et la CFDT, prépare une manifestation pour le 30 mars, le conflit sur la semaine de 35 heures semble se durcir en République fédérale d'Allemagne, alors qu'expire l'ultimatum du 29 mars adressé par l'IG Metall, la principale centrale ouvrière ouest-allemande (2,5 millions d'adhérents), aux représentants du patronat (*le Monde* du 29 mars) sans qu'aucun compromis eût été trouvé.

Bonn. – *« Non, non et non ! Jamais ! Ni les 35 heures, ni les 36 heures, ni les 39 heures et demie ! »* Ainsi s'exprimait, ces jours derniers, à Stuttgart, Herr Doktor Peter Wilfert, l'un des leaders de l'association patronale de la métallurgie du Bade-Wurtemberg.

« Négocier sur cette affaire n'aurait aucun sens, reprenait notre interlocuteur, *car nous sommes totalement opposés à toute réduction, si minime soit-elle, de la durée du travail hebdomadaire. En revanche, nous sommes prêts à soumettre à l'IG Metall nos propres propositions. Par exemple : l'aménagement du temps de travail, les horaires « flexibles », le travail à temps partiel, voire la préretraite. Pour le reste, nous en resterons aux 40 heures, et aucun compromis n'est possible. »* Au mur de son bureau, situé Hölderlinstrasse, non loin des usines Mercedes, une affiche blanche, frappée d'un disque rouge, attire l'attention. Sous cet emblème, une inscription ironique : *« La concurrence japonaise salue la semaine de 35 heures en Allemagne. »* Ce tract patronal a été, paraît-il, distribué à plusieurs milliers d'exemplaires dans les entreprises de la région.

C'est dans le sud du Bade-Wurtemberg, précisément, que s'était déroulée, il y a deux semaines, la quatrième rencontre patronat-syndicats pour la mise à jour des conventions collectives, une négociation qui dure généralement plusieurs mois, d'un Land à l'autre, avant d'aboutir à un accord global. Les métallos avaient défilé dans les rues pour apporter leur soutien à leurs représentants syndicaux.

Cette démonstration de force, comme toutes celles qui ont illustré, depuis le début du mois, la « bataille des 35 heures », n'a pas fait plier pour autant l'organisation patronale, la Gesamtmetall. Son président, M. Dieter Kirchner, s'est borné à déclarer qu' *« aucune rémunération ne peut être versée pour un travail non réalisé »* – allusion à la revendication d'un salaire non diminué, qu'il juge *« exorbitant en ces temps de crise économique »*. Quant aux industriels du Bade-Wurtemberg, ils ont menacé de répondre aux grèves d'avertissement lancées par les syndicats par *« le lock-out d'avertissement »*, autrement dit, par des fermetures d'usines.

Querelles de chiffres

Le Dr Wilfert, pour sa part, répète à qui veut l'entendre que, contrairement aux thèses syndicales, la semaine de 35 heures ne réduirait nullement le chômage : *« Tout d'abord, elle augmenterait les coûts de production, ce que ne compenseraient pas les gains de productivité. Une telle mesure n'enrayerait pas le chômage, au contraire : elle se traduirait par une baisse de la production et une hausse des prix de revient, et son application obligerait à un effort de rationalisation pour rattraper le temps perdu. Ou inversement, à une diminution volontaire de la production faute de main-d'œuvre qualifiée, sauf à former de nouveaux ouvriers, ce qui coûterait cher, de toute façon. Au total, les 35 heures sans diminution de salaire représenteraient un coût supplémentaire de 20 %. »*

Depuis plusieurs semaines, les protagonistes de ce conflit se livrent à un assaut de chiffres et d'appréciations contradictoires. Le patronat multiplie les sondages, auxquels les syndicats dénient toute crédibilité. Il est vrai que l'une de ces enquêtes, menée à Cologne en février auprès de 1 183 salariés, révèle que 27 % seulement des personnes interrogées considéraient que la démarche des syndicats était justifiée, et qu'un salarié sur cinq se déclarait disposé à se mettre en grève.

Autre son de cloche à Francfort : *« Le chômage*, nous dit M. Reinhardt Kiel, responsable des questions salariales à l'IG Metall, *est la forme la plus onéreuse de réduction du travail. »* Selon les propres études des syndicats, 1 500 000 postes de travail seraient libérés en RFA, dont 235 000 dans le seul secteur de la métallurgie, grâce aux 35 heures, ce qui correspondrait à 6,5 % de la masse salariale. Et le coût des 35 heures, répète M. Kiel, serait compensé par une augmentation de la productivité !

Commentaire de M. Willy Scheffer, chargé des conventions collectives au BDA (Bundesvereinigung des Deutschen Arbeitgeberverbände), le CNPF d'outre-Rhin : *« Les employeurs ont épuisé, aujourd'hui, toutes les possibilités de rationalisation, on ne peut pas aller plus loin dans la productivité. Ou alors, il faudrait acheter de nouvelles machines, faire d'importants investissements. En définitive, ne faudrait-il pas plutôt porter l'effort sur une meilleure utilisation des équipements ? »*.

Dialogue de sourds : *« Si nous avions écouté les patrons*, déclarait pour sa part, à Bonn, M. Hans Janssen, l'un des leaders de l'IG Metall, *nous en serions encore aux 60 heures, comme au temps de Bismarck. Pour eux, l'affaire des 35 heures n'est qu'un prétexte pour déclencher une confrontation généralisée. Ce qu'ils veulent, c'est avoir en face d'eux des syndicats affaiblis, pour imposer leurs vues au mépris de l'intérêt des travailleurs. »*

Côté gouvernement, le comte Otto von Lambsdorff, ministre de l'économie, a renvoyé indirectement la balle aux syndicats en affirmant, non sans sarcasme, que ces derniers ont trouvé *« un nouvel os à ronger après celui des euromissiles... »*.

« Le gouvernement fédéral, nous dit pourtant M. Wolfgang Vogt, secrétaire d'État parlementaire auprès du ministre du travail et des affaires sociales, *n'a pas compétence pour prendre une décision dans une négociation qui regarde strictement les partenaires sociaux, c'est-à-dire les syndicats et le patronat. »* Mais les autorités de Bonn donnent tout de même leur avis : *« On a fait de cette affaire une tête de pont contre le pouvoir, contre le gouvernement. Les syndicats se trompent d'adversaire : c'est aux employeurs qu'ils devraient s'en prendre. Pour ma part, je pense qu'on ne peut pas demander à la fois des augmentations de salaires et une réduction du temps de travail dans les circonstances actuelles. C'est pourquoi le gouvernement a proposé un plan de préretraite. S'il reste une possibilité de compromis, c'est dans cette direction qu'il faut aller. »*

900 000 salariés concernés

Ce plan, qui fait l'objet d'un projet de loi présenté au Bundestag, prévoit que des accords, passés dans le cadre des conventions collectives, permettraient aux travailleurs acceptant cette formule de toucher 65 % de leur dernier salaire lorsqu'ils cesseraient toute activité à cinquante-neuf ans – mais on parle aujourd'hui de cinquante-huit ans – jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge légal de la retraite : en général soixante-cinq ans pour les hommes et soixante ans pour les femmes.

Comme en France, l'assujettissement aux cotisations de sécurité sociale, payées pour moitié par le retraité et l'employeur, ne serait pas interrompu au cours de cette période intermédiaire. Toute entreprise privée (occupant moins de vingt salariés) qui embaucherait un *chômeur – ou dans certains cas un* apprenti – en remplacement d'un préretraité se verrait accorder une prise en charge par l'Etat de 40 % du coût de l'opération.

Ce dispositif devrait entrer en vigueur vers le milieu de 1984, jusqu'à fin 1988. Au cours de la première année d'application, l'addition s'élèverait à 600 millions de marks (1,8 milliard de francs), puis, à partir de 1985, à 2 milliards de marks (6 milliards de francs) par an, pour 900000 personnes concernées. Toutefois, selon les futurologues de Bonn, si seulement 50 % de ces 900000 *« préretraitables »* optaient pour cette formule, et même si la proportion de postes nouvellement occupés n'atteignait que 50 %, environ 200000 sans-travail retrouveraient un emploi. Toujours selon M. Vogt, ce processus ne serait pas seulement moins coûteux que la semaine de 35 heures, mais encore *« beaucoup plus populaire »*. Ce qui n'exclut pas, ajoute notre interlocuteur, d'autres palliatifs tels que le travail « flexible » ou l'allongement des vacances.

Pour l'homme de la rue, toutes ces querelles de chiffres, toutes ces arguties sur l'alternative offerte entre les 35 heures et la préretraite ou d'autres formules de réduction du temps de travail apparaissent parfois bien complexes. Il n'est pas jusqu'aux dirigeants syndicaux eux-mêmes qui ne soient indécis, voire divisés, sur la question. Ainsi, tandis que l'IG Metall et l'IG Druck (imprimerie) prennent la tête des partisans des trente-cinq heures, plusieurs autres fédérations du DGB, celles de la chimie, du textile, de la fonction publique, de l'industrie du vêtement notamment, se prononcent pour la préretraite, qui dégagerait 100000 emplois.

« Mais que feront de leur temps libre tous ces préretraités, s'écrie un métallo rencontré à Bonn, contremaître chez Opel. *A force de légiférer, de politiser, on oublie l'essentiel. A quoi bon disposer de temps libre s'il faut arpenter les rues dans des villes sans âme, sans aménagements collectifs ? Et d'ailleurs, à cinquante-huit ans, les ouvriers des grandes usines sont déjà vieux, usés par le travail. »*

Paradoxe de l'Europe unie : l'ouvrier allemand voudrait être danois pour la semaine de trente-trois heures, français pour la retraite à soixante ans et suédois pour les deux mois de congés payés.

FIN

PRÉCISION. – Dans notre précédent article, nous avons rapporté les propos symboliques d'un vieux travailleur allemand, déclarant que les sociétés Grundig et AEG-Telefunken étaient rachetées par les Américains ou les Japonais. En fait, Grundig est racheté par Philips (néerlandais) et AEG-Telefunken par Thomson (français).

AFFAIRES

En raison d'une forte demande

LA 205 PEUGEOT SERA AUSSI FABRIQUÉE A SOCHAUX

Le succès de la 205 a obligé Peugeot à accroître la cadence de production de 150 unités par jour et de faire fabriquer ces automobiles à Sochaux. La cadence de production prévue pour la 205 en mai est de 1650 véhicules par jour, dont 1050 à Mulhouse, 300 à Poissy et 300 en Espagne, à Villaverde.

En septembre, grâce à la mise en place de moyens de production à Sochaux, cette capacité sera portée à 1800 véhicules par jour.

Selon la direction de Peugeot, les commandes ont atteint en mars un niveau *« exceptionnellement élevé »* avec près de 2700 voitures par jour, dont la moitié à l'étranger. Ce succès se traduit par un délai de quatre mois pour la livraison d'une version diesel ou GTI.

LES PAYS MEMBRES DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE VEULENT AMÉLIORER L'UTILISATION DE LEURS STOCKS

Le conseil directeur de l'Agence internationale de l'énergie, réuni le 28 mars à Paris, a demandé aux experts des pays membres (les pays de l'OCDE moins la France, l'Islande et la Finlande) d'étudier les moyens pratiques d'améliorer la coordination de l'utilisation de leurs stocks pétroliers en cas de perturbation des approvisionnements en pétrole brut.

Les pays membres ont établi, depuis la crise pétrolière de 1973-1974, un système de répartition du pétrole en cas de crise affectant 7 % au moins des approvisionnements. Le système prévoit le maintien permanent dans tous les pays d'un stock minimum de quatre-vingt-dix jours de consommation et l'application, en cas de perturbations, de mesures de restrictions de la demande.

A la fin mars, les stocks détenus par les vingt et un pays de l'AIE s'élèvent à environ 407 millions de tonnes de brut, soit quatre-vingt-douze jours de consommation, dont 18,5 % sont constitués par les réserves stratégiques gérées par les gouvernements (les Etats-Unis et le Japon pour l'essentiel). La totalité de ces stocks ne serait toutefois pas immédiatement mobilisable, et la première tâche des experts serait de faire l'inventaire des quantités disponibles à tout moment.

Les délégués se sont félicités d'une déclaration américaine confirmant que Washington serait prêt à utiliser sa réserve stratégique en cas de perturbation n'atteignant pas les proportions d'une crise.

Les pays membres de l'AIE, qui n'ont pu s'entendre sur le choix d'un nouveau directeur exécutif de l'Agence, ont décidé que l'actuel directeur adjoint, M. J. Wallace Hopkins, assurerait l'intérim après le départ, le 31 mars, du Dr Ulf Lautake, directeur exécutif de l'Agence depuis sa création en 1974.

CONJONCTURE

La baisse des prélèvements obligatoires entraînerait des sacrifices sociaux importants

(Suite de la première page.)

La promesse du président de la République, confirmée le 18 janvier dernier, implique une réduction de quelque 70 milliards de francs des prélèvements puisqu'il faudra revenir du niveau qu'auront atteint ceux-ci en 1985 (45,7 % environ) à 43,7 %. Nous en étions à 44,7 % l'année dernière.

En s'engageant ainsi, M. Mitterrand avait-il présent à l'esprit le fait que, chaque année, sur leur lancée, les prélèvements s'alourdissent d'environ un point, doublant la portée de la promesse ?

Toujours est-il que réduire les impôts et cotisations sociales de 70 milliards de francs – une somme considérable – implique que les dépenses d'Etat et de protection sociale soient réduites d'autant puisqu'il n'est pas question d'accroître les déficits publics. M. Mauroy vient de le réaffirmer.

A priori, on peut penser que le budget de l'Etat et celui de la Sécurité sociale feront la moitié du chemin chacun, c'est-à-dire entre 30 et 40 milliards de francs d'économie. C'est en tout cas comme cela qu'on l'entend Rue de Rivoli. Mais du côté de M. Bérégovoy, il apparaît très difficile d'aggraver les économies déjà faites depuis plus d'un an sur les prestations sociales. M. Mitterrand, comme MM. Mauroy et Delors, a pourtant clairement fait savoir que la promesse faite devrait se traduire par des baisses effectives, palpables, des impôts payés par les entreprises et les particuliers : probablement la taxe professionnelle et l'impôt sur le revenu.

Quand on fait le tour de la question – et le gouvernement l'a maintenant fait cent fois, – on n'est guère plus avancé. Le problème reste apparemment insoluble. Les *stratégies possibles ont toutes* d'énormes inconvénients. La première consisterait à dramatiser la situation, seule façon de faire accepter par l'opinion publique et par les syndicats des économies draconiennes, aussi bien sur le plan social que sur le plan des dépenses de l'Etat (réduction du nombre des fonctionnaires, baisse de leur niveau de vie). Mais dramatiser, n'est-ce pas reconnaître qu'on s'enfonce dans la crise, au moment même où les pays étrangers semblent en sortir ? Seconde solution : on étale sur deux ans une promesse impossible à tenir sur un an. Mais c'est reconnaître qu'on s'est trompé, risquer de perdre de la crédibilité à un moment où c'est la confiance qui manque le plus. Enfin, troisième solution : on maquille les chiffres. Dans ce domaine, l'imagination des experts peut réaliser des prodiges...

Etaler dans le temps la baisse promise apparaît, et de loin, la meilleure des solutions. L'important n'est-il pas que soit renversée durablement la tendance qui, depuis dix ans, voit les prélèvements obligatoires s'alourdir sans cesse ? Qu'arriverait-il si le prix à payer pour respecter la promesse faite était si élevé, imposait de tels chambardements, qu'une réaction se produisait, annulant les efforts faits ? C'est un risque. Il ne vaut pas la peine d'être couru.

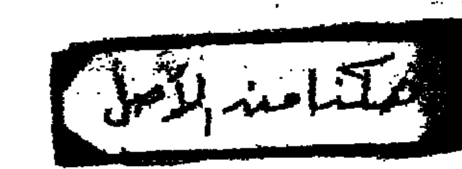
ALAIN VERNHOLES.

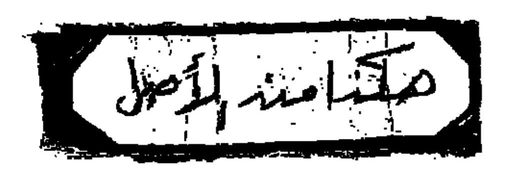
MONNAIES

NET REPLI DU DOLLAR : 7,92 F

Après avoir oscillé, ces jours derniers autour de 8 F à Paris, les cours du dollar se sont nettement orientés à la baisse ce jeudi 29 mars, revenant de 7,97 F à 7,92 F. A Francfort, ils ont fléchi de 2,61 DM à 2,57 DM. Ce repli est attribué à une diminution générale du taux d'intérêt aux Etats-Unis, où l'on semble moins attendre un relèvement du taux d'escompte fédéral.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 mars

Amélioration

On attendait Esso, mais, les résultats du forage de Chaunoy VII s'étant, paraît-il, révélés décevants, l'action s'est effacée. Et c'est... Amrep qui est arrivé. Après de longues négociations, la cotation du titre, parvenu à 360 F (+ 8,1 %), fut retardée. Finalement, un cours de 363 F fut affiché (+ 8,4 %). Bouygues, à qui l'on prête l'intention de prendre une solide participation dans le capital de la société, serait-il en train de ramasser du papier ? Décidément, l'affaire Amrep, dont la COB avait reparlé la veille sans aménité, continue de faire couler de l'encre. Mais, cette fois, il n'y a aucun lien entre la recherche d'une prise de contrôle et la défaillance de l'information reprochée aux dirigeants d'Amrep avant le lancement de l'emprunt mis en cause. Pour le reste, le marché a été mieux orienté. Les « belles américaines » ont émergé, mais dans l'ensemble la Bourse n'a pas fait montre d'un très grand ressort. La distribution, en particulier, a été affecté. Sur un plan plus général, les courants d'affaires ont été peu étoffés. A la question : « N'avez-vous pas confiance en Wall Street ? », un professionnel a répondu : « Certes, à moyen terme, mais pas à court terme. » C'était le sentiment général recueilli autour de la Corbeille après la reprise fulgurante du New-York Stock Exchange la veille. Ce qui explique la faible avance de l'indicateur instantané (+ 0,5 %).

Dans le sillage du dollar, la devise-titre s'est affaiblie pour s'échanger entre 9,83 F et 9,87 F, contre 9,85 F et 10 F.

L'or est remonté à Londres, de 385,75 à 390,35 dollars l'once. Beaucoup moins à Paris avec le lingot à 99 950 F (+ 200 F). Mais, à parité, l'écart était sensible : 392,15 dollars l'once contre 387,50 dollars.

Le napoléon a regagné 1 F à 627 F.

Le volume des transactions a un peu augmenté : 12,45 millions de francs contre 10,81 millions.

NEW-YORK

Forte reprise

Pour la première fois depuis un mois, une très forte reprise s'est produite mercredi à Wall Street. Amorcée presque dès l'ouverture, le mouvement s'est rapidement étendu en s'amplifiant et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 20,31 points à 1 174,62.

Le bilan de la journée a démontré de façon éclatante que l'intérêt ne s'était pas seulement porté sur les « Blue Chips ». Sur 1 978 valeurs traitées, 1 108 ont monté, 459 ont baissé et 411 n'ont pas varié.

Plus significatif encore de la vigueur du redressement : l'activité s'est accélérée et 104,87 millions de titres ont changé de mains contre 73,67 millions la veille.

De l'avis général, la décrue du loyer de l'argent à court terme, avec le retour en dessous de 9 % des taux interbancaires, a fait office de déclic. Bien que l'indécision règne toujours sur la politique de crédit que le Fed entend mener, les craintes d'une tension monétaire préjudiciable à l'économie se sont apaisées. Un spécialiste faisait remarquer que les liquidités étaient actuellement abondantes, plus abondantes qu'elles ne l'avaient été depuis longtemps. Et comme généralement les opérateurs tablent sur de bons résultats industriels pour le premier trimestre, ils reprennent position. Mais quelle sera la durée de cette reprise ? Nul ne se hasarderait à faire des pronostics.

VALEURS	Cours du 27 mars	Cours du 28 mars
Alcoa	40 3/8	41 3/8
A.T.T.	15 5/8	15 3/4
Boeing	37	38 3/8
Chase Manhattan Bank	49	49 7/8
Du Pont de Nemours	48 1/4	49 1/2
Eastman Kodak	62 1/4	63 3/8
Exxon	38 7/8	39
Ford	38	37 1/8
General Electric	52 1/2	54 5/8
General Foods	47 3/4	47 5/8
General Motors	63	64 3/4
Goodyear	26 5/8	28
I.B.M.	113 5/8	115 3/8
I.T.T.	40 1/2	41 3/8
Mobil Oil	30 1/4	30 1/4
Pfizer	34 5/8	34 1/2
Schlumberger	53 3/8	53 1/2
Texaco	39	39
U.A.L. Inc.	30 3/8	31 3/4
Union Carbide	54 7/8	56 1/2
U.S. Steel	30 1/4	31
Westinghouse	45 3/4	47 1/4
Xerox Corp.	42 1/4	42 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

INDOSUEZ. – « *Dans un monde bancaire très difficile, la Banque Indosuez a obtenu, en 1983, des résultats satisfaisants, mais pas complètement : la banque peut mieux faire* », a indiqué, mardi 27 mars, M. Jean Peyrelevade, président de la Compagnie financière de Suez, en présentant les comptes de cette filiale, aux côtés de son directeur général, M. Antoine Jeancourt-Galignani.

Une augmentation de 22 % du produit net bancaire, et de 23 % du résultat brut témoignent d'une bonne rentabilité brute, bien que la forte augmentation des provisions (+ 30 % à 612 millions de francs) freine la progression du bénéfice net (+ 10,5 % à 180,4 millions de francs). La préoccupation de la banque, maintenant, est de développer son activité de services, notamment dans le secteur des garanties et cautions sur marchés, au Moyen-Orient notamment.

Interrogé sur son projet vis-à-vis de la Banque parisienne de crédit (BPC) et de la Banque Vernes (*le Monde* du 18 février 1984), M. Peyrelevade a répondu que « *l'idée de rapprocher la BPC de Suez pour en faire un outil spécialisé lui paraissait raisonnable* ». Pour Vernes, « *l'idée de l'adosser à un groupe comme le nôtre n'est pas déraisonnable* », mais « *pas à n'importe quel prix : Vernes est concurrent d'Indosuez et travaille, en France, sur les mêmes créneaux* ».

RENAULT ÉMET POUR 1 MILLIARD DE FRANCS DE TITRES PARTICIPATIFS. – La régie Renault va émettre pour 1 milliard de francs de titres participatifs de 1 000 F, qui bénéficieront d'une rémunération annuelle minimum de 9 % composée d'une partie fixe égale à 6,75 % et d'une partie variable égale au minimum à 2,25 % et qui variera suivant l'évolution du chiffre d'affaires consolidé du groupe. Le prix d'émission est de 1 085 F par titre.

SUZUKI. – Ce constructeur japonais de deux-roues compte fabriquer 10 000 motocyclettes par an en Espagne à partir de 1985, dans le cadre d'un accord signé avec le constructeur espagnol Avello.

Cet accord prévoit une prise de participation de 36,6 % de Suzuki dans la société Avello SA, filiale du constructeur autrichien Steyr Daimler Puch.

40 % des pièces des motocyclettes produites seront importées du Japon, et notamment les moteurs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	27 mars	28 mars
Valeurs françaises	104,8	104,8
Valeurs étrangères	97,1	97,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	27 mars	28 mars
Indice général	162,5	162,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 mars .... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 mars	29 mars
1 dollar (en yens)	224,60	224

BOURSE DE PARIS – Comptant – 29 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]											

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1500	....
C.D.M.E.	465	465
C. Equip. Elect.	203	....
Delsa	345	....
Dauphin O.T.A.	1360	1360
Merlin Immobilier	1830	1830
Métallurg. Minière	160	165
M.M.B	265 10	265
Novotel S.I.E.H.	1505	....
Om. Gest. Fin.	214	215
Petit Bateau	415	417
Petrofigaz	535	541
Poron	454	451
S.C.G.P.M.	237	235
Far East Hotels	1 20	1 20
Sodexho	3095	3100
Sofibus	207	207
Zodiac	1240	1245

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	9 50	....
Alser	175	175
Cellulose du Pin	30	29 50
C.G.Maritime	8 50	....
CMM-Mar Madag.	....	....
C. Sabl. Seine	116	....
Coparex	601	519
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files Fourmies	1 05	1 20
Imp. G.-Lang	1 70	....
La Mure	58	....
Pronuptia	145	140
Rorento N.V.	674	681
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	122 10	....
Total C.F.M.	80	....
Ulinex	240	259

SICAV 28/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-France	205 72	196 37
Laffitte-Oblig.	146 97	140 31
Laffitte-Placements	......	......
Laffitte-Rend.	209 07	199 59
Laffitte-Tokyo	1012 92	966 99
Lion-Associations	11517 23	11517 23
Livplus	50431 79	49932 47
Livret portefeuille	502 07	479 30
Mondiale Investissem.	354 08	338 03
Monecic	56660 15	56660 15
[illegible]		

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1870	4,5 % 1973	1868	1861	1880	+ 0 64
3420	C.N.E. 3 %	3490	3490	3490	....
205	Accor	209	205 50	206 50	– 1 19
705	Agence Havas	735	740	740	+ 0 68
840	Europe n° 1	657	668	658	[illegible]
820	Facom	840	830	830	[illegible]
700	Fichet-Bauche	705	710	710	[illegible]
183	Finextel	186 10	186 40	186 40	[illegible]
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/3	Achat (cours des billets aux guichets)	Vente (cours des billets aux guichets)
Etats-Unis ($ 1)	8 008	7 935	7 740	8 140
Allemagne (100 DM)	307 780	308 280	295	315
Belgique (100 F)	15 036	15 060	14 100	15 200
Pays-Bas (100 fl.)	272 720	273 120	260	280
Danemark (100 krd)	83 950	83 870	79	87
Norvège (100 k)	105 510	106 300	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 569	11 533	11 150	12 050
Grèce (100 drachmes)	7 765	7 742	7 100	8 650
Italie (1 000 lires)	4 945	4 903	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	371	370 500	361	382
Suède (100 krs)	103 590	103 280	99	106
Autriche (100 sch)	43 770	43 780	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 365	5 367	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	6 045	6 025	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 263	6 224	6	6 340
Japon (100 yens)	3 560	3 555	3 430	3 590

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/3
Or fin (kilo en barre)	99700	99900
Or fin (en lingot)	99750	99950
Pièce française (20 fr)	626	627
Pièce française (10 fr)	419	408
Pièce suisse (20 fr)	621	622
Pièce latine (20 fr)	601	600
Souverain	751	751
Pièce de 20 dollars	4605	4560
Pièce de 10 dollars	2202 50	2202 50
Pièce de 5 dollars	1250	1250
Pièce de 50 pesos	3995	3980
Pièce de 10 florins	633	624

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du «Monde» daté 29 mars 1984 a été tiré à 456 525 exemplaires

A B C D F G H

A Beyrouth

Une centaine de « casques blancs » français vont se déployer le long de la ligne de démarcation

De notre correspondant

Beyrouth. – A l'avant-veille de la phase finale du départ du contingent français de Beyrouth, la montée de *la violence sur le terrain*, facteur négatif entre tous, le dispute à des indices potentiellement positifs : première réunion du comité supérieur de sécurité, préparation minutieuse de la relève des troupes françaises au Musée, unique voie de passage inter-secteurs, par un détachement de trois cents gendarmes libanais, arrivée de quarante observateurs français pour opérer le long de la ligne de démarcation dans la capitale même.

Après une petite semaine de relatif répit, qui avait suivi la conférence de Lausanne, la situation est de nouveau gravement détériorée.

En se basant sur de multiples témoignages, il semble que les premiers obus soient tombés du côté est (chrétien) de la capitale, mais c'est nettement en secteur ouest (islamo-progressiste) qu'il y a eu le plus de victimes, la liste des morts, selon le bilan disponible, étant de vingt-trois morts d'un côté et de trois de l'autre.

Enfin réuni pour la première fois grâce à une intervention décisive de Damas pour amener l'opposition à accepter le palais présidentiel de Baabda, situé en secteur chrétien, comme siège de ses assises, en échange d'un transport de ses délégués par hélicoptère, le comité supérieur politique et militaire s'est attelé à la mise sur pied d'un cessez-le-feu *« pas comme les autres »* : après avoir siégé de 22 h 30 à 2 h 30 du matin sous la présidence de M. Amine Gemayel, le comité a diffusé un communiqué dans lequel il est souligné que *« les participants se sont penchés, avec sérieux et animés du sens des responsabilités, sur l'état de la sécurité, adoptant à cet égard des mesures importantes dont les résultats apparaîtront progressivement sur le terrain »*.

On se fonde à Beyrouth sur une volonté apparemment sérieuse de Damas de faire cesser les troubles au Liban, sur la période pré-électorale en Israël et sur l'extrême lassitude de la population, laquelle se répercute nécessairement sur des combattants qui en sont directement issus, pour escompter un arrêt durable, même s'il ne doit être ni complet ni définitif, des hostilités. On remarque qu'une fois de plus les autorités syriennes ont arbitré en faveur du président Gemayel et ont raffermi sa position en se prononçant pour le palais présidentiel comme siège du comité.

Quarante observateurs français, officiers et sous-officiers des quatre armes (terre, air, mer et gendarmerie) sont arrivés à Beyrouth pour contribuer à l'instauration du cessez-le-feu en se déployant le long de la ligne de démarcation. Le Liban a demandé cent observateurs pour cette mission, et Paris a accepté, les belligérants de tous bords étant d'accord pour qu'ils soient français.

Leur mission est indépendante de celle du contingent qui s'en va, et d'ailleurs totalement différente. Ils seront coiffés de casques blancs pour être facilement reconnaissables.

Ces observateurs font partie du dispositif en voie de mise en place pour contrôler le secteur névralgique du Musée, dont les troupes françaises sont en train de se retirer. La passation des pouvoirs dans les vingt postes encore tenus par les forces françaises dans ce petit périmètre est censée se dérouler ce jeudi 29 mars. Les marsouins y demeureront cependant jusqu'à vendredi soir 31 mars, et c'est seulement alors que l'on pourra juger si l'opération a été réussie. On estime ici que cela n'est pas impossible. Le départ des troupes françaises doit être achevé *samedi matin*.

LUCIEN GEORGE.

● *Mort de l'écrivain russe dissident Mikhail Demine.* – Mikhail Demine est mort lundi 26 mars après une courte maladie, annonce l'hebdomadaire russe paraissant à Paris, *la Pensée russe*.

D'origine cosaque, né en 1926 à Rostov-sur-le-Don, Mikhail Demine, de son vrai nom Youri E. Trifonov, avait été envoyé à vingt ans dans un camp en Sibérie d'où il n'avait été libéré qu'avec l'amnistie de 1953 après la mort de Staline. En France, où il avait émigré en 1968, il a publié trois livres sur le monde des voleurs et de la pègre en URSS qu'il connaissait bien.

● *La fronde anti-israélienne des chiites.* – Plusieurs dizaines d'habitants du village chiite de Jibchit (sud du Liban), où trois habitants ont été tués le 27 mars, lors d'une intervention de milices libanaises pro-israéliennes, ont été arrêtés le lendemain par l'armée israélienne. Un porte-parole militaire israélien à Tel-Aviv a précisé qu'ils étaient soupçonnés d'avoir participé à des attentats anti-israéliens.

JARDINE MATHESON SE TOURNE VERS LES BERMUDES

Quand les Anglais quittent Hongkong...

L'annonce, le 28 mars, à Hongkong, d'un retrait partiel de la colonie britannique de la grande société de négoce Jardine Matheson a fait l'effet d'une bombe dans les milieux financiers et commerciaux du territoire. La nouvelle a été rendue publique après la fermeture des cotations à la Bourse de Hongkong, mais, à Londres, la City a réagi immédiatement avec une baisse de 9 pence de l'action Jardine.

Cependant, le 29 mars, l'indice Hang Seng de la Bourse de Hongkong a enregistré à mi-séance une chute de 72,95 points, revenant à 1 045,59. Les opérateurs ont fait état d'un afflux d'ordres de vente, notamment des investisseurs étrangers. La nouvelle a également affecté la tenue du dollar de Hongkong où, sur le marché des changes, il a ouvert en forte baisse, à 7,805 – 7,815 pour 1 dollar américain contre 7,799 – 7,801 la veille en clôture.

De notre correspondant

Pékin. – Créée en 1832 à Canton, Jardine Matheson est la plus ancienne et la plus importante société de commerce de Hongkong. Par son histoire – sa fortune a commencé à la faveur de la guerre de l'opium (1840) – elle symbolise l'*establishment* britannique dans la colonie, dont elle est restée jusqu'à aujourd'hui l'un des piliers.

La décision de transférer aux Bermudes les activités du groupe non liées à Hongkong et à la Chine a été communiquée par le pésident de Jardine Matheson, M. Simon Keswick, en personne. En 1982, les revenus de la société provenaient *pour moitié de ses opérations* outre-mer, principalement dans le Sud-Est asiatique, en Afrique du Sud et en Amérique du Nord.

M. Keswick a justifié le changement de stratégie de sa compagnie en se référant aux incertitudes politiques qui règnent sur l'avenir de Hongkong. *« Lorsque nous nous battons sur les marchés internationaux*, a-t-il déclaré, *pour l'obtention de contrats à long terme, la création de sociétés mixtes ou de nouveaux financements, le fait d'avoir à penser aux problèmes liés à l'avenir de Hongkong est sans aucun doute un désavantage. »*

La question du retour de Hongkong à la Chine en 1997, à l'expiration du bail concédé à la Grande-Bretagne pour la majeure partie du territoire, fait actuellement l'objet de négociations entre Pékin et Londres.

La restructuration interne de Jardine Matheson et le redéploiement futur de ses activités ont été rendus publics le jour même où étaient connus les résultats *« décevants, mais non surprenants »*, selon M. Keswick, de la société, l'an dernier. *Les profits nets ont diminué de* 80 % par rapport à 1982, s'élevant à 139 millions de dollars de Hongkong (sensiblement l'équivalent en francs français) contre 708 millions de dollars un an auparavant. Ces chiffres doivent cependant être considérés avec prudence, dans la mesure où la direction de Jardine Matheson a sans doute procédé à d'importantes provisions en fonction des nuages pesant sur l'avenir.

La situation de Jardine Matheson est aggravée par les très mauvais résultats financiers de la société Hongkong Land, le numéro un de l'immobilier dans la colonie. Les intérêts des deux compagnies, toutes deux présidées par M. Keswick, sont étroitement imbriqués, Hongkong Land possédant 25 % (43 % au début de l'année) des actions de Jardine Matheson, cette dernière détenant, de son côté, 35 % des actions de Hongkong Land.

Les pertes de Hongkong Land ont plus que doublé l'an dernier, passant de 514 millions de dollars de Hongkong en 1982 à 1 280 millions en 1983. Cette chute doit être imputée à la dépression qui s'est abattue sur le marché de l'immobilier de la colonie depuis deux ans, à la faiblesse, l'an dernier, de la devise locale et, plus généralement, aux incertitudes politiques.

La décision d'établir une partie des activités de la société aux Bermudes sera soumise aux actionnaires de Jardine Matheson en juin. L'échange des actions se fera à parité. En 1982, plus des deux tiers du capital – très exactement 69 % – étaient détenus par des actionnaires de Hongkong, cette part étant *en recul par rapport à 1981 (74 %)*.

MANUEL LUCBERT.

Sur le vif

Heureux Savary

Ce qu'il doit être content, Savary ! et fier ! Ce soir, c'est sûr, il sable le champagne. Rendez-vous compte : neuf membres de son propre parti, neuf députés socialistes, neuf sur deux cent quatre-vingt-cinq approuvent son projet. Ça fait du 4 %. Ils le lui ont assuré. Ils le lui ont même mis par écrit. C'est formidable, non ? Et attention, ce n'est pas n'importe qui. Ce sont des députés de toutes les tendances. *Ils représentent* tous les ex-courants A, B, C, C', et la suite. Ce n'est pas rien non plus.

Vous me direz, ce sont des amis personnels, ils se sont sentis obligés de monter aux barricades pour défendre leur copain, un brave type qui a été bien courageux pendant la guerre d'Algérie. Vous ajouterez que Defferre, lui, l'a attaqué. Noir sur blanc. Peut-être. Mais peu importe. Il y a mieux. Beaucoup mieux. Mauroy lui-même a décidé de le soutenir. Le premier ministre en personne.

Ça fait date dans la vie d'un homme. Surtout dans celle de ce malheureux obligé de plancher depuis des années sur une réforme de l'enseignement mal partie, mal venue – l'a-t-il seulement voulue ? – qui, de compromis en compromis, a réussi à faire l'unanimité *contre lui*. L'unanimité des quatre cent quatre-vingt-onze parlementaires. Toutes tendances réunies là aussi : RPR, PS, UDF, PC. Moins neuf.

Tiens, à propos du PC, quelle tête il ferait Marchais si un député communiste votait pour lui, un seul sur quarante-quatre. Ce serait la fête ? La fête des quarante-trois autres, oui.

CLAUDE SARRAUTE.

LA POLITIQUE DE L'IMMIGRATION

L'Etat participera à l'aide au retour en versant une prime variable supérieure à 20 000 F

Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargée, notamment des travailleurs immigrés, a fait une communication, ce 29 mars, lors de la réunion du conseil des ministres, sur l'adoption d'un dispositif pour l'aide au retour.

L'aide au retour avait déjà été évoquée au conseil des ministres le 21 mars, à propos de l'ordonnance sur l'assurance-chômage (*le Monde* du 23 mars). Le dispositif en est désormais précisé. L'aide au retour sera financée par l'UNEDIC – qui doit décider des modalités de son intervention, – par l'État et par les entreprises.

L'État, pour sa part, versera une prime qui pourra dépasser 20000 francs, y compris les frais de déménagement, et dont le montant sera variable, modulé en fonction de l'importance de la famille et de la nature du projet de réinsertion.

En outre, des conventions de branche et d'entreprise seront signées, et l'Office national de l'immigration apportera son concours. L'ONI aidera les entreprises à définir les aides et les projets de réinsertion qui seront ensuite suivis dans les pays d'origine. Parallèlement, tous les pays concernés ont été contactés, et des négociations sont engagées pour aboutir à des accords bilatéraux qui auraient pour objectif de faciliter la réinsertion des travailleurs immigrés en prenant en compte tous les aspects économiques. Actuellement, seuls le Sénégal *et le Portugal ont signé soit un* accord, soit une clause de ce type, et les discussions se poursuivent pour en améliorer le contenu. L'ensemble du dispositif d'aide au retour sera soumis à l'examen du Conseil d'État.

L'instauration d'une carte unique de séjour et de travail, qui figurait à l'ordre du jour du conseil des ministres n'a pas été évoqué, faute de temps semble-t-il. Le sujet devrait être abordé prochainement.

La carte unique de séjour et de travail faisait l'objet d'une revendication ancienne, formulée par vingt-sept organisations différentes qui s'étaient rassemblées dans un *« collectif pour la carte unique de dix ans »*. Le 3 décembre dernier, le président de la République avait renouvelé la promesse qu'il avait faite pendant la campagne électorale.

L'adoption d'un projet de loi instituant cette carte unique par le conseil des ministres devrait mettre fin à ce sujet de préoccupation et satisfaire le collectif qui, dit-on au secrétariat d'Etat, *« devrait retrouvrer la totalité de ses objectifs »*.

Entre-temps, toutefois, et dans le prolongement des décisions prises en conseil des ministres le 31 août 1983, un décret avait été publié au *Journal officiel* du 11 mars pour assouplir l'actuelle réglementation, qui comprend trois types de cartes (*le Monde* du 14 mars). Un moment, le collectif s'imagina que ce décret se substituait à la promesse de la carte unique, alors que, malgré sa publication tardive, il devait favoriser une première simplification de la procédure et permettre une phase transitoire en l'attente de l'adoption de la loi par l'Assemblée nationale et le Sénat.

Les Banques populaires refusent de créer une « banque des fonctionnaires »

Cest un refus définitif que les trente-huit Banques populaires viennent d'opposer à la création d'une nouvelle Banque populaire à caractère national, orientée vers la clientèle des fonctionnaires et s'appuyant sur les établissements du réseau.

La décision a été prise mercredi 28 mars par le conseil syndical du groupe des Banques populaires (neuf présidents et six directeurs généraux), qui procédait à un nouvel et ultime examen du projet de collaboration avec la Fédération nationale des mutuelles de fonctionnaires et d'agents de l'Etat (FNMFAE). Le projet, à l'étude depuis plus de deux ans, était susceptible de déboucher sur la constitution d'une quarantième Banque populaire, destinée à recueillir les dépôts des adhérents de ces mutuelles et à leur consentir des prêts.

Il s'inspirait d'une expérience qui a connu un grand succès, à savoir la création, fin 1974, d'une trente-neuvième Banque populaire, la LASDEN-BP, propriété de la puissante *Fédération de l'éducation* nationale (1,2 million d'adhérents) qui regroupe la MGEN (risque maladie), la MAIF (assurance, auto notamment), la MRIFEN (retraite complémentaire). La CASDEN-BP, *qu'anime son président*, M. Jean Desvergnes, est devenue en huit ans la sixième Banque populaire pour les dépôts (2,7 milliards de francs), la quatrième pour le bilan (5 milliards de francs). Elle compte trois cent cinquante *mille sociétaires sur le million* de l'ensemble du réseau. Son originalité est de ne pas avoir de guichets propres et d'utiliser ceux des trente-huit Banques populaires (mille huit cents) pour leurs opérations (essentiellement *dépôts, prêts immobiliers* à des tarifs privilégiés assortis de ristournes) et autres services bancaires (SICAV, épargne-logement, etc.).

La réussite de cette «banque des *enseignants», qui, au départ, avait* cherché vainement à s'associer avec un réseau à guichets de statut coopératif (Crédit agricole, Crédit coopératif, Crédit mutuel), et qui a revêtu un caractère tout à fait inhabituel et original, avait *donné des idées aux* autres mutuelles de fonctionnaires (PTT, douanes, impôts, Trésor, gendarmerie, etc., deux millions de membres), qui ont, elles aussi, voulu créer *une banque par le modèle de la* CASDEN, à savoir une banque «verticale» appuyée sur un réseau «horizontal».

Mais, après d'âpres discussions qui se sont étalées en 1982, 1983 et 1984, les Banques populaires ont estimé que la «structure fondamentalement régionale du groupe n'était pas compatible avec la création d'un nouvel organisme à caractère national». En clair, les instances dirigeantes *des Banques populaires*, composées en majorité de patrons de PME, clientèle de base du réseau, ont eu peur du succès de la CASDEN-BP, et, surtout, d'un envahissement par les fonctionnaires, qui, on le sait *bien, n'ont pas la cote actuellement* auprès des PME.

Leur refus va apporter un grand soulagement aux banques commerciales, qui craignaient un déplacement de clientèle (au moins six cent *mille comptes). Il constitue, peut-être*, une occasion manquée pour les Banques populaires, dont la rentabilité commence à être sérieusement affectée, du moins pour certaines d'entre elles, et qui auraient eu besoin d'un nouvel apport de clientèle : les PME coûtent cher à gérer.

FRANÇOIS RENARD.

M. PONS : Le déficit de l'Etat se creuse davantage

M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, a déclaré jeudi 29 mars au cours de son point de presse hebdomadaire que *« le déficit de l'Etat se creuse chaque jour davantage. Il ne restera pas dans la limite de 118,7 milliards de francs, mais atteindra 130 milliards, car les hypothèses de départ du gouvernement étaient fausses : le taux de croissance n'a pas été, comme il l'espérait de 2 %, l'inflation a dépassé 8 %, et le cours du dollar les 7,40 F qu'il prévoyait. Les recettes budgétaires ont été moins élevées malgré les impôts exceptionnels : 14 milliards de l'emprunt obligatoire ; 11 milliards du 1 % de Sécurité sociale ; 5 milliards de la taxe spéciale sur les carburants, et 5 % de la taxe sur les alcools et le tabac. Ainsi, le gouvernement n'a pas pu tenir l'engagement solennel du président de la République de maintenir le déficit budgétaire de 1983 dans la limite des 3 % du produit intérieur brut »*.